00101961

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

ŒUVRES

POSTHUMES

DE MARMONTEL,

HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Imprimées sur le manuscrit autographe de l'Auteur.

GRAMMAIRE.

101961

A PARIS,

Chez XHROUET, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16;

DÉTERVILLE, rue du Battoir, n°. 16;

LENORMANT, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17;

PETIT, palais du Tribunat, galerie Virginie, n°. 16.

M. DCCC. VI.

1806

Fr 840.8
Mar/Oeu
101761

LEÇONS

D'UN PÈRE A SES ENFANS

SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

00101961

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

« Entre les ouvrages posthumes » de Marmontel, qui n'ont pas encore paru, sa *Grammaire* pourra » être consultée par les hommes les » plus exercés dans l'art d'écrire et » de parler; elle a le mérite d'une » grande clarté, qui résulte tant de » la manière d'écrire de l'auteur, » que de la richesse et de l'abondance des exemples par lesquels » il explique et appuie ses leçons, » et dont l'ensemble est une sorte » d'extrait de nos écrivains que les » personnes les plus instruites retrouvent toujours cités avec un » nouveau plaisir ».

C'est ainsi que M. Morellet, dans son *Eloge de Marmontel*, an-

nonce la *Grammaire* que nous publions aujourd'hui.

Nous devons avouer que ce ne sont pas des élémens proprement dits que nous offrons ici au public. Marmontel s'adresse à des élèves qui ont déjà reçu d'autres instructions; il ne leur enseigne ni à décliner, ni à conjuguer; il ne se met point en concurrence avec Restaut et Wailly, et leurs livres pourroient conserver la vogue dont ils jouissent, quand même le sien obtiendroit la réputation dont nous le croyons digne.

Nous avouerons aussi qu'il ne paroît pas s'être proposé de remonter, par des analises bien rigoureuses, à la théorie générale du langage, et d'indiquer méthodiquement tous les rapports qui existent entre la

pensée et le discours; ses leçons ne dispenseront personne d'étudier celles des Dumarsais, des Duclos, des Beauzée, des Condillac. Ce n'est pas, certes, qu'il n'eût pour la philosophie de la grammaire l'estime que lui doivent tous les bons esprits : il en recueille au contraire et en éclaircit même les resultats les plus applicables à notre langue; mais son plan ne lui permettoit pas d'en developper le système.

Cette *Grammaire* de Marmontel est un livre de littérature; elle contient les observations d'un écrivain pur et élégant sur l'art de parler et d'écrire en français. Vaugelas, Bouhours, Dangeau, d'Olivet et quelques autres ont publié des observations du même genre; mais nous

osons croire que celles de Marmontel, écrites avec un grand soin, ne paroîtront ni moins exactes ni moins ingénieuses.

On s'est souvent plaint, et avec trop de raison, des exemples insignifians dont se composent en très-grande partie et nos livres de grammaire, et nos dictionnaires. Nous pensons que Marmontel sera, en France, le premier grammairien qui n'aura offert à ses élèves que de véritables modèles; car c'est dans nos meilleurs livres et avec un discernement exquis qu'il choisit les exemples et qu'il les adapte aux préceptes.

Nous avons cru devoir placer deux tables à la suite de cette *Grammaire;* l'une, analitique, donne un apperçu rapide du plan de Mar-

montel; l'autre, alphabétique, présente une multitude de noms d'écrivains distingués et indique en même temps les nombreux exemples qu'il en a tirés et dont il a enrichi son ouvrage.

Quant aux autres parties du cours d'études de Marmontel, nous ne pouvons en donner une idée plus favorable qu'en citant encore les propres termes de l'écrivain distingué à qui nous devons son éloge.

« Sa *Logique* sera étudiée avec » fruit. La forme en est nouvelle : on » pourra en contester quelques no- » tions préliminaires sur l'origine » des idées et l'analise des sensa- » tions ; mais, lorsqu'il en vient à » l'art de raisonner, il fait l'emploi » le plus heureux des *Topiques de* » *Cicéron* et des *Analitiques d'A-*

» *ristote*. Une élégante simplicité,
» une justesse soutenue, une clarté
» parfaite, et, comme dans sa *Gram-*
» *maire*, une grande richesse et un
» beau choix d'exemples applanis-
» sent les difficultés et font oublier
» la sécheresse du sujet.

» Dans sa *Morale*, après en avoir
» lié les principes avec la doctrine
» de l'existence d'un être suprême,
» il compare celle des payens avec
» celle de l'Evangile, et donne tout
» l'avantage à celle-ci. Il traite en-
» suite en autant de chapitres de
» toutes les sortes de devoirs, et
» finit par expliquer et démontrer
» l'intérêt qu'ont tous les hommes,
» chacun dans leur état, à observer
» les lois de la morale, qui consiste,
» selon lui, *à être bon pour être*
» *heureux*.

» Dans tout ce traité on trouve
» l'abondance et la facilité de l'écri-
» vain; et, en le lisant, il est im-
» possible de ne pas lui savoir gré
» d'avoir rendu si agréable une ins-
» truction si utile.

» L'existence de Dieu, l'imma-
» térialité de l'âme, son immor-
» talité, sa liberté, la solution de
» l'objection tirée du mal physique
» et du mal moral, les notions que
» nous pouvons former de la Divi-
» nité et de ses attributs, la nature
» des facultés de l'entendement hu-
» main, tels sont les sujets importans
» traités dans sa *Méthaphysique*,
» qui me semble avoir, ainsi que
» sa *Morale*, le grand mérite de
» n'être pas un livre fait en copiant
» d'autres livres, mais l'ouvrage
» d'un bon esprit, qui, dans de lon-

» gues études et de profondes ré-
» flexions, ayant assemblé une
» grande quantité d'idées, les dis-
» pose avec ordre, et les verse avec
» autant d'abondance que de fa-
» cilité ».

GRAMMAIRE

LEÇONS

D'UN PÈRE A SES ENFANS

SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

LEÇON PREMIÈRE.

Introduction.

INSTRUITS comme vous l'avez été, mes enfans, par l'exemple et par l'habitude, à parler votre langue facilement et assez bien, vous croiriez peut-être inutile d'en étudier les principes. Sachez cependant que personne n'est sûr de la parler correctement et purement, à moins d'avoir passé par cette étude élémentaire. Mais n'en soyez point effrayés. La Grammaire française n'aura point pour vous les épines des Grammaires latine et grecque. Les principales règles vous en ont été comme inspirées dès l'enfance; et les difficultés

qu'elle peut avoir occuperont à peine quelques-uns de nos entretiens. »

Quant aux finesses, aux élégances, aux singularités qui forment son génie, vos véritables livres classiques seront nos meilleurs écrivains : en vers, Racine, Despréaux, la Fontaine, les belles scènes de Quinault, les belles pièces de Voltaire, sa Henriade, ses poésies fugitives, celles des comédies de Molière qu'il a écrites avec soin, et quelques-uns de nos poëtes modernes, comme Saint-Lambert et Delille : en prose, Pascal, Bossuet, Fénélon, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, la Rochefoucault, Pélisson, la Bruyère, Mme. de Sévigné, Voltaire encore, Montesquieu, Vauvenargues, d'Alembert, J. J. Rousseau, Buffon, Thomas, Duclos et ce bon Rollin, dont le style est si sage, si naturel, si pur; voilà votre dernière école de Grammaire. N'est-ce pas vous donner, pour nourriture, les mets les plus exquis, les fruits les plus délicieux.

Cependant, comme aucun de ces écrivains n'est irrépréhensible, il faut, en les

lisant, savoir distinguer les licences heureuses, les hardiesses de génie, les négligences aimables, d'avec les incorrections qui n'ont ni grâce ni beauté; et ce discernement est difficile et rare.

L'usage n'est plus un arbitre à consulter, si ce n'est dans les livres. En lisant les remarques de Vaugelas sur la langue, et sur ces remarques les notes de Thomas Corneille, de Patru, de Ménage, de Bouhours, etc., on trouve un grand nombre de questions indécises dans ce temps-là. Les exemples dont on s'autorisoit alors, étoient Amiot, Bertaud, Belleau, Desportes, Gombaud, du Bellay, Dupéron, Coeffeteau, Voiture, Balzac, Malherbe, d'Ablancourt, quelquefois Marot et Ronsard lui-même. L'une des grandes autorités, en fait de langage, étoit ce Chapelain que la Pucelle avoit mis si haut avant qu'elle fût publiée, et qu'elle mit si bas lorsqu'elle vit le jour. Ni Pascal, ni P. Corneille n'étoient cités. Boileau, Racine, Bossuet, Bourdaloue, Pélisson, n'étoient pas connus. Tout le beau siècle de

Louis XIV a passé sur les écrivains du temps de Vaugelas, et les a presque tous ensevelis dans les bibliothèques. Les écrivains illustres, qui depuis ont fixé la langue en l'immortalisant, n'existoient point, ou n'avoient point acquis le droit de législation que la gloire, le temps, la mort leur ont donné. Mais ces autorités, qui les a confrontées ? Et les décisions de l'usage, depuis Vaugelas et Patru, qui les a recueillies ? L'Académie française en gardoit le dépôt ; il n'en reste que des débris ; et le travail que, dans ces derniers temps, elle avoit fait sur son Dictionnaire, travail immense et précieux, vient de périr avec elle dans son naufrage.

Barbarus has segetes, en quò discordia cives
Perduxit miseros ! en quels consevimus agros.

Ce sera donc dans les bons livres, et dans la continuité et la pluralité constante des exemples du temps où l'on parloit le mieux, que vous recueillerez les voix en fait de goût et de langage.

Non que je vous conseille de négliger les observations que d'excellens esprits,

Vaugelas, Patru, Thomas Corneille, Dumarsais et Girard, ont faites sur la langue. Les notes de d'Olivet sur Racine, et de Voltaire sur Corneille, vous seront très-utiles. L'examen du Cid, par l'Académie française, et ses remarques sur Molière, seront encore pour vous de très-bonnes leçons. J'ai conservé ses notes sur les fables de la Fontaine. Que n'ai-je pu retrouver celles qu'elle avoit faites sur Boileau, sur Quinault et sur la Bruyère!

Mais je ne veux pas vous dissimuler que cette manière de se former dans l'art de parler et d'écrire est encore incertaine; qu'on ne va jamais d'un pas ferme et délibéré, lorsqu'on va sur la foi d'autrui; que les meilleurs critiques ne sont pas bien d'accord entr'eux; qu'ils ne sont rien moins qu'infaillibles; et qu'en les consultant il est bon d'avoir à soi quelques principes moins variables et plus sûrs que leurs opinions.

C'est donc à ces principes que j'en reviens; et je commence par un point sur lequel roule, comme sur son pivot, tout

le mécanisme des langues; savoir, la *proposition*, ou l'énoncé de la pensée. Nous verrons dans la suite l'action de l'esprit et l'expression qui en est l'image, prendre leurs différentes formes. Ici nous les considérons dans leur plus grande simplicité.

Généralisation des idées.

Penser, ce n'est pas seulement avoir dans l'esprit des idées incohérentes, comme des grains de sable accumulés sans liaison. Cette intelligence passive est celle qui reste aux imbéciles. L'action de l'esprit, la pensée, est l'exercice de cette faculté que la nature a donnée à l'homme, non-seulement de recueillir, mais de comparer ses idées, d'en voir, d'en saisir les rapports; de les généraliser en les simplifiant, pour réunir sous un seul point de vue un plus grand nombre d'objets semblables; de les recomposer ensuite, et de les particulariser.

Les perceptions qui nous viennent des sens sont toutes individuelles. Mais ces perceptions laissent des souvenirs; et ces souvenirs, qu'on appelle idées, se multiplient tellement, que l'esprit se lasse

bientôt de se les rappeler distinctement et en détail. Qu'arrive-t-il? Ceux de ces objets qui ont de l'analogie entr'eux, s'assimilent dans la mémoire; ils y dépouillent leurs différences; et l'idée commune qui nous en reste, ne retient que ce qu'ils ont de ressemblant.

Entre mille arbres que vous avez vus, il n'y en a pas deux de pareils; et leurs différences étoient marquées dans l'impression que chacun d'eux avoit faite sur vos yeux et dans vos esprits. Mais, dans les souvenirs qui vous en sont restés, ces différences ont disparu; et de la ressemblance des images qui vous en étoient retracées, ont résulté d'abord les idées spécifiques du chêne, de l'ormeau, du peuplier; et puis l'idée plus étendue encore de ce genre de plantes, que vous appelez *arbre*. Ainsi s'est formée, dans votre entendement, l'échelle analitique, qui, par degrés, s'élève de l'individu à l'espèce, de l'espèce au genre, et du genre inférieur à un genre plus étendu. C'est-là ce qu'on appelle la progression *ascendante*.

Vous voyez que c'est par foiblesse que l'esprit humain généralise ses idées. Dans l'intelligence suprême rien n'est vague, tout est distinct. La feuille d'arbre avec ses fibres, le grain de sable avec ses angles, l'insecte avec tous ses organes, l'atôme avec ses dimensions; en un mot, tout l'ouvrage de la création, dans la variété infinie de ses détails, est présent aux yeux du créateur. Mais, pour l'homme, c'est un besoin de simplifier ses idées, à mesure qu'elles se multiplient; et ces généralisations, dans lesquelles les différences spécifiques et individuelles sont oubliées, et qui réunissent une multitude de souvenirs en un seul point de ressemblance, ne sont qu'une facilité que se donne l'esprit pour soulager sa vue. C'est une position commode qu'il prend pour dominer sur un plus grand nombre d'objets; et, de cette espèce d'éminence où il s'est placé, sa véritable action consiste à redescendre l'échelle des idées, en restituant à chacune les différences de son objet, ses propriétés distinctives, et en

recomposant par la *synthèse* ce que par *l'analise* il a simplifié.

La proposition. Dans cette action de la pensée, il faut distinguer deux momens, l'attention et la réflexion. L'attention est comme le regard de l'esprit, simultanément fixé sur deux idées, en relation l'une avec l'autre. La réflexion est le témoignage que l'esprit se rend à lui-même du rapport qu'il y apperçoit. Or, ce que la réflexion atteste, la proposition l'énonce. Ainsi, la proposition est l'énoncé de la pensée. Elle réunit les idées que l'esprit vient de comparer; elle en affirme la convenance ou la disconvenance; et, lors même qu'elle est négative dans sa formule, elle exprime une perception et une assertion positive.

Voyons à présent quels sont les termes qui, dans la proposition, répondent aux idées dont elle exprime le rapport.

Je viens de vous dire, mes enfans, qu'il s'agit, dans l'action de la pensée, de revenir du simple au composé, de restituer aux idées les propriétés, les différences dont on les aura dépouillées en les

généralisant. Il faut donc pour cela deux termes, dont l'un exprime l'idée générale qu'il s'agit de restreindre, et l'autre, l'idée particulière qu'on y attache et qui la restreint.

Le premier terme, le *sujet*, répond à l'idée principale; le second terme, l'*attribut*, répond à l'idée accessoire qui modifie l'idée principale. Le premier terme est un *substantif*, ou un mot pris substantivement. Le second est un adjectif, ou un mot pris adjectivement.

Le substantif est le nom d'un être conçu comme existant en lui-même, c'est-à-dire, comme substance. Noms *propres*, noms *communs* ou *appellatifs*, noms *génériques*, *spécifiques*, *collectifs*, *individuels*, noms des êtres *abstraits*, et qui n'existent qu'en idée, ce sont-là les noms *substantifs*. Ils sont divisés en deux genres, et susceptibles de deux nombres, sans autre différence dans leur déclinaison qu'une *s* ou un *x* final, pour le pluriel, avec deux particules, *à* et *de*, pour les cas obliques,

c'est-à-dire, pour ce qu'on appelle, dans les langues savantes, le *datif*, le *génitif* et l'*ablatif*. Notez que c'est par l'une de ces deux particules que se distingue dans notre langue le régime *indirect* ou composé, d'avec le régime *direct* ou simple qui répond à l'*accusatif*.

Quant aux deux genres, masculin et féminin, ils sont, comme dans toutes les langues, bizarrement distribués.

L'adjectif est ce qu'on appelle un nom *concret*, en terme de logique. Il réunit l'idée d'une qualité distincte, avec l'idée confuse et vague d'un être auquel appartient cette qualité. Lorsque vous entendez ces mots, *bon*, *juste*, *beau*, *solide*, *rond*, vous n'avez pas seulement l'idée de *bonté*, de *justice*, de *beauté*, de *solidité*, de *rondeur*; mais celle encore d'un être dans lequel réside la qualité que ce mot énonce. Cet être, quel est-il? L'adjectif ne vous le dit pas; mais le substantif va vous le dire, et alors, à l'idée confuse et vague d'un être *indéfini* quelconque, va succéder l'idée nette et

précise de tel être individuel, ou de tel genre, de telle espèce d'être : *Le bon Titus*, *Aristide le juste*, *un beau ciel*, *les corps solides*, *un corps rond.*

Je vous dirai bientôt comment le substantif et l'adjectif font réciproquement l'office l'un de l'autre. Quant à présent, voilà les deux termes de la proposition bien distinctement définis. Mais il ne suffit pas que, dans l'expression de la pensée, ils soient joints par apposition ; il faut qu'ils soient liés, unis, conçus, comme ne faisant qu'un. Or, pour exprimer cette union, il faut un mot, et ce mot est le *verbe :* les logiciens l'appellent *le lien*, *copula.*

Du verbe donc, et des deux termes qu'il assemble, se forme la *proposition*, tantôt plus simple et plus concise, tantôt plus composée et plus développée ; mais toujours réductible à ses trois élémens.

Le mot fait pour lier les deux objets de la pensée, le verbe unique et par essence, est le verbe *esse* des Latins, le verbe *être* dans notre langue. Je dis qu'il est le verbe

unique, parce que tous les autres verbes ne sont qu'une abréviation pour réunir en un seul mot le verbe *être* et son complément. Au lieu de dire, *il est veillant*, il *est lisant*, on a dit en latin, *vigilat*, *legit*; et, en français, *il veille*, *il lit*. Ainsi, avec des noms, et quelques particules dont nous parlerons dans la suite, le verbe *être* suffiroit seul au besoin de se faire entendre.

L'erreur commune à l'égard des verbes, comme à l'égard des noms, est de croire que ce qu'on appelle le *concret* dérive de l'*abstrait*, comme *bon* de *bonté*, *blanc* de *blancheur*, *amer* d'*amertume*, *agissant* d'*agir*, *vivant* de *vivre*, *voyant* de *voir*. C'est tout le contraire. Le mot primitif n'est-il pas le mot qui, naturellement, a été le premier inventé par le besoin de se faire entendre? Or, *bon fruit*, *neige blanche*, *liqueur amère*, étoient venus dans la pensée long-temps avant qu'on se fût formé l'idée abstraite de *bonté*, de *blancheur*, d'*armertume*. Le même procédé

de l'entendement a eu lieu à l'égard du verbe; la première pensée relative à l'action a été, *moi partant*, *toi venu*, *nous courant*, *nous chassant*; et les Sauvages, en se servant de nos *infinitifs*, ne les entendent que dans le sens des *participes*.

Le *participe* a donc été d'abord un adjectif verbal, exprimant l'être en action, ou en situation *inactive* ou *passive*: *Courant*, *dormant*, *vivant*, *poursuivi*, *menacé*. De là sont dérivés avec le temps, et par un long exercice de la pensée, ces mots abstraits, indéfinis, *courir*, *dormir*, *vivre*, *poursuivre*, *menacer*; et, en attendant, on a dit: *L'oiseau volant*, *moi chassant*, *lui passé*, *moi tiré*, *lui tombé*, *lui plumé*, *lui rôti*, *moi mangé*. Ensuite ont été inventées ces conjugaisons étonnantes qui ont fait du verbe l'un des chefs-d'œuvres de l'esprit humain, et de ce qu'il y a de plus subtil, de plus profond dans la métaphysique des langues.

Oui, mes enfans, le verbe, construit

comme il l'est dans les langues savantes, même dans les langues vulgaires, avec ses *voix*, ses *modes*, ses *temps*, ses *personnes*, ses *nombres*, ses *inflexions* diverses, est un prodige d'industrie et d'intelligence. Il est le ressort, le mobile, et comme l'âme du discours; il y répand la lumière et la vie; il exprime les vues et l'action de l'esprit; il donne à la pensée son ensemble et sa forme; il en détermine le sens; il en assigne les rapports avec une précision et une finesse admirable. Rappelez-vous les tours qu'il donne à l'expression, les inflexions dont il est susceptible, pour imiter les mouvemens de l'âme, les relations qu'il embrasse, les incidens, les circonstances, les accessoires qu'il rassemble autour de lui et à sa suite; et, s'il est permis de le dire, les rameaux qu'il déploie, et dont il entrelace la contexture du discours; rappelez-vous ce double rapport du verbe avec le nom qui le régit, et le nom qu'il régit lui-même, l'enchaînement d'un verbe à l'autre, et dans leurs relations de *temps*,

de *nombre*, de *personnes*, la justesse de leur accord, vous avouerez que les inventions humaines n'ont rien de plus ingénieux.

Il est vrai que, dans les langues modernes, et notamment dans la langue française, le mécanisme du verbe est loin d'être aussi simple et aussi régulier que dans les langues grecque et latine. Nos temps manquent d'inflexions, de terminaisons variées. *Amo*, *amas*, *amat*, *lego*, *legis*, *legit*, sont en latin trois personnes distinctes à l'œil et à l'oreille. Elles ne le sont pas assez dans j'*aime*, tu *aimes*, il *aime*, je *lis*, tu *lis*, il *lit*. Il a fallu y ajouter à chacune, pour signe distinctif, son pronom personnel.

Nous avons très-peu de temps simples. Il a fallu y suppléer par des temps composés d'un participe et d'un *auxiliaire*, même de deux ou trois auxiliaires l'un sur l'autre. Le latin dit, *fui*, *fueram*, *fuero*; le français dit, *j'ai été*, *j'avois été*, *j'aurai été*. Le latin dit, *amavi*, *amaveram*, *amavero*; le français dit,

j'ai aimé, *j'avois aimé*, *j'aurai aimé*. Le latin dit, *cecidi*, *cecideram*, *cecidero*; le français, *je suis tombé*, *j'étois tombé*, *je serai tombé*. Le latin dit, *postquàm cœnavero*; le français, *après que j'aurai eu soupé*. Le latin, *cùm advenero*; le français, *après que j'aurai été arrivé*. Enfin le latin dit, *cùm mihi persuasero*, et l'on veut que le français dise, *après que je me serai eu persuadé*, quoiqu'on ne parle guère ainsi.

Il est encore vrai que, dans les temps simples de nos verbes, les terminaisons sont bien souvent si rudes, que, même en prose, l'oreille ne peut les souffrir. Que je m'*étonnasse*, que je m'*abaissasse*, que nous nous *mélassions*, que vous *entreprissiez*, que vous *balançassiez*, qu'ils *menaçassent*, qu'ils *revinssent*, qu'ils se *déterminassent*, que nous *recommençassions*, sont des traces de barbarie. Mais, pour peu qu'on soit exercé dans l'art de parler et d'écrire, on évite ces locutions.

Du reste, les verbes français ont assez la construction et la syntaxe des latins. Enumération des verbes.

Verbe *être*, analogue au verbe *esse*, entre deux noms corrélatifs, et dont l'un est régi par l'autre : *Dieu est juste. L'homme est mortel. Rome étoit la reine du monde.*

Verbe *être*, joint à un participe, répondant au verbe passif : *L'Italie étoit soumise. Annibal fut vaincu. Carthage fut détruite.*

Verbe actif à régime simple : *Aimer la gloire. Savoir obéir. Vouloir dominer.*

Verbe actif à deux régimes, l'un direct et l'autre indirect : *Céder la victoire à l'ennemi. Recevoir la loi du vainqueur. Empêcher le vice de naître ; le forcer de rougir*, ou, *à rougir.*

Verbe neutre sans régime : *languir, gémir, désespérer.*

Verbe neutre, avec son régime particulé : *Je dépends d'un père. J'obéis à la loi.*

Verbe tantôt actif à régime simple : *Commander les armées ;* tantôt actif à deux régimes : *Commander l'attaque à ses troupes ;* tantôt neutre avec le régime

particulé : *Commander aux nations ;* et tantôt neutre sans régime : *Commander*, indéfiniment.

Verbe actif, s'il régit un nom : *Cessez vos plaintes ;* et neutre, s'il régit un verbe : *Cessez de pleurer, de gémir.*

Verbe neutre, avec un nom de chose pour régime, et actif avec un nom de personne : *Insulter au malheur,* et *Insulter les malheureux.*

Verbe neutre avec un nom de personne, et actif avec un nom de chose : *Applaudir un ouvrage. Applaudir à l'auteur.*

Verbe neutre qui change de régime : *Commencer à, commencer de, commencer par. Continuer à, continuer de. Continuer à*, sans interruption : *Continuer à écrire. Continuer de*, par intervalles : *Je continue de le voir. Commencer à*, s'il y a du progrès : *Cet enfant commence à parler. Commencer de*, sans accroissement : *Dès que l'orateur commença de parler, on fit silence. Commencer par*, pour marquer seulement antériorité d'ac-

tion : *Commencer par planter, avant que de bâtir.*

Verbe actif qui change de même de régime selon le sens : *Obliger à*, pour engager, et *obliger de*, pour contraindre.

Verbe actif dans un sens, et neutre dans un autre : *Aimer l'étude. Aimer à s'instruire. Satisfaire quelqu'un. Satisfaire son envie. Satisfaire à ses engagemens.*

Verbe réfléchi, susceptible de divers sens et de divers régimes, et tantôt actif, tantôt neutre. Actif à deux régimes : *S'attribuer l'honneur. Se lasser de* l'étude. Avec un seul régime simple : *Se flatter, se vanter*, et changeant de signification selon ses acceptions diverses : *Se passer de ce qu'on n'a pas ; se passer des foiblesses. Se passer*, se tenir : *Ces couleurs se passent. Se passer*, s'écouler, se perdre, s'employer : *Les jours se passent. Le temps se passe. Ses nuits se passent dans l'étude.* De même : *S'oublier*, ne plus penser à soi, à ce que l'on est, à ce qu'on a été. *S'oublier*, manquer aux égards que

l'on doit à quelqu'un, aux convenances, aux bienséances.

Verbe réfléchi neutre, avec un seul ou deux régimes indirects: *Se nuire, se complaire; se complaire à*, ou, *dans ses pensées.*

Verbe *réciproque*, avec le seul régime simple: *Ils se haïssent, ils se querellent.* Avec les deux régimes, l'un direct et l'autre indirect: *Ils se sont reproché leurs torts. Ils se sont avertis du mal qu'on disoit d'eux;* ou, sans aucun régime corrélatif: *Ils se sont expliqués. Ils se sont réconciliés;* mais alors le verbe est réfléchi plutôt que réciproque; car chacun des deux *s'est expliqué, s'est réconcilié* lui-même, et n'a point *expliqué*, n'a point *réconcilié* l'autre. C'est en quoi Bouhours s'est trompé, lorsqu'il a confondu le verbe *réciproque* avec le verbe *réfléchi.*

Enfin verbes *impersonnels: Il est. Il y a. Il convient. Il semble. Il arrive. Il plaît. Il appartient. Il importe.* Et souvent sous la forme de verbe réfléchi actif:

Il se dit. Il se fait. Il s'agit. Il se passe. Il se trame ; ou du verbe neutre : *Il m'ennuie. Il lui tarde. Il me souvient. Il me fâche. Il me plaît. Il nous manque*, etc.

Verbes auxiliaires. Vous verrez dans la suite tous ces verbes en fonction. Ici c'est des *auxiliaires*, des *participes*, *des gérondifs* et des *supins* que je veux vous entretenir.

Dans nos verbes, le mode *abstrait*, l'*infinitif*, étant une sorte de nom indéclinable, pour exprimer indéfiniment l'existence en action ou en situation, n'auroit par lui-même aucun *temps*. Mais on est convenu que, sans auxiliaires, il répondroit à un présent indéfini : *Aimer*, *lire*, *jouir*, comme en latin, *amare*, *legere*, *frui ;* et, au moyen des auxiliaires, il s'est donné les autres *temps*.

Les *auxiliaires*, qui nous servent de supplément aux temps des verbes, sont au nombre de cinq : deux habituels, le verbe *être* et le verbe *avoir ;* et trois autres qui sont d'un moins fréquent usage ; *devoir*, pour le futur indéfini ; *aller*, pour le futur prochain ; *venir de*

pour le passé immédiat : *Je dois écrire, je vais écrire, je viens d'écrire.*

En latin, le verbe actif n'a que deux participes, le présent et le futur : *Amans, amaturus ;* mais vous savez que le déponent en a trois : *Loquens, locutus, locuturus.* Participe

Le verbe actif français semble n'avoir que le participe présent, *aimant, buvant;* mais, comme le déponent latin, il a un participe passé, pris du passif, et qui n'est point passif. Aussi est-ce avec l'auxiliaire *avoir* qu'il se construit, au lieu que le passif ne reçoit jamais que l'auxiliaire *être:* J'*ai* aimé. Je *suis* aimé.

C'est de même par le moyen de ses auxiliaires que notre verbe se procure trois espèces de participes qui lui manquent : *Venant de voir, allant dîner, devant partir ;* et, en y insérant le verbe *être* pour le passif, on a été au pair, non-seulement du latin, mais du grec, pour le nombre des participes.

Ainsi nous disons à l'actif : *Ayant aimé, venant de lire, allant jouer, devant par-*

tir; et au passif : *Etant attaqués, ayant été surpris, venant d'être battus, allant être enlevés, devant être amenés.*

Vous voyez que l'auxiliaire *être* ne fait, avec le participe, que son office accoutumé ; il exprime la liaison du sujet avec l'attribut, et les unit comme *identiques.* Aussi les fait-il s'accorder, et pour cela le participe se décline : *Troie ayant été saccagée, ses murs étant livrés aux flammes, ses palais et ses temples allant être réduits en cendre, Priam et ses enfans venant d'être égorgés.*

Remarquez que ces participes auxiliaires, *ayant, étant, allant, venant,* restent indéclinables ; et, comme on dit, *ayant été,* quelque soit le nombre et le genre du nom auquel il se rapporte, on dit de même, *ils ont été, elle a été, elles ont été. Été* ne change point.

Ayant n'est pas plus déclinable lorsqu'il est seul, que lorsqu'il n'est qu'auxiliaire. On dit : Ces femmes *ayant* envie. Ces enfans *ayant* peur. Ces villes *ayant* du commerce.

Le participe qui se décline, quand le verbe

verbe *être* en est l'auxiliaire, est un participe passif, et par conséquent *identique* avec le nominatif de la phrase. Il n'en est pas de même du participe avec l'auxiliaire *avoir :* il est actif; il a un rapport d'action, mais nulle *identité* avec le nom qui le précède. *Elle est aimée : Elle* et *aimée* ne sont qu'un; le participe se décline. *Elle a aimé : Elle* et *aimé* sont deux : ce qu'elle a *aimé* n'est pas *elle*-même; nulle raison de concordance. Ne perdez pas de vue ce principe *d'identité.*

Participe actif.

Le participe présent actif ou neutre, *aimant, lisant, courant,* ne se décline que lorsque, seul et sans régime, ne faisant plus fonction de verbe, il n'est que simple adjectif : des feux *dévorans*, une eau *courante*, des eaux *jaillissantes ;*

La bique allant remplir sa *traînante* mamelle. (LA FONT.).

Ou lorsqu'il est pris substantivement, les *combattans*, les *mourans*, les *vivans*, les *passans*, les *allans* et *venans ;* ce qui n'arrive qu'au masculin.

Cette règle est simple, elle est claire;

vous allez voir qu'elle est presque aussi conforme à l'usage qu'à la raison. Comment n'a-t-elle pas été unanimement reconnue? Comment sur cet article les grammairiens ne se sont-ils pas entendus, et ont-ils été si peu d'accord avec l'usage et avec eux-mêmes? Ce participe, nous disent-ils, est indéclinable toutes les fois qu'il est *gérondif* ou *supin;* et ils le font *gérondif* ou *supin* toutes les fois qu'il n'est point décliné. Mais qu'est-ce qu'ils appellent *supin*, ou *gérondif?* Aucun n'a pris la peine de nous l'expliquer nettement. Je vais donc m'expliquer moi-même, et tâcher d'éclaircir le sens confus et vague qu'on a pu donner à ces mots.

Gérondifs. Pour suppléer aux gérondifs latins, nous avons pris trois de nos particules, dont l'une exprime le rapport de l'action avec sa cause, avec son motif, ou avec quelque circonstance de temps, de lieu, etc.: *Sujet de craindre; causa timendi. Désir d'apprendre; desiderium discendi. Temps de jouer; tempus ludendi. Lieu d'agir, façon de parler; locus agendi,*

modus loquendi. De est là, comme vous voyez, le caractère du génitif; et l'infinitif est le nom que régit cette particule.

Une autre particule, jointe à l'infinitif, exprime le rapport de deux actions, dont l'une est l'objet, l'intention, le but, la fin de l'autre; et ceci répond au gérondif en *dum*, avec *ad: Semer pour recueillir; Serere ad metendum.*

L'autre particule, employée à suppléer au gérondif en *do*, est *en*, analogue de l'*in* latin, et l'un comme l'autre exprimant la coexistence de deux actions dans un sujet commun. Ici ce n'est plus à l'infinitif, c'est au participe présent que s'adapte la particule: *Parler en dormant, chanter en travaillant; loqui dormiendo, cantare laborando.* Et, comme les Latins supprimoient l'*in* devant cet ablatif, et disoient indifféremment, *dormiendo*, ou *in dormiendo*, nous disons aussi quelquefois: *Le bruit va croissant. Le vent va brisant, renversant. Il revient tout courant. Il va riant, chantant.* L'*en* y est sous-entendu. C'est ce qui a fait con-

fondre ce gérondif avec le participe simple. Il n'en est pas moins vrai que cette particule *en*, exprimée ou sous-entendue, est ce qui constitue le gérondif; et la raison en est sensible.

Le caractère du gérondif en *do* latin, et par conséquent de celui qui dans notre langue y répond, est de s'attacher à un verbe, de s'en saisir, pour ainsi dire, et d'en modifier l'action. Nous exprimons souvent cette adhésion d'un verbe à un autre verbe, par la conjonction *à*: *Passer le temps à boire, à jouer, à rêver;*

La nuit *à* bien *dormir* et le jour *à* rien *faire*. (BOIL.).

Mais plus communément cet ensemble de deux actions est exprimé par *en* avec le participe; et c'est-là notre gérondif:

Te perdre *en* me *vengeant*, ce n'est pas me venger.
Il te peut, *en tombant*, écraser sous sa chute.
(CORNEILLE).

L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines;
L'autre broie *en riant* le vermillon des moines.
(BOILEAU).

Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche, et s'accroît *en marchant*.
(*Idem*).

Ainsi le gérondif réunit deux actions

simultanées, et dont l'une est le mode ou l'accident de l'autre. Au contraire, le participe exprime une action simple et détachée. L'un ne fait qu'une seule image, ou qu'un sens composé avec le verbe auquel il s'attache ; l'autre forme à lui seul une image distincte, souvent même un sens absolu. La différence en est marquée dans ces vers de Boileau :

Et l'assiette *volant*
S'en va frapper le mur, et revient *en roulant*.

Car *revient en roulant* n'est qu'une seule image, au lieu que *volant* en est une, *frapper le mur* en est une autre, et le tableau a trois momens.

Mais, sans compter ces délicatesses d'expression, combien de fois la particule *en*, placée avant le participe, ne lui ôteroit-elle pas son vrai sens; par exemple, dans ces vers de Racine :

Et ce vainqueur, *suivant* de près sa renommée,
Hier avec la nuit arriva dans l'armée.

Si vous ajoutez au participe la particule du gérondif, Achille sera arrivé *en suivant ;* au lieu qu'il a suivi, et qu'il est

arrivé; ce qui fait deux actions successives et distinctes l'une de l'autre. De même dans ces vers de Delille (*Poëme des Jardins*):

> Ces arbres dont l'orgueil s'élançoit dans la nue,
> Frappés dans leur racine, et *balançant* dans l'air
> Leurs superbes sommets ébranlés par le fer,
> Tombent, etc.

Mettez *en balançant*, vous direz une chose absurde, et vous détruirez, par le gérondif, cette belle succession d'images que présente le participe.

Celui-ci peut ne pas tenir au verbe qui le suit, et former un sens absolu; l'autre est inséparable du verbe auquel il s'incorpore. *L'orage* cessant, *on remit à la voile. César* régnant, *Caton ne pouvoit vivre.* Mais pour le gérondif, nulle division de sens. *L'orage* en cessant *nous rassura. Caton*, en apprenant *que César arrivoit, résolut de se donner la mort.*

Le participe, à l'égard du verbe, est indifféremment régissant ou régi. Le gérondif ne peut jamais être que régissant, à moins d'une licence, qui est une espèce de gallicisme.

Lorsque vous dites *l'ennemi s'avançant*, vous pouvez ajouter, *nous attaqua*, ou bien *nous l'attaquâmes*. Mais si vous dites *l'ennemi en s'avançant*, il faut ajouter, *nous attaqua*, ou *donna le signal*, ou tel autre verbe dont ce soit le nominatif. C'est si bien là l'invariable construction du gérondif, qu'en y manquant on fait un solécisme, autorisé, il est vrai, par l'exemple des meilleurs écrivains, et reçu comme gallicisme :

Mes soins en apparence *épargnant* ses douleurs,
De son fils *en mourant* lui cachèrent les pleurs.
(RACINE).

En mourant ne tient là ni au nominatif ni au régime direct du verbe. Selon la phrase, c'étoient les soins qui étoient mourans, et, selon le sens, c'étoit Claude.

J'ôte le superflu, dit l'autre ; *en l'abattant*,
Le reste profite d'autant. (LA FONT.).

Selon la phrase, c'est le reste qui profite en abattant ; selon le sens, c'est moi qui abats, et c'est le reste qui profite.

Rare et fameux esprit dont la fertile veine
Ignore *en écrivant* le travail et la peine. (BOIL.).

Selon la phrase, c'est la veine qui écrit et, selon le sens, c'est Molière.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur...
Si son astre *en naissant* ne l'a formé poëte. (BOIL.).

Est-ce de la naissance de l'astre qu'il s'agit? Non, c'est de celle du poëte. *Si son astre en naissant ne l'a formé* dit donc le contraire de la pensée.

Ces bords doucement contournés
Par le fleuve lui-même *en roulant* façonnés.
(DELILLE).

Sont-ce les bords qui roulent? Non; et cependant c'est-là ce qu'*en roulant* sembleroit dire.

Enfin, l'un de nos grammairiens les plus raffinés, Bouhours lui-même, a dit:

« *En faisant* des remarques sur la langue, il se présente quelques fois des mots à examiner ».

Voilà un gérondif sans antécédent, et suivi d'un impersonnel, gallicisme dont il n'y a point d'exemple avec le participe simple. C'en est assez, je crois, pour vous faire sentir combien l'un diffère de l'autre. Vous allez voir

qu'on n'a pas été mieux fondé à croire que le participe présent indéclinable étoit un supin.

Dans la langue latine, d'où cette idée est prise, les supins sont deux cas détachés d'un nom substantif de la quatrième déclinaison, lequel exprimoit l'action d'un verbe, comme nous l'exprimons souvent par l'infinitif, en disant, le *boire*, le *dormir*, le *parler;* à *parler*, à *dormir*, à *boire. Motus*, *luctus*, *gemitus*, *ambitus*, *visus*, et plus anciennement, *actus*, *dictus*, *factus.* Voilà les noms d'où étoient pris les deux supins: l'un en *um* pour servir de régime à un verbe de mouvement, *eo lusum;* l'autre en *u* pour donner à un adjectif une action à caractériser, dans des locutions assez rares, comme *horrendum dictu*, *mirabile visu*, *inventu difficile*, *optimum factu*, *conciliatu facile.*

Nec visu facilis, nec dictu affabilis ulli. (VIRGIL.);
Multa incidunt tristia, horrenda, dura toleratu.
(SÉNEC.).

Telle est, mes enfans, vous le savez,

la nature des supins dans les langues savantes. Qu'a de commun avec ces noms abstraits le participe de nos verbes ? Pour répondre au supin en *um*, nous avons pris l'infinitif simple, qui lui-même est un nom abstrait indéclinable, et nous avons traduit *eo lusum* par *je vais jouer.* Pour répondre au supin en *u*, nous nous servons du même infinitif, en y ajoutant la particule *à.* Ainsi, en traduisant *horrendum dictu, mirabile visu*, nous disons, *horrible à dire, admirable à voir.* Et cette façon de parler est d'un usage infiniment plus étendu dans notre langue, et plus fréquent que ne l'étoit le supin en *u* dans celle des Latins. Car nous disons à tout moment, *agréable à voir, bon à connoître, curieux à lire, intéressant à raconter.* Et dans les deux sens, *lent à construire*, en parlant d'un ouvrage ; *lent à le construire*, en parlant de l'ouvrier. *Facile à gouverner*, en parlant d'un peuple ; *habile à gouverner*, en parlant d'un homme d'Etat.

Ce sont-là nos supins ; et je ne puis

comprendre pourquoi l'on a donné ce nom à nos participes présens. Je conçois encore moins qu'on ait donné le nom de *gérondifs* à nos participes passés, lorsqu'ils seroient indéclinables, et qu'au lieu du verbe *être*, ils auroient pour auxiliaire le verbe *avoir*. Où est l'office du gérondif et son union avec le verbe, lorsqu'on dit : *les trompettes* ayant donné *le signal*, *nous marchâmes à l'ennemi!*

Participe actif.

Revenons à notre principe pour le participe présent, savoir, qu'il est indéclinable toutes les fois qu'en fonction de verbe il en a le régime ou les relations. *Une femme* aimant *ses devoirs*, *les eaux* jaillissant *du rocher*, *les éclairs* sillonnant *la nue*, *les arbres* étendant *leur ombre*. C'est ainsi que vous parlerez, n'en déplaise aux grammairiens.

Ils conviennent qu'au verbe actif le participe féminin est indéclinable; et, quoiqu'on dise une femme *aimante*, ils avouent qu'on ne peut dire une femme *aimante* ses devoirs. Mais ils veulent qu'au pluriel masculin le même participe se décline;

et ils en citent quelques exemples : Gens *pesans* l'air. Hommes *craignans* Dieu.

Quoi qu'il en soit de ces phrases faites, et dont le petit nombre seroit sans conséquence, c'est sur la généralité de l'usage que la règle doit s'établir. Or, dira-t-on les vents *soulevans* à grand bruit les flots, ou *chassans* au loin les nuages? Les grammairiens ont-ils jamais entendu le son de l'*s* avant la voyelle dans : *chassans au loin*, ou dans : *soulevans à grand bruit* (1) ?

Ils veulent que le participe des verbes neutres se décline non-seulement au pluriel masculin, mais au singulier et au plu-

---

(1) Je lis dans un assez bon écrivain : *De vieux hommes, de vieilles femmes* fondans *en larmes*, éclatans *en reproches*, implorans *justice*. (TOURREIL, *harangue d'Eschine*). Mais c'est à la suite de plusieurs participes passifs qui, étant au pluriel, ont fait donner à ceux-ci le même nombre.

riel féminin ; et je ne dois pas vous dissimuler qu'il y en a des exemples :

Et les petits en même temps,
Voletans, et se *culbutans*,
Délogèrent tous sans trompettes. (LA FONT.).

N'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux,
Que la veuve d'Hector *pleurante* à vos genoux.
(RACINE).

Pleurante après son char, vous voulez qu'on me voie.
(*Idem*).

Paroissez, montrez-vous, goûtez la douce joie
De voir vos compagnons *pleurans* à vos genoux.
(VOLTAIRE).

On dit aussi, *des mains* fumantes *de sang, des femmes* éblouissantes *de beauté, une jeunesse* brillante *de fraîcheur, d'enjouement*, etc.

Mais, dans tous ces exemples, le participe est absolu, et fait plutôt l'office d'adjectif que de verbe ; car on diroit de même, *plaintive* à vos genoux, *captive* après son char ; et tous ces mots indéfinis *de sang, de beauté, de fraîcheur, d'enjouement*, ne sont là que le nom de la manière, comme dans ce vers de Corneille :

Fier *de mes cheveux blancs* et fort *de ma foiblesse*.

Et dans ces vers du *Poëme des Jardins*, où Delille dit du cheval :

Soit que livrant aux vents ses longs crins vagabonds,
Superbe, l'œil en feu, les narines *fumantes*,
Beau d'orgueil et d'amour il vole à ses *amantes*.

Ce n'est donc qu'en sa qualité d'adjectif que le participe des verbes neutres se décline ; dès qu'il a le régime ou les rapports du verbe, il ne doit plus se décliner.

Vous direz bien, des feux *volans*, des étoiles *volantes ;* mais vous ne direz point, des traits *volans* du haut des murs, des flèches *volantes* de l'une à l'autre armée. Vous direz d'une femme, je l'ai trouvée *languissante*, *tremblante ;* mais vous ne direz point, je l'ai trouvée *jouante*, *sortante* de son lit, ou *rêvante*, ou *allante* et *venante* dans sa maison, ou *courante* dans ses jardins. Vous direz bien qu'elle est *riante ;* mais vous ne direz point qu'on la voit *riante* à tous propos. Vous direz des femmes *chantantes*, ou *dansantes ;* mais vous ne direz point

des femmes *chantantes* en chœur, des femmes *dansantes* en rond.

A la faveur de l'élision, *pleurante* à vos genoux, *pleurante* après son char, a pu se concilier l'oreille de Racine ; mais, s'il lui avoit fallu dire *pleurante* sur le tombeau d'Hector, je présume qu'il auroit dit *pleurant*, comme il a dit :

Et la Crète *fumant* du sang du Minotaure.

Quant au participe actif passé, s'il est indéclinable, je vous en ai dit la raison : c'est que, n'y ayant aucune identité du sujet avec l'attribut, il n'y a point de concordance. Dans *elle est aimée*, vous ai-je dit, *elle* et *aimée* ne sont qu'un ; et dans *elle a aimé*, *elle* et *aimé* sont deux. Cette différence du passif à l'actif est marquée par celle des auxiliaires *être* pour l'un, *avoir* pour l'autre.

Mais si le participe actif a un régime direct, avec lequel il s'identifie ; si, par exemple, on dit, *il a aimé la gloire ;* alors, me direz-vous, *aimé* et *gloire* ne sont qu'un, car c'est *la gloire* qu'il a

aimée : le participe et son régime devroient donc s'accorder. Oui, cela devroit être ; et cela est toutes les fois que le régime du participe le précède. Mais, quand le participe précède son régime, il est indéclinable : ainsi l'usage l'a voulu. Nous examinerons bientôt s'il a eu raison de le vouloir. Achevons de déterminer le rapport des auxiliaires avec les participes.

Le participe passif, *aimé*, *connu*, *promis*, *conduit*, etc., est inséparable de l'auxiliaire *être*. Le participe actif passé, quoique le même, à la lettre, que le participe passif, ne reçoit que l'auxiliaire *avoir*. C'est entre l'un et l'autre une différence essentielle.

L'usage a fait, pour les auxiliaires, quelque distinction entre les verbes neutres, mais il n'en a pas fait assez.

Verbes neutres.

Ou le verbe qu'on appelle *neutre* exprime une situation inactive, comme, *veiller*, *dormir*, *reposer*, *exister* ; alors, trop analogue au verbe *être* pour se conjuguer avec lui sans une espèce de pléo-

nasme, il a pris, comme lui, l'auxiliaire *avoir : Elle a veillé. Ils ont dormi. Nous avons reposé. Le monde a existé.*

Ou il exprime une action dont l'objet est sous-entendu, comme *lire*, *boire*, *chanter ;* ou seulement une existence active, comme *vivre*, *germer*, *fleurir*, *mûrir*, etc. ; alors il prend encore l'auxiliaire *avoir*, à l'exemple du verbe actif : *Il a vécu. Ils ont fleuri. Nous avons lu. Elle a chanté.*

Ou il exprime quelque accident, quelque impression passivement reçue, quelque situation ressemblante à un état passif ; et c'est ici que l'usage n'a pas été bien raisonnable dans l'attribution des deux auxiliaires. En effet, pourquoi dire, *il est allé*, *il est venu*, lorsqu'on dit, *il a couru*, *il a volé ?* L'un est-il plus passif, ou moins actif que l'autre ?

Un grand nombre de verbes neutres reçoivent les deux auxiliaires, mais non pas indistinctement. Par exemple, lorsque *passer*, *monter*, *descendre* sont, dans les vues de l'esprit, relatifs à quelque ob-

jet déterminé, quoique sous-entendu, on dit, *il a passé*, *il a monté*, *il a descendu;* comme si l'on disoit, *il a passé le village*, *il a monté*, *descendu la montagne.* Au lieu que, si l'on ne pense qu'à la situation actuelle de celui qui vient d'agir, et à l'effet de son action, l'on dit, *il est passé*, *il est monté*, *il est descendu.* C'est dans ce sens passif que Corneille a dit :

Et, *monté* sur le faîte, il aspire à descendre.

Et Racine :

Ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps *défiguré.*

Si *grandir*, *embellir*, *rajeunir*, *vieillir* sont pris dans le sens d'une action progressive, ils veulent l'auxiliaire *avoir : Il a grandi. Elle a fort embelli. Il semble avoir rajeuni. Il a vieilli.* Mais, si on y attache l'idée d'un état actuel et passif, il demande l'auxiliaire *être : Vous êtes bien grandi! Comme elle est embellie! On diroit qu'il est rajeuni. Je sens que je suis bien vieilli.* On dit de même : *Elle a changé*, *elle est changée. Elle*

a disparu, elle est disparue. Dans ces deux mêmes acceptions, on dit: *C'est par leur imprudence qu'ils ont péri.* Et l'on dit: *Ils sont péris dans un naufrage. Il doit être péri dans les flots* (FÉNÉLON).

On dit d'un arbre, *il est tombé;* mais du tonnerre, on dira mieux, je crois, *il a tombé.* A plus forte raison dirois-je d'un escadron: *Il a tombé sur l'ennemi, et l'ennemi est tombé sous ses coups.* Soit dit sans offenser l'usage.

Verbe réfléchi

Le verbe *réfléchi* est celui dont le *sujet* exerce son action sur lui-même, et qui a pour régime le pronom personnel de son nominatif: *Je m'afflige. Tu te consoles. Narcisse se mire dans l'eau. Il s'aime uniquement.*

C'est tantôt en régime simple, tantôt en régime indirect que le pronom est gouverné. Mais, dans l'un et dans l'autre cas, l'usage a voulu que le verbe réfléchi eût pour auxiliaire le verbe *être*, au lieu du verbe *avoir* qu'il auroit comme verbe actif: *Il s'est flatté;* il *a* flatté *soi. Ils se sont rendus;* ils *ont* rendu *eux-mêmes.*

Et pour le régime indirect. *Il s'est permis ;* il *a* permis *à lui-même. Elle s'est fait un devoir ;* elle *a* fait un devoir *à soi.*

Mais en donnant le verbe *être* pour auxiliaire au verbe réfléchi, soit qu'il eût le pronom pour régime direct ou pour régime oblique, l'usage n'a pas laissé d'y mettre cette différence, qu'avec le pronom régi directement, le participe se déclineroit, et qu'avec le pronom régi indirectement, le participe seroit indéclinable; et la raison en est la même que pour le verbe actif avec l'auxiliaire *avoir.* Car, si le participe régit directement le pronom, ils sont identiques; et ils ne le sont pas, s'il le régit indirectement. *Il s'est accusé, il* et *accusé* ne sont qu'un. Mais dans *il s'est permis, il* et *permis* sont deux; il ne s'est pas *permis lui-même.* Cependant on dit *se* dans l'un comme dans l'autre cas; et cette ressemblance de régime a fait donner le même auxiliaire à tous les deux. Vraisemblablement aussi y a-t-il eu de la complaisance pour l'oreille; car, dans la règle, il auroit fallu

dire, il s'*a* permis, ils s'*ont* permis, ils s'*ont* donné la licence. L'oreille ne l'a pas souffert; et l'oreille est souvent l'arbitre de l'usage.

Lorsque le verbe réfléchi a pour régime simple et direct le prénom personnel, il ne peut plus rien gouverner qu'indirectement; et si l'on dit, *ne vous flattez pas qu'il revienne*, c'est par *ellipse*; ne vous flattez pas de *l'espérance* (ou en espérant) qu'il revienne.

Il faut vous dire en passant que l'*ellipse* est une abréviation de phrase, par le retranchement de quelques mots sous-entendus. Ellipse.

Racine en a fait une, lorsqu'il a dit:

Ne vous informez pas *ce que* je deviendrai.

Encore une, en disant:

Ne vous souvient-il plus, seigneur, *quel* fut Hector?

Et une encore, lorsqu'il a dit:

Je puis l'instruire au moins, *combien* sa confidence
Entre un sujet et lui doit laisser de distance.

Il n'en est pas moins vrai qu'en prose,

il faut dire, ne vous informez pas *de ce que*, et non *ce que* je deviendrai.

Dans Corneille, *il est tard de vouloir m'en dédire*, est une ellipse encore plus hardie, et trop hardie pour faire exemple.

Verbe réciproque.

Le verbe *réciproque* est celui qui exprime la réciprocité de la même action entre deux ou plusieurs sujets, l'exerçant l'un sur l'autre, ou les uns sur les autres. Le pronom personnel en est aussi tantôt le régime direct, tantôt le régime indirect, mais non pas dans le même sens que pour le verbe réfléchi. Lorsqu'on dit que deux hommes *se sont battus*, ou d'un homme qu'*il s'est battu*, on n'entend pas que chacun d'eux individuellement *se soit battu* lui-même. Au reste cette phrase, *il s'est battu*, dans le sens *réciproque*, est la seule de son espèce. Car l'action du verbe réciproque étant au moins double, elle exige un pluriel pour nominatif: *Ils se sont rencontrés. Nous nous sommes cherchés.* Et il est incroyable que Racine ait pu dire des frères ennemis :

L'un ni l'autre ne veut *s'embrasser* le premier.

La différence des deux régimes du verbe réciproque, comme du verbe réfléchi, se fait sentir par l'analise : *Ils se sont abordés ;* l'un *a* abordé l'autre, et réciproquement. *Ils se sont donné leur parole;* ils *ont* donné, l'un à l'autre, mutuellement, leur parole. Et vous voyez encore ici l'auxiliaire *avoir* reprendre, dans la phrase analitique, la place que l'auxiliaire *être* a usurpée dans la phrase usuelle; preuve qu'il y est déplacé.

Quant aux verbes qui, sans avoir le sens du verbe réfléchi, en ont la forme et le régime, comme *se repentir, se taire, s'ennuyer, se douter, s'en aller, se passer, s'appercevoir, se moquer, se rire, se louer, s'imaginer, se souvenir, s'attendre, se pâmer, se mourir,* je n'y connois pour règle que l'usage et l'analogie. Nous aurons lieu d'en parler dans la suite. Reposons-nous ici, car, en vous instruisant, je ne veux ni vous ennuyer, ni lasser votre attention.

LEÇON DEUXIÈME.

JE ne vous ai montré jusqu'ici, mes enfans, dans l'expression de la pensée, que ce qu'il y a de plus simple, un seul *sujet*, un seul *attribut*, un seul *verbe* avec ses régimes. Maintenant il s'agit de voir l'enchaînement, l'enlacement des parties dont la pensée et l'expression se composent, et les articulations, les liens, les petits ressorts qui font du discours un ensemble, et comme un corps organisé.

Je vais imiter l'horloger, qui, pour instruire son élève, démonte à ses yeux une montre, en lui faisant voir, pièce à pièce, la forme, la place et l'emploi de chacune de ses parties.

Vous connoissez déjà les pièces principales de la mécanique des langues, le nom substantif, l'adjectif, le verbe simple, le verbe

verbe composé, le participe ou l'adjectif *verbal*. Passons à l'examen des pièces secondaires; et, à commencer par *l'article*, tâchons d'en éclaircir et d'en raisonner la syntaxe.

De l'article.

Vous savez que, dans notre langue, les noms ne se déclinent point. Il a donc fallu suppléer à la diversité des désinences qui distinguent les *cas* dans les langues savantes, en nous donnant des signes, pour marquer dans la nôtre la diversité des régimes. Ces signes, qu'on a mis devant les noms, me semblent un petit chef-d'œuvre d'industrie, par leur délicatesse et leur simplicité. Ce sont, je vous l'ai dit, les particules *à* et *de*, au moyen desquelles notre langue répond aux cas obliques des Latins.

Mais ces particules déclinatives ne sont point *l'article*, et n'en tiennent pas lieu, quoiqu'elles s'incorporent fréquemment avec lui.

Le, *la*, *les*, notre seul article, a, dans la langue, un caractère qui lui est propre. en s'attachant au nom appellatif, soit

du genre, soit de l'espèce, il le rend comme individuel et lui donne un sens *défini*. Mais qu'est-ce qu'un sens *défini?* c'est ce que les grammairiens auroient dû expliquer. Ils s'en sont épargné la peine.

Définir un objet, c'est dire en-quoi, dans son espèce, il diffère du genre auquel il appartient. *Définir* le froment, c'est dire en quoi il diffère des autres blés. *Définir* le blé, c'est dire en quoi il diffère des autres plantes. *Définir* la plante, c'est dire en quoi elle diffère de l'arbuste et de l'arbre, qui, comme elle, appartiennent au genre végétal. Vous verrez en logique cette règle établie, que la définition doit convenir au *défini* dans toute son étendue, et ne doit convenir qu'à lui. *Omni, et soli.*

Qu'est-ce donc qu'un mot pris dans un sens *défini?* C'est un mot qui attache l'idée de cette différence spécifique à l'objet qu'il exprime, en la supposant reconnue entre celui qui parle et celui qui l'écoute. Or, dans notre langue, le signe

de cette convention tacite, c'est *l'article*. Quand je dis *la plante*, je veux vous faire entendre, et vous entendez en effet, cette espèce de végétal que nous appelons *plante*. *Le blé*, la plante que nous appelons *blé*. *Le froment*, le blé que nous appelons *froment*, et dont la différence spécifique est reconnue de vous à moi.

Mais sans l'article, ne pourroit-on pas s'entendre sur le sens *défini* des mots? Oui, par la force de la pensée. Les Latins n'avoient point l'article, et ils s'en passoient. Nous l'avons pris des Grecs, et nous avons bien fait; car, en même temps qu'il donne à l'expression plus de clarté, il y occupe si peu de place, et il est si coulant et si doux à l'oreille, qu'il est peut-être ce qui contribue le plus à rendre notre langue souple et liante, et à faciliter le jeu de ses ressorts, soit dans la prose soit dans les vers.

Notez que l'article donne toujours à son objet le caractère de substance, c'est-à-dire, d'un être existant en lui-même, et que par conséquent les mots qui reçoivent

l'article sont tous pris substantivement.

Distinguons à présent les cas où le nom demande l'article, et ceux où il ne le veut pas.

Un être, désigné par le nom qui lui est propre, s'annonce comme *défini*. L'article y seroit superflu : *Rome, César, Homère*. De même un nom qui porte quelque signe individuel n'a plus besoin que l'article le spécifie. L'idée en est par elle-même circonscrite et déterminée : *Ce* fleuve, *mon* père, *un* enfant.

Un nom générique ou spécifique, lorsqu'il n'est précédé ou suivi d'aucun signe définitif, ne présente à l'esprit qu'une idée vague et confuse, sans intention d'en marquer les limites ni les rapports : *Age d'homme. Figure d'homme. Mémoire d'homme. Main d'homme.* Ces mots n'ont aucune précision qui fixe les vues de l'esprit.

Mais l'intention de celui qui parle peut être de laisser à l'idée ce vague illimité qui souvent la caractérise ; et alors elle ne demande aucun signe définitif.

L'article y seroit déplacé. « Il y a *espace*, *temps*, *mouvement*, *nombre*, *matière*, » a dit Pascal. Il ne falloit là rien de borné.

Le philosophe qui, en abordant sur une plage déserte, y apperçut des figures de géométrie tracées sur le sable, et qui s'écria : *Voici des pas d'homme*, auroit moins bien parlé, s'il eut dit : *Voici les pas d'un homme ;* encore moins auroit-il pu dire: *Voici les pas de l'homme.*

Et, lorsque la Fontaine a dit de M^me^. de la Sablière :

> Car cet esprit qui, né du firmament,
> A *beauté d'homme*, avec *grâce de femme*.

il s'est bien gardé d'ôter à l'idée son étendue indéfinie. Vous sentez que l'article auroit gâté ce vers charmant.

Mais plus souvent il faut à la pensée un sens précis et limité. Si, par exemple, en parlant des devoirs de l'homme, je veux en déterminer l'étendue à l'égard de l'espèce humaine, je ne dirai point, les devoirs *d'homme à homme*, idée vague, et qui confusément ne met en rela-

tion que deux individus. Je dirai les devoirs de *l'homme envers l'homme*, et l'article, non-seulement désignera l'espèce entière, mais il indiquera d'autres devoirs que l'idée n'embrasse point; comme les devoirs *de l'homme envers Dieu, envers la patrie*, etc.

C'est ainsi que l'article circonscrit et limite l'idée de l'espèce, et la réduit à l'unité d'un objet individuel.

La Fontaine offre mille exemples de cette unité idéale où l'article réduit l'espèce, et il en profite, comme tous les poëtes, pour personnifier ces individus spécifiques : *Le lion* tint conseil, *l'âne* vint à son tour. *Le chêne* un jour dit au *roseau.*

Quand l'enfer eut produit *la goutte* et *l'araignée.*

De cette théorie de l'article il résulte:

1°. Qu'il n'y a que les noms génériques ou spécifiques qui le reçoivent; et que les noms individuels, les noms propres étant définis par eux-mêmes, ne l'admettent qu'autant qu'ils sont pris

génériquement et comme noms appellatifs : *Les Platons, les Virgiles; la Rome* du temps *des Curius* et *des Fabrices* n'étoit pas *la Rome* du temps *des Lucullus* et *des Crassus.*

L'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats. (LA FONT.)

De même, lorsque le nom appellatif est sous-entendu devant le nom propre, comme devant les noms de pays, de mers, de montagnes, de fleuves, d'îles, etc.: *L'Italie, l'Adriatique, les Alpes, le Tibre, la Sicile*, c'est-à-dire, le pays appelé *Italie*, etc.

De même, lorsqu'un adjectif, joint à un nom propre, en fait comme un nom spécifique; encore, alors est-ce avant l'adjectif que l'article doit se placer: *Le sublime Bossuet, le touchant Massillon.*

A ce propos, d'Olivet observe qu'en disant *le riche Lucullus*, on ne fait que le qualifier; au lieu qu'en disant *Lucullus le riche*, on fait entendre qu'il y a d'au-

tres Lucullus, mais qu'il est le seul de ce nom qui soit riche, ce qui n'est pas généralement vrai; car on dit dans le même sens: *Le sage Socrate*, et *Socrate le sage; le juste Aristide*, et *Aristide le juste; nécessité l'ingénieuse*, et *l'ingénieuse nécessité.*

2°. Que l'adjectif reçoit l'article lorsqu'il est pris substantivement: *L'honnête* est inséparable *du juste; le juste* est préférable *à l'utile.*

Que *le bon* soit toujours camarade *du beau*;
Dès demain je chercherai femme. (LA FONT.).
Rien n'est beau que *le vrai. Le vrai* seul est aimable.
(BOILEAU).

Le même nom, dans une même phrase, peut être pris comme adjectif et comme substantif.

Un *sot* savant est *sot* plus qu'un *sot* ignorant.
(MOLIERE).

Les vieux *foux* sont plus *foux* que les jeunes. (LA ROCHEFOUCAULT).

3°. Que, lorsque l'adjectif et le substantif forment ensemble une idée com-

mune et spécifique, l'un des deux, mais un seul, et l'un ou l'autre, au gré de l'usage ou de l'oreille, reçoit l'article: *Les verds gazons, les gazons verds. Les bois sombres, les sombres bois.*

Le même nom qui, dans la phrase négative seroit pris indéfiniment et sans article, s'il étoit seul, *je ne vous fais point de reproches*, reçoit l'article, lorsqu'après lui vient un adjectif, ou quelque autre incident qui le qualifie.

Je ne vous ferai point *des* reproches *frivoles* (RACINE).

Ne donnez jamais *des* conseils *qu'il soit dangereux de suivre.*

Mais, si l'adjectif précède le substantif, *de* se met sans article.

Je ne vous ferai point *d'inutiles* reproches.

Ne donnez jamais *d'imprudens* conseils.

Notez que, si l'adjectif est un *participe*, il ne se met jamais avant le substantif. Voilà pourquoi l'on ne dit point, *les fleuris prés*, mais *les prés fleuris.*

Notez encore que, si, le nom et l'adjectif sont deux monosyllabes, l'adjectif

se met le dernier: *Les bois verds*, non pas, *les verds bois*. Il y a quelques exceptions à cet usage, comme *les vieux temps*, *les hauts lieux*, *les bons vins*, *le bon air*, *les bons mots*. Sur cela, consultez l'usage.

4°. Que, lorsque le nom spécifique est pris comme nom propre, il peut se passer de l'article, au moins dans le style naïf:

Imprudence, babil, et sotte vanité,
Et vaine curiosité,
Ont ensemble étroit parentage. (LA FONT).

5°. Que le substantif perd l'article, dès qu'il est pris adjectivement:

Le sage est *homme*. Le mensonge est *bassesse*.

La sévérité dans les lois est *humanité* pour le peuple. (VAUVE.).

C'est la raison pour laquelle on dit: *Je suis homme qui connois mon monde*; au lieu qu'on diroit: *Je suis un homme qui connoît son monde*. Dans le premier cas, *homme* n'est qu'une qualité du sujet;

dans le second, il est sujet lui-même : Je suis *l'homme* qui vous répond.

6°. Que, lorsque l'un des équivalens de l'article, placé avant le nom, le rend individuel, comme lorsqu'on dit, *ce* temps, *un* temps, *quelque* temps; et de même, lorsqu'un adverbe de quantité précède le nom, l'article n'a plus lieu ; *tout* et *nul* l'écartent de même : Car l'universalité n'admet point de signe de restriction : *Tout homme* est misérable lorsqu'il est délaissé. *Aucun*, *nul homme* n'est infaillible. Mais, comme *tous*, au pluriel, n'exprime qu'une totalité morale, susceptible de restriction, il demande l'article : *Tous* les hommes sont dominés par quelque passion qui décide leur caractère. Cette différence se fait sentir, en ce que l'on peut dire, *les hommes sont tous*, comme on dit, *tous les hommes sont;* au lieu que *tout homme est*, ne peut pas se renverser de même. *L'homme est tout* diroit autre chose.

On dit, *tout l'homme*, pour dire,

tout dans l'homme ; totalité individuelle, quoique sous le nom de l'espèce. *Tout l'homme n'est pas matière, tout l'homme ne meurt pas*, pour dire, *tout dans l'homme n'est pas matière, tout ne meurt pas dans l'homme, tout dans l'homme n'est pas mortel.*

7°. Qu'au vocatif, en apostrophe, les noms appellatifs et les noms spécifiques, étant pris comme personnels, ils ne reçoivent point l'article : Adieu, *prairies, arbres, fontaines.*

Fleurs charmantes, par vous la nature est plus belle. (DELILLE).

Vertu digne de Rome, et *sang* digne d'Horace ! (CORNEILLE).

Plaisante justice, qu'une rivière ou qu'une montagne borne !

Vérité au deçà des Pyrénées, *erreur* au delà ! (PASCAL).

Cieux, écoutez ma voix ; *terre*, prête l'oreille. (RAC.).

Homme, qui que tu sois, si l'orgueil te tente, souviens-toi que ton existence a été un jeu de la nature, que ta vie est un jeu de la fortune, et que tu vas bientôt être le jouet de la mort.

8°. Qu'en qualité de nom, et toutes les fois qu'il en fait l'office, l'infinitif du verbe est susceptible de l'article: *Le* lever, *le* coucher du soleil, des étoiles.

Le financier de la Fontaine se plaignoit qu'au marché l'on ne vendît pas *le* dormir, comme *le* manger et *le* boire.

Malherbe avoit dit *le* flatter.

Les Italiens ont fait plus d'usage que nous du mode indéfini. Je ne sais pas pourquoi. Il est pour nous, comme pour eux, un nom abstrait, régissant et régi. Régissant dans ces phrases: *Haïr est un tourment. Aimer est un besoin de l'âme. Flatter son ami, c'est le trahir.*

Aller fatigue un peu, mais *revenir* délasse.

Régi, lorsque vous dites: *Je sais obéir. Je veux lire. Je crois rêver.*

En même temps régissant et régi: *J'ose espérer cette faveur. Il prétend savoir ma pensée.*

Régime encore d'une préposition, après un adjectif: *Sûr de plaire. Content de*

vivre. Habile à feindre. Après un adverbe: *Près d'obtenir. Loin de prétendre.* Après un nom : *Facilité d'apprendre. Inclination à nuire. Liberté de penser. Impatience de jouir.*

Pourquoi donc, lorsqu'il ne s'agit que d'y attacher l'article, ou quelque mot définitif, nous interdire la liberté que les Italiens se donnent en disant, *un beau penser, un doux parler, un douloureux et long mourir?*

Ainsi se sont formés nos noms de *souvenir*, de *repentir*, de *rire*, de *sourire*, de *pouvoir*, de *savoir* et de *penser*, que les poëtes ont gardé pour le synonyme de *pensée.*

Si donc, à la faveur de l'analogie, cet usage eût osé s'étendre, la langue en eût été plus riche. On eût dit d'une femme: elle a *le vouloir* absolu, mais *le résister* foible, et le *céder* facile. On auroit dit d'un général d'armée : il avoit *le penser* profond, *le préméditer* lent, *le résoudre*

hardi, et l'*agir* intrépide. Amiot en traduisant Plutarque a dit :

On demandoit à Agésilas pourquoi les gens de bien préféroient une mort honorable à une vie honteuse. Parce, dit-il que *le mourir* est commun à la nature, mais que *le bien mourir* est propre aux gens de bien.

9°. Que, lorsqu'un substantif est sous-entendu par ellipse, l'adjectif qui le représente, reçoit pour lui l'article :

Les beaux vers me ravissent; *les mauvais* me rebutent. Quelquefois *l'un* se brise où *l'autre* s'est sauvé.
(CORNEILLE).

10°. Que *plus*, comparatif, exprimant un rapport individuel, indiqué par *que* (plus savant *que*) ne reçoit point l'article; mais que *le plus*, superlatif, le demande, parce qu'il exprime un rapport générique ou spécifique : *Les plus grands* hommes. *La plus belle* des fleurs.

Notez que *plus*, comparatif, se joint à un adjectif simple, lequel ne veut jamais d'article, vu que de sa nature il est indéfini, *plus beau*, *plus jeune*, au lieu que *plus*, superlatif, se rapporte à un nom

spécifique, exprimé ou sous-entendu: *la plus belle des fleurs;* la plus belle *fleur* des fleurs. *Le plus sage des hommes;* le plus sage *homme* des hommes. C'est ce que dénote l'article.

Dans notre langue, le caractère du comparatif est *que;* et le caractère du superlatif est *de*, exprimé ou sous-entendu, quelque soit le nombre des objets comparés: *Le plus savant* de *tous; le plus savant* des *deux.* Vous l'entendrez mieux dans la suite.

De bons écrivains ont quelquefois supprimé l'article au superlatif, devant *plus:*

Ce qui est *plus* digne (pour le *plus* digne) de louange. (LA BRUYERE).

Que le parti *plus* foible obéisse au plus fort. (CORN.).

Chargeant de nos débris les reliques *plus* chères.
(RACINE).

Celui dont la valeur inspira *plus* d'effroi,
Dont le cœur fut *plus* fier, et la main *plus* fatale.
(VOLTAIRE).

« Si ces libertés, a dit Voltaire, ne sont » pas permises aux poëtes, et surtout

» aux poëtes de génie, il ne faut pas faire » des vers ».

Cependant les exemples en sont rares parmi les bons poëtes. Boileau a dit :

Ce qu'ont d'esprits *plus fins* et la ville et la cour.

mais comment eût-il pu mieux dire?

La Bruyère semble avoir pris exemple de Boileau, en disant :

Une belle femme qui a les qualités d'un homme, est ce qu'il y a au monde d'un commerce *plus* délicieux.

Ne blâmons pas, mais n'imitons pas ces licences.

11°. Que, lorsqu'un pronom, une particule, un adverbe, sont pris comme noms substantifs spécifiques, cette acception doit être marquée par l'article : *le mien, le tien, le quel? Le moi, les si, les mais, le plus, le moins, le comment, les pourquoi.*

Sur le *que si, que non*, tous deux étant ainsi.
(LA FONTAINE).

Le mien, le tien, seront toujours des sujets de discorde.

Le moi a deux qualités : il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre de tout; il est incommode aux autres, en ce qu'il veut les asservir. Car chaque *moi* est l'ennemi et voudroit être le tyran de tous les autres. (PASCAL).

12°. Que lorsqu'il y a plusieurs noms régissans ou regis ensemble, chacun devant être spécifié, chacun doit porter son article.

On a prétendu que, si les noms étoient presque synonymes, on pouvoit ne pas répéter l'article, comme dans cet exemple : *Il a dû son salut* à la clémence et magnanimité *du vainqueur*. Mais il vaut toujours mieux que l'article soit répété.

De même avec deux adjectifs, à peu près synonymes, quoiqu'on puisse dire : *Le vaste et profond* savoir qu'il possède; *les belles et bonnes* qualités dont il est doué; rarement doit-on se dispenser de répéter l'article, à moins que les deux mots ne soient, pour ainsi dire, habitués à être unis ensemble : *La belle et jeune* Eglé; l'*humble et timide* innocence. Nous re-

viendrons sur cette remarque en parlant des prépositions.

13°. Enfin, que le nom substantif, pris dans un sens défini, soit générique, soit spécifique, reçoit l'article; et que, pris dans un sens vague et indéfini, il ne le reçoit point.

Ici la difficulté consiste à savoir, quand le sens est défini ou indéfini, et cette distinction est de conséquence; car c'est là-dessus qu'est fondée la fameuse règle de Vaugelas, que *tout nom qui n'a point l'article, ne peut avoir après soi un pronom qui se rapporte à ce nom-là.*

L'auteur de la Grammaire générale a remarqué que cette règle est susceptible de restrictions, et il en a indiqué quelques-unes. D'Olivet les a réduites à une seule; et à ces mots, *qui n'a point l'article*, il veut que l'on ajoute, *ou quelque équivalent de l'article.* Il devoit dire, *ou quelque équivalent exprimé ou sous-entendu.* Car bien souvent le sens l'exige, quoique l'usage l'ait supprimé, et alors le mot sans article ne laisse pas d'être défini,

et susceptible de relation. Par exemple, lorsque vous dites : *Si je trouvois occasion de vous servir*, il est évident que c'est l'*occasion*, *une occasion*, *quelque occasion*, que vous voulez dire. *J'attendois réponse. Je l'ai reçue. Elle m'a rassuré ;* c'est *une réponse* que j'attendois. *Nous perdions espérance;* c'est dire, l'*espérance ;* je puis donc ajouter, *elle nous est rendue.*

D'Olivet, en citant les exemples choisis par l'auteur de la Grammaire générale, y reconnoît l'ellipse, et c'est par là qu'il les excepte de la règle de Vaugelas : *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette ;* il n'y a pas *une injustice. Il n'y a point d'homme qui ne sache;* il n'y a pas *un homme*, etc. *Je suis homme qui parle franchement ;* je suis *un homme qui. Il parle en homme* qui ; il parle *comme un homme* qui, etc.

Je rétablis de même le mot sous-entendu. Mais j'étends beaucoup plus loin que l'Ancelot et que d'Olivet l'exception en faveur de l'ellipse.

Dans le langage familier, la volubilité, la négligence qui lui est naturelle, a fait souvent omettre l'article, ou son équivalent: *Donnez-moi parole*, pour, donnez-moi *votre parole*. *Avez-vous raison de?* pour, avez-vous *quelque raison de*. Aussi, lorsque le sens est défini par lui-même, comme dans ces exemples, quoique le nom soit sans article, il ne laisse pas de recevoir un adjectif: *Justice complète, grâce entière, pleine paix, fidèle compagnie, ample matière*, etc; je puis donc dire: *j'avois hier pleine raison, et je l'ai encore aujourd'hui. J'ai fait compagnie au malade, et je la lui ai faite assidue. Je lui ai rendu justice complète*, ou, *je lui ai fait grâce entière, et telle qu'il pouvoit l'attendre. Nous sommes en pleine paix, il s'agit de la conserver. Vous aviez ample matière, et vous l'avez bien mise en œuvre.*

Il n'en est pas de même lorsqu'on dit: *tenir tête, faire face, faire silence, faire place, faire raison, faire grâce*

(dans le sens d'*épargner*), *prendre feu*, *prendre place*, *prendre haleine*, *prendre garde*; *perdre haleine*, *perdre terre*, *perdre pied*; *faire voile*; *avoir peine*, etc.; car ici les mots ne sont pas dans leur acception naturelle, et l'article exprimé ou sous-entendu feroit un sens faux: *Tenir tête* ne veut pas dire *tenir la tête*; ni *faire face*, *faire la face*; ni *faire voile*, *faire la voile*; ni *prendre garde*, *prendre la garde*, etc. C'est-là que le sens du nom est véritablement indéfini.

Je ne dirois donc pas: *Dès qu'on eut fait voile vers l'Orient, nous la vîmes* enflée *par un vent favorable.* Mais je dirois, *tandis que nous voguions à pleines voiles, à voiles déployées, tout à coup le vent tombe, et nous les voyons s'affaisser.*

Observez cependant que tel nom sans article reçoit un adjectif, ou se construit avec le pronom *le*, *la*, *les*, qui ne se construit pas de même avec *qui* ou *que*

relatif, et, à l'égard de celui-ci, la règle de Vaugelas s'observe avec plus de rigueur.

Nous disons, *être en pleine paix*, *en bon air*, *en bonne santé en parfaite sécurité;* et, comme tous ces noms ont un sens déterminé par *une* ou *un* sous-entendu, nous pouvons dire : En pleine paix; *elle sera durable.* En bon air; *il m'est salutaire.* En bonne santé; *je la dois à l'exercice et à la tempérance.* En parfaite sécurité; *la loi m'en fait jouir.* Mais nous ne dirons point : En pleine paix, *qui promet d'être durable.* En bon air, *que je respire.* En bonne santé, *que je ménage*, etc.

Le qui relatif tient à son antécédent; il y est comme suspendu; et, dans cette liaison étroite, l'esprit n'a pas le temps de suppléer l'article; il veut qu'il y soit énoncé. Car il faut bien que vous sachiez que l'article n'est autre chose qu'une facilité que l'on donne à l'esprit de saisir vite, et, comme d'un coup d'œil, l'acception précise des mots.

L'article, ou l'un des équivalens de l'article, est nécessairement attaché au nominatif du verbe, à moins que ce ne soit un nom propre; car le nom régissant doit être défini. Si l'acception en étoit vague, incertaine et confuse, la phrase n'auroit elle-même aucune précision de rapport ni de sens. Ainsi, lorsqu'on dit familièrement, *pauvreté* n'est pas vice, *comparaison* n'est pas raison; ou lorsqu'on dit, *repos*, *sûreté*, *liberté*, honnête *médiocrité*, *santé* du corps et de l'esprit, sont les plus grands biens de la vie; l'article, ou quelque suppléant de l'article, est sous-entendu: La *pauvreté* n'est pas un vice. *Une comparaison* n'est pas une raison. *Le repos*, *la sûreté*, *la liberté*, etc.

Au régime des verbes, le nom reçoit l'article ou ne le reçoit point, selon qu'il est pris dans un sens défini ou indéfini. *Défini*, comme lorsqu'on dit, au régime direct, *aimer la gloire*, *dire la vérité*, *passer les mers*, et au régime indirect, *se livrer à l'étude*, *se préserver du vice.*

vice. Indéfini, comme lorsqu'on dit au régime simple : *avoir peur*, *faire peur*, *avoir soin*, *prendre soin*, *faire pitié*, *prendre pitié ;* et au régime composé : *imputer à crime, prendre à partie ; tenir à honneur*, *à mépris*, *à injure ; agir de force*, *user d'adresse*, *payer de maintien*, *d'assurance.*

Le régime des prépositions reçoit aussi l'article, ou ne le reçoit pas, selon qu'il est pris dans un sens défini ou indéfini. Défini : *par la force*, *sans la force*, *contre la force.* Indéfini : *à force*, *de force*, *par force*, *avec force*, *sans force.* Défini : *dans l'abondance.* Indéfini : *en abondance*, *d'abondance*, *avec abondance. En pitié*, *par pitié.*

Lorsqu'une énumération est précédée ou terminée par un mot qui réunit, comme en un seul, tous ceux qui la composent, il leur tient lieu d'article:

Je confesserai *tout*, exils, assassinats,
Poison même. (RACINE).

Moines, femmes, vieillards, *tout* étoit descendu. (LA F.)

Prières, menaces, promesses, *rien* n'a pu l'émouvoir.

Vous sentez qu'à chacun de ces mots, son article est sous-entendu.

Lorsque le substantif est un pluriel, si son article n'est pas exprimé, il est sous-entendu de même.

Si je dis d'un homme, qu'il est *plein de vertu*, qu'il est *consumé de travail; travail* et *vertu* sont indéfinis. Mais si je dis, *plein de vertus*, *consumé de travaux*, le nombre définit comme feroit l'article; et je puis ajouter, *de vertus qui lui ont été transmises*, *de travaux qui ont honoré sa vie.*

Je verrai le témoin de ma flamme adultère
Observer de quel front j'ose aborder son père,
Le cœur gros *de soupirs qu'*il n'a point écoutés,
L'œil humide *de pleurs* par l'ingrat *rebutés*. (RAC.).

Le nom vraiment indéfini, je le répète, est celui dont l'objet ne présente rien de terminé dans son idée: Homme *à système*, terre *à blé*, moulin *à vent*, verre *à liqueur*. Et, après un verbe: monter *à cheval*, poser *à terre*, arriver *à bord*. De même après la particule *de*: Vivre *de pain*, sécher *d'ennui*, s'enfler *d'or-*

gueil, s'enivrer *d'espérance ;* un jour *d'été*, un service *d'ami*, l'âge *d'or*, l'âge *de raison*, homme *de travail*, homme *d'art*, temps *de calamité*, jour *de fête*, coup *de main*, clin *d'œil*, trait *de plume*. Voilà les noms réellement soumis à la règle de Vaugelas.

Il ne nous reste plus qu'à voir se dénouer comme d'elles-mêmes les difficultés proposées au sujet de l'article sous-entendu.

Est-ce parler régulièrement que de dire, *je ne suis pas homme qui change aisément de résolution ? Elle n'est pas femme qu'on séduise par des louanges ?*

Oui, c'est très-bien parler ; car le supplément de l'article, *un* et *une*, est sous-entendu. Le sens est défini.

Etes-vous mère ? oui, je *le* suis. Le sens est indéfini.

Etes-vous sa mère ? oui, je *la* suis. *Sa mère* est défini.

Etes-vous sa sœur ? oui, je *la* suis.

La question détermine le sens, et le rend individuel.

Etes-vous sœur d'un tel? oui, je *le* suis. Car *le* répond à sœur, indéfini dans la demande.

Etes-vous esclave (au féminin)*?* oui, je *le* suis. Indéfini.

Etes-vous son esclave? oui, je *la* suis. (s'il n'y en a qu'une.)

Etes-vous malade (au féminin)*?* oui, je *le* suis.

Etes-vous Romains? oui, nous *le* sommes.

Etes-vous les trois Romains qu'on a choisis pour le combat? oui, nous *les* sommes.

Ainsi, *le* répond à *cela*, lorsque le nom est indéfini, et *le*, *la*, *les*, répond à *celui-là*, à *celle-là*, à *ceux-là*, lorsque le nom est défini. La règle est simple et générale.

Dans ces mots d'Agrippine :

Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres.

l'article est-il sous-entendu? non. Car

si Agrippine avoit dit : moi *la* fille, *la* femme, *la* sœur, *la* mère de vos maîtres, le poëte auroit fait un grossier contre-sens. Elle n'est tout cela que dans un sens collectif et indéfini.

Dans ces vers de Cornélie à César :

Veuve du jeune Crasse, et veuve de Pompée,
Fille de Scipion, et, pour dire encore plus,
Romaine, mon courage est encore au-dessus.

Le mot *romaine* est indéfini; tous les autres porteroient l'article; et Cornélie auroit pu dire : Vous voyez en moi *la* veuve de Crassus, *la* veuve de Pompée, *la* fille de Scipion.

La solution du problème tient quelquefois au sens que l'on suppose dans la demande, ou dans la réponse.

Etes-vous femme d'un tel? non, je ne *le* suis pas, s'il est douteux que cet homme ait une femme. Mais, à l'affirmative, il faudroit répondre, je *la* suis. Il n'y a plus de doute; le sens est défini. Et, quoique la question soit mal posée, il vaut mieux répondre à l'esprit qu'à la lettre.

Etes-vous mon amie? oui, je *la* suis, est plus affectueux ; car il porte l'idée d'amie unique et par excellence. Mais, à moins de cette intention, le sens du mot est vague; il faut répondre, je *le* suis.

Votre ami comme je *le* suis. Votre amie comme je *le* suis. Persuadé ou persuadée comme je *le* suis. Avertis comme nous *le* sommes. C'est ainsi que l'on doit parler. *Le* répond à *cela;* il est neutre, et indéclinable.

De entre deux noms, ou après un adverbe de quantité, laisse communément l'idée indéfinie : Un coup *de* flèche, un trait *de* vertu, un peu *de* vin, beaucoup *de* temps, plus *de* peine, moins *de* talent, plus *de* bonheur.

Cependant, si la pensée, pour complément, a besoin d'un mot qui spécifie et qui détermine l'idée, on dira : un peu de vin *pur*, un coup de flèche *empoisonnée*, un trait de vertu *héroïque*, ce qui forme un sens défini, et rend le nom, même sans article, susceptible de relation.

Boileau a dit:

Un lit de plume à grands frais *amassée.*

Il auroit dit de même, un coup de flêche *empoisonnée.*

Seroit-ce donc mal parler que de dire: *Nessus mouroit d'un coup de flèche, qui avoit été* trempée *dans le sang de l'hydre?* C'est ainsi, je crois, qu'ont bien souvent parlé nos bons écrivains.

Lorsque devant un nom, l'article rencontre la particule déclinative, ils se joignent ensemble et ne font qu'un seul mot: *Au ciel*, pour *à le ciel. Du pain*, pour *de le pain. Aux champs*, pour *à les champs. Des fleurs*, pour *de les fleurs;* excepté lorsque le nom est féminin singulier, ou que, singulier masculin, il commence par une voyelle. Alors la particule précédera l'article sans s'incorporer avec lui: *De la gloire à l'amour, de l'amour à la gloire.*

Des et *du*, c'est-à-dire, la particule *de* jointe à l'article, se met avant le nominatif du verbe ou son régime simple;

mais *de* indéfini ne s'y met point. On dit : *Du* vin pur le fortifiera. *Des* revers le rendront plus sage. *Des* talens précoces murissent rarement. *Des* sauvages n'ont point de lois. *Des* courtisans n'ont point *de* caractère. On dit de même : éprouver *des* revers, annoncer *des* talens, adoucir *des* sauvages, etc. ; *de* est alors un signe partitif de l'idée qu'on veut réduire, et l'article la détermine. Mais *de* sans article veut être précédé d'un nom ou d'un adverbe pronominal : *Un* jour *de* printemps, *un* peu *de* pluie, *quantité de* fruits, *nombre d'*hommes. Ici *nombre*, veut dire *un nombre ; quantité*, *une quantité.*

Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,
Contre les passions n'est pas un sûr remède,
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit.

(DÉSHOUL).

Nous distinguerons dans la suite les cas particuliers où c'est l'adverbe seul, précédé de l'article, qui fait l'office de nom régissant ou régi, comme dans ces

phrases: *Tout ce* qu'il s'est acquis de gloire; *le peu de* forces qui lui est resté, etc.

Quant à présent, je crois en avoir dit assez pour vous donner une juste idée de l'emploi de l'article. L'usage vous en sera encore mieux expliqué, lorsque nous en serons aux pronoms relatifs. Mais nous commencerons demain par l'analise des propositions composées, sans l'entremise des pronoms.

LEÇON TROISIÈME.

DANS la proposition simple, vous n'avez vu, mes enfans, qu'un verbe, qu'un sujet, et qu'un attribut; mais chacun des trois peut être composé comme dans ces exemples :

La richesse et le luxe engendrent la mollesse.

Le luxe *engendre et nourrit* l'oisiveté.

Le luxe engendre la *mollesse et le vice.*

De même et dans la même phrase, ils peuvent être composés tous les trois:

La richesse et le luxe engendrent et nourrissent la mollesse et l'oisiveté.

Maintenant voici les deux termes modifiés, chacun par un adjectif.

La simplicité *affectée* est une imposture *délicate.* (LA ROCHEFOUCAULT).

Les conseils *agréables* sont rarement des conseils *utiles*. (MASSIL.).

Les belles actions *cachées* sont les plus *estimables*. (PASCAL).

Mais l'adjectif lui-même peut être encore modifié par une idée particulière, ainsi que l'expression du verbe. Et c'est ici que l'*adverbe et la préposition* s'introduisent dans le discours. Adverbe.

La nature *sagement* libérale a distribué ses dons *avec économie ;* ou bien la nature libérale *avec économie* a *sagement* distribué ses dons.

Vous remarquez déjà qu'*économiquement* eût dit la même chose qu'*avec économie ;* et qu'*avec sagesse* eût rendu la même idée que *sagement.*

La préposition, avec son complément, n'est donc que l'équivalent de l'adverbe ; et l'adverbe, à lui seul, renferme la préposition avec son complément. Les distinguer ainsi, c'est les définir l'un par l'autre.

L'adverbe est donc un mot indéclinable, qui ajoute une particularité ou au ca-

ractère de l'action, ou au mode de l'existence, selon qu'il est joint à un verbe, à un participe, ou à un adjectif. Hâtez-vous *lentement*, *mortellement* blessé, d'un ton *gravement* fou.

Peu de gens parlent de l'humilité, *humblement*, de la chasteté, *chastement*. (PASCAL).

Le plus grand nombre de nos adverbes sont terminés en *ment*. Mais à la pénultième syllabe, cette terminaison varie: *Lentement*, *aisément*, *savamment*, *décemment*. Or, cette variation a sa raison et sa règle, qu'il est bon de vous expliquer.

Ménage a remarqué que ces adverbes sont composés de l'adjectif féminin, qui leur est analogue, et du mot latin *mens*, à l'ablatif, *mente*. Il rend cela sensible par une foule de phrases latines, où l'on trouve l'adverbe français presque tout formé: *Forti mente*, *honestâ mente*, *sincerâ mente*, *certâ mente*, etc.

Voici donc comment et pourquoi l'adverbe français, ainsi formé, varie à sa

pénultième syllabe, selon la désinence de l'adjectif dont il se compose.

Si dans cette composition l'adjectif féminin garde sa finale muette, la pénultième de l'adverbe sera cet *e* muet: *Lentement*, *saine-ment*, *sûre-ment*, *sage-ment*, *douce-ment*, *tranquille-ment*, *pieuse-ment*. Cette règle n'a qu'un très-petit nombre d'exceptions : *Enormément*, *conformé-ment*, *commodé-ment*, *communé-ment*, *profondé-ment*, ont l'accent à la pénultième.

Si, dans la formation de l'adverbe, l'adjectif est de ceux dont le féminin est en *ée*, l'*e* muet final disparoît, et l'*é* accentué reste avec son accent. Ainsi la pénultième est accentuée dans *posément*, *sensé-ment*, *spontané-ment*, *aveuglé-ment*, *assuré-ment*.

Si le féminin de l'adjectif est en *ie*, ou en *ue*, l'adverbe retient l'*i* ou l'*u* et l'*e* muet final s'efface. *Poli-ment*, *uniment*, *infini-ment*, *absolu-ment*, *éperdu-ment*.

Si l'adjectif féminin, en *ante*, ou en

ente, a déposé sa dernière syllabe *te*, l'*n* qui la précède se change en *m*; ainsi au lieu de dire : *décente-ment*, *savante-ment*, on dit : *décem-ment*, *savam-ment*.

Enfin, si l'adjectif a une *s* finale au masculin, comme *précis*, *confus*, *exprès*, l'*e* muet final de *précise*, *confuse*, *expresse*, est accentué dans l'adverbe. *Précisé-ment*, *confusé-ment*, *expressé-ment*. De cette règle sont exceptés *bassement*, *grassement*, *diversement*, et peut-être quelques autres, en petit nombre.

Cette espèce d'adverbes prend quelquefois le régime de l'adjectif dont ils sont formés : *indépendamment de*, *préférablement à*.

Notez cependant que l'adverbe n'a guère de régime qu'en ellipse; et ce régime sous-entendu est celui de la préposition antécédente : Tous les maux sont depuis long-temps *hors de* la boîte de Pandore; mais l'espérance est encore *dedans*. En Sicile, la fertilité, l'abon-

dance sont *sur la* terre, la ruine et la mort sont *dessous*.

Nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours *au delà*. (MONTAIGNE).

La préposition, au contraire, veut toujours avoir son régime après elle.

Les plus hautes places sont toujours *au-dessous* des grandes âmes. (MASS.).

Du reste, le même mot est pris souvent à l'absolu, comme adverbe : *depuis*, *lors*, *après*, ou comme préposition.

Vous trouverez dans Malherbe, *dessus* mes volontés, *dessous* cette égide, *dedans* la misère, *cependant que*,

O combien *lors* aura de veuves
La gent qui porte le turban!

et dans Gombaud :

On verra *lors* cesser les crimes,
Et les juges se reposer.

et dans des poëtes moins anciens que Gombaud et Malherbe :

Rome est *dessous* vos lois par le droit de la guerre.
(CORNEILLE).

Va *dedans* les enfers joindre ton Curiace. (CORN.).

Et dit qu'il m'aime encore *alors* qu'il m'assassine. (*Id.*).

Peut-on verser des pleurs *alors* qu'on venge un père. (*Idem*).

Cependant que Félix donne ordre au sacrifice. (*Id.*).

Mais l'amour est bien foible *alors* qu'il est timide. (VOLTAIRE).

Tant il en avoit mis *dedans* la sépulture. (LA FONT.).

Il rode *à l'entour* du troupeau. (*Idem*).

Fait résonner sa queue *à l'entour* de ses flancs. (*Id.*).

Les précieuses
Font *dessus* tout les dédaigneuses. (*Idem*).

Dès lors que le dessein fut su de l'alouette. (*Idem*).

Cependant que mon front au Caucase pareil. (*Id.*).

Rien de tout cela n'est plus permis en prose; mais en vers, *lors* est encore adverbe dans le langage naïf; et peut-être même la poésie héroïque réclame-t-elle *alors que*, *cependant que*, *à l'entour de*, parce qu'ils ont du nombre.

Les grammairiens ont distingué les adverbes de *temps*, de *lieu*, d'*ordre*, de *quantité*, de *cause*, de *manière*. L'énumération en seroit inutile autant qu'ennuyeuse; mais ce qui vous est nécessaire, c'est de bien savoir distinguer

l'adverbe d'avec l'adjectif, dont il n'est souvent qu'une espèce de neutre, indéclinable : *méme*, *quelque*, *juste*, *fermé*, *bon*, *clair*, *haut*, *bas*, *fort*, *tout*, etc.

L'oreille a été bien souvent trompée à la consonnance de *quelques*, de *quelles que*, et de *quelque*, adverbe indéclinable. Avez-vous*qu elque* raison ? *Quelle que* soit la raison qui. *Quelque* bonnes que soient vos raisons. *Quelque* raison, avec l'indicatif, répond à *aliquis*. *Quelque* raison *que*, avec le subjonctif, répond à *quilibet*. *Quelle que* soit la raison, répond à *qualiscunque*. *Quelque* bonnes *que* soient vos raisons, répond à *quantumvis ;* il est adverbe, par conséquent indéclinable, et ne s'emploie qu'avec un adjectif. *Quelque amers* que soient vos regrets, *quelque justes* que soient vos plaintes, *quelque sages* qu'on les suppose, *quelque folles* qu'elles paroissent, *quelque grands torts* qu'on leur attribue.

Quelque devant un substantif est toujours déclinable, à moins que ce ne

soit un nom de nombre, avec lequel il soit employé pour *environ : Quelque* cent toises, *quelque* mille hommes. Hors delà, il est adjectif: *Quelques torts* qu'on leur attribue. *Quelques bienfaits* qu'il ait reçus. Si elle a fait *quelques folies.*

La douceur de la gloire est si grande, qu'à *quelque chose* qu'on l'attache, à la mort même, on l'aime. (PASC.).

Remarquez bien cette différence, de *quelque*, adverbe, et de *quelque*, adjectif.

La différence de *même*, adverbe, qui répond à *vel*, à *imò*, et de *méme*, adjectif, qui répond à *idem*, ou à *ipse*, n'est pas moins facile à saisir.

Lorsque *méme*, sans l'article, peut être mis avant le substantif, c'est un signe qu'il est adverbe; dans cet exemple de Racine :

Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison *méme.*

Agrippine auroit pu dire, et *méme* le poison.

Lorsqu'avant *méme*, on peut mettre le

pronom personnel *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *nous*, *vous*, etc., c'est marque qu'il est adjectif.

Aux yeux d'un censeur bilieux les vertus *mêmes* sont des vices. Il est des hommes à qui les bienfaits *mêmes* sont odieux. Dites les vertus *elles-mêmes*, *les bienfaits eux-mêmes*, le sens n'en est point altéré. Je ne crois pourtant pas que le pronom y soit nécessaire, comme d'Olivet le prétend.

Autrefois on mettoit l'*s* finale à *même* adverbe. Corneille a dit dans Polyeucte :

Ici, dispensez-moi du récit des blasphêmes
Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter *mêmes*.

Voltaire dans ses notes a approuvé cette licence. Racine l'a prise dans Mithridate :

Jusqu'ici la fortune et la victoire *mêmes*
Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadêmes.

D'Olivet le lui a reproché, et je crois qu'il a eu raison; car, dans la pensée de Mithridate, ce n'est qu'à la victoire que *même* est relatif.

Du reste, bien souvent la phrase est susceptible des deux sens, comme dans ce vers d'Alzire :

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman *même*.

car le sens peut être également celui d'*imò*, ou celui d'*ipse*, *même* à Gusman, ou à Gusman *lui-même :* et dans ces cas, *même* sans *s*, ou avec une *s* au pluriel, est également bien.

Il est encore aisé de distinguer les cas où d'autres mots sont adjectifs ou sont adverbes, comme dans : frapper *ferme*, tenir *ferme ;* et, se tenir *ferme*, être *ferme*. Comme dans : viser *juste*, chanter *juste*, penser *juste*, raisonner *juste ;* et, avoir l'œil *juste*, la voix *juste*, l'oreille *juste*. Comme dans : passer *vite*, voir *clair*, tenir *bon*, parler *bas*, parler *net*, viser *haut*, tirer *droit*, frapper *fort*, rester *court ;* et dans, un jour *clair*, un *bon* vin, un ton *bas*, un son *net*, un cœur *haut*, un cœur *droit*, un bras *fort*, un *court* espace, un cheval *vite* comme le vent.

Ainsi, même en parlant d'une flèche, vous direz : elle va *droit* à son *but ;* et d'une femme, elle est restée *court*, ou de plusieurs, elles sont restées *court*, et sans réponse. Vous direz de même, elle se fait *fort*, elles se font *fort*, comme on dit, elles sont *fort* belles.

Parmi des remarques académiques, je trouve celle-ci : « On dit *à droit*, *à gauche* ». Il me semble que c'est une erreur de l'oreille, et qu'on doit dire, *à droite*, ellipse d'*à main droite.* Boileau a pourtant dit :

> Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,
> L'un *à droit*, l'autre à gauche.....

mais je tiens pour *à droite.*

A droit auroit un autre sens, le contraire d'*à tort*, l'ellipse d'*à bon droit.* Par une abréviation pareille on dit, *à la légère*, *à l'étourdie :* synonymes de *légèrement*, d'*étourdiment*, d'*imprudemment ;* de même, *à la française*, *à l'anglaise*, etc.

Bien et *mal* sont le plus souvent adver-

bes, et alors ils sont sans article, à quoi on les distingue *du bien* et *du mal*, noms abstraits. Si vous faites *bien*, si vous faites *mal*, ont un sens vague et indéfini. Si vous faites *le bien*, si vous faites *le mal*, ont un sens plus déterminé. Les compagnons de Catilina étoient prêts à *bien faire*, et non pas à *faire le bien*.

Pour *bien faire* il faudroit que vous le prévinssiez. (RACINE).

Tout, répondant à *omninò* est adverbe, et en cette qualité il devroit être indéclinable. Il l'est devant un adverbe : *tout* d'abord, *tout* aussitôt, *tout* simplement. Il l'est devant les prépositions ; *Tout* près, *tout* contre, *tout* à travers. Il l'est devant les gérondifs : *Tout* en riant, *tout* en *courant*, *tout* en pleurant.

Tout est aussi indéclinable avec un adjectif masculin pluriel : Ils sont *tout* étonnés, *tout* interdits, *tout* éperdus. Il l'est encore, ou il peut l'être, à cause de l'élision, avec un adjectif féminin singulier, commençant par une voyelle : *Tout*

éblouie, *tout* enchantée; mais à moins de cette occurence d'une voyelle initiale, l'usage veut qu'au singulier comme au pluriel, *tout*, devant un féminin, se décline, et qu'en dépit du sens, il fasse l'office d'adjectif : Elle est *toute* jeune, elle est *toute* confuse; elles sont *toutes* rêveuses, *toutes* languissantes. Ces fleurs sont *toutes* fanées; elles étoient ce matin *toutes* fraîches. L'oreille n'a pu souffrir le son de *tout* masculin, entre deux féminins. Cependant il est permis de dire : Elles sont *tout* autres; et, lorsqu'il n'y a point d'adjectif : Elles sont *tout* esprit, elles sont *tout* yeux, *tout* oreilles; elle est *tout* cœur, *tout* âme; elle est *tout* art.

Vous venez de voir que *quelque*, adverbe, se construit avec le subjonctif, dans le sens de *quamvis* et de *quantumlibet*. *Tout*, dans le même sens, demande l'indicatif. On dit *quelque* sage qu'il *soit*, et on dit, *tout* sage qu'il *est*, par la raison que celui-ci est positif, et

que l'autre est suppositif. Le subjonctif est le *mode* du doute.

Dans ce sens-là, *tout* se joint non-seulement à un adjectif, mais à un substantif, quand ce nom signifie une qualité personnelle: *Tout* mon ami qu'il est, *tout* amis que nous sommes. Mais, à l'égard des choses, *tout* n'a cette acception que lorsqu'on les personnifie : Le tigre, *tout* tigre qu'il est, aime et caresse ses petits. Ce chêne, *tout* chêne qu'il étoit, a été brisé par les vents.

Au reste, si le nom est féminin, *tout* se décline comme devant l'adjectif féminin : *Toute* ma sœur qu'elle est, je ne puis l'excuser. *Toutes* femmes, que nous sommes, nous savons garder un secret.

Tout ajoute à l'expression de l'adjectif, du participe, ou de l'adverbe auquel il est joint; mais il y ajoute moins qu'il ne semble: *Tout* fier, *tout* humble, *tout* confus, *tout* brûlant, *tout* glacé, *tout* doucement, *tout* brusquement, n'ont pas l'énergie de *très*-fier, de *très*-humble, de *très*-confus, etc. Vous êtes *tout* triste

est

est moins fort que vous êtes *bien* triste. Elle est *toute* affligée, ne dit pas qu'elle est *fort* affligée. Il est *tout* petit, ne dit pas qu'il est *très*-petit, ni qu'il est *plus* petit qu'on ne l'est à son âge. *Tout* insiste plutôt sur la qualité que sur l'intensité. Elle est *toute* triste, dit seulement que *tout* en elle annonce la tristesse. *Tout* doucement, *tout* brusquement, prononce le caractère de l'action, mais n'en exprime pas le suprême degré, comme *fort* doucement, comme *très*-brusquement.

Il y a nombre d'adverbes qui se fortifient l'un l'autre, quelquefois réciproquement, comme *fort bien*, et *bien fort;* et qui, de même, ajoutent à l'expression de l'adjectif, ou du verbe, et du participe; mais trop fréquemment employés, l'abus qu'on en a fait, les a rendus insignifians, au point que, dans le monde, lorsqu'on dit, *excessivement*, *extrêmement*, *étonnamment*, *infiniment*, on ne dit presque rien.

Parmi ces adverbes qui ont perdu leur force, distinguons *certes*, qui a

conservé la sienne, parce que l'usage l'a négligé. Il seroit tombé dans l'oubli, si les poëtes et les orateurs ne l'avoient relevé et conservé dans le haut style:

Certes ! c'est un sujet merveilleusement vain et ondoyant que l'homme. (MONT.).

Certes ! ou les chrétiens ont d'étranges manies,
Ou leurs félicités doivent être infinies. (CORN.).

Certes ! plus je médite, et moins je me figure
Que vous m'osiez compter pour votre créature.
(RACINE.)

L'adverbe de *quantité* répond à ce qu'on appelle les *degrés de comparaison*, au *positif*, au *comparatif*, au *superlatif*.

1°. Dans l'hypothèse de la quantité positive, l'expression de l'adverbe de quantité est absolue : J'ai *bien* vieilli ! J'ai *tant* vécu ! J'ai *assez* vu le monde. J'ai *peu* connu les hommes. *Combien* ils m'ont trompé !

Les Lacédémoniens ne demandent jamais *combien* sont leurs ennemis, mais où ils sont. (*Paroles d'*AGIS.).

Là, comme vous voyez, c'est à l'action ou au nombre que l'adverbe se rapporte. Ici, c'est à la qualité; et, au lieu du verbe, c'est l'adjectif : Elle est *bien* belle, dit-on d'une femme; mais elle est *trop* capricieuse. Quel dommage qu'elle soit *si* légère, et *si peu* sensible!

Remarquez qu'avec l'adjectif, *si* a pris la place de *tant*. On disoit autrefois, *tant* belle, *tant* aimable, comme on dit, *tant* aimée. Aujourd'hui, *tant* est réservé pour le verbe et le participe. Ni l'adjectif, ni l'adverbe, ni même le participe actif ne le reçoivent plus. On dit, *si* doux, *si* vivement, *si* séduisant. Le participe passif lui-même, s'il a passé dans la classe des adjectifs, veut *si* au lieu de *tant*: *si* vanté, *si* chéri. Je ne connois, parmi les adverbes, que cet exemple: *tant bien que mal*, où l'usage ait conservé *tant*. *Si* l'avoit remplacé dès le temps de Voiture. « Je ne me trouve jamais *si* glo-» rieux que quand je reçois de ses lettres, » *si* humble que quand je veux y ré-

» pondre ». Mais, *si*, dans cet exemple, est au comparatif.

Lorsque c'est à un nom que l'adverbe de quantité se joint dans le sens positif, comme il n'exprime qu'une partie de la totalité, il veut avec soi une particule extractive, *de*, si l'adverbe est avant le nom; *en*, si le nom est avant l'adverbe: Donnez-moi *peu de* vin. Je *n'en* bois *guère*. C'*en* est *assez*.

Tant de félicité n'est pas faite pour moi. (RACINE.).

*Peu d'*hommes savent être vieux. (LA ROCH.).

Nous n'avons pas *assez de* force pour suivre toute notre raison. (*Idem*).

Nous n'avons pas *assez de* raison pour employer toute notre force. (Mme. DE GRIGNAN).

Ayons *peu d'*amis, mais qu'ils soient bons et sûrs.

Tant et *si* se réunissent pour exprimer ensemble le nombre et la qualité : *Tant* et de *si* belles actions. *Tant* et de *si* éclatans prodiges.

Lorsque le nom est pris dans un sens vague, la particule *de*, qui le précède,

ne reçoit point l'article; mais si quelque singularité incidente donne à l'idée un sens déterminé, l'article, avec *de*, prend sa place. Lorsque je dis, il a peu *de bien*, le sens de *bien* est vague et indéterminé; mais si je dis, il lui reste peu *des biens* que son père lui avoit laissés, le sens est défini, et demande l'article: *des* biens, pour *de les* biens.

L'adverbe de quantité, joint au verbe, quelquefois le précède; mais plus souvent il l'accompagne: Il a *peu* lu. Il a *tant* écrit.

On parle *peu* quand la vanité ne fait point parler. (LA ROCHEF.).

Les arbres parlent *peu*, si ce n'est dans mon livre.
(LA FONTAINE).

Ah! je l'ai *trop* aimé pour ne pas le haïr. (RAC.).

C'est entre l'auxiliaire et le verbe qu'il se met aux temps composés.

Parmi les adverbes de quantité, *bien* a cette propriété remarquable, qu'il demande après lui l'article avec la particule *de*, à moins que le nom auquel il se

101961

rapporte ne soit précédé d'un adjectif; et alors même, si l'adjectif ne fait qu'un mot avec le substantif, *bien*, devant ce mot composé, veut l'article avec la particule. Ce sont trois locutions dont voici les exemples :

Bien, adverbe, devant un substantif: *Bien des* travaux. *Bien des* exploits. *Bien de la* gloire.

Bien, devant un adjectif: *Bien de nobles* travaux. *Bien d'illustres* exploits. *Bien de riches* conquêtes.

Bien, devant un nom composé: *Bien des* beaux esprits rassemblés. *Bien des petits-maîtres* à peindre. *Bien des* bas-reliefs conservés. *Bien des* bons mots à recueillir. *Bien des* grands chemins à construire. *Bien des* faux-brillans dans son style.

Heureux si, de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* Petites-Maisons. (BOIL.).

Notez que, devant ces noms composés, *de* reçoit l'article comme le recevroit le nom simple; et que, dans le cas où le nom

simple refuseroit l'article, le nom composé le refuse. Ainsi, comme on diroit, un livre plein *d'esprit*, on dit, un livre plein *de bons mots ;* et comme on diroit, un livre plein *de l'esprit de Lucien, ou de Fontenelle*, on dit, un livre plein *des bons mots de Lucien, ou de Fontenelle.*

2°. Les objets étant susceptibles de comparaison, soit d'égalité, soit de supériorité, ou d'infériorité, l'un à l'égard de l'autre, il y a des adverbes qui expriment ces rapports ; et, selon que les dègrés de comparaison portent sur la qualité, sur le nombre, sur la grandeur ou l'étendue, sur le mode de l'existence, sur la durée ou l'intensité de l'action, il en résulte des rapports différens et multipliés, dans les phrases comparatives.

Rapport d'égalité d'une action avec elle-même, en divers temps : *Je l'aime autant que je l'aimois.* De la même action, en même temps, le sujet n'étant pas le même : *Je l'aime autant que vous l'ai-*

mez. Ou le sujet le même, et l'objet différent : *Il aime autant ses devoirs que ses plaisirs.* Ou le sujet et l'objet différens : *Le mauvais exemple nuit autant à la santé de l'âme que l'air contagieux à la santé du corps.* Enfin, tout étant différent dans la phrase, hormis l'action : *Je vous ai servi aussi-bien qu'un ami véritable servira jamais son ami.*

Le rapport d'égalité, entre deux actions différentes, varie de même dans les combinaisons du temps, du sujet, de l'objet : *Je l'aime autant que je l'estime ; autant que vous le haïssez. L'émulation nous ennoblit et nous élève, autant que la basse envie nous dégrade et nous avilit. Autant la bonne fortune aura enflé l'orgueil d'une âme vaine, autant la mauvaise fortune va l'abattre et l'humilier.*

Il y a rapport d'égalité entre deux noms ainsi qu'entre deux verbes : *Autant d'esprit que de savoir. Autant de vertus que de lumières. Non moins de prudence que de valeur. Plus on lui fait de bien,*

moins il en est content, et plus il en désire encore. Une leçon est quelquefois d'autant meilleure, qu'elle est plus amère. Autant je plains l'homme dépourvu de talens, autant je méprise l'homme qui néglige les siens, ou qui en fait un mauvais usage. Heureux celui de qui l'on peut dire, autant de jours, autant de bienfaits.

Même rapport entre deux adjectifs. Mais ici ce n'est plus *autant*, c'est *aussi* qui exprime la comparaison : *Elle est aussi sage que belle. Il est aussi bon qu'il est juste.*

Il est aussi facile de se tromper soi-même, qu'il est difficile de tromper les autres, sans qu'ils s'en apperçoivent. (LA ROCHEFOUC.).

Observez qu'à la négative, ce n'est plus la comparaison simple, mais la comparaison graduelle qu'on exprime par *aussi*, par *autant;* car ils disent la même chose que *plus* ou que *moins* à l'affirmative: *Il n'est pas aussi facile;* il est plus difficile. *Il n'en coûte pas autant;* il en coûte moins.

Rapport d'inégalité du plus au moins entre deux objets. C'est ici le *comparatif* comme on l'entend dans les écoles.

D'abord entre deux verbes : Il médite *plus* qu'il n'écrit. Il imite *plus* qu'il n'invente. De même entre deux noms : *Plus* de sens que d'esprit. *Moins* d'habileté que de ruse.

Nous avons *plus* de force que de volonté. (LA ROCHEFOUC.).

Il y a dans la jalousie *plus* d'amour-propre que d'amour. (*Idem*).

De même entre deux adjectifs ou entre deux participes : *Plus* brillant que solide. *Plus* loué qu'estimé.

En vieillissant, on devient *plus* fou et *plus* sage. (LA ROCHEFOUC.).

L'envie est *plus* irréconciliable que la haine. (*Idem*).

La foiblesse est *plus* opposée à la vertu que le vice. (*Idem*).

La santé de l'âme n'est pas *plus* assurée que celle du corps. (*Idem*).

Il faut de *plus* grandes vertus pour soutenir la bonne fortune, que la mauvaise. (*Idem*).

Et entre deux adverbes, ou d'un adverbe avec lui-même : L'un aime *plus*,

l'autre aime *mieux*. *Moins* sagement qu'heureusement. *Autant* que jamais. *Plus* que jamais.

On ne donne rien *si* libéralement que ses conseils. (LA ROCHEFOUC.).

Au physique, mêmes rapports.

Quant à la qualité : L'or est *plus* pesant et *plus* flexible que l'argent. Le son est *moins* rapide que la lumière. La chaleur du soleil entre les tropiques est *plus* vive que vers les pôles.

Quant à la quantité, au nombre, à la durée, à la distance, à la grandeur, à la force, à l'intensité de l'action : L'air contient *plus* d'eau dans le temps sec que dans le temps humide. Avec un bon télescope on découvre mille fois *plus* d'étoiles qu'on n'en voit à l'œil nu. L'arbre *le plus* lent à croître est *le plus* lent à vieillir. Il y a infiniment *plus* loin du soleil aux étoiles que de la terre au soleil. La terre est un million de fois *plus* petite que le soleil. Les corps s'attirent réciproquement, *plus* ou *moins*, en raison de leur masse et de leur distance.

Vous avez vu dans quelques-uns de exemples du comparatif, que lorsque la phrase est négative, *si* et *tant* peuvent se mettre à la place d'*aussi* et d'*autant.* C'est une mollesse d'élocution, qui a passé en usage.

Rappelez-vous qu'au positif le sens propre et habituel de *si* et de *tant* est le sens d'*adeò. Si*, devant l'adjectif ou l'adverbe : Le temps est *si* beau ! La saison *si* riante! Les vents soufflent *si* doucement ! L'homme est *si* vain, qu'il croit que tout est fait pour lui.

La justice et la vérité sont deux pointes *si* subtiles, que nos instrumens sont trop émoussés pour y toucher exactement. (PASCAL).

Cela n'est pas *si vrai* est une manière adoucie de dire que cela n'est pas vrai.

Tant, avec le verbe ou le participe : Je l'aimois *tant!* Elle m'avoit *tant* promis d'être à moi! Socrate, né avec des vices, fit *tant* et *si* bien, qu'il se rendit le plus sage des hommes et le plus vertueux.

Ces façons de parler : Il n'est pas *si* malheureux, il n'est pas *tant* à plaindre, elle

n'est pas *si* niaise, elle n'est pas *si* laide, forment un sens complet; *si* et *tant* y sont absolus. Au lieu que, s'ils sont pris pour *tellement*, ils suspendent le sens, et ne font qu'annoncer un complément qui le termine : Je suis *si* malheureux que. Je suis *trop* malheureux pour que. Je ne suis pas *assez* heureux pour que. Je ne suis pas *assez* vain pour. Je ne suis pas *si* fou que de, etc. La terre se meut *si* rapidement qu'elle fait, en vingt-quatre heures, neuf mille lieues autour d'elle-même, et au moins cent quatre-vingt millions de lieues, en un an, autour du soleil. J'ai *tant* médité sur les merveilles de la nature, *que* mon imagination s'en est troublée, et *que* mon entendement en est resté confondu. Voilà *si* et *tant* pour *adeò*, dans leur acception commune.

Mais, au comparatif, ils prennent le sens d'*aussi* et d'*autant*, dont ils sont comme la contraction.

Si avec l'adjectif ou l'adverbe ; *tant* avec le verbe ou le participe, ou les noms de quantité, de nombre, etc. : L'âme n'est

pas *si* forte contre la volupté, que contre la douleur. L'ambition n'a pas *tant* d'esclaves que la paresse.

On n'est jamais *si* aisément trompé que lorsqu'on songe à tromper les autres. (LA ROCHEF.).

Rien n'est *si* contagieux que l'exemple. (*Id.*).

Il n'y a point de sots *si* incommodes que ceux qui ont de l'esprit. (*Idem*).

Vaugelas lui-même a dit :

Un jugement *si* solide et *si* éclairé que le sien.

Observez que l'adverbe de quantité se joint immédiatement, sans article, et sans particule, au verbe, à l'adverbe, à l'adjectif, à la préposition : Il n'en fait pas *tant* ou *autant* qu'il en dit. Il n'est pas *autant*, ou, *tant* estimé qu'il croit l'être. *Tant* par foiblesse que par bonté. *Tant* par la crainte du blâme que par l'amour de la louange. Au lieu qu'il ne se joint au nom qu'au moyen de la particule *de*, sans article, si le nom est indéfini, et avec l'article, si le nom est accompagné de quelque incidente définitive.

Beaucoup, après un mot comparatif, exige la particule *de* : Plus grand *de* beau-

coup. Moins riche *de* beaucoup. Vous le surpassez *de* beaucoup.

Mais, entre les deux termes corrélatifs dans la comparaison, le rapport soit d'égalité, soit d'inégalité, a un autre signe que la particule : c'est le *que* conjonctif, seul devant l'adjectif ou l'adverbe, mais joint à la particule *de* avant le nom ; et tantôt sans la particule, tantôt avec la particule devant l'infinitif du verbe : *Plus* utile *que* juste. *Plus* savamment *qu'*éloquemment. *Plus* de grâces *que* de beauté. Et, selon le régime du verbe antécédent : Savoir écrire *mieux que* parler. Se plaire à jouer *plus qu'*à lire. Se lasser de lire des vers *plus que* de lire de la prose. Je n'ai rien *tant* à cœur *que* de. Je ne crains, je ne hais rien *tant que* de. Je ne désire rien *tant que* de. Ou, selon le rapport qu'un mot supposé par ellipse peut donner au verbe suivant : Je fais *plus que* de l'approuver ; je l'admire. Il prétend *plus que* d'égaler ses rivaux ; il veut les surpasser. Il est *plus* beau de pardonner *que* de se venger. Il aime *mieux* s'en-

nuyer *que* de travailler à s'instruire. Il n'est pas *si peu* sage ou *si* imprudent *que* de. Rien ne lui plaît *tant que* de. Rien n'est *tel que* de.

Lorsque l'adverbe *autant*, *plus*, ou *moins*, est suivi de deux infinitifs, dont il exprime le rapport, si le premier est précédé d'une particule ou d'une préposition, le second doit l'être de même : Un bon esprit se félicite *autant*, ne se félicite *pas moins*, se félicite *plus d'*avoir trouvé une vérité solide, *que d'*avoir produit une pensée brillante. Etudiez *moins pour* paroître habile, *que pour* être meilleur. Ne songez pas *tant* à observer les défauts d'autrui, *qu'à* connoître les vôtres.

Mais lors même que le premier des deux infinitifs n'est point particulé, le second, bien souvent, ne laisse pas de vouloir l'être : Il vaut *mieux* mourir libre *que de* vivre esclave. J'aime *mieux* vous déplaire *que de* vous tromper. Ce n'est pas qu'on fît une faute en omettant le *de*, mais il est mieux de l'y ajouter ; car ce n'est pas inutilement qu'il s'est glissé entre le

que comparatif et le verbe : il indique une ellipse, et suppose confusément un mot sous-entendu, qui, dans la phrase analitique le régiroit, comme lorsqu'on dit : je crains moins de vous déplaire *que de* vous tromper, *de* fait entendre *le malheur* et *la honte :* Je crains moins *le malheur* de vous déplaire, que *la honte* de vous tromper. Cependant, lorsque les deux verbes sont bien près l'un de l'autre, on suprime la particule *de :* J'aime *mieux le lire que l'entendre.* Notez pourtant, qu'il n'est pas permis de même d'omettre la particule *à*, vu que jamais on ne l'emploie que lorsqu'elle est régie par un antécédent.

Après le *que* comparatif, se glisse encore souvent la particule *ne*, qu'on appelle *explétive*, c'est-à-dire, surabondante, et qui ne l'est pas toujours ; car souvent *ne* donne implicitement à la pensée un sens négatif. Par exemple, dans cette phrase, il est *plus* heureux dans son obscurité qu'il *ne* l'étoit dans tout l'éclat de sa fortune, le *ne* vous indique l'inverse,

il n'étoit pas aussi heureux, etc. qu'il l'est, etc.

Aussi, lorsque la phrase est formellement négative, le *ne* après *que* n'a plus lieu : Le caractère n'est pas *tant* l'ouvrage de la nature qu'*il l'est* de l'habitude et de l'éducation.

C'est-là qu'on reconnoît, dans les décisions de l'usage, un discernement juste et fin.

Lorsqu'entre deux adverbes comparatifs, c'est la parité qu'on exprime, soit qu'on répète *plus* ou *moins*, ou qu'on les oppose l'un à l'autre, d'Olivet prétend que ce ne doit jamais être entre les deux termes de la comparaison que l'*et* copulatif doit se trouver. Je crois que d'Olivet se trompe ; sans doute, si l'un des deux termes est double, et que la copulative y soit employée, comme si l'on dit : *Plus je lis* et *plus je relis la Fontaine, plus je l'admire ;* ou bien, *plus je lis la Fontaine, plus je l'admire, plus je le crois inimitable ;* sans doute alors, *et* ne doit pas se reproduire ; re-

les deux termes, il ne feroit que brouiller le sens; mais, si les deux termes sont simples, personne ne fait difficulté d'employer *et* à rendre plus sensible l'intimité de leur rapport.

Certes! plus je médite, *et* moins je me figure
Que vous m'osiez compter pour votre créature.
(RACINE).

Plus j'observe ces lieux *et* plus je les admire.
(QUINAULT).

Plus on connoît l'amour *et* plus on le déteste. (*Id.*).

Parmi les adverbes comparatifs, je semble avoir oublié *davantage*, il a cependant un rapport, mais antérieur et sans suite. On ne dit guère *davantage que*, ni *davantage de*. Son office est de clore la comparaison: Je l'aime assez, mais je l'estime *davantage*. Quelques biens que l'avare possède, il en désire *davantage*. Je vous entends très-bien, ne m'en dites pas *davantage*. *Davantage que* n'est pourtant pas sans exemple, de très-grands écrivains l'ont dit :

Rien ne découvre *davantage* une étrange foiblesse d'esprit, que de ne pas connoître quel est le malheur d'un homme sans Dieu. (PASCAL).

3°. Au lieu de comparer deux objets comme individus, l'intention de l'esprit est souvent de donner à un objet sur tous les autres de la même classe, ou de la même espèce, une supériorité générale : Le diamant est *le plus* dur et *le plus* brillant des corps solides. C'est là notre superlatif. Lorsqu'il est absolu, *très* ou *fort* en est le caractère; mais, lorsqu'il est en relation, c'est *plus* ou *moins*, avec l'article, qui, dans notre langue, répond au superlatif des Latins :

Les montagnes du Pérou sont *les plus* hautes des montagnes. Les fleuves de l'Amérique sont *les plus* grands des fleuves. Epaminondas a été *le plus* accompli des héros. César auroit été *le plus* grand des hommes, s'il avoit été citoyen. Camille, avant son exil, étoit *le plus* grand des Romains. Camille, de retour de son exil, fut *plus grand que* lui-même. Qui décidera entre Socrate et Marc-Aurèle, lequel fut *le plus* vertueux ?

Vous m'allez dire que, dans ce dernier exemple, vous ne voyez qu'une re-

lation individuelle; qu'en latin, ce n'est-là qu'un comparatif; et que, si l'article est en français le signe du superlatif, il est là déplacé.

Mais, en français, l'office de l'article est aussi de donner à l'idée et au nom un sens défini, et c'est pourquoi nous exprimons cette relation individuelle par *le plus* ou *le moins*. Je vais me faire entendre.

Lorsque vous dites, *le* diamant est *plus dur* que *le* rubis, *diamant* et *rubis* sont définis; chacun des deux porte l'article. Mais, si je demande *lequel* des deux est *le plus dur*, il y a un nom sous-entendu; car ce n'est ni *lequel* des deux diamans, ni *lequel* des deux rubis; c'est *lequel* des deux corps. *Le plus dur* veut donc dire *le corps le plus dur; le* indique l'ellipse, et tient tacitement la place du mot sous-entendu. Ainsi dans l'exemple de Marc-Aurèle et de Socrate, *lequel* fut le plus vertueux, *lequel* veut dire, *le quel homme;* et *le plus vertueux* veut dire *l'homme le plus vertueux*. Or,

toutes les fois qu'un nom spécifique est sous-entendu devant son adjectif, son adjectif reçoit pour lui l'article.

Vous concevez à présent pourquoi *le* avant *plus*, avant *moins*, avant *mieux*, est nécessaire au superlatif; et que la licence que les poëtes ont prise quelquefois de l'omettre, ne doit pas être imitée en prose.

Mais, quand faut il décliner l'article au superlatif? Quand doit-il être indéclinable? Voici des questions sur lesquelles on n'a jamais été d'accord.

Direz-vous les opinions *les* plus ou *le* plus généralement suivies? *les* mieux; ou *le* mieux établies? Les sentimens *les* plus ou *le* plus approuvés? Les opérations *les* plus ou *le* plus sagement combinées? Ceux qui lui étoient *les* plus ou *le* plus favorables?

La réponse dépend de l'intention de celui qui parle, et de ce qu'il veut faire entendre.

Des opinions considérées en elles-mêmes, et sans comparaison, peuvent être *mal*

établies, *bien* établies, *mieux* ou *plus mal* établies, *plus* ou *moins* généralement suivies. Si c'est-là ce que vous entendez, *le*, relatif à l'adverbe, sera indéclinable comme lui, et le *plus*, le *mieux*, signifiera le *plus*, le *mieux* qu'il est possible.

Si vous avez en vue d'autres opinions *moins bien établies*, *moins suivies* que celles-là, et que vous veuilliez indiquer cette comparaison, c'est au nom que doit se rapporter l'article; et vous direz, *les plus*, *les mieux*.

De même, si vous n'avez égard qu'au degré d'approbation que tels sentimens ont pu obtenir, vous direz, *le plus* approuvés. Si vous comparez cette estime à celle que d'autres sentimens obtiennent, vous direz, *les plus* approuvés.

De même encore, les opérations *le plus* sagement combinées, s'il ne s'agit que de faire entendre qu'on a mis à les combiner toute la sagesse possible; et *les plus* sagement combinées, si on veut leur attribuer cet avantage sur d'autres opérations.

Cela est si vrai, que, si un objet de comparaison est indiqué, et que l'on dise par exemple, les opérations *le* mieux combinées de la campagne, on parlera mal: ce sera *les* qu'on devra dire.

Il en est de même de tout superlatif dont le rapport est déterminé : Les arbres *les plus* hauts de la forêt. Les arbres *les plus* hauts sont les plus exposés aux coups de la tempête. Mais, les arbres *le plus* profondément enracinés. Les arbres *le plus* endurcis par le temps. Les arbres *le plus* chargés de fruits.

Je dirois, les parures *les plus* à la mode, les talens *les plus* en honneur, parce qu'il y a concurrence. Mais je dirois, les parures *le plus* recherchées, les talens *le plus* cultivés.

En parlant d'une femme, on dit : Dans une fête, à un spectacle, elle étoit toujours *la plus belle.* Mais on devroit dire: C'est dans son négligé qu'elle étoit *le plus belle ;* et cela répugne à l'oreille. Que faut-il faire alors? un solécisme, en disant *la plus belle!* Non, il faut prendre une

une autre tournure, et dire *qu'elle avoit le plus de beauté.*

Remarquez que, si l'adjectif est le même pour les deux genres, *le plus*, au féminin, n'a plus rien de sauvage : C'est dans le tête-à-tête qu'elle est *le plus aimable.* C'est quand son mari gronde qu'elle est *le plus tranquille.*

On dit très-bien : Un des hommes *les plus* vertueux, un des hommes qui *ont* fait *le plus* d'honneur à notre siècle. Un des hommes qui *ont* fait *le plus* de bien, *le plus* de mal. Mais peut-on dire aussi : Un des hommes *le plus* vertueux ? un des hommes qui *a* fait, etc.? Cette façon de parler a eu pour elle des autorités imposantes. D'Alembert y trouvoit une nuance délicate, une finesse d'expression. En parlant ainsi, disoit-il, on fait entendre ce qu'on n'ose pas énoncer, que c'est *le plus* vertueux des hommes, que c'est l'homme qui a fait *le plus* d'honneur à son siècle, qui a fait *le plus* de bien, ou, au contraire, *le plus* de mal.

Je ne décide point, mais j'observe que

son siècle ou *sa* patrie, après *l'un des hommes*, paroît étrange à l'oreille. Elle demande *leur*, et leur suppose un pluriel.

Remarquez, à propos de *l'un des hommes les plus vertueux*, que *des*, répété, seroit une faute. L'un des hommes *les plus* vertueux, signifie *qui sont* ou *qui ont été les plus* vertueux. C'est donc *les plus* et non pas *des plus* qu'on doit dire.

Vous avez vu nombre d'adverbes de quantité pris absolument. *Plus* et *moins* peuvent l'être; mais non pas sans ellipse. Il en est de même d'*autant;* leur corrélatif est sous-entendu: Dans la vieillesse, on devroit être *moins* soucieux de l'avenir. Sous-entendu, *que dans la jeunesse.*

Depuis que je le connois mieux, je l'aime *autant*, mais je l'estime *moins.* Sous-entendu, *que je l'aimois, que je ne l'estimois.*

Aussi n'est pas reçu de même dans la phrase elliptique, à moins qu'il n'y soit introduit par un adverbe ou par un ad-

jectif : *Aussi-bien, aussi peu, aussi belle, aussi sage ;* et il suppose, comme *autant*, un objet de comparaison, énoncé ou sous-entendu : Je ne croyois pas réussir *aussi-bien* (que j'ai réussi). Je m'étonne que le malheur d'un ami vous touche *aussi peu* (qu'il vous touche). Elle est toujours aimable, mais elle n'est plus *aussi belle* (qu'elle l'étoit). Vous êtes bien jeune, pour être *aussi sage* (que vous l'êtes).

Mais, au moyen de cette ellipse, *aussi* est mieux que *si* dans ces locutions. Car le sens naturel de *si* est le sens d'*adeò*, et le sens d'*aussi* est celui de *tantùm*.

Comme, au degré comparatif, la proposition simple est positive en elle-même, son mode naturel sera l'indicatif.

Mais le superlatif, indéfini dans ses rapports, tient souvent de l'indécision ; et, après le *qui* ou le *que* relatif, c'est par le subjonctif que la phrase doit se construire. On dira donc : Il est plus heureux qu'il ne *le fût* jamais. Il a plus de fortune que ne lui en *a laissé* son père. Mais on dira : C'est le plus honnête

homme que je *connoisse*. C'est l'homme le plus savant que nous *ayons*. C'est le plus grand malheur qui *puisse* arriver dans la vie.

La dernière difficulté qui me reste à résoudre sur les adverbes de quantité, consiste à savoir si, lorsque l'adverbe joint à un nom fait avec lui l'office de nominatif, c'est à l'adverbe lui-même, ou au nom que doit se rapporter le verbe, l'adjectif, ou le participe suivant; et je commence par vous dire qu'on n'a fait là-dessus que des chicanes grammaticales.

Qui doute en effet qu'on ne doive dire:

Puisse *tant de vertu* n'être pas *dangereuse!*
Puissent *tant de vertus* être *récompensées!*
Tant de félicité n'est pas *faite* pour moi.

Trop de précaution m'est *suspecte*. *Plus* d'éloquence eût été *déplacée*. *Tant* de témoins *l'assurent*, que l'on n'en peut douter. *Plus* de biens *seroient* superflus. *Peu* d'hommes *naissent* sans talent.

Moins de soucis *habitent* les cabanes que les palais?

Le seul cas où l'adverbe est régissant lui-même, c'est lorsqu'il est l'objet direct de la pensée, et alors il porte l'article: Le *peu* de subsistances qu'avoit la place *l'a* forcée de se rendre. *Le peu* de faits que nous connoissons nous *empêche* de former un système. *Le plus* ou *le moins* d'hommes, si la valeur est inégale, ne *décide* pas du succès des combats. Le *plus* de mœurs et le *moins* de lois qu'il est possible, *est* ce qu'on doit souhaiter à un peuple. Encore avec l'article, dira-t-on: Le *peu* de livres que j'ai *lus* m'ont appris. *Le peu* d'hommes que j'ai *consultés* ont tous été d'accord. *Le peu* de vins qu'on a *recueillis* cette année *sont excellens*. *Le peu* de faits que nous connoissons *prouvent* dans la nature un ordre établi par des lois. Vu que ce n'est pas sur *le peu*, mais sur *les livres*, sur *les hommes*, sur *les vins*, sur *les faits*, que porte la pensée.

Mais cette question appartient à la

syntaxe des participes. Nous n'en sommes pas encore là.

Je vais terminer cette leçon par une observation sur les adverbes de *lieu*.

Comme dans notre manière de concevoir il y a beaucoup d'analogie entre la durée et l'espace, les adverbes de *lieu* sont presque tous aussi des adverbes de *temps*, et, dans l'une et dans l'autre acception, les rapports de proximité, d'éloignement, de succession, d'antériorité, de postériorité, sont les mêmes: *Près*, *loin*, *après*, *depuis*; avec une légère différence entre *avant*, pour le temps, et *devant*, pour le lieu: *Avant* de paroître *devant* ses juges. Encore Racine a-t-il dit *devant* que, au lieu d'*avant* que; et, *devant que mourir*, pour, *avant que de mourir*. Bientôt vous verrez ces adverbes prendre le caractère prépositif ou conjonctif, et vous saurez comment ils se construisent.

Dans cette classe, il faut compter *ici*, *là*, *ci*, abréviation d'ici; et ce qu'on appelle les particules *y* et *en*, dans le sens d'*ibi* et d'*indè*, ou d'*in* et d'*undè*, rela-

tifs aux questions de mouvement et de repos.

Ici, *là*, *ci*, ont cela de commun, que, dans l'espace comme dans la durée, et pour le lieu comme pour le temps, ils désignent un point déterminé à l'égard de celui qui parle.

Ici et *ci*, le lieu, ou le temps où l'on est; *là*, un temps, ou un lieu, plus ou moins éloigné, mais à quelque distance: Il étoit *ici*. Il a passé *là*. Il étoit *là*. Il revient *ici*. Et avec la particule *de*, ou la préposition *par*: Il s'en est allé d'*ici là*. *De là* il doit revenir *ici*. En passant *par ici*, et puis *par là*, il doit aller, etc.

Tel est, aux quatre questions de lieu, l'office de ces deux adverbes.

Il en est de même à l'égard du temps. Vous dites du passé, il y a loin *de là* jusqu'*ici*; et de l'avenir, il y a loin d'*ici* jusque-*là*; et de l'intervalle, il a fallu passer *par là*.

Ci n'est jamais employé seul, et ne reçoit aucune particule, hormis dans

cette façon de parler proverbiale, *par ci, par là;* quoique Mme. de Sévigné dise toujours entre *ci* et *là*. Ce n'est qu'à la suite d'un nom qu'il est le suppléant d'ici: Ce *monde-ci*. Ce *pays-ci*. Ce *temps-ci*. Ces *jours-ci*. Cet *homme-ci*. Ce *livre-ci* et même cette *étoile-ci*, par opposition à d'autres étoiles, que l'on n'a point présentes.

Vous verrez bientôt *ci* et *là* se joindre à *ce* et à *celui*, pour leur donner avec plus de précision le caractère désignatif: moyen simple et industrieux de suppléer dans notre langue aux pronoms *hic*, *ille*, *is*, *iste*, que nous n'avions pas.

Y et *en* sont aussi deux adverbes de lieu: *y*, relatif au lieu où l'on est, où l'on va; *en*, relatif au lieu d'où l'on vient, d'où l'on sort; et par analogie au temps, avec les mêmes différences. Ils ont, de plus, l'un et l'autre un caractère de pronom relatif, dont nous parlerons dans la suite. En attendant, je vous préviens, qu'excepté à l'impératif, jamais ils ne sont mis après le verbe. Encore, même à l'im-

pératif, quoiqu'on dise, *venez-y*, *revenez-en*, *allez-vous-en*, ne dira-t-on pas, *sors-en*, *fuis-en*, *pars-en*, non plus que, *menez-m'y*, *mène-m'y*, ni, *tiens-y-toi*, ni, *parois-y*, ni, *entre-s-y*. L'oreille la moins délicate y répugne. Que faire donc alors ? prendre la peine de chercher une tournure moins déplaisante.

Il est un heureux choix de mots harmonieux. (BOIL.).

Et si, en parlant il n'est pas toujours possible de flatter l'oreille, au moins n'est-il jamais inévitable de l'offenser.

LEÇON QUATRIÈME.

Des prépositions.

VOUS vous rappelez, mes enfans, ce que nous avons dit de l'adverbe, qu'il contient à lui seul la préposition avec son complément. Cela sembleroit annoncer deux classes de mots, assorties et se répondant l'une à l'autre. Mais, tandis que l'adverbe est invariable, la préposition peut changer mille fois de complément ou de régime; et, à chaque nouvelle copulation, c'est un nouveau sens: *Avec* lenteur, *avec* vitesse, *avec* malice, *avec* bonté. *Sans* détour, *sans* relâche, *sans* frein, *sans* borne, etc.

Il est donc impossible qu'une langue ait un nombre d'adverbes, assorti à cette multitude infinie de sens divers, dont un petit nombre de prépositions peut être susceptible. Heureusement la préposition

a souvent plus de grâce et d'élégance que n'en auroit l'adverbe; et, avec plus d'avantage encore, l'adverbe est souvent remplacé, ou par un adjectif, ou par un participe, qui, comme lui, et mieux que lui, expriment ou un caractère de l'action, ou un mode de l'existence. J'aurai lieu dans la suite de vous en faire appercevoir.

De quarante-neuf prépositions que je trouve dans notre langue, il y en a quarante qui ont le régime simple: *A. De. Dans. En. Sur. Entre. Sous. Avant. Devant. Parmi. Contre. Joignant. Touchant. Voici. Voilà. Vers. Envers. Par. A travers. Outre. Par delà. Durant. Pendant. Suivant. Après. Selon. Chez. Pour. Avec. Sans. Sauf. Hormis.* (*Excepté*). *Vu. Attendu. Malgré. Moyennant. Nonobstant. Dès. Depuis.* Il y en a sept dont le régime a la particule *de: Hors. Près. Proche. Loin. En deçà. Au delà. Autour*, et deux avec la particule *à: Quant à, jusqu'à.*

Mon dessein n'est pas de transcrire

ici ce que vous trouverez nettement expliqué dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, sur les divers emplois des prépositions. Il me suffit d'attacher à chacune, comme pour étiquette, quelques exemples qui vous les gravent distinctement dans la mémoire, et de noter ensuite ce qui, dans leur syntaxe, peut être intéressant pour vous.

A, devant un nom : Mettre *à* la voile. Exposer *à* l'air. Tenir *à* la chaîne. Tracer *à* la plume, *au* crayon. Aller pas *à* pas.

L'homme est *à* lui-même le plus prodigieux objet de la nature. (PASC.).

Devant un verbe :

Il faut bien prendre garde, quand on veut se faire estimer, *à* ne pas se faire haïr. (VAUV.).

La société nous apprend *à* sentir les ridicules ; la retraite nous rend plus propres *à* sentir les vices. (MONTESQ.).

Un homme vain trouve son compte *à* dire du bien et du mal de lui. Un homme modeste ne parle point de soi. (LA BRUYÈRE).

C'est *à* vous *à* parler. C'est *à* vous *à* m'instruire.

DE, avec un nom indéfini : Agir *de* force. User *d'*adresse. Ecrire *de* verve. Sortir *de* peine. Payer *d'*audace. Prêcher *d'*exemple.

Il m'instruisoit *d'*exemple au grand art de régner.
(VOLTAIRE).

Avec un verbe :

Je ne dis plus qu'un mot, c'est à vous *de* m'entendre.
(RACINE).

Fureur *d'*accumuler, monstre de qui les yeux
Regardent comme un point tous les bienfaits des dieux.
(LA FONTAINE).

Avec un nom défini :

Les mœurs souffrent toujours *de* la foiblesse des lois. (MASSIL.).

Avec des mots indéfinis :

L'amour-propre est partout ; il vit *de* tout, il vit *de* rien. (LA ROCHEFOUCAULT).

DANS : La source du bonheur ou du malheur est *dans* le caractère.

Reine, c'est *dans* l'esprit qu'on voit le vrai courage.
(VOLTAIRE).

Rome n'est plus *dans* Rome, elle est toute où je suis.
(CORNEILLE).

Dans un chemin montant, sablonneux, mal-aisé.
(LA FONTAINE).

EN : Notre vrai juge est *en* nous-mêmes. Etre *en* peine. Etre *en* paix. Vivre *en* repos, *en* liberté.

Le chat dit au renard : fouille *en* ton sac, ami ;
Cherche *en* ta cervelle matoise. (LA FONT.).

En n'est pas seulement préposition locale; il est aussi préposition extractive et déductive : Il s'*en* est peu fallu. Il s'*en* manque beaucoup. Il s'*en* suit. On *en* peut conclure. Si l'on *en* croit Platon. Dans ce sens-là, *en* répond à l'*ex*, au *de*, et à l'*indè* latin : Il s'*en* est dégagé. Il s'*en* est échappé, sauvé, dispensé, etc.

Le seul Ulysse *en* échappa. (LA FONT.).

Il a de plus tous les régimes de l'*in* latin : *En* l'honneur. *En* faveur. *En* vue. *En* opposition. *En* comparaison, etc. Nous aurons lieu de voir encore quelques-uns des usages presqu'innombrables auxquels nous employons cette particule

officieuse, l'une de celles par qui notre langue est habile à tout exprimer.

SUR : Le redevable est rarement d'accord avec le bienfaiteur *sur* le prix du bienfait. *Sur* les objets de goût, les sentimens varient.

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole.
(LA FONTAINE).
Et sa bonté s'étend *sur* toute la nature. (RAC.).

ENTRE : L'homme est placé libre *entre* le vice et la vertu.

Albe, mon cher pays et mon premier amour,
Lorsqu'*entre* nous et toi je vois la guerre ouverte,
Je crains notre victoire autant que notre perte.

La différence *entre* César et Pompée étoit que l'un ne vouloit point de supérieur, et l'autre ne vouloit point d'égal.

Entre nous et le ciel, l'enfer, ou le néant, il n'y a donc que la vie qui est la chose du monde la plus fragile. (PASCAL).

SOUS : On n'est point esclave *sous* de bonnes lois.

Ah! si vous connoissiez comme moi certain mal
Qui nous plaît et qui nous enchante,
Il n'est rien *sous* le ciel qui vous parût égal. (LA F.).

AVANT : Partir *avant* le jour. Semer *avant* l'hiver. *Avant* l'âge d'entrer au sénat, Pompée avoit triomphé deux fois. Dans l'ordre analitique des idées, le composé est *avant* le simple; dans l'ordre synthétique, le simple est *avant* le composé. Sur la Loire, Orléans est *avant* Blois, Blois *avant* Tours.

DEVANT : L'ennemi est *devant* la place. Le peuple est assemblé *devant* le temple. Etre irréprochable *devant* Dieu et *devant* les hommes.

N'as-tu rien à me demander, dit Alexandre à Diogène, qui étoit dans son tonneau ? J'ai à te demander, répondit le cynique, de t'ôter de *devant* mon soleil.

PARMI : Le mérite de la bonté est d'être bon *parmi* les méchans.

Là, *parmi* les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.
(BOILEAU).

La Fontaine a fait *parmi* adverbe :

Mais je voudrois *parmi*
Quelque doux et discret ami.

CONTRE, dans un sens adversatif :

L'absence est aussi bien un remède à la haine
Qu'un appareil *contre* l'amour. (LA FONT.).

Dans un sens commutatif:

J'ai quelquefois aimé. Je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, etc. (*Id.*).

JOIGNANT et CONTRE, dans le même sens : Son domaine est *joignant* le mien. Ma ferme est tout *contre* la sienne. *Attenant* dit la même chose.

TOUCHANT, au sujet de : Platon parle en homme inspiré *touchant* la nature de l'âme. Je suis plus difficile que vous même *touchant* vos intérêts. Celui qui a besoin de conseil *touchant* la probité, ne mérite pas qu'on lui en donne.

VOICI, VOILA : Est-ce Virgile que vous cherchez? le *voici*. Est-ce Horace? le *voilà*.

Silence! *voici* l'ennemi, disoit le grand

Condé à l'auditoire, quand Bourdaloue montoit en chaire.

Voilà un fâcheux accident pour mes créanciers, disoit un officier gascon qui venoit de recevoir une balle au travers du corps.

Voilà les Apennins et *voici* le Caucase. (LA FONT).

VERS : La prodigalité nous entraîne *vers* l'avarice.

La libéralité *vers* (pour *envers*) le pays natal.
(CORNEILLE).

Vers l'orient. *Vers* les montagnes. *Vers* le temps des moissons. *Vers* le déclin du jour.

ENVERS : Soyez respectueux *envers* les vieillards et les pauvres.

Lynx *envers* nos pareils et taupes *envers* nous.

Je m'acquitte *envers* vous du plus saint des devoirs.

Racine a dit : S'acquitter *vers*, pour s'acquitter *envers*.

PAR : On se fait pardonner ses avantages *par* sa modestie.

Dans les républiques, les femmes sont libres *par* les lois, et captives *par* les mœurs. (MONTESQUIEU).

On se corrige quelquefois mieux *par* la vue du mal que *par* l'exemple du bien. (PASCAL).

C'est *par* avoir ce qu'on aime qu'on est heureux. (LA ROCHEFOUCAULT).

L'ennui est entré dans le monde *par* la paresse. (LA BRUY.).

On est d'ordinaire plus médisant *par* vanité que *par* malice. (LA ROCHEF.).

On est souvent ferme *par* foiblesse et audacieux *par* timidité. (*Id.*).

A TRAVERS : Le génie et la vertu marchent *à travers* les obstacles.

A travers ces clameurs et ces cris odieux. (VOLT.).

Au travers est un nom régi par *à* portant l'article, et régissant lui-même *de*. *Au travers de*, comme *au milieu de* ; en quoi il diffère d'*à travers*, dont le régime est simple, et qui n'a point l'article : *Au travers* des champs. *A travers* les

champs. Il a reçu un coup d'épée *au travers* du corps; et non pas *à travers* le corps. *A travers* est plus vague; *au travers*, plus précis.

Au travers des flambeaux et des armes. (RAC.).

PAR DELA, pour AU DELA, avec le régime direct : Il promet *par delà* son pouvoir. Il y a quelque fois de l'imprudence à vouloir faire *par delà* son devoir.

Fusses-tu *par delà* les colonnes d'Alcide. (RAC.).

A ma confusion Néron veut faire voir
Qu'Agrippine promet *par delà* son pouvoir. (*Idem*).

Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside.
(VOLTAIRE).

OUTRE : Le mérite consiste à faire, *outre* ses obligations, tout le bien qui dépend de soi. *Outre* l'estime de soi-même, qui est elle seule un si grand bien, l'honnête homme a de plus l'estime et la confiance universelle. Vaugelas a dit : *Outre* l'aversion que j'ai *à* ces titres ambitieux; et il a fait un solécisme. On dit : Avoir de l'inclination

à ; mais on dit, avoir de l'aversion *pour.*

DURANT. Il marque plus d'étendue et de continuité que *pendant:*

Là, par un long récit de toutes les misères,
Que *durant* notre enfance ont enduré nos pères.
(CORNEILLE).

PENDANT :

Les bons et les mauvais princes ont été également loués *pendant* leur vie. (MASS.).

SUIVANT : Les talens produisent *suivant* la culture.

APRÈS : Alexandre, *après* avoir conquis la Perse, voulut conquérir l'Inde.

Qui ne court *après* la fortune ? (LA FONT.).
Courez *après* Oreste. (RAC.).

Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a de plus rare au monde, ce sont les diamans et les perles. (LA BRUY.).

Après-demain. *Après*-diner. *Après* ma mort.

SELON :

Nous promettons *selon* nos espérances, et

nous tenons *selon* nos craintes. (LA ROCHEFOUCAULT).

Selon que vous serez heureux ou misérable,
Les jugemens de cour vous rendront blanc ou noir.
(LA FONTAINE).

Selon qu'il vous menace, ou bien qu'il vous caresse.
(RACINE).

Selon le caractère de vos amis, on vous croira bon ou méchant.

CHEZ : L'homme sage est *chez* lui le même qu'en public. *Chez* les sauvages les devoirs de l'hospitalité sont connus et fidèlement observés. *Chez* les anciens. *Chez* nous.

Nous ne sommes jamais *chez* nous, nous sommes toujours au delà. (MONTAGNE).

POUR :

Il suffit d'être homme *pour* être bon père, et, si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils. (VAUVEN.).

Il faut se croire aimé *pour* se croire infidèle. (RAC.).

Nous avons tous assez de force *pour* supporter les maux d'autrui. (LA ROCH.).

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.
(CORNEILLE).

Qui, *pour* rimer des mots, pense faire des vers.
(BOILEAU).

Tout le monde me prend *pour* un homme de bien,
Et la vérité pure est que je ne vaux rien. (MOL.).

AVEC et SANS :

La nature agit toujours *avec* lenteur et pour ainsi dire *avec* économie. (MONTESQ.).

On peut être sot *avec* beaucoup d'esprit ; et on peut n'être pas sot *avec* peu d'esprit. (LA ROCHEF.).

Sans joie et *sans* murmure, elle semble obéir.
(RACINE).

Des plaisirs *sans* regrets, du repos *sans* langueur.
(VOLTAIRE).

Médicis la reçut avec indifférence (La tête de Coligny). *Sans* remords, *sans* plaisir.... (*Idem*).

SAUF : On peut tout sacrifier à l'amitié, *sauf* l'honnête et le juste.

HORS :

Dans les murs, *hors* des murs, tout parle de sa gloire.
(CORNEILLE).

Hors les puces, qui m'ont, la nuit, inquiétée.
(MOLIÈRE).

Je lui peux immoler mon repos et ma vie,
Tout *hors* la vérité. (VOLT.).

Tout n'est qu'erreur ou vice, *hors* des limites de la raison. Nous voilà *hors* de doute, *hors* de crainte, *hors* de danger.

HORMIS : Si tous les livres devoient être brûlés, *hormis* un seul ; lequel voudriez-vous conserver ?

EXCEPTÉ : Tout fut subjugué sur la terre par la fortune de César, *excepté* l'âme de Caton.

Tout étoit dieu, *excepté* Dieu même. (BOSSUET).

VU : L'homme, *vu* sa foiblesse et la longueur de son enfance, n'a jamais pu être absolument sauvage.

POURVU : Je me console de vieillir, *pourvu* que je possède une âme saine dans un corps sain.

ATTENDU : C'est pour l'espèce humaine une loi de nature d'être secourable, *attendu* que tout homme a besoin de secours.

Ils

Ils étoient partis sans argent,
Attendu l'état indigent
De la république attaquée. (LA FONT.).

MALGRÉ : La gloire fut toujours, *malgré* l'envie, la compagne de la vertu.

La loi ne sauroit égaler les hommes *malgré* la nature. (VAUVENARGUES).

MOYENNANT : L'homme de bien, *moyennant* une conduite égale et simple, se fait chérir et honorer partout.

Moyennant une récompense, un tribut.

NONOBSTANT : La vérité, *nonobstant* le préjugé, l'erreur et le mensonge, se fait jour et perce à la fin.

L'aigle fondant sur lui, *nonobstant* cet asile.
(LA FONT.).

DÈS : Le laboureur, *dès* l'aube du jour, est dans les champs. L'homme, *dès* sa naissance, a le sentiment du plaisir et de la douleur.

DEPUIS : Il y a, *depuis* le déluge de Deucalion jusqu'à nous, trois mille trois cent vingt-deux ans. *Depuis* l'équateur jusqu'au pôle, il y a quatre-vingt-dix de-

grés de latitude, c'est-à-dire, deux mille deux cent cinquante lieues. *Depuis* Homère jusqu'à Virgile, il y avoit plus de huit cents ans. Quelle distance *depuis* l'instinct d'un Lapon ou d'un nègre, jusqu'à l'intelligence d'un Archimède ou d'un Newton!

PRÈS : On est bien *près* d'être vicieux, lorsqu'on est foible.

Voltaire condamne, dans Corneille, *près* avec un infinitif. Il est pourtant reçu. Et pourquoi ne diroit-on pas, *près* de se rendre, comme *loin* de se rendre? *Près de*, dit, ce me semble, autre chose que *prêt de: Près* d'expirer. *Prêt* de mourir.

On dit : A peu *près*. A cela *près*. A peu de chose *près*. On dit : Je ne suis point à cela *près*. Ce sont de mauvais gallicismes.

PROCHE : Il est synonyme de *près* devant un nom de lieu, ou d'époque, ou de terme : *Proche* du temple. *Proche* du but. *Proche* de sa fin. *Proche* de l'hiver. *Proche* du temps de la moisson.

La Bruyère a dit :

Le caprice est dans les femmes, tout *proche* de la beauté pour en être le contre-poison.

Tout *près* n'eût pas été si bien. Tout *proche* présente mieux l'image d'une plante à côté d'une autre.

AUTOUR : La terre tourne *autour* du soleil. Tous les astres se meuvent *autour* du centre de leur orbite. La prudence veut qu'on regarde *autour* de soi avant de parler ou d'agir. *Autour* des esprits soupçonneux se forment sans cesse des nuages.

LOIN : Je suis *loin* de douter de votre bonne foi. C'est *loin* de la foule que se retirent la sagesse et la vérité.

EN DEÇA, AU DELA : Tout ce qui est *en deçà* ou *au delà* du vrai, doit déplaire à un bon esprit. Pascal a dit, *au deçà*.

QUANT : Gagnons l'estime des gens de bien, *quant* à l'opinion de la multitude, ménageons-la sans la flatter.

JUSQUES ou JUSQUE : Combien de gens

se disent nos amis, qui ne le sont que *jusqu'à* l'épreuve !

Remarquez que l'*à* de *jusqu'à* répond à l'*ad* latin, et demande un régime simple. Il ne veut donc qu'un verbe actif, dont le régime s'identifie avec le sien : Il vend *jusqu'à* ses meubles. Il joueroit *jusqu'à* sa chemise. Il trompe *jusqu'à* ses amis. Si le régime du verbe est particulé, *jusqu'à* ne peut plus s'y accommoder. C'est donc mal parler que de dire : Il adresse ses plaintes *jusqu'aux* échos. Il fait du bien *jusqu'à* ses ennemis. Il diroit des injures *jusqu'à* son père. Lorsqu'on a fait ce solécisme, on a confondu l'*à*, particule déclinative, avec l'*à*, préposition, qui gouverne l'accusatif, et non pas le datif, dont l'*à*, particule, est le signe.

Si donc *jusqu'à* se joint à un nom de lieu, de temps, de quantité, de nombre, c'est en faisant l'office d'*ad* avec un régime direct : *Jusqu'à* Rome. *Jusqu'à* nos jours. *Jusqu'à* vingt ans. La lumière

parcourt *jusqu'à* trente millions de lieues en sept ou huit minutes.

Jusqu'à ses amis l'ont blâmé, est une phrase elliptique. Tous l'ont blâmé, *jusqu'à* ses amis. On dit, *jusqu'aujourd'hui*, quoiqu'il signifie analitiquement *jusqu'à le jour d'hui.* L'usage en a fait un seul mot.

Au nombre des prépositions, je n'ai pas mis *lors de*, qui ne laisse pas d'être assez en usage. On commence à écrire, *lors* de tel événement, pour marquer l'époque à laquelle répond le fait dont on parle : *Lors* du passage de Xerxès dans la Grèce, naquit le poëte Euripide. Façon de parler claire et brève dont peut s'accommoder l'histoire.

Revenons à présent sur les prépositions dont je vous ai donné la liste.

S'il y a du mérite dans tous les arts à faire beaucoup avec peu, c'est un avantage qu'on ne peut disputer à notre langue à l'égard des prépositions, quoique ce ne soit, à vrai dire, que l'industrie de l'indigence. A combien d'usages n'avons-

nous pas employé *dans*, *sur*, *par*, *avec*, *sans*, *pour*, etc. Mais ce n'est rien en comparaison des services multipliés et continuels que nous rendent les particules *à* et *de*.

Vous les avez vues déclinatives, nous tenir lieu des cas obliques des Latins. Ici vous les voyez prépositives, exprimer entre nos idées une infinité de rapports.

Mais cette multitude d'acceptions, de deux monosyllabes tant de fois répétés, ne doit-elle pas jeter à chaque instant le trouble et la confusion dans le langage? Non; car l'usage leur a fait très-distinctement le partage des rapports dont chacun des deux seroit l'expression; et ces rapports, dans leur variété, ne laissent pas d'avoir assez d'analogie pour que le mot qui les exprime soit pris toujours en même sens. Je vais me faire entendre.

Dans les questions de lieu, il y a deux termes opposés, le point d'où part le mouvement, et le point où il se dirige. Dans notre langue, ce rapport est exprimé par

de là, *là ;* eh bien ! dans toutes leurs acceptions, *à* et *de* ne désignent que ces deux points corrélatifs. Et que l'objet de la pensée soit physique ou moral, ou purement intellectuel ; qu'il y ait mouvement, transmission, ou simplement correspondance, le rapport des deux termes est toujours *de là*, *là*. Ainsi *de*, partitif, extractif, déductif, répond à l'*ex* et à l'*indè ;* et *à*, transitif, inductif, attributif, répond à l'*ad* et à l'*illùc* latin. *De*, pour exprimer l'origine, la cause, la manière, la dépendance, l'extraction, le point d'où l'action procède. *A*, pour exprimer l'intention, la direction, la tendance, l'inclination, l'impulsion, le procédé, le but de l'action, l'emploi de la matière, de l'instrument, etc. ; et non-seulement comme prépositions, mais comme particules déclinatives, *à* et *de* se partagent ces fonctions opposées.

Il y a cependant, ce me semble, une différence marquée entre *à* et *de*, simples particules déclinatives, et *à* et *de*, prépositions. Lorsque vous dites : *A* force

ouverte, *à* main armée, *à* pleines voiles; lorsque vous dites : *De* vive force, *de* bon cœur, *de* propos délibéré; lorsque vous dites : *A* l'étourdie, *à* la légère; prendre *à* partie, *à* serment, *à* témoin; lorsque vous dites : Coulé *à* fond, battu *à* froid, partir *à* jeun, aller *à* bord; lorsque Voltaire a dit, en parlant de Joyeuse :

Ce fut lui que Paris vit passer, tour *à* tour,
Du siècle *au* fond d'un cloître, et *du* cloître *à* la cour;

lorsque la Fontaine a dit, en parlant du peuple :

L'animal *aux* têtes frivoles;

lorsqu'il a dit :

Quand l'aigle *au* vol rapide, *aux* ailes étendues;

lorsqu'il a dit :

Le peuple vautour
Au bec retors, *à* la tranchante serre;

et du peuple pigeon :

Au col changeant, *au* cœur tendre et fidèle;

et du héron:

Un jour sur ses longs pieds, alloit, je ne sais où,
Le héron *au* long bec emmanché *d'*un long cou;

lorsque Racine a dit:

Muet *à* mes soupirs, tranquille *à* mes alarmes;

lorsque Delille a dit de nos premiers parens:

Riches *de* fleurs, *de* fruits, *d'*innocence et *de* joie;

lorsque Massillon a dit:

De l'ambition naissent les jalousies dévorantes;

et Vauvenargues:

La raillerie naît *d'*un mépris content;

et la Bruyère:

Il n'y a pas si loin *de* la haine *à* l'amitié, que de l'antipathie;

A et *de* n'ont pas été seulement là des signes de déclinaison, mais bien des caractères exprimant des rapports, comme l'*ex* et l'*ad* des Latins; et voilà pourquoi,

dans *jusqu'à*, je vous ai fait observer que l'*à* étoit prépositif et n'étoit point déclinatif.

Les mêmes verbes sont quelquefois susceptibles de l'une et de l'autre préposition *à* et *de*, mais non pas indifféremment. Obliger *à* n'exprime qu'une simple invitation ; obliger *de* porte contrainte ; et c'est pourquoi l'on ne dit point, inviter *de*, engager *de*. S'occuper *à* n'est qu'un exercice de l'esprit ou du corps, quelquefois qu'un amusement, qu'un travail léger et frivole. S'occuper *de* est une application sérieuse de la pensée : Il s'occupe *à* cultiver des fleurs. Il s'occupe *de* sa fortune et *du* soin de la rétablir. Il est occupé *de* son procès, *de* son commerce. S'ennuyer *de* exprime impatience ; s'ennuyer *à* n'exprime qu'un dégoût qui, quelquefois, est volontaire : On s'ennuie, on est las *d'*entendre des reproches. On s'ennuie *à* faire toujours la même chose. Que faites-vous là ? Je m'ennuie *à* lire un vieux roman. Dans ce sens-là on dit : S'ennuyer *à* plaisir.

Tâcher *à* marque l'intention. Tâcher *de* exprime l'effort. S'attendre *à*, être préparé. S'attendre *de*, à la négative, ne pas prévoir:

On ne s'attendoit guère
De voir Ulysse en cette affaire. (LA FONT.).

Racine a eu quelque raison, sans doute, de préférer *consentir de* à *consentir à* dans ce vers:

César lui-même ici consent *de* vous entendre.

Mais cette raison, je ne la sens pas.

Continuer *à* suppose une action commencée et que l'on continue: Je vais continuer *à* écrire ma lettre. Continuer *de* ne signifie qu'une habitude et une action répétée par intervalle: Quoique je n'aie pas *à* me louer de cet homme-là, je continuerai *de* le voir. Commencer *à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. Commencer *de* est propre à une action complète qui aura de la durée: Le jour commence *à* luire. Il commence *à* pleuvoir. Cet enfant com-

mence *à* parler. Il commence *à* lire. Dès que l'orateur commença *de* parler, on fit silence. Quand le tonnerre commence *de* gronder, l'orage n'est pas loin.

Ses transports dès long-temps commencent d'éclater. (RACINE).

Etre prêt *de*, être prêt *à*, diffèrent aussi dans leur sens. Prêt *à* est plus instant, et marque une disposition plus prochaine, plus décidée. Prêt *de* a un objet moins actuel, moins déterminé : Les esprits étoient prêts *de* se révolter; ils y étoient disposés; ils n'en étoient pas loin. Les esprits étoient prêts *à* se révolter; ils y étoient résolus, ils s'alloient révolter sur l'heure, incessamment.

Notez que *près de* exprime bien proximité de l'action, mais non pas résolution, ni même intention de la faire : *Près de* périr; *près d'*expirer dit seulement : *Au moment de* périr, *au moment d'*expirer. Et dans le sens passif ou neutre, *près de* me semble préférable à *prêt de*.

J'ose donc n'être pas de l'avis de Voltaire, qui a repris ce vers de Corneille :

Si *près* de voir sur soi fondre de tels orages.

Et quand il seroit vrai, comme il le dit, que *près de* voulût un substantif, il n'y auroit ici qu'une légère ellipse : Si *près du* moment de. Mais sans ellipse, le mode abstrait, l'infinitif tient la place d'un nom ; il en est un lui-même, et, comme tel, il est régi. Ne dit-on pas : *De* voir, *à* voir, *sans* voir, *pour* voir, *si loin de* voir? On dira donc *si près de* voir.

Il y a des verbes qui se construisent tantôt avec un régime simple, tantôt avec l'une des deux particules *à* ou *de*, ou quelqu'autre préposition : *Prétendre dominer*, pour, *vouloir dominer. Prétendre à dominer*, pour, *aspirer à dominer. Voir à*, pour, *aviser à*, *penser à. Voir de*, pour, *essayer de*, *chercher le moyen de. Commander une armée*, *commander à l'armée*, ou *commander*, dans le sens absolu. *Il pense nous tromper*, pour, *il croit nous tromper. Il pense à nous tromper*, pour, *il cherche*

à nous tromper. Il espère de parvenir, ou, *il espère parvenir. Il insulte au malheur; il insulte les malheureux.* Ici Vaugelas a fait une faute, en disant :

Mon humeur n'est pas *d'insulter aux misérables.*

S'assurer de la fidélité de quelqu'un, pour, *en acquérir l'assurance. S'assurer en sa fidélité*, pour, *y compter, en être sûr. S'affectionner à, s'attacher. S'affectionner*, pour, *s'intéresser vivement, se passionner. Prendre confiance à un homme, prendre confiance en sa probité. Satisfaire son envie, son désir, sa curiosité*, pour dire, *contenter. Satisfaire quelqu'un, le payer, le récompenser, le rendre satisfait. Satisfaire à ses engagemens, les remplir; à ses devoirs, s'en acquitter. Suppléer quelqu'un, prendre sa place, vaquer à ses fonctions. Suppléer à une chose, en mettre une autre à la place*, ou *y suppléer ce qu'il y manque.* Quelquefois *hériter*, avec le régime simple, mais le plus sou-

vent avec *de*. *Aspirer l'air. Aspirer à la gloire. Soupirer. Soupirer pour la liberté. Soupirer de l'absence d'un ami. Soupirer après son retour. Soupirer ses peines. Croire quelqu'un. Croire à la vertu. Croire en Dieu. Croire à ses promesses*, ou *croire en ses promesses*, etc, etc.

Lorsque plusieurs verbes se suivent, et que le régime n'est qu'au dernier, il faut qu'il leur soit commun à tous. S'il y en a un seul auquel il ne convienne pas, la construction est vicieuse, comme dans cette phrase : *Il a vaincu, désarmé, pardonné, rangé sous ses lois les rebelles.* Car on ne dit point, *pardonner quelqu'un ;* on dit, *pardonner à quelqu'un.*

Lorsque la préposition aura plus d'un nom pour régime, faut-il la répéter? Oui, si la phrase est négative, adversative ou disjonctive. (Ces mots vous seront expliqués).

Si la phrase est affirmative, et si les termes en sont liés, la réponse n'est plus si

simple ; elle dépend du plus ou du moins d'analogie et d'affinité qu'il peut y avoir entre les mots régis ; et puis, du sens distributif ou collectif que veut présenter la pensée, et de l'intention qu'on a de diviser ou de réunir les objets ; enfin, du caractère des prépositions, qui ne sont pas toutes également susceptibles d'ellipse ou de répétition.

On peut quelquefois se dispenser de répéter l'article, quand les termes sont synonymes ; et alors on est dispensé de répéter la préposition *à*. Exemple : Il dut la vie *à* la clémence et magnanimité du vainqueur ; mais si l'article est répété, *à* doit l'être. *De* l'est toujours indispensablement, lors même qu'il n'y a point d'article : Armé *de* force et *de* vertu. Comblé *de* bonheur et *de* gloire.

On dit toujours *à* l'un et *à* l'autre, comme on dit *de* l'un et *de* l'autre ; quoiqu'avec d'autres prépositions il soit permis de dire : *Sur* l'un et l'autre. *Pour* l'un et l'autre. *Sans* l'un et l'autre.

Par, si les termes sont presque syno-

nymes, ne se répète point: *Par* la ruse et la fraude. *Par* la force et la violence. *Par* la douceur et la bonté. Mais vous direz, *par* force ou *par* adresse.

Dans peut ne pas se répéter, quand les idées sont analogues : Passer sa vie *dans* la mollesse et l'oisiveté. Mais, si la différence est marquée et doit l'être, *dans* se répétera : *Dans* la paix et *dans* la guerre. *Dans* la ville et *dans* la campagne. *Dans* le travail et *dans* le repos. *En* doit toujours se répéter: *En* repos et *en* sûreté. *En* morale et *en* politique. C'est une règle invariable que, devant les noms indéfinis, la préposition se répète.

A l'égard des noms définis et articulés, il faut voir si les objets veulent être distincts, ou réunis dans la pensée. Distincts, chacun demande la préposition; réunis, c'est assez qu'elle leur soit commune.

On dit, écrire *sur* les lois et *sur* les mœurs.

On dit, graver *sur* le marbre et l'airain.

On dit, *sous* l'équateur et *sous* le pôle.

On dit, *sous* la neige et la glace.

On dit, que l'homme est *sous* les yeux et *sous* la main de la Providence.

Et on dit, qu'il est *sous* la garde et la protection des lois.

Sans a quelque chose de particulier; il reçoit également après lui *ni* ou *et* entre ses deux régimes: *Sans* crainte *ni* pudeur. *Sans* force *ni* vertu; et alors *sans* ne se répète point. Ou bien: *Sans* crainte et *sans* pudeur. *Sans* force et *sans* vertu; et ici *sans* est répété. La raison de cette différence dans l'usage peut paroître subtile, mais elle est juste.

Sans est exclusif par lui-même, *ni* l'est aussi; par conséquent *ni* le supplée; au lieu qu'*et* n'ayant pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire, et l'oblige à se répéter.

A l'égard des autres prépositions, *ni* n'est le suppléant d'aucune; aussi n'en

voyez-vous aucune qui ne se répète après *ni;* car il est négatif; et toujours à la négative la préposition se répète : *Ni dans* l'air, *ni dans* l'eau, rien ne vit que des sucs ou des productions de la terre. *Ni pour* l'homme privé, *ni pour* l'homme public, rien n'est plus nécessaire qu'un cœur droit et un esprit juste. L'homme est si féroce dans la colère, que, *ni parmi* les tigres, *ni parmi* les vautours, il n'y a rien d'aussi cruel.

Envers se répète ou ne se répète pas, selon que ses régimes forment divers rapports, ou n'en présentent qu'un : Nos devoirs *envers* Dieu, *envers* nos parens, *envers* notre patrie, *envers* les hommes. Il faut être indulgent *envers* l'enfance et la foiblesse.

A travers se répète par emphase : *A travers* les dangers, *à travers* les obstacles; mais, à parler plus simplement, on dit, *à travers* les obstacles et les dangers; et il en est de même de plusieurs autres prépositions. *Loin* du monde, *loin* du tumulte; ou plus simplement :

Loin du monde et du bruit. *Avec* une femme aimable, *avec* des enfans bien nés, et *avec* de bons livres, on peut vieillir doucement à la campagne. Et au plus simple : *Avec* sa femme, ses enfans et ses livres, un homme raisonnable peut vieillir doucement.

Dans l'énumération collective, il est rare que la préposition se répète ; mais, si l'on a dessein de distribuer les objets qu'on rassemble, la préposition répétée marque cette distribution. Seulement il faut prendre soin de n'en pas surcharger son langage ou son style.

Au nombre des prépositions, vous avez pu remarquer certains participes qui, joints au nominatif de leur verbe, forment une phrase absolue, comme *vu*, *durant*, *pendant*, *sauf*, *nonobstant*, etc. : *Sauf l'honneur*, l'honneur sauvé. *Vu la difficulté*, la difficulté vue? *Durant la trève*, la trève durant. *Pendant le procès*, le procès pendant. *Nonobstant vos délais*, vos délais ne faisant point obstacle. *Moyennant cette somme*, cette

somme étant le moyen, etc. Ces prépositions ne se répètent point; le retour en seroit pénible.

En général, les prépositions sont des abréviations de phrases. Vous devez en sentir l'ellipse dans : *Terre à blé, moulin à vent, homme à systèmes, fermé à clé, ferré à glace, coulé à fond, blessé à mort; homme de bien, homme d'état, vase d'or, cheval de bataille, esprit de calcul, temps de paix.* Il ne faut donc pas sans nécessité rallonger ces abréviations.

Quelquefois deux prépositions opposées prennent le même sens. *Par* exprime la cause, le motif, le moyen, le milieu, l'intervalle. *Pour* exprime le but, l'intention, la fin pour laquelle on agit. On dit cependant qu'on a fait telle chose *pour* telle raison, lors même qu'il s'agit du motif *par* lequel on a été déterminé; et, si l'on vous demande *par* quelle raison vous avez fait cela, l'usage veut que vous répondiez, *pour* la raison que. Je crois, n'en déplaise à l'usage,

que la réponse doit répéter la préposition de la demande.

Sans a une certaine acception dont l'équivoque n'est levée que par le sens du discours : *Sans vous, je n'aurois pas fait ce voyage*, peut vouloir dire, si vous ne m'aviez pas engagé à le faire, ou bien, si vous ne l'aviez pas fait avec moi. *Sans vous, je m'en allois*, peut vouloir dire, je m'en allois, si vous ne m'aviez pas retenu, ou bien, je m'en allois *sans* vous attendre, *sans* vous emmener avec moi. Il est vrai que, dans le premier sens, l'usage commun est de dire, *sans vous je m'en allois ;* et, dans l'autre, de dire, *je m'en allois sans vous.* Mais cette distinction est souvent négligée ; et, dans le même sens, on dit, *sans vous je périssois, je périssois sans vous.* Le mieux est d'éviter l'équivoque de cette ellipse.

Mme. de Sévigné emploie fréquemment *sans que* dans un sens elliptique, pour dire : *Si ce* n'étoit que. *Sans que* je veux savoir.

En et *dans* sont les deux prépositions

qui semblent le plus synonymes. Il y a cependant bien de la différence dans leur signification, et dans celle d'*à* qui leur est analogue. *Dans* est précis et positif; *en* est vague; *à* paroît foible. On dira, j'ai été *à* Rome; mais on dira, les Gaulois étoient *dans* Rome. On dira, j'ai voyagé *en* Italie; mais on dira, lorsqu'Annibal eut pénétré *dans* l'Italie. On dira, j'ai vécu *en* pays étranger; mais on dira, c'est *dans* le pays étranger qu'on apprend à juger du sien. On dit, *en* une heure, *en* peu de temps, *en* mille ans, pour marquer la durée; et, *dans* une heure, *dans* peu de temps, *dans* mille ans, pour marquer le terme; et, *en* même temps, avec moins de précision et plus de latitude que *dans* le même temps: au moral, on dit d'un homme qu'il est *en* peine, s'il n'a que de l'inquiétude; mais, s'il est pauvre et malheureux, on dira qu'il est *dans* la peine. C'est pour distinguer ces deux sens que l'usage a voulu qu'après *en* le nom fût sans article, à moins que l'article ne s'élidât.

En s'accommode de tous les suppléans de l'article ; mais il répugne absolument à recevoir l'article même, s'il n'est, pour ainsi dire, effacé par l'élision : on dit bien, *en un péril* si grand, *en quelque* péril qu'on se trouve, *en des* temps de calamité, *en un* temps de prospérité, *en mon* absence, *en leur* pouvoir. On dit aussi, mais par élision, *en l'*absence d'un tel, *en l'*état où nous sommes, *en l'*horrible situation où ses malheurs l'ont mis.

Comment *en un* plomb vil l'or pur s'est-il changé?
(RACINE).

J'ai une extrême tristesse de voir que mon âme soit divisée *en deux* corps aussi foibles que le vôtre et le mien. (VOITURE).

Mais *le*, *la*, *les*, sans élision, n'est presque jamais reçu après *en*. L'oreille y répugne. Peut-être quelquefois le supportera-t-elle devant le féminin singulier : *En la* fleur de l'âge, *en la* belle saison, *en la* saison des fruits. Mais ces exemples seront rares ; et, quoiqu'en dise Bouhours, je doute que *en la* prospérité, *en*

la

la solitude, *en la* paix, *en la* guerre, soient tolérés.

En n'appartient qu'à l'indéfini ; et vous savez que l'indéfini ne reçoit point l'article. On dira donc, *en* paix, *en* guerre, *en* songe, *en* colère, *en* feu, *en* chemin ; et avec l'article on dira, *dans la* paix, *dans la* guerre, *dans les* songes, *dans la* colère, *dans le* feu, *dans le* chemin, ainsi que, *dans la* solitude, et que, *dans la* prospérité.

Cependant si la phrase exige en même temps l'article, et *en* pour préposition, quel parti prendre ? Par exemple, les verbes *diviser*, *changer*, *dissiper*, *fondre*, *résoudre*, et leurs analogues, veulent la particule *en ;* et il n'y a aucune difficulté, si leur régime est indéfini, sans article. On dit : Le nuage fond *en pluie*, l'eau se dissipe *en fumée*, le bois se réduit *en cendres*, un corps se résout *en vapeurs*.

Il pense voir *en pleurs* dissiper cet orage.
(RACINE).

ou, si au lieu de l'article, c'est un de ses équivalens, *en* s'en accommode très-bien. Vous venez de le voir dans cet exemple de Racine :

Comment *en un* plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

et dans la phrase de Voiture.

Mais, si au régime du verbe l'article est indispensable, qu'arrivera-t-il? Dira-t-on que, dans sa dissolution, un corps se résout, se divise *en les* quatre élémens ? Que la prospérité s'est changée *en les* plus horribles calamités ? Qu'un homme est tombé *en le* pouvoir de ses ennemis ? Non, mais *en* cède la place, et l'on y substitue *à* ou *dans*, au gré de l'oreille : Leur prospérité s'est changée *dans* les plus horribles calamités. Il est tombé *au* pouvoir, *aux* mains, *dans* les mains de ses ennemis. Racine a dit, en pareil cas :

Changer le nom de reine *au* nom d'impératrice.

A prend aussi assez souvent la place de

dans avant un nom articulé, et se contracte avec l'article. On dit : *Au* fond, pour, *dans* le fond. *Au* milieu, pour, *dans* le milieu. *Au* temps de ses prospérités, pour, *dans* le temps de ses prospérités. *Aux* plus beaux jours du monde, pour, *dans* les plus beaux jours du monde. *Au* fort de nos disgrâces, pour, *dans* le fort de nos disgrâces.

Quand l'idée locale ne présente qu'un point, c'est *à* et non pas *en* qui exprime ce rapport : *A* l'extrémité, *au* sommet, *au* centre, *au* faîte ou *sur* le faîte, *au* bout du monde.

Quant aux occasions où l'esprit, l'oreille et l'usage s'accordent à permettre que *dans* et *en* soient employés indifféremment l'un pour l'autre, c'est une vaine délicatesse que d'en vouloir gêner le choix. On a dit de Socrate : Il passa un jour et une nuit *en* une si profonde méditation, qu'il se tint toujours *dans* une même place ; et Bouhours fait de cet exemple une règle de changer de préposition, quand le régime change. Il en fait une

aussi de garder la même préposition, lorsque le régime est le même; et si Boileau a manqué à cette prétendue règle, lorsqu'il a dit qu'un jeune fat:

Est vain *dans* ses discours, volage *en* ses désirs,

Bouhours prétend qu'il y a manqué par la contrainte de la mesure. Tout cela est fantasque.

Si Boileau eut voulu répéter *dans*, il le pouvoit sans peine, en disant: Léger *dans* ses désirs, comme l'a remarqué Ménage; et quant à l'autre exemple, si l'on eut dit *en* la même place, au lieu de dire, *dans* la même place, cela n'eût pas été moins bien.

Bouhours a eu plus de raison de dire qu'une préposition ne doit point être répétée en divers sens dans une même phrase; comme si l'on disoit, par exemple: Caton, *sur* le point de mourir, médita long-temps *sur* l'immortalité de l'âme; ou si l'on disoit: Commencez *par* me prouver *par* de bonnes raisons; ou si l'on disoit: Il passa la nuit *à* rêver *à* ce

qu'il avoit *à* faire ; ou si l'on disoit : Voyez *comme* l'ambition assujettit l'homme *comme* un esclave.

C'est une négligence qu'il faut éviter autant qu'il est possible, même dans l'usage des particules ; et je la trouve dans de bons écrivains. La Rochefoucault, par exemple, a dit :

L'homme est inconstant *d'*inconstance, *de* légèreté, *d'*amour *de* nouveauté, *de* lassitude et *de* dégoût.

Or, tous ces *de* ont le sens de *par*, excepté un seul (d'amour *de* nouveauté), et celui-ci trouble un peu, ce me semble, la clarté de l'énumération.

Evitez surtout d'associer, sous une même préposition, deux noms dont l'un ne seroit pas soumis au même régime que l'autre. Par exemple, ne dites point : *Par ses talens et les lumières que l'étude lui avoit acquises ;* c'est-là qu'il est indispensable de répéter la préposition.

Je finis cette leçon par une remarque importante ; c'est que jamais une prépo-

sition n'en régit une autre. La seconde cède sa place à l'adverbe qui lui est analogue, et qui, régi par la première, fait l'office de nom : *En dedans, en dessous, par dessus, de dessous, par dehors, en dehors, par dessus les murs, par dessus la tête, de dedans la terre, de dessous les ruines.*

Mon humeur ne dépend guère du temps. J'ai mon brouillard et mon beau temps *au dedans* de moi. (PASCAL).

Ici *le dedans* est un nom. Observez bien cette règle en parlant.

Vous venez de voir l'adverbe et la préposition entrer dans l'expression de la pensée. Ce n'est pas tout. Au lieu de ces mots accessoires, ce sont à tous momens des phrases incidentes, espèces d'adjectifs développés, qui viennent s'attacher ou au sujet de la préposition, ou à son attribut, ou au verbe lui-même; et c'est par le pronom relatif qu'elles y sont liées.

Réservons pour demain cette intéressante leçon.

LEÇON CINQUIÈME.

Phrase incidente et Phrase incise.

JE vous ai dit, mes enfans, que la phrase *incidente* étoit un adjectif développé ; et c'est en cela qu'elle diffère de l'*incise*, qui, dans la contexture du discours, ne tient à la pensée que par adhésion, et sans aucune dépendance, formant à elle seule un sens.

Commençons par voir l'incidente s'attacher à la période, et prenons pour exemple ces beaux vers de Racine, où l'un des fils de Mithridate dit, en parlant de son père :

Ainsi ce roi *qui*, seul, a, durant quarante ans,
Lassé tout ce que Rome eut de chefs importans,
Et *qui*, dans l'Orient, *balançant* la fortune,
Vengeoit de tous les rois la querelle commune,
Meurt, et laisse après lui, pour venger son trépas,
Deux fils [illegible] ne s'accordent pas.

Dans cette période, la phrase simple

seroit, *ce roi meurt, et laisse deux fils après lui.* Le reste est formé d'incidentes, dont les unes retracent la vie du héros, et l'autre annonce la situation où ses deux fils et ses Etats vont se trouver après sa mort : observez que cette belle construction se fait au moyen d'un pronom relatif et d'un participe. Dans le style concis, c'est une apposition plutôt qu'une contexture de phrases ; et, au lieu d'*incidentes* qui s'enchaînent, ce sont des *incises* qui se succèdent ou qui s'introduisent dans le discours :

Tout, *s'il est généreux*, lui prescrit cette loi ;
Mais tout, *s'il est ingrat*, lui parle contre moi.
(RACINE).

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but ; c'est de le passer. (LA ROCHEFOUC.).

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami ; c'est de lui faire voir les siens. (*Id.*).

La jeunesse est une ivresse continuelle : c'est la fièvre de la santé ; c'est la folie de la raison. (*Id.*).

La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie : de l'une à l'autre le pas est glissant. (LA BRUYÈRE).

Le sot est embarrassé de sa personne ; le fat a l'air libre et assuré ; l'impertinent passe à l'effronterie ; le mérite a de la pudeur. (*Id.*).

L'ambitieux ne jouit de rien : ni de sa gloire ; il la trouve obscure : ni de ses places ; il veut monter plus haut : ni de sa prospérité ; il sèche et dépérit au milieu de son abondance : ni des hommages qu'on lui rend ; ils sont empoisonnés par ceux qu'il est obligé de rendre lui-même : ni de sa faveur ; elle devient amère, dès qu'il faut la partager avec ses concurrens : ni de son repos ; il est malheureux à mesure qu'il est obligé d'être plus tranquille. (MASSILLON).

Les incises se passent de liaison, quand le rapport en est sensible ; mais le plus souvent ce rapport est exprimé par le pronom *il*, *elle*, *la*, *les*, ou par le *ce* désignatif.

Sylla, homme emporté, mena violemment les Romains à la liberté ; Auguste, rusé tyran, *les* conduisit doucement à la servitude. (MONTESQUIEU).

Qui peut se déguiser, pourroit trahir sa foi.
C'est un art de l'Europe ; *il* n'est pas fait pour moi.
(VOLTAIRE).

Le pronom *qui*, *que*, forme une liaison plus étroite, et c'est le nœud des incidentes.

L'envie est une passion timide et honteuse *qu*'on n'ose jamais avouer. (LA ROCHEFOUC.).

S'il eût dit :

L'envie est une passion timide et honteuse ; on n'ose jamais l'avouer.

au lieu d'une incidente, c'eût été une incise.

Rien n'est plus propre que cet exemple à vous les faire distinguer.

11. Mais ces *pronoms*, dont je vous parle sans cesse, il est temps de les définir.

Qu'est-ce que le pronom ? C'est un mot insignifiant par lui-même, qui, mis à la place d'un nom, en est le suppléant. On en distingue quatre espèces : *le personnel*, *le possessif*, *l'indicatif* ou *dé-*

monstratif, et *le relatif*, qu'on appelle aussi *conjonctif*.

En terme de Grammaire, vous savez qu'il y a trois *personnes ;* mais vous n'avez jamais réfléchi au sens de ce mot. Beauzée vous l'explique. *Personne* ici veut dire ce que vouloit dire en latin *persona*, personnage, *rôle* de comédie. Le langage est donc comme une scène où l'on distingue trois acteurs, auxquels on a donné des noms de *rôles*. Le premier désigne le rôle de celui qui parle; le second, le rôle de celui à qui on parle; le troisième, le rôle de celui dont on parle. Le premier ne peut donc convenir qu'à des êtres parlans. Le second peut figurément convenir, même à des êtres inanimés, dont on suppose que l'on est entendu, et à qui on adresse la parole. Le troisième convient à toutes sortes d'êtres existans, ou fictifs, ou purement intellectuels. Ainsi, les noms de *rôles* donnés à ces trois personnages, sont ce qu'on appelle les pronoms *personnels*.

A proprement parler, tout pronom

seroit personnel; car il n'en est aucun qui ne rappelle le nom de l'une des trois personnes. Mais celui qu'on appelle personnel, comme par essence, supplée immédiatement le nom, et en tient pleinement la place; bien entendu que le nom, remplacé par son pronom, est déjà énoncé, ou déjà bien connu lui-même.

Le pronom de la première personne est *je*, *moi*, *me*, *nous*. Celui de la seconde est *tu*, *toi*, *te*, *vous*. Celui de la troisième est *il*, *lui*, *le*, *la*, *ils*, *elles*, *les*, *eux* et *leur*, lorsqu'il ne se décline point.

Le pronom personnel du troisième rôle a lui-même des suppléans: *On*, pour le nominatif et le régime simple; il est indéfini, et ne se dit que des hommes: *Le*, indéfini, pour le régime simple, signifiant *cela*; *le* appartient aux choses: *Y* et *en* pour les cas obliques; *en* pour *de*, *y* pour *à*; *en* pour les hommes et pour les choses; *y* pour les choses seulement.

Il y a, de plus, un pronom *personnel réfléchi*, propre à la troisième personne,

se et *soi*: *se* pour le régime direct; *soi* pour les deux régimes particulés *de soi*, *à soi*.

Le pronom possessif est *le mien*, *le nôtre*; *le tien*, *le vôtre*; *le sien*, *le leur*, qu'il ne faut pas confondre avec l'adjectif possessif *mon*, *ma*, *mes*, *notre*, *nos*; *ton*, *ta*, *tes*, *votre*, *vos*; *son*, *sa*, *ses*, *leur* et *leurs*; car cet adjectif est inséparable du nom auquel il appartient, et ne le remplace jamais; différence essentielle qui se fait sentir dans cette phrase: *Vos* amis sont les *miens*; et dans ces vers de Racine:

Les exploits de *son* père, effacés par les *siens*;
Ses feux que je croyois plus ardens que les *miens*;
Pyrrhus n'est pas coupable à *ses* yeux comme aux *miens*,
Et je tiendrois *mes* coups bien plus sûrs que les *siens*.

Le pronom *démonstratif* ou *indicatif* est *ce* au neutre, *celui* au masculin, et *celle* au féminin. *Ce*, masculin, et *cette*, féminin, sont bien un adjectif indicatif, mais ils ne sont pas un pronom; car ils ne remplacent jamais le

nom auquel ils se rapportent. Il faut, pour devenir pronom, qu'au masculin *ce* prenne *lui*, et qu'au féminin il s'élide avec *elle : Ce-lui. Ce-eux. Ce-elle.* Encore n'a-t-il un sens absolu qu'avec la particule désignative *ci* ou *là*, *celui-ci*, *celui-là*, sans quoi il ne présente qu'un sens suspendu, qui, pour complément, a besoin du pronom *relatif* dont je vais vous parler.

Ce pronom *relatif* est *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, *laquelle.* Il a, ou il suppose avant lui pour antécédent, le nom auquel il se rapporte; et, d'une phrase à l'autre, il est comme un chaînon qui les lie et les entrelace.

On a fait aussi des pronoms de quelques adjectifs qui, par ellipse, tiennent la place d'un nom sous-entendu, comme *l'un*, *l'autre*, *quelqu'un*, *chacun*, *aucun*, *tous*, *tel*, etc. Ne nous amusons point à disputer sur la nomenclature; et, avec d'Olivet, démêlons la syntaxe de nos véritables pronoms.

Les trois pronoms *personnels* sont

également et indifféremment régissans ou régis : *Je le* vois. *Tu nous* vois. *Il me* voit. *Tu les* vois. *Nous nous* voyons, etc. Près *de* moi. Loin *de toi.* Vers *nous.* Entre *eux.* Pour *eux.* Sur *vous.* Avec *elles.* Sans *elles*, etc.

Je est toujours régissant, et ne se met après le verbe que dans ces locutions : Que dis-*je* ! Où vais-*je* ! Rêvai-*je* ! Que sais-*je* ! Vous dis-*je* ! Aussi fais-*je* ! Aussi ne sais-*je* ? Aussi ne dois-*je* pas ? Peut-être irai-*je* ! Que ne puis-*je* ! A peine osai-*je* ! Encore suis-*je* ! Encore dois-*je* !

Où suis-*je* ? Qu'ai-*je* fait ? Que dois-*je* faire encore ?
(RACINE).

Dussé-*je*, après dix ans, voir mon palais en cendre.
(*Id.*).

Le même a dit :

Hélas ! fus-*je* jamais si cruel que vous l'êtes ?

Fus-*je* ! n'est pourtant guère moins déplaisant à l'oreille que perds-*je* ! dors-*je* ! *ments-je ?* que l'on ne dit point. Je vous conseille d'éviter même réponds-*je* !

confonds-*je?* et un grand nombre de pareilles désinences, auxquelles l'oreille répugne.

Pour n'avoir pas deux *e* muets de suite dans aim*e-je!* rêv*e-je!* l'usage a décidé qu'on diroit aim*é-je!* rêv*é-je!* ou aim*ai-je?* rêv*ai-je?* Celui-ci est le plus usité.

Moi n'est régissant qu'avec un autre nominatif: Mon frère et *moi;* et alors *nous* les réunit en un pluriel: Mon frère et *moi, nous* sommes reconnoissans des soins, etc. Ni *lui*, ni *moi*, *nous* n'oublierons jamais, etc. *Lui* ou *moi*, *nous* serons peut-être un jour assez heureux pour, etc. Et, par apposition: *Moi,* père, *je* me dois à mes enfans. *Moi,* votre ami, *je* vous conseille. Remarquez qu'ici *je* vient encore régir le même verbe, en sorte que *moi* n'est jamais que l'adjoint du nominatif. Il est aussi comme nominatif dans ces phrases elliptiques: Vous pensez ainsi; non pas *moi.* Vous ne vous y fiez pas; ni *moi.* Mais si vous complétez le sens, vous trouverez que *je* est

sous-entendu : *Moi*, je ne pense pas. *Ni moi, je* ne m'y fie pas.

Moi est régime aux cas obliques, ou avec la particule *de :* Il dépend *de moi ;* ou avec la particule *à :* Il n'appartient qu'*à moi.* Il ne l'a dit qu'*à moi ;* et, en redoublant le pronom : Il *me* l'a dit *à moi.* Si le verbe est à l'impératif, la particule *à* se retranche : *Répondez-moi*, pour, *à moi.*

Avec l'impératif, *moi* est aussi régime simple : *Ecoutez-moi. Secondez-moi.*

Si, à l'impératif, le verbe a le pronom *le, la, les*, pour régime simple, et *moi* pour régime indirect, il précède ses deux régimes, et *moi* vient le dernier : Rendez-*le moi ;* donnez-*la moi ;* livrez-*les moi*, la particule *à* retranchée. Il n'en est pas de même de la particule *de*, qui ne se sous-entend jamais : Eloignez-*le de moi.* N'attendez rien *de moi.*

Si le verbe, à l'impératif, a pour régime simple un nom, et *moi* pour ré-

gime indirect, *moi* se place entre le verbe et le régime simple, en déposant la particule *à*: Donnez-*moi* le temps. Notez que ce n'est qu'à l'affirmative; car, à la négative, *moi* n'a plus lieu; *me* prend sa place; et même, au régime indirect, on dit: Ne *me le* cachez pas. *Ne me* refusez pas le plaisir, la faveur, les conseils que je vous demande. Ainsi *le, la, les*, est alors après *me* et avant le verbe; et, si c'est un nom qui est régi, le verbe est avant: Ne *me* cachez pas *mon malheur.*

Si le verbe n'est point à l'impératif, au lieu de *moi*, c'est encore *me*, en régime indirect, même à l'affirmative; et il se met avant le verbe et son régime simple: Vous *me* l'avez promis. Vous *me* rendez la vie. Vous *me* devez la préférence. Mais, avec *de*, *moi* reste invariable entre le verbe et son régime simple: N'attendez point *de moi* de lâche complaisance. Si cependant c'est un pronom ou son équivalent qui soit le régime simple, *de moi* ne vient qu'après: Il

*l'*exige *de moi.* Il attend *tout de moi.* Il n'attend *rien de moi.*

Si le verbe n'a point de régime direct, et qu'il ne soit point à l'impératif, *à moi* se change en *me*, et précède le verbe : Vous *me* répondez. Il *me* ressemble. Quelquefois cependant *moi* vient après le verbe, et alors c'est *à moi :* N'oubliez pas que vous parlez *à moi.* Et de même avec *de :* Vous dépendez *de moi.*

A l'impératif on dit, par élégance, écoutez-*moi*, et *me* répondez.

En interjection, *moi* précède le verbe ou le suit indifféremment : *Moi*, vous tromper ! Vous tromper, *moi !*

En répétition, il vient après le verbe, soit qu'il réponde à *je*, nominatif, ou à *me*, régime direct : *Je* pense, *moi.* Il m'écoutera, *moi. Je* vous conseille, *moi.*

Mais, s'il répond à *me*, régime indirect et suppléant d'*à moi*, il retiendra la particule : *M'*en imposer *à moi ! Me*

tendre des piéges *à moi!* Il me l'a dit *à moi.*

Moi peut être nominatif en répondant : Qui a fait cela ? *Moi.* Qui frappe ? *Moi.* Qui me l'assure ? *Moi.* Et, dans ce beau vers de Corneille :

Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il ? — Moi.

Il peut être aussi régime simple : Qui dois-je croire ? *Moi.* Ou régime indirect avec la particule : A qui me dois-je fier ? *A moi.* De quel ami me parlez-vous ? *De moi.*

Moi, régi par une préposition, la suit immédiatement : *Avant moi. Avec moi. Sans moi ;* et *me* n'en prend jamais la place.

Avant la particule *en*, dans le sens extractif ou déductif, pour éviter l'hiatus, on dit *me* avec élision, au lieu de *moi* et d'*à moi :* Instruisez-*m'en.* Prévenez-*m'en.* Donnez-*m'en* des nouvelles.

A l'impératif, *m'en* vient après le verbe, comme vous voyez, si la phrase

est affirmative ; mais, si elle est négative, c'est le verbe qui vient après : *Croyez-m'en. Ne m'en croyez pas. Donnez-m'en. Ne m'en donnez pas. Répondez-m'en. Ne m'en parlez pas.*

Si le verbe n'est pas à l'impératif, *me* et *en* le précèdent : Vous *m'en répondez.* Je vais *m'en assurer.* Je dois *m'en souvenir.* Observez que c'est toujours *me* devant le verbe réfléchi : Je *me* souviens. Je *me* félicite. Je *me* plais.

Me, construit avec deux verbes, dont l'un gouverne l'autre, se met entre les deux, si le premier est à l'impératif : Venez *me* voir. Veuillez *me* croire. Osez *me* suivre. Sachez *me* dire ; et, pour complaire à l'oreille, on dit bien souvent *moi* pour *me*, quoiqu'au régime simple : Laissez-*moi* passer. Faites-*moi* connoître à vos amis. Menez-*moi* voir vos jardins, vos tableaux.

Hors le cas de l'impératif, c'est toujours *me*, mais tantôt entre les deux verbes, et tantôt avant le premier, au choix et au gré de l'oreille : Il *me* doit

avertir, ou il doit *m'*avertir. Je *me* veux dégager, ou je veux *me* dégager. Celle qui *m'a* su plaire, ou celle qui a su *me* plaire. Le verbe *faire* est le seul qui veut tenir immédiatement au verbe qu'il régit. Il faut donc que *me* le précède: Il *me* fait espérer. Vous *me* faites attendre.

Notez que, si l'un des deux verbes commence par une voyelle et l'autre par une consonne, c'est plutôt à la voyelle initiale qu'à la consonne que *me* semble vouloir s'unir, à cause de l'élision. Vous voulez *m'*engager, est plus naturel et plus coulant que vous *me* voulez engager.

Ce que j'ai dit de *je*, *moi*, *me*, se doit entendre aussi de *tu*, *toi*, *te*; et la syntaxe en est la même.

Nous et *vous*, régis par le verbe, le précèdent toujours, excepté à l'impératif: L'heure *nous* a surpris. Le vent *nous* favorise. La saison *vous* invite. La fortune *vous* rit. Et à l'impératif: Suivez-

nous. Obéissez-*nous*. Eloignez-*vous*. Persuadez-*vous*. Gardez-*vous* de, etc.

Il et *ils* sont toujours régissans. *Elle* et *elles* le sont de même à l'égard des verbes, et ne peuvent être régis que par des prépositions : *Avec elle. Sans elle.*

Notez cependant que, dans les cas de la réponse, de la répétition ou de l'exclamation, *elle* sert de régime au verbe : Qui préférez-vous ? *Elle.* Je l'aime, *elle*, plus que sa sœur. Que je l'afflige, *elle* que j'aime ! Moi, me détacher d'*elle !* Moi, renoncer à *elle !*

Au régime direct, c'est *le*, *la*, *les*, qu'on met avant le verbe : Je *le* vois. Je *la* vois. Je *les* vois. Je veux *la* suivre, ou je *la* veux suivre. Racine affecte de mettre le pronom avant l'auxiliaire. Il trouvoit cette construction plus élégante. L'autre est plus naturelle.

Le, *la*, *les*, régime simple du même verbe, qui a pour régime indirect le pronom de la première ou de la seconde personne *me*, *te*, *nous*, *vous*, veut être placé entre ce pronom et le verbe : Je

vous *le* promets. Il me *le* donne. L'occasion *nous* les amène. Excepté quand le verbe est à l'impératif; car alors c'est après le verbe et avant le pronom que *le*, *la*, *les*, doit être mis : Rendez-*le*-moi. Cédez-*le*-nous. Livrez-*le*-leur.

Si cependant c'est *la* ou *les*, l'oreille préfère, rendez-nous-*la*, livrez-nous-*les*, à rendez-*la*-nous, livrez-*les*-nous; mais il faut dire, rendez-*la*-moi, livrez-*les*-moi, comme rendez-*les*-lui, cédez-*la*-leur, toujours pour complaire à l'oreille.

Notez que, si la phrase réunit deux infinitifs, et que le pronom ne soit le régime que du premier, il doit s'y joindre immédiatement, et laisser le verbe précédent correspondre seul au second : *Je pouvois lui reprocher, et me plaindre;* et non pas, *je lui pouvois. Il vient se justifier, et répondre;* non pas, *il se vient;* car *il se vient* n'est pas relatif à *répondre. Je lui pouvois* n'est pas relatif à *me plaindre.* Au lieu que dans ces phrases : *Il se vient défendre et justifier*

fier. Je lui pouvois répondre et dire, le pronom étant le régime des deux infinitifs, peut se mettre avant comme après le verbe précédent. Cette règle est de Vaugelas.

Notez encore que tout changement de construction ou de régime oblige le pronom à se répéter, et de même toute disjonctive ou adversative qui rompt le fil de la construction. Ce n'est que dans le cas d'une liaison intime, qu'on peut se dispenser de répéter le pronom personnel: *Je le dis et le prouve. Il le croit et l'affirme. Nous disons et faisons bien des choses sans réflexion.*

Lui, pour, *à lui*, *à elle*, est, au singulier, le cas oblique des deux genres. Il précède le verbe, excepté à l'impératif : Parlez - *lui*. Je *lui* ai parlé. Je *lui* parlerai encore. Aux autres modes qu'à l'impératif, il ne s'emploie après le verbe qu'au masculin ; et alors il est particulé : Il dépend *de lui*. Il n'appartient qu'*à lui*. Croyez-vous qu'il dépende *de lui?* Ne sera-t-il permis qu'*à lui?*

En exclamation, *lui* a la même construction que *moi :* Me tromper, *lui ! Lui*, me tromper ! et de même en répétition, après *il*, nominatif, ou après *le*, régime : *Il* m'a trompé, *lui* que je croyois mon ami ! On *le* trompe, *lui* qui n'a jamais trompé personne ! et au régime indirect : *Lui* en imposer, *à lui ?* On *lui* tend des piéges, *à lui* qui est la franchise même !

Lorsque *lui* est joint à un autre nom, *lui* et son frère, ils forment un nominatif pluriel, quelquefois seuls, mais plus souvent avec *ils*, et ceci est mieux : *Lui* et son frère ont eu la gloire. *Lui* et son frère, *ils* ont eu la gloire.

Lui est aussi nominatif, soit en réponse, soit en opposition : *Elle* y consent ; mais *lui ?* Et *lui* aussi. *Elle* y consent, mais non pas *lui ;* et, dans les mêmes cas, il peut être régime simple : Je *la* plains *elle*, mais non pas *lui.* Lequel des deux blâmez-vous ? *Lui.*

Notez que *lui*, nominatif, et *lui*, régime simple, peuvent être pris l'un pour

l'autre: Je vous estime autant que *lui*, peut vouloir dire, autant que je l'estime, ou bien autant qu'il vous estime; et, dans nos phrases elliptiques, l'équivoque est la même à l'égard de tous les pronoms personnels. Il faut, pour l'éviter, prendre une autre tournure, ou répéter le verbe.

Lui, aux deux genres, a pour pluriel *leur*, en régime indirect, à la place d'*à eux*, *à elles*; et ici *leur* est indéclinable : Je *leur* ai dit ; mais avec *de*, ce n'est plus *leur*, c'est *d'eux* ou *d'elles*: Il dépend *d'eux*, il dépend *d'elles*. On dit *à eux* avec certains verbes, aller *à eux*, s'adresser, s'attaquer, se plaindre *à eux*. Alors il vient après le verbe, et il ne peut le précéder qu'au moyen du verbe *être* à l'impersonnel, et du *que* relatif: *C'est à eux que* je parle. *Ce fut à eux qu'on* s'adressa.

Eux s'emploie comme nominatif, ou comme régime simple, dans les mêmes cas que *moi* et que *lui*: *Ils* m'ont abandonné, *eux* que je croyois mes amis! Devois-je *les* abandonner, *eux* qui

m'avoient si bien servi ? Je vous en croirai, *vous*, mais non pas *eux*. J'en agirai comme *eux*. Je serai aussi ferme qu'*eux*. En réponse à l'interrogation, ce monosyllabe est trop sourd; et il vaut mieux éviter l'ellipse que de dire : Qui m'en répondra? *Eux*. De qui tenez-vous celá ? D'*eux*. Qui attendez-vous ? *Eux*. Mais, à la suite d'une préposition, il fait nombre avec elle : *Sur eux*, *entre eux*, *avec eux ;* et même, après un verbe, il suffit que quelque autre syllabe le soutienne : On ne voit *qu'eux*. Qui accusez-vous ? *Eux seuls*.

Il, neutre indéclinable, exprime quelque chose d'indéfini dans la pensée, et sert de nominatif à des verbes impersonnels : *Il* pleut. *Il* gêle. *Il* faut. *Il* convient. *Il* est juste. *Il* y a. *Il* est. *Il* arrive. Et aux impersonnels réfléchis : *Il* se dit, *il* se fait, *il* se passe des choses. *Il* se répand des bruits. *Il* se trame un complot. *Il* me tarde. *Il* m'ennuie. *Il* me souvient. *Il* me fâche.

Il, nominatif du verbe *être* à l'im-

personnel, lui fait perdre le singulier, quoique le nom auquel il se rapporte soit un pluriel : *Il est* des hommes. *Il a été* des temps ; et de même avec le verbe *avoir : Il y a* des biens nuisibles. *Il y a* des maux salutaires.

Observez que ces impersonnels, *il est*, *il y a*, sont toujours suivis de la particule *de*, partitive :

Il y a de la politesse, et quelquefois même *de* l'humanité à ne pas pénétrer trop avant dans le cœur de ses amis. (LA ROCHEFOUC.).

Il est des naturels de coqs et de perdrix. (LA FONT.).

On dit cependant : *Il y a* faute. *Il y a* ellipse. *Il y a* lieu. *Il y a* guerre. *Il y a* apparence, etc., mais familièrement et par abréviation.

Il me plaît, à l'impersonnel, a un sens qui n'est pas celui du verbe *plaire :* Je fais *ce qui* me plaît, signifie, je fais ce qui m'est agréable. Je fais *ce qu'il* me plaît, signifie, je fais ma volonté. Ainsi, en préférant des devoirs pénibles à mes

plaisirs, je fais *ce qu'il* me plaît, et je ne fais pas *ce qui* me plaît. On dit, elle est riche, elle est belle; elle épousera *qui il lui plaira.* Et on dit: Elle veut être heureuse; elle n'épousera que *qui lui plaira.*

Ce même *il*, devant comme, dans des phrases comparatives, ne doit jamais se séparer de la particule *en.* Vous direz donc: *Il en* est des hommes comme des animaux; et dans ce sens-là vous ne direz point: *Il est* des hommes. *Il en* est de la poésie comme de la peinture; et non, *il est* de la poésie.

En général, toutes les fois qu'on veut établir un rapport, *en* est nécessaire avec *il: Il en* est ainsi. *Il* n'*en* est pas de même. *Il* n'*en* est pas moins vrai. *Il* s'*en* suit. *Il en* arrive. *Il en* résulte. Vous *en* ferez ce qu'*il* vous plaira. S'*en tenir à*, s'*en rapporter à*, s'*en prendre à*, ont un autre sens que, *se tenir à*, *se rapporter à*, *se prendre à.* Je vous ai dit qu'*y* et *en* appartiennent au pronom *il*, *elle*, *ils*, et s'y emploient aux cas obliques. *En* est commun à la chose et à la

personne, et signifie également *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles* ou *de cela :* C'est un homme de bien, ce sont d'honnêtes femmes, ce sont de vrais amis ; j'*en* fais grand cas. C'est un bon remède ; j'*en* userai. Ce conseil est sage ; profitez-*en*. Remarquez qu'à l'impératif *en* vient après le verbe ; *y* ne se dit guère que des choses, et signifie *à cela*, *en cela:* L'avis est bon ; j'*y* penserai. Ma résolution est prise ; je m'*y* tiendrai. Je compte sur votre amitié, et j'*y* attache un grand prix. J'*y* ai mis ma confiance. Comptez-*y*. Croyez-*y*. Ce projet me plaît, mais j'*y* vois bien des difficultés.

A l'égard des personnes, *y* peut s'y rapporter, si elles sont prises pour des choses. Si l'on dit, par exemple : En approfondissant les hommes, on *y* découvre ; *les hommes* ne sont-là que *des choses*. Lorsque la Bruyère a dit :

On me dit tant de mal de cet homme, et j'*y* en vois si peu !

cet homme a été pris pour cette chose,

cet objet. On dit, mais familièrement, d'une personne : Fiez-vous-*y*. Je ne m'*y* fie pas. Mais ces phrases faites sont sans conséquence.

Lui, au contraire, ne convient aux choses que lorsqu'elles sont prises pour des personnes. A moins de parler figurément, c'est toujours *y* ou *en*, quoique l'objet soit vivant et animé. Au propre, on dira donc : Ce cheval est quinteux ; ne vous *y* fiez pas ; défaites-vous-*en* ; je n'*en* voudrois pour rien. Mais, dans le sens figuré, l'on dira : J'aime ce cheval ; je *lui* dois la vie. Il est fougueux ; mais je *lui* ai mis un frein. Même en parlant d'un arbre, d'un ruisseau, l'on peut dire figurément : Je *lui* dois la fraîcheur d'un ombrage délicieux. Je *lui* laisse étendre ses branches. Je *lui* permets un libre cours.

Je vous ai dit que le pronom *il*, *elle*, *ils*, est le lien des incises. Il en exprime le rapport, en tenant lieu, dans l'une, du nom qui est énoncé dans l'autre. Tantôt c'est le même régime et le même no-

minatif : *Les Romains* accordoient *la paix ; ils* ne *la* demandoient jamais. Tantôt ce n'est que le même nominatif: *Les Romains* épargnoient les peuples soumis ; ils n'accabloient que les rebelles. Tantôt ce n'est que le même régime : Les Romains respiroient *la gloire*, et leur valeur *la* méritoit. Enfin, c'est le nominatif de l'un des deux verbes qui est le régime de l'autre, ou, à l'inverse, c'est le régime qui en est le nominatif : L'*honneur* étoit l'âme des Romains ; le simple soldat *le* préféroit à la vie. La guerre exerçoit *leur courage ; il* se perdit dans le repos.

Le pronom réfléchi *se* et *soi* est indéclinable, et il n'est jamais que régime. C'est tantôt *se* sans particule, et tantôt *soi* avec *à* ou *de : Se* lasser. *S'*applaudir. *Se* nuire. Penser *à soi.* Renoncer *à soi.* Se défier *de soi.* Veiller *sur soi.* Vivre *pour soi.* S'estimer *soi.* N'aimer que *soi.*

Il n'y a point de difficulté sur l'usage de *se ;* il précède le verbe, et il en est

indifféremment ou le régime simple, ou le régime indirect : Il *s*'aime seul. Il *se* persuade. Il *s*'afflige. Ils *se* sont promis. Elle *se* lasse. Elles *se* sont flattées. Elles *se* sont donné l'essor. Observez seulement que *se* n'est le régime commun de deux verbes, que lorsque le régime est le même pour tous les deux. Vous direz donc : Il s'est *instruit* et *rendu* recommandable par ses lumières ; et vous ne direz pas, il s'est *instruit* et *acquis* beaucoup d'estime par ses lumières. Il faut ici répéter *se*, et *il s'est acquis*. Vous ne direz pas non plus : Il s'est *livré* et *tous ses trésors ;* il faut dire, *avec tous ses trésors*. *Se* convient également aux choses : L'or *se* dissout. Les corps *s*'attirent. Les flots *se* brisent. Les jours *se* suivent, et ils ne *se* ressemblent pas.

Il n'en est pas de même de *soi ;* il ne convient qu'aux personnes ou qu'aux choses personnifiées. Mais cette façon de parler figurée a beaucoup d'étendue. Lorsqu'on dit, comme la Fontaine :

La paix est bonne en *soi ;*

lorsqu'on dit, la franchise est bonne de *soi*, mais elle a ses excès, on la personnifie; et, pour peu que le verbe attribue de l'action au sujet, il l'anime.

Les momens d'humeur et de chagrin que les soins de la grandeur et de l'autorité traînent après *soi*. (MASSILLON).

A l'égard des personnes, on a fait une règle de réserver *soi* pour un sujet indéfini: Penser *à soi*. Vivre pour *soi*. Et, quand le sujet seroit déterminé, on a exigé qu'on dît, *lui*, *lui-même*. Mais de bons écrivains n'ont tenu compte de cette règle. La Bruyère a dit:

Il se parle à *soi*-même, il pensoit de *soi*-même, il est content de *soi*, il a dit de *soi*, il voit derrière *soi*.

Pascal a dit de l'âme:

Ce lui est une peine insupportable d'être obligée de vivre avec *soi* et de penser à *soi*; il suffit, pour la rendre misérable, de l'obliger de se voir et d'être avec *soi*.

Il a dit :

L'homme qui n'aime que *soi*, ne hait rien tant que d'être seul avec *soi*. Il ne recherche rien que pour *soi*, et il ne fuit rien tant que *soi*.

De même tous nos grands poëtes :

Il se ramène en *soi*, n'ayant plus où se prendre. (CORNEILLE).

Qu'il fasse autant pour *soi* comme je fais pour lui. (*Id.*).

Ils servent à l'envi les passions d'un homme
Qui n'agit que pour *soi*, feignant d'agir pour Rome. (*Id.*).

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*. (RACINE).

Mais il se craint, dit-il, *soi-même* plus que tous. (*Id.*).

Le courtisan n'eut plus de sentimens à *soi*. (BOILEAU).

Et de tout son honneur ne devant rien qu'à *soi*. (*Id.*).

On est un pronom indéfini ; il tient la place d'un nom individuel ou collectif, mais vaguement sous-entendu, et ne se dit que des personnes : *On* croit. *On* dit. *On* espère. *On* se flatte. *On* s'assemble.

Pour l'euphonie, nous y joignons souvent *le*, qui s'élide avec *on : L'on* croit. *L'on* se flatte. Mais, pour le sens, *le* n'y fait rien. Il n'est là que pour éviter l'hiatus ou pour adoucir la liaison.

On précède le verbe, excepté en interrogeant et dans les mêmes locutions où *je* se met après le verbe : Que dit-*on* ? Que veut-*on* ? Que ne fait-*on* pas ? Peut-être croira-t-*on*. Que ne vient-*on* ? Aussi veut-*on*. A peine ose-t-*on*. Encore doit-*on*. Notez que, si le verbe a pour finale un *e* muet, au lieu de l'élider, on intercale un *t* entre l'*e* et l'*o* : Pense-*t*-*on* ? Et de même, si le verbe est terminé par une voyelle pleine, le *t* intercalé empêche l'hiatus : Croira-*t*-*on* ? Autrefois, du temps d'Amiot et de Montagne, au lieu d'un *t* c'étoit une *l*.

On est pris comme masculin, excepté lorsqu'on dit d'une femme sur le ton familier : *On* se croit jolie. *On* est fière. *On* se croit aimée. Ou qu'une femme dit d'elle-même : *On* est assez instruite. *On*

n'est pas assez folle. *On* n'est pas si vaine que de, etc.

Evitez d'employer *on* dans la même phrase sous différens rapports, comme l'on fait souvent : *On* croit qu'*on* ne s'apperçoit pas. *On* ne veut pas qu'*on* dise. *On* craint qu'*on* ne pénètre. *On* dit qu'*on* a pris telle ville.

Le pronom possessif porte l'article : *Le mien, le tien, le sien, le leur.* Il suppose un antécédent, ainsi que le pronom personnel *il, elle, ils.* Mais quelquefois il est pris comme nom de la chose et à l'absolu : Chacun *le sien, le tien, le mien.* Et en parlant des familles : *Les miens. Les siens. Les tiens. Vous* et *les nôtres.*

Sire, nous n'avons part qu'à la honte des *nôtres.*
(CORNEILLE).

Dans le langage familier, il est aussi pris quelquefois comme adjectif : Un *mien* parent. Un *mien* voisin.

Quant à l'adjectif possessif, que je vous ai fait distinguer du pronom, il

n'y a de difficulté que dans l'usage de *son, sa, ses. Mon, ton, notre, votre*, ne peuvent être relatifs qu'aux personnes ou aux choses personnifiées :

Cieux, répandez *votre* rosée. (RACINE).
Bois épais, redouble *ton* ombre.

Notez seulement qu'avant les noms qui commencent par une voyelle, l'oreille a voulu qu'au féminin singulier on dît *mon* pour *ma*, *ton* pour *ta*, *son* pour *sa* : *Mon* âme. *Ton* envie. *Son* ardeur.

Son, sa, ses, convient aux personnes dans tous les cas ; mais il ne convient pas toujours également aux choses. Je vous ai dit que *lui* ne convenoit aux choses que lorsqu'elles étoient comme personnifiées. Il en est de même de *son, sa, ses*, à moins qu'il n'appartienne au nominatif du verbe. On dit d'un arbre : Il a perdu *ses* fleurs ; il nous promet *ses* fruits. Le verbe actif anime son sujet. Au régime, on dit du même arbre : J'*en* ai cueilli les fruits, j'*en* ai fait élaguer les branches. On dit : Le vent *en* a abattu les fleurs ; mais, au

figuré, le vent l'a dépouillé de *ses* fleurs. Le printemps lui rendra *sa* verdure. Et comme dans le poëme des *Jardins :*

Ici j'aime *sa* grâce, et là *sa* majesté.

En prose on diroit : Si la mollesse est douce, la suite *en* est cruelle. En vers on dit :

Mais la mollesse est douce, et *sa* suite est cruelle;
Je vois autour de moi cent rois vaincus par *elle*.
(VOLTAIRE).

Et par la même raison qu'on ne dit point, il connoît ma maladie, il a fait un livre sur *elle ;* on ne dit pas non plus, il a fait un livre sur cette maladie, il connoît *sa* nature; mais, il *en* connoît la nature. Les poëtes anciens disoient: Le Nil nous cache sa source; nous disons: Le Nil vient des montagnes de Nubie; on *en* a découvert les sources. Telle est la différence du propre au figuré.

Dans le pronom *démonstratif*, il faut

distinguer, comme je vous l'ai dit, le simple adjectif *ce*, *cette*, *ces*, et le composé de cet adjectif et du pronom *lui*, *elles*, *eux*, auquel se joint encore, à l'absolu, la particule désignative *ci* ou *là*.

Ce prend un *t* final avant une voyelle, pour sauver l'élision, lorsqu'il n'est qu'adjectif indicatif. On dit *ce* chêne, et on dit *cet* ormeau. Mais, lorsque *ce* est pronom, c'est-à-dire, le neutre de *celui*, *celle*, *ceux*, il ne prend point le *t*, et il souffre l'élision. Vous dites, *ce* fut, *ce* sera, *ce m'*est un sensible plaisir; et vous dites, *c'*étoit, *c'*est un malheur, *c'*est moi.

Ce, neutre, diffère de *ce*, masculin et féminin, en ce qu'il est simple, au lieu que l'autre est composé et ne va jamais sans *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, avec lesquels il se contracte : *Ce-lui*, *ce-elle*, *ce-eux*, *ce-elles*.

Ce, neutre, signifie, confusément, *cette chose*, *cette personne*, *ces choses*, *ces personnes*, selon le sens que la phrase lui donne; il fait également l'office de nominatif ou de régime; mais

une singularité remarquable, c'est que, nominatif du verbe, il ne le régit pas toujours; car, s'il se rapporte à un nom, c'est ce nom qui régit le verbe : Ce furent les Phéniciens qui inventèrent l'écriture. *Ce* n'est lui-même régissant que devant des mots qui n'ont point de nombre, c'est-à-dire, devant un adverbe ou devant une préposition.

Ainsi, devant un adverbe, on dit : *C'est* à présent, *ce sera* bientôt. *Ce fut toujours. Ce seroit en vain.*

Et avec une préposition : C'*est* dans ces plaines que se donnèrent les batailles de, etc.

Ce fut *dans* ces vallons où, par mille détours,
Inachus prend plaisir de prolonger son cours;
Ce fut *sur* ce charmant rivage. (QUINAULT).

C'*étoit pendant* l'horreur d'une profonde nuit.
(RACINE).

Reine, c'*est dans* l'esprit qu'on voit le vrai courage.
(VOLTAIRE).

Et de même : *C*'est *à* moi *de*, *c*'est *de* lui *que*, etc.

Mais, en rapport avec un nom, il en adopte le nombre et le genre; on dit: *C'est* un malheur; mais on dit: *Ce sont* des malheurs; et, lorsque Racine a dit:

Ce n'*est* pas *les Troyens*, c'est Hector qu'on poursuit.

il s'est donné une licence.

Tête bleu! *ce* me *sont* de mortelles blessures,
De voir qu'avec le vice on garde des mesures.
(MOLIÈRE).

c'est ainsi que l'on doit parler.

Ce est donc adjectif lorsqu'il est joint au nom de l'objet qu'il désigne: *Ce* berger, *ce* bois, *ce* ruisseau. Il est pronom neutre, et répond aux deux nombres et aux deux genres lorsqu'il est seul, tenant lieu vaguement d'un nom de chose ou de personne: *Ce* que je veux, *ce* qui me touche. *C'est* un grand bien. *C'est* un grand mal. *C'est* mon ami. *Ce sont* mes enfans. *C'est* ma femme. *Ce sont* mes sœurs.

C'est un homme de bien, et qu'il faut qu'on écoute.
(MOLIÈRE).

Remarquez que le pronom *ce* n'est nominatif que du verbe *être*. On dit bien : *Ce me semble;* mais cette locution est unique dans son espèce; et, pour régir un autre verbe, *ce* exige une particule qui le rende absolu, ou pour adjoint le *qui* ou le *que* relatif.

Mais, je vous le répète, le verbe *être* lui-même, s'il a un nom pour complément, sera régi par ce nom-là. Ce n'est qu'avec les pronoms personnels *vous* et *nous*, qu'à certains temps l'oreille a fait une exception à cette règle. On dit: *C'est* vous, *c'est* nous; mais, quoique Mme. de Sévigné ait dit, *c'est* eux, il faut dire, *ce sont* eux, *ce fûmes* nous, *ce fûtes* vous; ne dites pourtant pas, *ça été* vous, *ça été* nous, et préférez de dire, *c'est nous* qui *avons été* choisis, *c'est vous* qui *le serez*, comme vous le permet l'usage.

C'étoient ne diffère de *c'étoit* que par un son plus prolongé; et, pour l'éviter, ce n'étoit pas la peine de faire un

solécisme, comme a fait l'auteur du poëme des *Jardins*, lorsqu'il a dit :

Etoit-ce des palais ? *c'étoit* des verts bocages,
C'étoit des prés fleuris.

il n'en est pas de cette construction comme de celle-ci :

C'est des difficultés que naissent les miracles ;

car, dans ce vers, *difficultés* n'appartient pas au verbe *être*, comme *palais*, *bocages*, *prés fleuris* lui appartiennent dans l'autre exemple.

Avec le *que* exceptif, on a dit : *Ce ne fut que plaintes et que larmes ; ce n'étoit plus que jeux et que festins.* Je le crois permis. On dit souvent *c'est* pour *ce fut :*

Amour, tu perdis Troie, et *c'est* de toi que vint
Cette querelle envenimée. (LA FONT.).

Ce, lorsqu'on interroge, se met après le verbe : Qu'est-*ce* ? Seroit-*ce* assez ? Est-*ce* bien vous ? Que seroit-*ce*, si ? Et de même : Encore est-*ce* ? Aussi n'est-*ce*

pas? Que n'est-*ce* lui? Peut-être est-*ce* un bien? A peine seroit-*ce* une excuse?

Ce, lorsqu'il se rapporte au *qui* ou au *que* relatif, garde le nombre singulier, lors même que le nom suivant et régissant est au pluriel: *Ce* qui *m'attache* à la vie, *ce sont mes enfans et ma femme.*

De même, avant un pluriel collectif, mais précédé de la particule *de*, partitive, *ce* garde, pour son verbe, le nombre singulier : *Ce qu'il y a* d'hommes sages, *ce que* j'ai *connu* de savans, *ce* qui *s'est écoulé* d'années.

Ce, antécédent du *qui* ou du *que* relatif, peut être également nominatif ou régime direct de quelque verbe que ce soit : *Ce* que j'espère, arrivera. *Ce* qui vous réjouit, m'afflige. *Ce* qui me flatte, lui déplaît. *Ce* que vous demandez, je vous l'accorde. *Ce* dont vous doutez, je le crois. *Ce* que j'avance, je le prouve. Mais, s'il est régime du second verbe, et qu'il précède le premier, il faut que *le*, entre les deux verbes, en indique la relation. Vous le voyez dans cet exem-

ple : *Ce* que j'avance, je *le* prouve ; au lieu que *ce*, entre les deux verbes, ne demande plus rien qui en marque le rapport : Je prouve *ce* que j'avance ; je tiens *ce* que je promets.

Si le second verbe gouverne un cas oblique, *ce* ne peut plus être l'antécédent du *qui* ou du *que* relatif. On ne dit point : Ce *qui* vous intéresse, je m'*en* occupe. *Ce* que vous voulez, j'*y* consens. *Ce* qu'on vous a dit là, j'*en* doute. Il faut dire alors : Je m'occupe *de ce* qui vous intéresse. Je consens *à ce* que vous voulez. Je doute *de ce* qu'on vous a dit.

Ce exprime souvent une chose, une qualité que détermine et spécifie le *qui* ou le *que* relatif, sans l'expliquer distinctement : *Ce que* je dois. *Ce que* je puis. *Ce que* je crains. *Ce qui* a été. *Ce qui* est. Qui sait *ce qui* arrivera ?

Ce que je vais vous être et *ce que* je vous suis.
(CORNEILLE).

Ce redoublé se construit avec le *qui* ou le *que* relatif ; et, dans ces locutions

singulières, le premier *ce* est pour le second un adjectif désignatif : *C'est ce que* je désire. *C'est ce qui* m'intéresse. *C'est ce dont* je doute.

Ce, ainsi que *celui* et *celle*, ne porte qu'un sens incomplet ; mais, pour leur donner un sens absolu, il suffit d'une particule.

Cette particule désignative et définitive est encore l'un des traits de l'industrie de notre langue : elle est prise des questions de lieu ; elle assigne une place fixe, une existence locale et marquée à un objet vague et indéfini. Par là, elle le détermine. Vous entendez que c'est *ci* et *là* nos deux adverbes indicatifs : *Cela* est mauvais. *Ceci* est bon. Il se construit avec le verbe *être*, ayant *ce* pour nominatif : *C'est ceci, c'est cela ;* et avec le *qui* ou le *que* relatif : *C'est cela que je crains ; c'est ceci qui m'arrête.* Le plus souvent la particule s'en détache pour se placer après le verbe, avant le second *ce : C'est ici ce* que j'examine. *Ce fut-là* ce qui me surprit. Notez que *ci*, abréviation

viation d'*ici* lui cède la place après le verbe *être.*

Ceci, *cela* se décompose de même, joint avec un nom substantif : Dans *ce* temps-*là*. Dans *ce* temps-*ci*. *Ces* climats-*ci*. *Ces* peuples-*là*; mais *ci* ne change point. On ne dit pas : Ce monde *ici*.

Ceci, *cela*, aux deux régimes indirects, reçoit l'une ou l'autre particule déclinative : Doutez-vous de *cela* ? Pensez bien à *ceci*. Il fait l'office d'un vrai nom et se construit avec toute espèce de verbes.

Sans la particule désignative, *celui*, *celle*, *ceux* n'ont que le sens qu'ils reçoivent de la phrase incidente et définitive à laquelle ils sont joints par le *qui* ou *que* relatif : De tous les biens, *celui* qu'on chérit le plus et qu'on ménage le moins, *c'est* la santé. De toutes les vertus, *celle* qui se fait le plus admirer, *c'est* la force d'âme; le plus respecter, *c'est*

la justice ; le plus chérir, *c'est* l'humanité.

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.
(RACINE).

Celui-ci, *celui-là*, *celle-là*, *celle-ci* ont besoin quelquefois qu'un subséquent les détermine, comme lorsqu'on dit : *Celui-là* mérite d'être loué, *qui*, en faisant le bien, ne recherche point la louange.

Mais le plus souvent *celui-ci*, *celle-là* sont définis par leur antécédent, et, en cela, ils diffèrent de *celui* et de *celle* sans particule, comme dans cet exemple:

Deux routes s'offroient au jeune Hercule. *Celle* de la volupté étoit semée de fleurs ; *celle* de la vertu et de la gloire étoit rude, escarpée. Il laissa *celle-là* aux hommes énervés et lâches, et il préféra *celle-ci.*

Celui qui, *celle qui*, sans antécédent énoncé, signifie l'*homme qui*, *la femme qui*, à moins que la suite du discours ne lui donne quelqu'autre sens, comme s'il

s'agit de quelqu'espèce d'animaux, ou de plantes: *Celui* de mes arbres *qui* porte les plus beaux fruits. *Celle* de mes fleurs *que* je cultive avec le plus de soin; ou simplement *celui qui*, *celle qui*, si je viens de parler de mes arbres ou de mes fleurs.

Entre deux noms de même genre et de même nombre, *celui* ou *celle* peut être équivoque. Il faut éviter avec soin l'ambiguité de rapport. Si je dis, par exemple : J'ai lu bien des lettres de femme; les plus spirituelles n'étoient pas *celles* qui me plaisoient le plus. Vous ne savez si *spirituelles* se rapporte aux femmes ou aux lettres.

Si je dis *celles* que j'aimois le plus me sembloient toujours *celles* qui écrivoient le mieux, l'équivoque n'est levée qu'aux derniers mots; j'ai entendu *celles*, des femmes. Si je dis étoient *celles* de madame de Sévigné; j'ai entendu *celles*, des lettres; et, quoique le doute cesse à la fin, il vaut mieux encore n'en laisser aucun, même dans le sens suspendu.

Au reste les particules *ci* et *là*, jointes au pronom démonstratif, ne font qu'exprimer, par ellipse, une phrase incidente, une circonstance ou de lieu ou de temps, et plus ou moins de proximité réelle ou idéale de l'objet indiqué : Ce lieu-*ci*, ce temps-*ci*, ce monde-*ci*; le lieu, le temps, le monde où se trouve celui qui parle : Ce lieu-*là*, ce temps-*là*, ce monde-*là*, le lieu, le temps, le monde, que désigne celui qui parle, mais où il n'est point : ce qui répond à l'*hic*, à l'*iste*, à l'*ille* des Latins.

Ce, pris adjectivement, convient aux hommes comme aux choses; mais *ceci*, *cela* ne convient qu'aux choses. *Cela* s'emploie cependant à l'égard des personnes, mais familièrement, sur le ton du mépris : *Cela* parle. *Cela* veut raisonner. *Cela* se croit habile. *Cela* se fait valoir. *Cela* promet. *Cela* se flatte. *Cela* se croit jolie.

Le pronom relatif *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle* a une propriété qui le distingue et que je vous ai déjà fait remarquer; il

est conjonctif et par lui les phrases incidentes sont comme suspendues au sujet principal : Exemples :

La flatterie est un commerce honteux, *qui* n'est utile qu'au flatteur. (THÉOPHRASTE).

Il n'y a point de vice *qui* n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et *qui* ne s'en aide. (LABRUYÈRE).

La préférence de l'intérêt général au personnel est la seule définition *qui* soit digne de la vertu. (VAUVEN.).

Le mal qu'on dit d'autrui ne produit *que* du mal.
(BOILEAU).

Qui et *que* relatifs sont de tout genre et de tout nombre. *Qui*, nominatif, et *que*, régime du verbe, se disent également des choses et des personnes ; mais *qui*, absolu et interrogant, ne se dit que des personnes ou des êtres personnifiés : *Qui* ne voit que? *qui* ne sait pas que?

Quel esprit ne bat la campagne?
Qui ne fait châteaux en Espagne. (LA FONT.).

On dit bien : Celui de mes arbres *qui* a le plus de fruits ; mais on ne dit point :

Qui de mes arbres aura le plus de fruits ? Ici c'est *lequel* qu'il faut dire.

De même, lorsque sans antécédent *qui* signifie vaguement *celui qui*, il ne se dit que des personnes.

Et *qui* veut tout pouvoir ne doit pas tout oser.
(CORNEILLE).

Il fait en même temps l'office de régime direct d'un verbe et de nominatif d'un autre : Je cherche *qui* m'éclaire. J'aime *qui* me corrige.

Enfin, soit régime indirect d'un verbe, soit régime d'une préposition, *à qui*, *de qui*, ne se doit dire que des personnes ou des êtres personnifiés. Ainsi, dans le même sens figuré qu'on dit *lui*, en parlant d'un arbre, d'un ruisseau, l'on dira *de qui* ou *à qui*; mais, au sens propre, on dira *duquel* et *auquel*.

J'observe même qu'au figuré, en parlant des choses, l'on dit plutôt *à qui*, que l'on ne dit *de qui :* Cet ormeau *à qui* la vigne se marie. Ces rochers *à qui* je me plains. Ces bois *à qui* je confie mes peines.

Cette fontaine *à qui* je dois de si doux momens de sommeil, sont des phrases communes en poésie; mais on n'y trouve pas de même: Ces bois *de qui* le silence. Ce ruisseau *de qui* le murmure. Ces vallons *de qui* la fraîcheur. Alors c'est *dont* qui supplée à *duquel*.

Quand Vaugelas a dit:

L'oreille *à qui* il est très-aisé d'imposer,

il a suivi l'usage de personnifier l'oreille; mais il n'auroit pas dit: L'oreille *de qui* le jugement est si impérieux.

A l'égard des prépositions, comme par elles-mêmes elles n'animent point leur régime, le sens figuré leur convient rarement; et *qui* n'y peut guère être employé en parlant des choses. Vous ne direz donc pas, comme l'on disoit autrefois: Le cheval sur *qui* je voyage. L'arbre sous *qui* je me repose. Les prés dans *qui* je me promène. Corneille a dit:

Un excès de colère
Malgré *qui* toutefois un reste d'amitié,

mais cela ne se diroit plus.

Autrefois on faisoit de *qui* le relatif d'une phrase entière. Vous trouverez dans Vaugelas :

Détourner des phrases innocentes en mauvais sens, *qui* est une marque d'un esprit bas.

aujourd'hui l'on diroit : *ce qui* est une marque.

Le même Vaugelas a bien plus mal encore employé *ce qui* dans cette phrase :

Le Français ne supprime rien ; *ce qui* est toutefois une grande élégance parmi les Grecs et les Latins.

Ce qui fait là un contre sens ; car il se rapporte à *ne supprimer rien*, et signifie que l'élégance étoit *de ne rien supprimer*. Or, Vaugelas vouloit dire tout le contraire.

Qui se construit d'une manière fort bizarre et très-usitée : Cet homme que l'on croit *qui* a tant de biens. Le phénix que l'on dit *qui* renaît de sa cendre. La femme que j'ai su *qui* étoit mon enne-

mie. C'est un des gallicismes dont nous parlerons dans la suite.

Dont est pour le pronom *qui* et *que* une espèce de génitif et d'ablatif indéclinable, de l'un et de l'autre genre, de l'un et de l'autre nombre, et d'autant plus commode qu'il convient également aux choses et aux personnes. Observez seulement de ne pas le confondre avec *d'où* adverbe de lieu : La maison *dont* il sort, et la maison *d'où* il sort ne disent pas la même chose. Dans l'un, *maison* est pris pour *race*, dans l'autre, il est pris pour demeure. *D'où* exprime l'action physique de sortir, et *dont* l'action morale d'être issu. Les poëtes n'ont pas toujours observé cette différence :

Rentre dans le néant *dont* je t'ai fait sortir.

(RACINE).

Dont est susceptible d'une double relation avec le nominatif et avec le régime du verbe : C'est un homme *dont* l'ambition a ruiné la fortune. Ce guerrier *dont* l'ha-

bileté, et la prudence égaloit le courage, *dont* les exploits ont fait la gloire.

Lequel, laquelle, lesquels, auquel, duquel, etc., sont pour la prose les suppléans *de qui ;* mais la poésie les rebute, quoiqu'ils aient l'avantage de distinguer les genres et les nombres, et d'éviter l'équivoque à laquelle *qui* et *que* sont sujets.

Autrefois les écrivains en prose avoient eux-mêmes de la répugnance pour *laquelle, lesquels, lesquelles*, etc. Vaugelas et Patru les trouvoient rudes à l'oreille, et, pour les éviter, on disoit: Les vices *à quoi.* La chose du monde *à quoi.* Ce sont des choses *à quoi.*

Il y a des styles *à quoi* je ne puis m'accoutumer. (SÉVIGNÉ).

Aujourd'hui l'usage et l'oreille désavouent ce goût fantasque; et *quoi, de quoi, à quoi*, n'ont plus pour antécédent aucun nom déclinable. *Quoi*, répond *à ce, à cela.* On dit: C'est *de quoi* je m'occupe. C'est *à quoi* je m'applique; et au régime direct: Je sens je ne sais *quoi.* Je ne puis

dire *quoi*. Quelque chose m'afflige, *quoi?* Je gage de deviner *quoi*, *après quoi*, *sans quoi*, *avec quoi*. Il vient après quelque chose de vague, d'indéfini dans la pensée, ou à la suite d'un discours dont il résume la substance : Voilà *sur quoi* je vous consulte. *A quoi* je vous donne à penser. *Sur quoi* je suis en doute. *De quoi* je veux être assuré.

Si l'objet est précisément énoncé par son nom, ce seroit mal parler que de dire comme autrefois : Le vice *à quoi* il est sujet. La chose du monde *à quoi* je suis le plus enclin. Le cheval *avec quoi* j'ai couru, ou *sur quoi* j'ai été blessé. On ne diroit pas même : Le lit *sur quoi* je repose. L'instrument *de quoi* je me sers. Il faut dire *duquel*.

Qui demande au contraire pour antécedent un objet précis et déterminé. Ce seroit donc mal parler encore que de dire comme Vaugelas :

Cela empêche qu'on ne soit bien entendu, *qui* est un défaut à celui qui parle ou qui écrit.

En pareil cas, il faut dire *ce qui est un défaut* pour résumer dans le pronom *ce* la phrase antécédente.

Lorsque les poëtes, en parlant des choses inanimées, n'ont pu dire *de qui*, *à qui*, *de quoi*, *à quoi*, pour éviter *du quel*, *de laquelle*, *desquels*, ils ont pris *dont ;* et, pour *auquel*, *dans lequel*, ils ont employé la particule locale *où :* L'espoir *dont* je me flatte. L'appui *dont* je m'assure. Les soins *où* je me livre. Les maux *où* je succombe.

Comme ces particules étoient commodes, la prose, à l'exemple de la poésie, en a fait usage ; mais il faut y apporter quelque précaution.

Racine a dit :

La chaîne où vous me destinez.

Il a dit :

Il ne reste que moi
Où l'on découvre encore des vestiges de roi.

Gardez-vous cependant de prendre ces licences, ni de dire jamais *où* pour *à qui*,

pour *en qui* avec le pronom personnel, ni même avec un nom individuel d'homme ou de femme.

On dit : Le péril *d'où* je m'échappe ; le péril *où* je m'engage, parce que l'image est locale. On dit aussi : Le péril *dont* je me dégage, parce qu'alors le *péril* est pris pour un *piége*, pour une *entrave*. C'est cette convenance du mot avec l'idée, qu'il faut observer avec soin.

Dont, après ce qu'on appelle le nom de la manière, est pris pour *duquel*, pour *avec lequel*, mais seulement dans les cas où *de* s'emploieroit de même. Ainsi comme on dit : Il est *d'*une bonté, elle est *d'*une beauté, il m'a reçu *d'*un air, il m'a parlé *d'*un ton, ils ont combattu *d'*une ardeur. On dit de même : La bonté *dont* il est, la beauté *dont* elle est, l'air *dont* il m'a reçu, le ton *dont* il m'a parlé, l'ardeur *dont* ils ont combattu.

Que, régime direct, vient à la suite de son antécédent avant le verbe qui le régit : Le livre *que* je lis. Les champs *que* je cultive. En exclamation et en inter-

rogation, il n'a point d'antécédent: *Que* dites-vous? *Que* fais-je? *Que* veut-il? *Que* fait-il? *Que* résoudre! *Que* devenir!

Observez que, lorsqu'il est pris pour combien, *que* n'est plus pronom relatif, mais adverbe de quantité, comme *tant*, *autant*, *plus* et *moins*: *Que* d'exploits! *Que* de gloire! *Que* de biens! *Que* de maux! Aussi n'est-il pour lors, ni nominatif, ni régime. C'est le nom auquel il est joint qui est ou régissant ou régi: *Que* de biens naissent de la paix! *Que* de maux ont suivi la guerre! *Que* d'exploits ce héros a faits! Et *que* de gloire il s'est acquise!

Lorsqu'en exclamation, en interrogation, ou dans le cas du doute, *quel* est indéfini, il n'est plus que simple adjectif, et il est nécessairement joint au nom de la chose ou de la personne: *Quel* conseil prendre! *Quel* secours implorer! *Quel* ami sera mon refuge! *Quelle* sagesse! *Quel* génie! *Quel* nombre! *Quel* espace! *Quel* malheur est le mien! *Quelle* destinée

est la vôtre! *Quelle* résolution dois-je prendre!

Quel temps à mon exil, *quel* lieu prescrivez-vous?
(RACINE).

Quel est pronom, lorsqu'avec l'article il tient la place d'un nom: Des héros de l'histoire, *lequel* (héros) préférez-vous? *Lequel* (héros) vous semble préférable?

Quelquefois même sans l'article, *quel* fait l'office de pronom, lorsque le nom est sous-entendu; mais il n'en est réellement que l'adjectif pronominal: *Quel* doit être celui qui est l'organe des lois! *Quel* parut Régulus! *Quel* se montra Caton! *Quel* on vit Socrate, devant ses juges, et dans les fers! *Quel*, dans toutes ces phrases, fait entendre *quel homme.* De même, lorsqu'après le verbe vient le nom de la chose: *Quel* venoit d'être ce combat! *Quelle* fut la douleur des mères dont les enfans avoient péri! *Quelle* alloit être leur solitude! *Quels* devoient être leurs regrets! Vous voyez que c'est au verbe

être, à ses auxiliaires, ou à ses analogues, que, par ellipse, *quel*, adjectif pronominal, sert de nominatif, pour éviter la répétition du nom auquel il se rapporte : *Quelle douleur* fut la *douleur*.

On dit *quel* qu'il soit, *quel* que soit son pouvoir ; et non pas *tel* qu'il soit, *tel* que soit son pouvoir. Ceci est une faute que de bons écrivains ont faite. *Quel* est *suppositif*, et, dans le sens vague du doute, il gouverne le subjonctif. *Tel* a un sens *positif* et précis ; il gouverne l'indicatif : *Telle* est la chose, *telle* doit être la parole. *Tel* vous m'avez vu, *tel* je suis. *Quel* qu'il soit. *Tel* qu'il est.

Tel qu'il est, tous les Grecs demandent qu'il périsse.
(RACINE).

Tel est devenu fat à force de lecture,
Qui n'eût été que sot en suivant la nature.
(GRESSET).

A présent que la théorie des pronoms et celle des particules vous a été bien expliquée, vous n'aurez pas de peine à

bien entendre la fameuse règle des participes *déclinés* ou *non déclinés*.

Faisons ici une pause; et demain nous reprendrons notre promenade, dont le terme n'est pas éloigné.

LEÇON SIXIÈME.

JE vous ai dit, mes enfans, qu'avec l'auxiliaire avoir, le participe actif-passé est indéclinable, lorsqu'il précède son régime, et qu'il se décline toutes les fois que son régime le précède; et je vous ai promis d'examiner quelle raison avoit eu l'usage de le vouloir ainsi. C'est ce que je vais faire. Ecoutez-moi avec attention.

Participe. Quand déclinable.

La concordance du participe avec le régime suppose que celui-ci est énoncé; car, s'il ne l'est pas, il est inconnu au moins de ceux à qui on parle, et bien souvent de celui qui parle: Elle a *aimé*. Qui? Quoi? L'on n'y est point encore. C'est peut-être *le jeu*, *la parure*, *la gloire*, ou *ses plaisirs*, ou *son devoir* qu'elle *a aimé*. Ce rapport est donc indécis; et dans l'incertitude et du genre et du nombre que le nom régi doit avoir,

le participe reste comme neutre et indéclinable.

Quel langage, me direz-vous, où l'on manque de prévoyance, au point qu'on ne sait pas, en prononçant un mot, quel est le mot qui va le suivre! Je vous réponds que c'est le langage ordinaire; et telle est dans le monde la légèreté de la parole, que le plus souvent elle échappe, sans donner à la pensée un instant pour la prévenir. On sait vaguement, et en somme, ce qu'on va dire; mais de prévoir quel est précisément le genre, quel est le nombre qu'on va donner au régime du verbe, c'est de quoi bien peu de personnes sont habituellement capables. Or, c'est sur le langage habituel que l'usage établit ses règles.

Mais, lorsque le régime du participe le précède, leur rapport est connu d'avance, et l'on sait avec quoi le participe doit s'accorder. Il n'y a donc plus aucune raison de le laisser indéclinable.

Il vous reste à savoir comment dans une langue dont la construction observe

l'ordre analitique des idées, il peut se faire que le nom régi précède le participe régissant. Or, cela peut arriver de plusieurs manières.

1°. Par l'inversion permise en poésie, et dont on usoit autrefois :

Mon père est mort, Elvire, et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue *a sa trame coupée.*
(CORNEILLE).

Il est de tout son sang comptable à sa patrie,
Chaque goutte épargnée *a sa gloire flétrie.*
(*Idem*).

Un jeune rat dans la saison
Où les tièdes zéphirs *ont l'herbe rajeunie.*
(LA FONTAINE).

Il *avoit* dans la terre *une somme enfouie.* (*Idem*).]

Il est vrai que, depuis Corneille et la Fontaine, aucun bon poëte ne s'est donné cette licence; et c'est tant pis.

2°. Lorsqu'en exclamation, en interrogation ou en simple raisonnement, *que, quel, combien, plus, autant, moins*, se saisissant du régime du verbe, font qu'il le précède avec eux : *Que* de fleuves il a passés! *Que* de batailles il a gagnées! *Combien* de villes il a prises! *Quelle*

constance il a montrée dans ses travaux! *Quelle* modération il a gardée dans ses victoires!

Sur cet article, il y a quelques difficultés; mais elles vous seront éclaircies.

3°. Lorsque le pronom personnel, en régime direct, se joint au verbe réfléchi ou réciproque, il le précède: Le ciel s'est *obscurci*. Notre crainte s'est *dissipée*. Ils *se* sont *rencontrés*. Elles *se* sont *parées*. Elles *se* sont *unies*. Or, vous savez qu'ici l'auxiliaire *être* est mis pour l'auxiliaire *avoir*. Nous y reviendrons tout-à l'heure.

4°. Lorsque le verbe actif a directement pour régime l'un des pronoms *me*, *nous*, *te*, *vous*, ou *le*, *la*, *les*, ou le relatif *que*, *lequel*, ce régime est toujours avant le participe: Ces nouvelles *m'*ont *rassuré*. Ce beau temps *nous* a *rejouis*. Les ans *l'*ont *embellie*. La lecture *les* a *formés*. Les livres *que* j'ai *lus*. La route *qu'*il a *prise*. Les biens de la nature, les fruits de la sagesse, *lesquels*, ni la fortune, ni la malice humaine n'ont jamais *enviés* à celui qui les possédoit, sont, etc.

Or, dans ces quatre circonstances, l'usage a décidé que le participe du verbe devoit se décliner et s'accorder avec son régime. Résumons-les, article par article.

Je n'ai rien à vous dire sur l'inversion de la *trame coupée*, de l'*herbe rajeunie*, sinon que je regrette avec d'Olivet, qu'on ne se la permette plus.

La difficulté qui regarde le participe en relation avec un adverbe de quantité et le nom joint à cet adverbe, consiste à démêler dans la pensée et dans les vues de l'esprit, lequel de l'adverbe ou du nom est le vrai régime du verbe.

D'abord toutes les fois que la quantité est numérique, c'est indubitablement au nom même que le participe doit s'attacher, à moins que quelque particule n'en change le rapport: *Que* d'obstacles il a *surmontés!* *Que* de dangers il a *courus!* *Combien* de batailles il a *gagnées!* Plus de combats il a *livrés*, plus de victoires il a *remportées!* Autant de lois il a *faites*,

autant de sources de prospérités et de bonheur il a *ouvertes*.

Mais, si avant le participe se trouve la particule *en*, dira-t-on : Autant d'ennemis on lui a suscités, autant il *en* a *vaincus* ou *vaincu ?* Autant de places il a assiégées, autant il *en* a *pris* ou *prises*. Plus il a rencontré de difficultés, plus il *en* a *franchi* ou *franchies*. Ici *l'en* partitif me semble devoir rendre le participe indéclinable. En effet, si l'on vous demande, avez-vous mangé de ces fruits ? Vous répondez, j'*en* ai *mangé ;* et vous direz de même, plus j'*en* ai *mangé*, plus je les ai trouvés délicieux. Je dirois donc : Plus on lui a opposé d'ennemis, plus il *en* a *vaincu*. Autant il a donné de batailles, autant il *en* a *gagné*. A plus forte raison, si, avec un singulier, *plus*, *autant*, *moins* n'exprime qu'une quantité partielle, je pense que c'est à l'adverbe que se raporte le participe, et que, sans le décliner ; on doit dire : Moins il a affecté de puissance, et plus il *en* a *obtenu*. Il a plus mérité de gloire, qu'on ne lui *en* a

attribué. Mais si l'adverbe, au lieu d'exprimer une quantité partielle, exprime une mesure de grandeur, ou de petitesse individuelle, je crois qu'alors c'est sur le nom que se porte la vue de l'esprit; et comme vous dites: Quelle gloire il s'est *acquise!* Quelle constance il a *montrée!* Quelle modération il a *gardée* dans ses victoires! Vous direz de même: Que de gloire il s'est *acquise!* Que de constance il a *montrée!* Combien peu de rigueur il a *exercée* envers les vaincus!

Se, régime *direct* du verbe ou réfléchi, ou réciproque, fait décliner le participe. Mais *se*, avec ces mêmes verbes, n'est bien souvent que régime *indirect*, et alors, quoique, par une erreur de l'usage, il ait gardé pour auxiliaire le verbe être, le participe ne se décline point; parce que le nom, auquel il se rapporte directement, ne le précède pas: Il *s'est fait* des *amis.* Il *s'est attiré* des *reproches.* Ils se sont *donné* leur *parole.* Elles se sont *confié* leurs secrets.

Pour les verbes qui ont l'apparence de

verbes

verbes réfléchis, et qui ne le sont pas, si l'usage est douteux, il faut recourir à l'analogie. Je vous l'ai déjà dit.

Si le participe ne peut se supposer déclinable dans aucun cas, et par aucun rapport d'assimilation avec des verbes qui lui soient analogues, vous le tiendrez indéclinable. Par exemple, vous ne direz point : Ils se sont *plus*. Ils se sont *ris*. Elle s'est *plue*. Elle s'est *rie*. Ce seroient de vrais barbarismes.

Si, par analogie, le verbe semble susceptible d'un participe actif déclinable, qu'il n'a plus comme verbe simple, mais qu'il a pu garder comme verbe réfléchi, tel que *douté*, analogue de *redouté ;* tel que *souvenu*, analogue de *devenu*, de *revenu*, qui se déclinent, vous le déclinerez par assimilation, et vous direz : Elle s'est *doutée*. Elle s'est *souvenue*. Ils se sont *doutés*. Ils se sont *souvenus*.

Mais, quand même le participe seroit susceptible de déclinaison, si le sens de la phrase permet de dire *à soi*, *en soi*, au lieu de *se*, vous laisserez le participe

indéclinable : Elle *s'est persuadé* que; elle a persuadé *à soi.* Elle *s'est imaginé;* elle a imaginé *en soi.* Elle *s'est figuré;* elle a *figuré* dans sa pensée, *en elle-même.*

Lorsque le participe ne peut pas se construire ainsi, qu'il ne peut être que régime direct, et qu'il a dans quelqu'autre sens les deux genres et les deux nombres; quoique, sous cette forme de verbe réfléchi, le sens en soit très-détourné, comme dans, elle s'est *moquée*, elle s'est *aperçue*, elle s'est *attendue*, vous le déclinerez; car il est vraisemblable que l'usage le veut ainsi.

Enfin, quoique le verbe soit actif et pris dans son vrai sens, si, en substituant à l'auxiliaire *être*, l'auxiliaire *avoir*, on doit dire au lieu de *se*, *à soi*, le participe est indéclinable : Elle *s'est permis.* Elle *s'est prescrit.* Elle *s'est interdit* telle chose. Elle *s'est laissé* dire. Elle *s'est procuré*, *assuré* un état. Elle *s'est vu* enlever son bien. Elle *s'est rappelé* les conseils qu'on lui avoit donnés; et en par-

lant elle-même, elle dira : Je *me* suis *prescrit*, je *me* suis *permis*, je *me* suis *rappelé*, je *me* suis *laissé* dire.

Au contraire, toutes les fois qu'en changeant l'auxiliaire, on ne peut pas, au lieu de *se*, dire *à soi*, ou *en soi*, le régime est direct, et, quoique la signification du verbe actif ne soit pas celle du verbe réfléchi, le participe se décline : Elle *s'*est *louée* de moi. Elle *s'*est *attaquée* à une femme qui. Elle *s'*est *plainte* de vous. Et à l'absolu : Elle *s'*est *tue*. Elle *s'*en est *allée*.

Si le participe est suivi d'un infinitif dont le pronom soit le régime, il est indéclinable : Elle *s'*est *fait* enlever. Elle *s'*est *laissé* conduire. Elle *s'*est *entendu* blâmer. Ils *se* sont *vu* poursuivre. Ils *se* sont *laissé* prendre. Ils *se* sont *voulu* tuer. De même au régime indirect : Elle *s'*est *laissé* dire ses vérités. Elle *s'*est *entendu* donner des louanges. Ils *se* sont *laissé* livrer l'assaut. Observez bien que, dans tous ces exemples, c'est à l'infinitif que le participe se rapporte immédiate-

ment; la preuve en est dans la construction analitique. Elle a fait enlever, elle a laissé conduire, elle a entendu blâmer *elle*, etc.

Mais, si l'infinitif exprime l'action ou la situation de la personne même, *se* redevient le régime direct du participe, et l'oblige à se décliner : Elle *s'est vue vieillir.* Elle *s'est laissée aller.* Elle *s'est laissée tomber.* Elle *s'est sentie défaillir.* Racine s'est dispensé d'observer cette règle, lorsqu'en parlant de Junie, il a fait dire à Néron;

Je l'ai *laissé* passer dans son appartement,

mais c'est une licence. Il n'y a que le verbe faire qui se tienne invariablement attaché à l'infinitif, et dont le participe demeure indéclinable : Elle *s'est fait maigrir.* Ils *se* sont *fait échouer.* Car on ne sauroit dire : Elle a fait *soi* maigrir, ils ont fait *soi* échouer; au lieu que, dans la construction analitique, on dira : Elle a senti *soi* défaillir. Elle a vu *soi*

vieillir. Elle a laissé *soi* aller. Elle a laissé *soi* tomber.

Ninon l'Enclos disoit :

Je *me* suis *faite* homme.

et elle parloit bien ; mais Ninon n'auroit pas dit : Je me suis *faite aimer*. Dans l'un, c'est *me* qui est régime de *faite ;* dans l'autre, c'est *aimer* qui est régime de *fait.*

Si dans la pensée on suppose à l'action du verbe une cause sous-entendue, alors le régime direct du participe n'est pas le pronom *se*, mais le nom que l'on sous-entend : Ils *se* sont *vu* briser contre un écueil. Ils ont *vu* la vague les briser. *Se* n'est donc là que le régime de briser ; et le régime de *vu*, c'est la vague. Peut-être dans le même sens diroit-on d'une femme : Elle *s'est vu* consumer. Elle *s'est vu* ternir comme une fleur. Parce que l'ennui, la tristesse, qui l'a ternie ou consumée, est le régime du participe ; et que c'est-là ce qu'elle a *vu* la consumer, ou la ternir.

Quoique ce soit un mauvais gallicisme

que *se faire moquer de soi*, cependant il est en usage ; et, sans hésiter, il faut dire, elle s'est fait moquer d'elle.

On a mis en question s'il falloit dire : Cette nouvelle s'est *répandue*, cette opinion s'est *établie*, cette femme s'est *dite* veuve. Il n'y a aucun doute qu'il faut parler ainsi.

Tout le monde convient que, si le verbe actif a mis pour régime simple le pronom personnel qui le précède, son participe se décline, pour s'accorder avec le pronom.

Tout le monde convient aussi que, lorsque le pronom n'est pas le régime direct du participe, il n'a sur lui aucune influence et ne le fait point décliner.

Il ne s'agit donc que de voir si le participe régit directement le pronom ou l'infinitif du verbe suivant. S'il régit le pronom, il s'accorde avec lui. S'il ne régit que l'infinitif, il reste indéclinable. Lorsque je dis de mes arbres : Je les ai *vu* planter ; de ma maison, je l'ai *vu* bâtir ; ce que j'ai *vu*, c'est *planter* et *bâtir*.

Au contraire, lorsque je dis d'une femme: Je l'ai *vue* partir. Je l'ai *laissée* aller. Je l'ai *entendue* gémir ; c'est elle que j'ai *vue*, que j'ai *laissée*, que j'ai *entendue*.

La distinction est la même à l'égard du *que* relatif : Les larmes *que* j'ai *vues* couler ; ce sont les larmes que j'ai *vues ;* l'action leur appartient. Les larmes que j'ai *vu* répandre, c'est *répandre* que j'ai vu ; ce n'est plus l'action des larmes. La chanson que j'ai *entendu* chanter ; c'est *chanter* que j'ai *entendu*. La femme que j'ai *entendue* chanter ; c'est la femme que j'ai *entendue*. La femme à qui j'ai *entendu chanter* cette chanson ; ce n'est ni la femme, ni la chanson, c'est l'infinitif *chanter* qui est le régime d'*entendu*. Vous direz donc : C'est une voix que je n'ai pas *entendue*, mais que j'ai beaucoup *entendu* vanter.

C'est à présent la règle de Vaugelas que vous allez voir résumée en exemples ; les uns confirmés par l'usage, et les autres désapprouvés :

J'ai *reçu* vos lettres. (Confirmé par l'usage).

Les lettres *que* j'ai *reçues*. (Confirmé de même).

Nous nous sommes *rendus* maîtres de. (Confirmé).

Je l'ai *fait* peindre, en parlant d'une femme, et je les ai *fait* peindre. (Confirmé).

Elle s'est *fait* peindre, ils se sont *fait* peindre. (Confirmé).

C'est une fortification que j'ai *appris* à faire. (Confirmé).

Les habitans nous ont *rendu* maîtres de la ville. (L'usage a décidé qu'il falloit *rendus*).

Le commerce, en parlant d'une ville, l'a *rendu* florissante. (L'usage a décidé qu'il falloit *rendue*).

La désobéissance s'est *trouvé* montée au plus haut point. (L'usage a décidé qu'il falloit dire s'est *trouvée*).

Ménage et Thomas Corneille, après avoir reconnu le principe sur lequel l'usage est fondé, y faisoient deux exceptions. 1°. Quand le nominatif venoit après le verbe, ils vouloient que l'on dit :

La peine que m'a *donné* cette affaire; Les inquiétudes que m'a *causé* ce voyage.

Thomas Corneille s'en est dédit; 2°. Lorsque le mot *cela* servoit de nominatif, ils croyoient que l'on devoit dire:

La peine que *cela* m'a *donné*; les inquiétudes que *cela* m'a *causé*.

ni l'une ni l'autre exception n'étant fondée en raison, l'usage les a rejetées, et il a tout soumis à une règle simple.

Vous direz donc: la lettre que m'a *écrite* mon ami, comme la lettre que mon ami m'a *écrite*. La conjuration qu'avoit *formée* Catilina et que Cicéron avoit *découverte*.

Et ces jolis vers, ou l'on a cru longtemps voir une faute de grammaire, se trouvent parfaitement bien écrits:

Pauvre Didon, où t'a *réduite*
De deux maris le triste sort!
L'un en mourant cause ta fuite,
L'autre en fuyant cause ta mort.

Il est vrai que Corneille a dit:

Là par un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont *enduré* nos pères.

Il est vrai aussi que, dans une note sur ces deux vers, Voltaire a dit:

S'il n'est pas permis à un poëte de se servir, en ce cas, du participe absolu, il faut renoncer à faire des vers. Mais en prose, nous serions sans excuse, de ne pas observer la règle.

Seulement il faut prendre garde à ne pas se tromper au vrai rapport du participe. Je vous ai dit que la particule *en*, comme extractive ou partitive, détournoit ce rapport; et en effet, *en* donne pour régime au participe la quantité partielle qu'il extrait ou détache, soit d'un tout collectif, soit d'un tout individuel. Par exemple, si, après avoir parlé des hommes sages, on vous demande, *en* avez-vous connu? Ne croyez pas faire une faute, en répondant, j'en ai peu *connu;* j'en ai plus *trouvé* dans les livres que dans le monde; vous parlerez très-bien; car *en* n'exprime qu'un rapport indirect avec hommes sages, et signifie *de ceux-là*. Ainsi en avez-vous connu? laisse entendre confusément, *quelqu'un*,

quelques-uns, *un grand nombre*; et ce régime sous-entendu ne vient dans la pensée qu'après le participe. Dans la réponse, *peu* ou *plus* sont eux-mêmes comme des noms indéclinables, et par conséquent ils n'obligent point le participe à se décliner.

Observez néanmoins qu'après l'*en* partitif, s'il se rencontre ou un adjectif, ou un *qui* relatif au nom antécédent, cet adjectif, ou ce pronom, ainsi que le verbe suivant sont en rapport de concordance avec le nom qui les précède. J'ai connu des savans aimables; mais j'*en* ai *trouvé* d'un peu *lourds*; et j'*en* ai peu *vu qui* ne *fussent* pas trop *vains* de leur science. Vous voyez que, dans cette construction, tout s'accorde en genre et en nombre, hormis le participe, qui reste seul indéclinable.

Il n'en est point de *le*, *la*, *les*, pronoms, comme de la particule *en*. Ce pronom n'est point partitif; il représente pleinement le nom même. Il peut donc être, comme le nom, le régime du parti-

cipe ; et, attendu qu'il le précède, il l'oblige à se décliner et à s'accorder avec lui : Avez-vous connu les savans qui ont travaillé à cet ouvrage ? Oui, je *les* ai *connus*.

Ici se présentent quelques difficultés sur les verbes impersonnels, et sur les verbes qui se construisent avec des noms de *prix*, d'*espace* et de *durée*.

Mais tenez pour règle que le participe des verbes impersonnels n'est jamais en relation qu'avec cet *il* neutre et indéfini, qui leur sert de nominatif, et que par conséquent il est toujours indéclinable. Vous direz donc : Les beaux jours qu'*il* y a *eu*, les chaleurs qu'*il* a *fait*, et non qu'*il* y a *eus*, qu'*il* a *faites*.

Tenez pour règle aussi que dans notre langue, comme en latin, le nom du *prix*, de la *durée*, de la *distance*, de l'*espace* est absolu, lorsque le verbe est neutre, ou lorsque le verbe est actif avec un régime direct : Le siége de Troies *dura dix ans ; dix ans* n'est point le régime du *durer*, car *durer* est un verbe neutre. Ce

cheval a *coûté mille écus; mille écus*, pour la même raison, n'est point le régime de *coûter*. Il a *payé mille écus* ce cheval *; mille écus* n'est pas non plus ici le régime de *payer*, quoique ce verbe soit actif; c'est *cheval* qui en est le régime. Ils ont *couru trois lieues* le cerf; *trois lieues* n'est point ici le régime de *courir*, quoique dans ce sens-là il soit actif; ce qu'il a *couru*, c'est le *cerf; trois lieues* n'exprime que l'espace. Vous ne ferez donc pas accorder en pareil cas le participe avec un nom qu'il ne régit point, et qui n'exprime, dans la phrase, que le prix, le temps, la mesure.

Ainsi, avec le *que* relatif vous direz: Les soins que cela m'a *coûté*. Les sommes que le commerce lui a *valu*. Les mille écus qu'il a *payé* ce cheval. Les trois lieues qu'il a *couru*. Les cinq heures qu'il a *dormi*. Les années qu'il a *vécu*.

Mais, si le verbe étant actif, le nom qui le précède en est véritablement le régime, le participe, en relation directe avec ce nom, lui devient identique et doit

s'accorder avec lui. Vous direz donc alors : Les hasards qu'il a *courus*. La carrière qu'il a *courue*. Les cinq heures qu'il a *données* au sommeil. Les mille écus qu'il a *payés* en achetant ce cheval. Les beaux jours que nous avons *passés* ensemble. Les chaleurs que nous avons *eues*.

Voici encore sur le *que* relatif et le participe quelques petits problèmes à résoudre :

L'histoire que je vous ai *donnée* à lire.

Les maux qu'il a *eus* à souffrir.

Les sommes qu'il a *eues* à payer.

Les sommes que je lui ai *données* à recevoir.

La question qu'on nous a *laissée* à décider.

Est-ce ainsi que l'on doit parler ? Oui. Car le régime du verbe n'est pas le gérondif, *à lire*, *à souffrir*, *à payer*, etc. ; ce n'en est que le complément ; et son

régime véritable est le nom qui le précède.

Il n'en est pas de même des exemples suivans:

La lettre que j'ai *su* qu'on vous avoit écrite.

La lettre que j'ai *présumé* que vous aviez reçue.

La lettre qu'on m'a *dit* qui vous avoit été remise.

La personne que j'ai *su* qui étoit mon ennemie, et que j'ai *cru* qui étoit en liaison avec vous.

Ici ce que j'ai *su*, ce que j'ai *présumé*, ce qu'on m'a *dit*, etc., ce n'est point la *lettre*, ce n'est point la *personne*. Donc ce n'est point là le régime du participe; et, quelque mal construits que soient ces gallicismes, il n'en est pas moins vrai que c'est au *que* et au *qui* relatif subséquent, que se rapporte le participe. C'est en savoir assez pour le tenir indéclinable.

Quelque chose qu'il m'a *dit*, me fait soupçonner.

Quelque chose qu'il m'ait *dite*, il ne m'a point persuadé.

Pourquoi *dit* dans la première phrase? Et pourquoi *dite* dans la seconde? C'est que, dans l'une, *quelque chose* est pris dans un sens neutre, c'est l'*aliquid* latin; et que, dans l'autre, il a le sens de *chose* dont le genre est déterminé.

Il a obtenu toutes les grâces qu'il a *voulu*.

Il a obtenu toutes les grâces qu'il a *désirées*.

Pourquoi *voulu*? Et pourquoi *désirées*? C'est qu'on ne dit pas *vouloir des grâces*; et que le régime du participe est sous-entendu, voulu *obtenir*; au lieu qu'on dit: *Désirer des grâces*, et que c'est *grâces* que régit directement le verbe *désirer*.

De deux antécédens que le relatif peut avoir, joints par la particule *de*, lequel sera en concordance avec le verbe? C'est le sens qui en doit décider:

L'abondance des mets qu'on nous a *servis*, nous *a* rassasiés d'avance. Voilà deux rapports différens. Ce sont les *mets* que l'on *sert*. C'est l'*abondance* qui *rassasie*.

Un grand nombre d'hommes sages que j'ai *consultés*, *sont* d'avis. Ici je ne vois qu'un seul rapport. L'idée dominante, est *hommes sages*.

Le grand nombre d'hommes instruits qui pensent comme moi, *décide* en ma faveur. Dans cet exemple le rapport est double. Ce sont *les hommes* qui *pensent* comme moi; mais c'est *le grand nombre* qui *décide*.

Le plus ou *le moins* de *célébrité* qu'un auteur s'est *acquise* de son vivant, ne décide pas toujours *du plus* ou *du moins* d'estime qui lui est *accordée* par la postérité. Ici *célébrité*, *estime* occupent si bien la pensée, que, sans *le plus* et *le moins*, on diroit également : La *célébrité*, etc., *ne décide* pas de *l'estime*. Plus ou moins n'est donc là qu'accidentel

et accessoire. *Célébrité*, *estime* sont les deux termes régissans.

Le peu de lumières que j'ai *acquises* me *font* connoître. Ce n'est pas *le peu* qui me fait connoître, ce sont *les lumières acquises.*

Le peu d'instruction qu'il a *eu*, le *fait* tomber dans mille erreurs. Ce n'est pas l'instruction qu'il a *eue* qui le fait tomber dans l'erreur; c'est *le peu* qu'il a *eu* d'instruction. *Peu* est ici le vrai régime.

Le peu de troupes qu'il a *rassemblées*, *ont* tenu ferme dans leur poste. *Le peu* n'est là qu'une circonstance; *troupes* est l'objet dominant.

Le peu de subsistances qui *restoit* dans la place, *n'a pu* la mettre en état de tenir, et l'a *obligée* de se rendre. *Le peu* est ici l'idée principale. C'est *du peu* qu'il s'agit; c'est-là le mot qui doit régir.

Pascal a dit:

J'avois passé beaucoup de temps dans l'étude des sciences abstraites; mais le peu de

gens avec qui l'on en peut communiquer, *m'en avoit* dégoûté.

Ce qui l'en avoit dégoûté, ce n'étoient pas les gens, c'étoit *le peu.* Il a donc très-bien dit : *M'en avoit* dégoûté.

Voilà, je crois, la règle du *participe* et du *que* relatif assez nettement expliquée : Et vous tenez le fil d'un labyrinthe, où Vaugelas et bien d'autres grammairiens après lui ont long-temps erré. Mais le rapport qu'exprime le pronom relatif n'est pas le seul lien des *incidentes* et des *incises.* Il y a entre nos pensées et entre les termes qui les expriment, des relations de toute espèce; et de là le besoin de mots auxiliaires, qui marquent ces relations. C'est ce que les grammairiens appellent *conjonctions*, quoiqu'il y en ait de *disjonctives.* J'en suivrai la nomenclature, en tâchant de vous adoucir la sécheresse des mots techniques, par des exemples qui vous laissent des souvenirs intéressans.

LEÇON SEPTIÈME.

Conjonctions. POUR classer les conjonctions, on les a divisées en *copulatives*, *disjonctives*, *adversatives*, *explicatives*, *circonstancielles*, *comparatives*, *extensives*, *exceptives*, *conditionnelles*, *causatives*, *transitives*, ou *inductives* et *déterminatives*.

COPULATIVES : *Et* pour l'affirmation, *ni* pour la négation.

Et réunit deux ou plusieurs idées, sous un rapport commun de convenance avec d'autres idées. *Ni*, de même, les réunit, mais sous un rapport de disconvenance :

C'est être foible *et* timide que d'être inaccessible *et* fier. (MASS.).

L'orgueil ne veut pas devoir *et* l'amour-propre ne veut pas payer. (LA ROCH.).

La nature confond les pyrrhoniens, *et* la raison confond les dogmatistes. (PASCAL).

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.
(LA FONTAINE).

Ni n'est pas disjonctif, comme on le croit communément : il rend la négation commune aux deux termes qu'il associe.

Le soleil *ni* la mort ne se peuvent regarder fixement. (LA ROCH.).

Un homme sage *ni* ne se laisse gouverner, *ni* ne cherche à gouverner les autres. (LA BRUYÈRE).

Les enfans n'ont *ni* passé *ni* avenir. (*Id.*).

Dans ces exemples, *et* avec *ne* et *pas* dira la même chose que *ni* : Les enfans n'ont point de passé *et* ils n'ont point d'avenir. Un homme sage ne se laisse point gouverner, *et* ne cherche pas, etc.

La copulative *et* n'a point lieu entre les mots qui, régis l'un par l'autre, sont naturellement liés par leur rapport de concordance; comme le nominatif et le verbe, le verbe et son régime, le relatif et l'antécédent, l'adjectif et son substantif. C'est lorsque des mots de même espèce, sans relation l'un avec l'autre, deux

verbes, deux noms, deux adjectifs, se réunissent pour former un terme composé, c'est alors que l'*et* conjonctif est nécessaire entre les deux. Je dis entre *les deux*; car s'il y en a trois ou plusieurs, il n'en est plus de même; et l'usage de l'*et* varie selon le caractère qu'on veut donner à l'expression.

Ne s'agit-il que de la liaison de plusieurs mots ensemble, il suffit qu'avant le dernier, l'*et* marque cette agrégation: Le juste, l'honnête *et* l'utile.

Elle bâtit un nid, pond, couve *et* fait éclore. (LA F.).

Si deux adjectifs sont assez analogues, pour qu'au second l'article soit inutile, il faut absolument que l'*et* en tienne lieu: La foible *et* timide innocence. L'*et* y est moins nécessaire, si l'article y est employé: La foible, la timide innocence. Mais s'il y a trois adjectifs, l'article y est indispensable, et l'*et* y devient superflu: L'humble, la foible, la timide innocence.

S'agit-il de donner à l'énumération

plus de poids et plus d'énergie, *et* se répète, à chaque mot, à commencer par le premier :

Des dieux les plus sacrés j'attesterai le nom,
Et la chaste Diane, *et* l'auguste Junon,
Et tous les Dieux, enfin..... (RAC.).

S'agit-il, non de lier les mots et les idées, mais d'en marquer, d'en graduer, d'en presser la succession ; non-seulement la copulative y seroit superflue, mais elle y seroit employée à contre-sens ; car ce n'est plus le cas de lier, mais de graduer l'expression.

In dissolutis, sublatâ copulâ, perspicuum est, quòd unum erat, fieri multa. (ARIST. Rhet.).

L'équipage suoit, souffloit, étoit rendu.
Moines, femmes, vieillards, tout étoit descendu.
(LA FONTAINE).
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé.
(RACINE).
Captive, toujours triste, importune à moi-même.
(*Idem*).
Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux.
(*Idem*).
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue. (*Id.*).
Il avoit votre port, vos yeux, votre langage. (*Id.*).

J'ai langui, j'ai séché dans les feux, dans les larmes.
(RACINE).

..... Mes sermens, mes parjures,
Ma fuite, mon retour, mes respects, mes injures,
Mon désespoir, mes yeux de pleurs toujours noyés,
Quels témoins croirez-vous, si vous ne les croyez!
(*Idem*).

Dis-lui que l'amitié, l'alliance, l'amour
Ne pourront empêcher que les trois Curiaces
Ne servent leur pays contre les trois Horaces.
(CORNEILLE).

Vous sentez, mes enfans, combien l'*et* seroit froid dans ces vives gradations: surtout, lorsque, pour rendre l'énumération plus rapide, on supprime l'article:

Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison même .... (RAC.).

On peut se dispenser de mettre *ni* avant le premier terme:

Notre longue amitié, l'amour *ni* l'alliance. (CORN.)

et alors il suffit de le mettre avant le dernier; mais, si on le met avant le premier, il faut le répéter à chacun des autres. A l'égard du premier terme, *ni*, en le précédant, a l'avantage de décider plus vivement

ment le tour et le mouvement de la pensée : Vous *ni* moi, l'un *ni* l'autre, la prospérité *ni* l'adversité, ne sont pas aussi expressifs que *ni* vous *ni* moi, *ni* l'un *ni* l'autre, *ni* la prospérité *ni* l'adversité.

Lorsque ce sont des verbes qui se succèdent, c'est communément *ne* qui, avant le premier, tient la place de *ni* : Je *ne* veux, *ni* ne dois, *ni* ne puis obéir.

Il *ne* faut *ni* louer les hommes pour ressembler aux femmes, *ni* louer les femmes pour ressembler aux hommes. (*Mot d'un spartiate*).

Notez que jamais après *ni*, on ne doit mettre *pas*, ni *point*. C'est une faute que Racine a faite une fois dans Bajazet :

Mais l'un *ni* l'autre enfin *n'*étoit *point* nécessaire.

il n'y est pas retombé depuis. Corneille avoit fait la même faute dans les Horaces :

Vous *ne* connoissez *point ni* l'amour *ni* ses traits.

Notez aussi qu'à la place de *ni* on peut,

sans altérer l'expression, se servir d'*et* pour lier deux incises :

Il n'est rien que les hommes aiment mieux à conserver, *et* qu'ils ménagent moins que leur propre vie. (LA ROCHEF.).

Il semble même que, dans cet exemple, comme dans beaucoup d'autres, *et* vaut mieux que *ni* pour le sens; car il rapproche les deux termes et quelquefois ce rapprochement est dans l'intention de l'esprit.

A ce propos, je dois vous dire que, si le plus souvent *ni* joint, comme en un seul, les objets de la négation, quelquefois cependant il les distingue et les divise. Par exemple : *Ni* l'un *ni* l'autre ne prétendent; comme ils peuvent tous deux prétendre en même temps, *ni* les réunit et en fait un pluriel; mais, si vous dites *ni* l'un *ni* l'autre ne sera préféré, comme il ne peut y en avoir qu'un de préféré, *ni* les divise en deux singuliers, et par ellipse il les distingue.

Lors donc que l'intention de l'esprit

est de réunir les objets sous un rapport unique, et que *ni* sembleroit diviser ce qui doit être joint, *et* sera nécessaire, quoique la phrase soit négative. Un exemple va me faire entendre : Jamais homme dans les combats n'a eu plus d'ardeur, plus d'activité, plus d'impétuosité *et* plus de prudence que César. Pourquoi dis-je *et* plutôt que *ni*? parce que, dans mon sens, *n'a eu* veut dire *n'a réuni;* qu'il ne s'agit pas d'une énumération, mais d'une collection de qualités dont je veux exprimer l'ensemble.

Dans une énumération rapide, vous venez de voir qu'on supprime l'*et* copulatif, et au contraire, c'est alors que *ni* a le plus d'impulsion : Dans ce carnage, on n'épargna *ni* la foiblesse, *ni* l'innocence. Rien n'échappa au glaive, *ni* les vieillards, *ni* les femmes, *ni* les enfans. Rien ne fut respecté, *ni* les temples, *ni* les tombeaux. Rien ne sauva les fugitifs, *ni* les autels, *ni* les creux des rochers, *ni* les antres des bêtes féroces.

A présent si vous voulez voir, dans

la description affirmative, combien l'*et* seroit déplacé, et avec quelle rapidité les tableaux se succèdent sans liaison, écoutez Rousseau le poëte, lorsque, dans les fastes des conquérans, il vous peint :

Des murs que la flamme ravage,
Des vainqueurs fumant de carnage,
Un peuple au fer abandonné,
Des mères pâles et sanglantes,
Arrachant leurs filles tremblantes
Des bras d'un soldat effréné.

Ecoutez Cinna retraçant à ses conjurés le tableau des proscriptions des derniers triumvirs :

Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphans;
Rome entière noyée au sang de ses enfans :
Les uns assassinés dans les places publiques;
Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques,
Le méchant par le prix au crime encouragé,
Le mari, par sa femme, en son lit égorgé,
Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
Et sa tête à la main demandant son salaire.

La *copulative* ne joint pas seulement des mots, elle enchaîne des phrases, et sert fréquemment à lier des incises;

mais cette liaison laisse quelquefois dans le sens des repos, des suspensions :

Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes; *et* plus d'Etats ont péri parce qu'on a violé les mœurs, que parce qu'on a violé les lois. (MONTESQ.).

Souvent aussi après un repos absolu, l'*et* reprend et redonne aux mouvemens de l'âme plus d'élans et plus de ressort. Il n'y a même rien de plus vif dans le langage des passions :

Et je me chargerois du soin de le défendre. (RAC.).
Et quel étoit pour vous ce sanglant hyménée. (*Id.*).
Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours. (*Id.*).
Et toi, soleil, *et* toi, qui, dans cette contrée,
Reconnois l'héritier *et* le vrai fils d'Atrée. (*Id.*).
Et vous le haïssez! avouez-le, Madame,
L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme.
(*Idem*).

Après un repos absolu, *et* reprend aussi avec vigueur le fil de la pensée et du raisonnement :

Il est indubitable que l'âme est mortelle ou immortelle. Cela doit mettre une différence entière dans la morale. *Et* cependant les philosophes ont conduit la morale indé-

pendamment de cela. Quel aveuglement ! (PASCAL).

L'une et l'autre *copulative* font un pluriel de deux singuliers. Cependant, par ellipse, le verbe peut se mettre au singulier, si les noms qu'il régit sont singuliers, l'un et l'autre : La jeunesse et la santé brille sur son visage.

Si ce sont des pronoms personnels, il prendra la plus noble personne, et il sera nécessairement au pluriel : *Ni* vous, *ni* moi n'aimons la flatterie. *Nous* est sous-entendu.

Le participe et l'adjectif prennent aussi le genre le plus noble, ou par ellipse le plus prochain : Et comme le *ni* articule et distingue les idées qu'il réunit, il est plus susceptible de cette ellipse que l'*et* qui les joint plus étroitement. Ainsi l'on dira plutôt : *Ni* la légèreté, *ni* le caprice, *ni* l'imprudence n'est étonnante dans un enfant ; qu'on ne dira : La légèreté, le caprice *et* l'imprudence lui est naturelle. En pareil cas il faut supprimer la copula-

tive devant le dernier terme, pour en isoler le rapport ; mais le mieux sera de dire : lui sont naturels.

DISJONCTIVE. *Ou* et *soit.*

L'office de la disjonctive est d'exprimer l'alternative entre deux choses, ou deux actions, ou deux qualités différentes : La victoire *ou* la mort. Mon amour *ou* ma haine. *Soit* raison, *soit* caprice. L'agréable *ou* l'utile.

Ou laissez-moi parler, Sire, *ou* faites-moi taire.
(CORNEILLE).
Meurs *ou* tue. (*Id.*).
J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, l'enlever, *ou* mourir à ses yeux. (RAC.).
Sa perte *ou* son salut dépend de sa réponse. (*Id.*).

Lorsque l'alternative n'est qu'en supposition, *soit* l'exprime avec *ou*, et sans se répéter ou en se répétant.

La fortune *soit* bonne *ou* mauvaise, *soit* passagère, *soit* constante, ne peut rien sur l'âme du sage.

La disjonctive ne fait point un pluriel de deux singuliers, à moins que ce ne

soient des pronoms de personnes diverses, comme *lui*, *moi*, *vous*. Dans ce cas elle exige que le pronom de la personne la plus noble soit mis avant le verbe, et qu'il y soit mis au pluriel : *Vous* ou *moi*, *nous* raisonnons mal. *Vous* ou *lui*, *vous* m'avez trompé.

Le roi, l'âne, ou moi *nous* mourrons.
(LA FONTAINE).

Les poëtes ont quelquefois fait régir le pluriel par la disjonctive.

Roxane *ou* le sultan ne te l'*ont* point ravie. (Rac.).
Et suivant un faux zèle *ou* l'intérêt pour guides.
(VOLTAIRE).

N'imitez point cette licence, et dans une même période, évitez le mélange des deux *ou*, l'un alternatif, l'autre adverbe de lieu, comme si l'on disoit : tâchez de vous plaire *où* vous êtes, ou choisissez un lieu *où* vous vous plaisiez davantage. Rien de plus choquant que cette confusion d'homonymes.

ADVERSATIVES. *Mais. Cependant.*

Quoique. Bien que. Combien que. Encore que. Loin que ou *de. Au contraire. Au lieu que* ou *de. Encore* avec *ne* et *pas.*

Il est jeune ; *mais* il est sage. Il est sage, *quoiqu'il* soit jeune.

On est quelquefois un sot avec de l'esprit ; *mais* on n'est jamais un sot avec du jugement. (LA ROCHEF.).

C'est mieux que la nature, et *cependant* c'est elle. (DELILLE).

L'un est vaillant *mais* prompt, l'autre est prudent, *mais* froid. (LA FONT.).

Une femme ne peut guère être belle que d'une façon ; *mais* elle peut être jolie de cent mille. (MONTESQ.).

L'homme aime la malignité ; *mais* ce n'est pas contre les malheureux, c'est contre les heureux-superbes. (PASCAL).

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient ; *mais* nous ne pardonnons pas à ceux que nous ennuyons. (LA ROCHEF.).

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats ; *mais* c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme. (*Id.*).

L'on confie son secret dans l'amitié ; *mais* il échappe dans l'amour. (LA BRUY.).

Un habile capitaine peut bien être vaincu ; *mais* il ne lui est pas permis d'être surpris. (LE GRAND CONDÉ).

Quoiqu'à peine à mes maux je puisse résister,
J'aime mieux les souffrir que de les mériter.
(CORNEILLE).

*Quoiqu'*on s'estime mutuellement, on peut ne pas s'aimer.

Quoique, avec l'indicatif, affirme davantage ; mais il demande quelque mot interposé qui le détache de son verbe : *Quoiqu'à vrai dire, je suis* persuadé. *Quoiqu'après tout*, la chose *n'est* pas si importante, le danger n'est pas si pressant.

Et *bien qu'*on soit, à ce qu'il semble,
Beaucoup mieux seul qu'avec des sots. (LA FONT.).

Combien que les malhonnêtes gens prospérent, ne pensez pas qu'il soient heureux.

L'envie honore le mérite, *encore qu'*elle s'efforce de l'avilir.

L'adversité, *loin qu'elle* soit un mal,

est souvent un remède, et le contre-poison de la prospérité.

Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre. Une femme, *au contraire*, garde mieux son secret que celui d'autrui. (LA BRUYÈRE).

Les grands noms abaissent *au lieu d'*élever ceux qui ne savent pas les soutenir. (LA ROC.).

Il est comblé de biens et de faveurs, *encore* n'est-il pas content.

EXPLICATIVES. *Car. En effet. Savoir. c'est-à-dire.*

Je ne vous flatte point, *car* je suis votre ami.

Je sais que la vengeance
Est un morceau de roi, *car* vous vivez en dieux.
(LA FONTAINE).

Que cette femme ait de la vanité, je n'en suis pas surpris : *en effet*, sans cesse on la flatte.

Il y a trois choses à consulter ; *savoir*, le juste, l'honnête et l'utile.

La force de l'esprit est dans le cœur, *c'est-à-dire*, dans les passions. (VAUV.).

Les enfans ont déjà de leur âme l'imagination et la mémoire, *c'est-à-dire*, ce que les vieillards n'ont plus. (LA BRUY.).

CIRCONSTANCIELLES. *Comme. Comment. Voilà que. Voici que. Lorsque. Depuis que. Dès que. Tant que. Tandis que. Jusqu'à ce que. Avant que. Où* et *quand.*

Les ambassadeurs des Samnites arrivèrent, *comme* Curius alloit se mettre à table et qu'il alloit manger ses légumes.

Comme Brennus mettoit son épée dans la balance, Camille parut à la tête de son armée.

Comme la vérité n'a qu'une route, et que l'erreur en a mille, il est facile de s'égarer.

Il est aussi impossible à l'homme de concevoir *comment* deux corps agissent l'un sur l'autre, que de comprendre *comment* le corps agit sur l'âme et l'âme sur le corps.

Lorsqu'Alexandre se croit maître du monde, et veut se faire adorer comme

un dieu, *voilà qu'*un frisson de fièvre le tue à l'âge de trente-deux ans.

Tandis que Laocoon offroit aux dieux un sacrifice, *voilà que* deux serpens, etc.

J'avois quelqu'espérance, *voici qu'*elle m'échappe.

On a peu d'amis, *lorsqu'*on est malheureux, mais le peu qu'on en a *sont* vrais.

J'ai vu souhaiter d'être fille et une belle fille *depuis* treize ans *jusqu'à* vingt-deux ; et *après* cet âge, de devenir homme. (LA BRUY.).

*Depuis qu'*une nymphe inconstante
A trahi mon amour et m'a manqué de foi,
Ces lieux jadis si beau n'ont plus rien qui m'enchante.
Ce que j'aime a changé, tout est changé pour moi.

*Dès qu'*on sent qu'on est en colère, il ne faut ni parler, ni agir.

L'amour cesse de vivre *dès qu'il* cesse d'espérer ou de craindre. (LA ROCHEF.).

Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé. (LA BRUYÈRE).

On pardonne *tant que* l'on aime. (LA ROCH.).

Quoi! *tandis que* Néron s'abandonne au sommeil. (RACINE).

On ne trouve guère d'ingrats, *tant qu'*on est en état de faire du bien. (LA ROCHEF.).

Tandis que tout change et périt dans la nature, la nature elle-même reste immuable et impérissable.

Avant que de partir,
J'ai cru de votre sort vous devoir avertir. (RAC.).
Mais *avant que* partir je me ferai justice. (*Id.*).

On dit aussi et plus communément, *avant de partir*. *Avant partir* est une faute; et *avant que partir* ne se dit plus. Au lieu d'*avant*, Racine a dit plus d'une fois, *devant: Devant que mourir. Ah! devant qu'il expire.* Cela ne se dit plus.

Les hommes ont la volonté de rendre service *jusqu'à ce qu'*ils en aient le pouvoir. (VAUV.).

On trouve rarement la justice *où* le désintéressement n'est pas.

La vertu finit *où* l'excès commence.

On parle peu *quand* la vanité ne fait point parler. (LA ROCHEF.).

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs. (*Idem*).

COMPARATIVES. *Comme. Ainsi que. Aussi. Aussi-bien que. Tant que. Autant que. De même que. Selon que. Suivant que. Après que. Plutôt que. Au prix de. Auprès de. En comparaison de. A l'égal de. Autant*, répété.

Alcibiade, dans sa tendre jeunesse, luttant avec un de ses compagnons, le mordoit. *Tu mords* comme *une femme*, lui dit son adversaire. *Non, mais* comme *un lion*, répondit Alcibiade. (PLUTARQUE).

Personne ne se croit propre *comme* un sot à duper un homme d'esprit. (VAUV.).

Un honnête homme peut être amoureux *comme* un fou, mais non pas *comme* un sot. (LA ROCHEF.).

Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, *de même* nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés. (LA BRUY.).

Je ne vois que des infinités de toute part qui m'engloutissent *comme* un atôme. (PASCAL).

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés. (RAC.).
Les vertus devroient être sœurs
Ainsi que les vices sont frères. (LA FONT.).

S'il faut de l'ordre dans les choses, il y faut *aussi* de la variété. (MONT.).

Le mérite des hommes a sa saison *aussi-bien que* les fruits. (LA ROCHEF.).

Grand Dieu! c'est votre fille *aussi-bien que* la mienne. (QUINAULT).

Après *aussi*, comparatif, on mettoit autrefois *comme* au lieu de *que :*

Aussi bon citoyen *comme* parfait amant. (CORN.).

Cela ne se dit plus.

On ne redoute pas *tant* la haine *que* le mépris. (LA ROCHEF.).

La vérité ne fait pas *autant de* bien dans le monde *que* ses apparences y font de mal. (*Idem*).

Je lui obéis *de même qu'*à mon père.

La prospérité éprouve les caractères, *de même que* l'infortune.

Un bon pilote use du vent, *selon qu'*il lui est plus ou moins favorable.

Conduisez-vous avec les hommes *suivant que* vous les trouverez dignes d'estime ou de mépris.

C'est votre faute si un faux ami vous trompe, *après qu'*il vous a une fois trompé.

On n'a plus aucun droit à ma confiance, *après qu'*on m'a manqué de foi.

Vivez seul au monde *plutôt que* de vivre avec les méchans.

Laissez-moi mon honneur, prenez *plutôt* ma vie.

Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, *plutôt que* de perdre un bon mot, méritent une peine infamante. (LA BRUY.).

Point de fortune *au prix d'*une bassesse.

Au prix de. En comparaison de : L'intérêt n'est rien *au prix du* devoir.

Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers, *auprès des* moindres ouvrages de la nature, *auprès d'*un brin d'herbe ou *de* l'œil d'une mouche.

Que peut-on estimer au monde, *à l'égal d'*un homme de bien ?

Les talens mêmes sont peu de chose *en comparaison des* vertus.

Autant les lois sont fortes avec les mœurs, *autant* elles sont foibles sans les mœurs et contre les mœurs.

EXTENSIVES. *De plus. D'ailleurs. Sur-tout. Encore. Aussi. Outre que. Même. Quand. Quand même. C'est peu. Jusqu'à. Plus,* répété.

Faites-lui du bien; il est homme, et *de plus* il est malheureux.

La retraite convient à ma situation, et *d'ailleurs* mon âge m'y invite.

Faisons nous des amis, *surtout* ne nous faisons point d'ennemis.

Evitons *surtout* de parler de nous-mêmes, et de nous donner pour exemple. (LA ROCHEF.).

On dit aussi *avant tout*, mais il ne va qu'à l'affirmative. *Avant tout, n'allez pas*, est une faute dans Delille.

C'est peu d'être juste, il faut *encore* être bienfaisant.

C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé.
(RACINE.)

On peut aimer l'amusement, mais il faut *aussi* aimer l'étude.

La fortune tourmente ses amans, *outre qu*'elle les trompe.

L'intérêt parle toute sorte de langage, joue toute sorte de rôle, *même* celui de désintéressé. (LA ROCHEF.).

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrois pas.
(RACINE).

Un honnête homme a de la pudeur, *quand même* il n'a que lui seul pour témoin.

La servitude abaisse les hommes *jusqu'à* s'en faire aimer. (VAUV.).

Une femme oublie d'un homme qu'elle n'aime plus, *jusqu'*aux faveurs qu'il a reçues d'elle. (LA BRUY.).

Tous les gens querelleurs, *jusqu'aux* simples mâtins.
(LA FONTAINE).

Je vous répète ici que *jusqu'à* veut après lui le régime direct : L'héroïsme de la bonté est d'aimer *jusqu'à* ses ennemis.

Plus l'orgueil est excessif, *plus* l'humiliation est amère.

Plus on approfondit l'homme, *plus* on y démêle de foiblesse et de grandeur. (VAUV.).

Je vous fais remarquer, pour la seconde fois, qu'ici l'*homme* est pris pour une chose, pour un objet de méditation. C'est pourquoi on *y* démêle, est mieux dit que ne seroit, on démêle *en lui*. C'est à ces nuances d'idées qu'on reconnoît les finesses du style.

EXCEPTIVES. *A moins que. Si ce n'est que. Cependant. Toutefois. Pourtant. Néanmoins. Ne* et *que. Il n'y a que. A* et *près. A l'exception de. Sauf.*

Car que faire en un gîte, *à moins que* l'on ne songe.
(LA FONTAINE).

On dit aussi *à moins de* et *à moins que de.*

On ne peut se passer de société *à moins que* d'être un dieu ou une brute. (ARISTOTE).

Cet homme est si vain qu'on ne sauroit lui plaire *à moins de* le flatter.

Ce livre est assez bon, *si ce n'est qu'*il est triste.

La franchise est louable; *cependant* elle a ses excès.

Il faut savoir être libéral, *toutefois* sans être prodigue.

Je ne me méfie pas d'un inconnu, je ne m'y livre *pourtant* pas.

Point de chardons *pourtant*, il s'en passa pour l'heure;
Il ne faut pas toujours être si délicat. (LA FONT.).

L'on ne doit écrire que pour l'instruction; et, s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas *néanmoins* s'en repentir. (LA BRUY.).

Personne *néanmoins* n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits. (VAUV.).

Il *ne* reste de l'homme *que* la mémoire du bien ou du mal qu'il a fait. (SADI).

Il n'y a que les plaisirs innocens qui laissent une joie pure dans l'âme. Tout ce qui la souille l'attriste et la noircit. (MASS.).

Il n'y a de honte *qu'*à n'en point avoir. (PASCAL).

Il n'y a de supériorité réelle *que* celle du génie et de la vertu. (VAUV.).

La volupté *n'*habite et *ne* se plait *qu'*avec l'oisiveté et l'indolence. (MASS.).

A une grande vanité *près*, les héros sont faits comme les autres hommes. (LA ROCHEF.).

(*A cela près*, *à peu près*, *à peu de chose près*, *à beaucoup près*, sont des locutions reçues, mais mauvaises et formées à contre-sens).

Elle entend tous ses intérêts, *à l'exception d'*un seul; elle parle toujours et n'a point d'esprit. (LA BRUY.).

Je me dénoue partout. Mes adieux sont tantôt pris de chacun, *sauf* de moi. (MONT.).

CONDITIONNELLES et SUPPOSITIVES. *Si. Pourvu que. A condition de* ou *que. Jusqu'à ce que. Sinon. Tant que.*

Nous désirerions peu de choses avec ardeur; *si* nous connoissions parfaitement ce que nous désirons. (LA ROCHEF.).

Je ne serois qu'à lui, *si* j'étois à moi-même. (QUIN.).

L'ambitieux ne croit rien avoir, *s'*il n'a tout. (MASS.).

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne parlerions pas tant de celui des autres. (LA ROCH.).

Tu trouveras l'homme juste et éclairé, *si* tu le cherches parmi ceux qui ne te cherchent point. (SADI *à un roi*).

L'amour-propre ne se soucie que d'être; et, *pourvu qu'*il soit, il veut bien être son ennemi. (LA ROCHEF.).

Pourvu que nos conseils ne tendent qu'à sa gloire.
Pourvu que, dans le cours d'un règne florissant,
Rome soit toujours libre et César tout-puissant.
(RACINE).

*Pourvu qu'*on sache la passion dominante de quelqu'un, on est assuré de lui plaire. (PASCAL).

Personne ne voudroit changer son existence, *à condition d'*y tout changer.

Une âme honnête, si elle a des torts, ne sauroit être en paix avec elle-même, *à moins qu'*ils ne soient réparés; *tant qu'*ils ne sont point réparés.

Je n'admire point un homme qui possède une vertu dans toute sa perfection, *s'*il *ne* possède en même temps, dans le même degré, la vertu opposée; tel qu'Epimanondas, qui avoit l'extrême valeur jointe à l'extrême bénignité. (PASCAL).

Que la fortune soit sans reproche, j'accepte ses faveurs, *sinon* je les refuse.

Je permets la satire *tant qu'*elle n'est pas personnelle.

CAUSATIVES. *Car. Par conséquent. C'est pourquoi. Afin que* ou *de. A cause de. Parce que. Puisque. Comme. Pour. De peur de* ou *que. Attendu que. Vu que.*

L'homme orgueilleux est insensé; *car* il est né foible, imbécile, indigent et nécessiteux.

Seigneur, je viens à vous, *car* enfin, aujourd'hui,
Si vous m'abandonnez, quel sera mon appui.
(RACINE).

L'envie est un sentiment triste et bas, un noir chagrin du bonheur d'autrui. Elle est, *par conséquent*, le supplice des âmes viles, comme l'émulation est la passion des âmes nobles.

L'avare est tourmenté d'une soif qu'il ne peut éteindre, *c'est pourquoi* on le représente sous l'emblème de Tantale.

La nature a fait de l'homme un être compâtissant *afin qu*'il fût secourable.

Dieu accorde le sommeil aux méchans, *afin que* les bons soient tranquilles. (SADI).

Les jeunes gens, *à cause* des passions qui les amusent, s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards. (LA BRUY.).

Les grands hommes entreprennent de grandes choses, *parce qu*'elles sont grandes, et les foux *parce qu*'ils les croient faciles. (VAUV.).

La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, *puisqu*'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient. (LA ROCHEF.).

Puisqu'on plaide et *qu*'on meurt et *qu*'on devient malade,
Il faut des médecins, il faut des avocats.
(LA FONTAINE).

L'homme dur et chagrin mêle encore de l'amertume à ses refus, *comme* si le refus n'étoit pas assez amer par lui-même.

Celui qui ne fait le bien que *pour* être loué, ne mérite pas qu'on le loue.

Il faut rire avant que d'être heureux, *de peur de* mourir sans avoir ri. (LA ROCHEF.).

L'homme bienfaisant ne s'indigne point de trouver des ingrats, *vu* qu'il n'a pas compté sur la reconnoissance, et *attendu qu'*il est payé par le plaisir d'avoir fait du bien.

TRANSITIVES et INDUCTIVES. *Or. Donc. Et puis. Au reste. Du reste. Partant. De plus. D'ailleurs. De là. Puisque. Ainsi. Aussi. De façon que. Si bien que. Aussi bien. Eh bien!*

Toutes les passions roulent sur le plaisir et la douleur. *Or*, c'est de l'expérience de ces deux contraires que nous tirons l'idée du bien et du mal. (VAUV.).

Massillon dit en parlant des grandes âmes :

Rien ne les enfle et ne les éblouit, *parce que* rien n'est plus haut qu'elles. La fierté prend *donc* sa source dans la médiocrité.

La Fontaine fait raisonner ainsi le chat-huant sur les souris qu'il a prises :

Quand ce peuple est pris, il s'enfuit.

Donc il faut le croquer aussitôt qu'on le happe.
Tout? Il n'est pas possible. *Et puis*, pour le besoin,
N'en dois-je pas garder? *Donc* il faut avoir soin
De le nourrir sans qu'il échappe.

Au reste et *du reste*, quoique pris souvent l'un pour l'autre, ne sont pourtant pas synonymes. *Au reste* ajoute à ce qu'on a dit. *Du reste* le restreint et en rétracte quelque chose : C'est-là ce qu'il y a de plus sage, *au reste* c'est aussi ce qu'il y a de plus juste.

Tel est mon sentiment, *du reste* je puis me tromper.

Au reste vos amis pensent tous comme moi.

Je crois que vous pouvez compter sur sa parole, *du reste* je n'en réponds pas.

Partant signifie par conséquent. Il est du vieux langage; et quelquefois encore du langage familier : Amoureux et *partant* jaloux. Plus d'amour, *partant* plus de joie.

L'oisiveté étouffe les talens, et *de plus* engendre les vices.

Il n'étoit point dans le caractère de

Caton de survivre à la liberté. Et *d'ailleurs* quel dégoût pour lui n'auroit pas eu la vie, qu'il eût fallu devoir à la clémence de César.

La Bruyère dit d'un homme parvenu:

Il emprunte sa règle de son poste et de son état. *De là* l'oubli, la fierté, l'arrogance, la dureté, l'ingratitude.

Le propre de la sottise est un manque perpétuel de convenance et d'à-propos. *De là* le sot babil, la sotte inadvertance, la sotte indiscrétion, la sotte curiosité.

Oui, *puisque* je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle. (RAC.)
Ainsi, prête à subir un joug qui vous opprime,
Vous n'allez à l'autel que comme une victime. (*Id.*).

Il me flattoit, *aussi* m'en suis-je défié.

Cet homme-là n'aime que lui seul, *aussi* n'y a-t-il que lui qui l'aime.

Les arbres parlent peu, si ce n'est dans mon livre.
De façon que, lassé de vivre
Avec des gens muets, notre homme, etc.
(LA FONTAINE).

Nul animal n'avoit à faire

Dans les lieux que l'ours habitoit;
Si bien que tout ours qu'il étoit,
Il vint à s'ennuyer de cette triste vie. (*Idem*).

Comptez sur lui, il fera son devoir, d'*autant qu*'il y va de sa gloire.

Je le tiens quitte de la reconnoissance, *aussi* ne m'y attendois-je pas.

Qu'il périsse. *Aussi-bien* ne vit-il plus pour nous.
(RACINE).
Aussi-bien n'est-ce pas la première injustice. (*Idem*).
Aussi-bien ces soupçons, ces plaintes assidues
Ont fait croire, etc. (*Idem*).
Vous le voulez, *eh bien!* vous serez obéi.
On vous l'a dit: *eh bien!* on vous aura trompé.
Mes arrières neveux me devront cet ombrage.
Eh bien! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui.
(LA FONTAINE).

DÉTERMINATIVES. *Pourquoi. Comme. Comment. Parce que. Combien. A quel point. Jusqu'où. Si bien que. Tellement que.*

S'il est ordinaire d'être si vivement touché des choses rares, *pourquoi* le sommes-nous si peu de la vertu? (LA BRUY.).

Les deux tiers de ma vie sont écoulés, *pourquoi* tant m'inquiéter sur ce qui m'en reste. (*Idem*).

Mon but est de dire
Comme un roi fit venir
Un berger à sa cour. (LA FONT.).
Et *comment* et *pourquoi*
Voulez-vous que je vive
Quand vous ne vivez plus pour moi. (QUIN.).

Dites-moi *comment* il arrive qu'étant si soigneux de l'estime des autres, on le soit si peu de sa propre estime.

Comment peut-on répondre de ce qu'on voudra à l'avenir, *puisque* l'on ne sait pas précisément ce qu'on veut dans le temps présent. (LA ROCHEF.).

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous ne pouvons le garder nous-mêmes ? (*Idem*).

Parce que vous êtes environnés d'hommes frivoles, vous n'osez être sage et solide à leurs yeux. (VAUVEN.).

Et *parce qu'*elle meurt, faut-il que vous mouriez ?
(RACINE).

Pour éviter l'équivoque de *par ce que* en trois mots avec *parce que* en deux, les grammairiens défendent de dire :

Je juge par ce que l'on m'écrit que

telle chose arrivera. C'est une vaine délicatesse.

Les Lacédémoniens ne demandent jamais *combien* sont leurs ennemis, mais où ils sont.

Je sais de quels sermens je romps pour vous les nœuds.
Combien je vais sur moi faire éclater de haines.
(RACINE).

Montre au fils *à quel point* tu chérissois le père.
(*Idem*).

Elle ignore *à quel point* je suis son ennemi. (*Id.*).

Je sais sur ma conduite et contre ma puissance,
Jusqu'où de leurs discours ils portent la licence.
(*Idem*).

Le vent redouble son effort
Et fait *si bien* qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel étoit voisine
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.
(LA FONT.).

L'homme vain méprise les talens qu'il n'a pas, *tellement que* s'il n'en a aucun, il les méprise tous.

L'homme en qui l'amour-propre domine, ne voit que lui seul au monde; *tellement que*, tout ce qui n'est pas lui, n'est rien pour lui, ou n'est fait que pour lui.

Vous devez vous appercevoir que l'ad-

verbe, la préposition, la petite phrase que Beauzée appelle *conjonctive*, dès qu'il y a rapport, liaison, dépendance d'un membre du discours à un autre, sont pour moi des conjonctions. Et pourquoi en refuserois-je la qualité à ce qui en fait l'office ?

Mais vous devez remarquer aussi que ces adverbes, ces prépositions, ces petites phrases, empruntent le plus souvent ce caractère de *conjonctif*, du *que* qui leur est adapté: *Conjonction élémentaire*, dit Beauzée, *qui ne peut plus se décomposer ;* et que Girard appelle *conductive*, parce que son service est, dit-il, *de conduire le sens à sa perfection.*

Que n'a par lui-même aucun des caractères que l'on a distingués en classant les conjonctions. C'est son antécédent qui le détermine. Néanmoins il est vrai, comme Girard l'a observé, que ses fonctions les plus marquées sont d'être conjonction *comparative*, *restrictive*, et *subséquente.*

QUE COMPARATIF. *Autant que. Plus*

que. Moins que. Tel que. Si bien que. Vous en avez avez vu les exemples.

QUE RESTRICTIF. Je ne veux *que*. Elle ne fait *que*. Elle n'a *que* vingt ans. Il n'aime *que*. Il n'y a *que*.

Je ne veux *que* la voir, soupirer et mourir. (CORN.).
Sans parens, sans amis, sans espoir *que* sur moi.
(RACINE).

Sans que j'en sois instruit *que* par la renommée.
(*Idem*).

Hélas! et qu'ai-je fait *que* de vous trop aimer. (*Id.*).
Je ne crains *que* le nom que je laisse après moi.
(*Idem*).

Je n'ai fait *que* passer, il n'étoit déjà plus. (*Id.*).
Nous ne conversons plus *qu'*avec des ours affreux.
(LA FONT.).

Revoyons les vainqueurs sans penser *qu'*à la gloire
Que toute leur maison reçoit de leur victoire.
(CORNEILLE).

QUE SUBSÉQUENT. C'est-à-dire, amenant au verbe, à l'adverbe, à la préposition, le complément qu'ils demandent.

Au verbe : J'attends *qu'*il arrive. Je sais *qu'*il est parti. J'espère *qu'*il sera bien aise de me voir.

A l'adverbe : Je me plais tellement ici *que* j'y voudrois passer ma vie.

A la préposition : Avant *que*. Après *que*. Depuis *que*, etc. Vous venez d'en voir des exemples.

Le *que comparatif* suivi d'un verbe, à l'affirmative, exige *ne* après *plus* ou *moins* : Il a *plus* d'ambition *qu'*il *n'*a de talens. Je l'espère *moins que* je *ne* le souhaite. La plus heureuse vie a *plus* de peines *qu'*elle *n'*a de plaisirs. L'homme se fait *plus* de maux à lui-même, *que ne* lui en fait la nature. La sottise et la vanité ont *plus* de tort *que n'*en a la fortune. Et *ne* dans ces locutions n'est pas *explétif* ou superflu, comme on le croit communément; car il indique un sens négatif réellement contenu dans la phrase. Il *n'*a *pas autant* de talens, *qu'*il a d'ambition. *Je ne l'espère pas autant que* je le désire. La plus heureuse vie *n'a pas autant* de plaisirs *qu'*elle a de peines; aussi voyez-vous que, dès que la phrase est formellement négative, il n'y a plus de *ne* après *que*.

Remarquez que la phrase affirmative ne veut point *ne* avec *autant*, comme

elle le veut avec *plus* ou *moins*, parce qu'*autant* n'est pas susceptible de cette inverse négative, dont le *ne* est l'indication. Il a *autant* de modestie *que* de gloire ; il est *aussi* sage *qu'*il est vaillant, ne peut se renverser que par l'affirmative : Il est *aussi* vaillant *qu'il est* sage. Il a *autant* de gloire *qu'il a* de modestie.

On dit : J'empêcherai bien qu'il *ne* sorte, à cause du sens négatif : *Il ne sortira pas ;* je l'en empêcherai.

On dit : Je n'empêche pas qu'il sorte, à cause du sens affirmatif : *Qu'il sorte*, je ne l'en empêche pas.

On n'a pas eu toujours le même discernement à l'égard de cette particule ; et par exemple l'usage qu'on en fait avec le verbe *craindre*, et le verbe *douter* n'est qu'une espèce de latinisme.

On dit : Je crains *qu'il ne vienne.* Craignez-vous *qu'il ne vienne ?* Je ne crains pas *qu'il vienne ;* et l'on dit : Je doute *qu'il vienne.* Doutez-vous *qu'il vienne ?* Je ne doute pas *qu'il ne vienne ;* sans que la phrase analitique rende au-

cune raison de cette différence ; car, je crains *qu'il vienne*, craignez-vous *qu'il vienne*, je ne doute pas *qu'il vienne*, doutez-vous *qu'il vienne ?* seroit aussi bien dit à ne consulter que le sens. Ici *ne* est donc purement explétif et pris de la phrase latine : *Timeo ne.*

L'usage veut qu'on dise : Je ne nie pas que cela *ne soit.* Je ne disconviens pas que cela *ne soit.* Le sens voudroit qu'on dit : *Que cela soit.*

Après *moins*, si la phrase analitique est affirmative, le *ne* est encore déplacé : L'assurance et la hardiesse dans un jeune homme annonçent *moins* d'esprit que n'en font présumer la modestie et le silence.

L'inverse analitique sera : La modestie et le silence font présumer plus, etc., et cependant le *ne* est indispensable après *moins*, si le premier verbe est affirmatif ; car, s'il est négatif, il n'admet point *ne* à sa suite. On dit donc : J'ai moins d'espérance *que vous n'en avez ;* mais on dit : Je n'ai pas moins d'espérance *qu*

vous en avez. J'ai eu moins d'inquiétude *que vous n'en avez eu ;* et je n'ai pas eu moins d'inquiétude *que vous en avez eu.* Ici *que vous n'en avez eu*, est une faute qu'on fait souvent.

Enfin, soit raison, soit caprice, voici un abrégé des décisions de l'usage sur cet article de la syntaxe :

Je crains *qu'il ne vienne.*

Je ne crains *pas qu'il vienne.*

Hélas ! on ne craint point *qu'il venge* un jour son père,
On craint *qu'il n'essuyât* les larmes de sa mère.
(RACINE).

Je doute *qu'il vienne.*

Je ne doute pas *qu'il ne vienne.*

Doutez-vous *qu'il ne vienne.* (Si l'on croit qu'il viendra).

Doutez-vous que l'Euxin *ne me porte* en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours.
(RACINE).

Doutez-vous *qu'il vienne* ? (Simple interrogation).

Il est douteux *qu'il vienne.*

Il n'est pas douteux *qu'il viendra.*

Doutez-vous *que Rome ait existé?*

Doutez vous que César *n'eût posé les armes?* (Si l'on veut faire entendre qu'il les auroit posées).

Il n'y a point de doute que *nous aurons* la paix.

Il n'y a point de doute *que nous n'ayons* la paix, si.....

Craignez-vous *qu'il ne vienne?* (Simple interrogation).

Craignez-vous *qu'il vienne?* (Espèce d'affirmation qu'il ne viendra pas).

Ne craignez-vous pas *qu'il ne vienne?* (Pour dire, il pourroit bien venir, espèce de menace).

Quoi, fille de David! vous parlez à ce traître,
Vous souffrez qu'il vous parle, et vous ne craignez pas
Que, du fond de l'abîme entr'ouvert sous vos pas,
Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrâsent,
Ou, qu'en tombant sur lui, ces murs *ne vous écrasent.*
(RACINE).

Autres décisions de l'usage. Dirai-je?

Il s'en faut bien *qu'il soit*, ou *qu'il ne soit? qu'il soit* est le vrai sens; *qu'il ne soit* est plus usité.

Il s'en faut bien *que je pense* comme vous; ou *que je ne pense?* L'usage a préféré *que je ne pense*, et c'est un contre-sens. Il veut cependant que l'on dise, il s'en faut bien *que nous soyons aux termes de nos travaux;* et en cela il est raisonnable. Mais, en permettant que l'on dise, peu s'en faut *que nous y soyons*, il approuve qu'on dise, *que nous n'y soyons;* et en cela il est fantasque.

Il ne tient pas à moi *qu'il obtienne* ou *qu'il n'obtienne? qu'il obtienne* est selon la logique, *qu'il n'obtienne* est selon l'usage.

Je n'empêche pas *qu'il sorte*, ou *qu'il ne sorte?* l'usage autorise *qu'il ne sorte;* mais s'il sort en effet, *qu'il sorte* sera mieux. *Il sort;* je ne l'en empêche pas. *Il ne sort point;* ce n'est pas moi qui l'en empêche. C'est dans le second sens que *ne* me semble mieux placé. On dit: N'empêchez pas *qu'il sorte.*

Il sait plus de grec que je *ne* sais de latin. La phrase inverse est négative. *Je*

ne sais pas autant de latin *qu'*il sait de grec; et *ne* indique ce sens-là. Dirai-je: Il ne sait pas plus de grec, *que je sais* de latin ou *que je ne sais* de latin? *Que je sais*, si je veux faire entendre, que nous savons également, lui du grec et moi du latin: *Que je ne sais*, si je veux dire, que nous ne savons, ni moi le latin, ni lui le grec. Ici la distinction des deux sens est observée par l'usage.

Elle l'est de même dans ces deux phrases: Cela n'est pas plus vrai *que l'est* ou *que ne l'est* ce qu'on disoit hier. *Que l'est*, pour dire que l'un et l'autre est vrai; *que ne l'est*, pour nier ou mettre en doute l'un et l'autre.

Depuis que je vous ai vu, depuis que je *ne* vous ai vu, ne disent pas la même chose. Le *ne* marque une cessation, un intervalle, une privation, un changement, et, sans le *ne*, il peut y avoir continuité: Depuis que je *ne* vous ai vu, il s'est passé bien des événemens. Depuis que je vous ai vu, je n'ai eu rien de nouveau à vous apprendre; ma santé est la

même; les choses sont dans le même état.

Après *que*, conjonctif, on met souvent la particule *de* avant l'infinitif du verbe, surtout si la phrase est régie par le verbe être, ayant *ce* pour nominatif : *C'est* peu *que de. C'est* trop *que de. C'est* assez *que de. Est-ce* assez *que de? C'est* un devoir *que de. C'est* un crime *que de.* Mais dans ces phrases, *que* peut se sous-entendre. On dit très-bien : *C'est peu de vaincre*, il faut savoir user de la victoire. *C'est trop de flatter* la foiblesse, il suffit de la plaindre et de la ménager. *Ce n'est pas assez de plaindre* les malheureux, il faut les secourir. *C'est un devoir de dire* la vérité à celui qu'elle intéresse, et qui la demande. C'est une lâcheté, une bassesse, un crime *d'abandonner* son ami dans le malheur.

Mais, si le *que* est comparatif, il ne peut être omis avant *de* : Il fait pis *que de* médire, il calomnie. Vaincre ses passions, c'est plus *que de* soumettre des empires. Ici c'est *de* que l'on peut supprimer : Il vaut mieux déplaire à son ami,

que lui dissimuler ce qu'on a sur le cœur. Si cependant le premier verbe exige *de* par son régime, il n'est plus permis de l'omettre : Il ne lui manque plus *que de*. Je ne m'inquiète *que de*. Vous ne vous occupez *que de*. Si je fais tant *que de*. C'est être fou *que de*.

Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
*Que d'*en faire à sa mère un barbare festin. (RAC.).

On dit : Il vaut mieux risquer de perdre sa fortune, *que de* perdre sa réputation. La comparaison porte sur *risquer de*. Mais on dit : Il vaut mieux risquer de perdre sa fortune *que* l'assurer par une lâcheté. La comparaison porte sur *il vaut mieux*.

Si donc le premier verbe n'a qu'un régime direct et simple, ou s'il n'en a aucun, et que les deux verbes soient bien près l'un de l'autre, *de* seroit déplacé, c'est tout après le *que* exceptif : Il ne fait *que jouer*. Vous ne savez *que vous plaindre*. Elle ne veut *que pleurer et gémir ;* et, lorsqu'on y emploie *de*, c'est dans un

sens particulier, qui n'est pas le sens exceptif. On dit par exemple : Il ne fait *que* d'aller à la promenade, pour dire qu'il y est allé dans le moment. On dit : *Je ne sais qu'avertir* mon ami des dangers auxquels il s'expose; mais on dit : *Je n'y sais plus que de* le livrer à lui-même, puisqu'il ne veut pas m'écouter.

On suppose entre *que* et *de* un mot auquel *de* se rapporte; et, quoique cette ellipse ne soit pas toujours bien facile à expliquer, elle n'en est pas moins réelle. Ce n'est pas assez pour l'orateur *que de* dire ce qu'il faut, s'il ne sait pas le dire comme il faut. On entend : Ce n'est pas assez que *le talent* de dire, etc. C'est peu *que de* ne point haïr ses ennemis, la morale chrétienne veut qu'on les aime. Cela signifie : C'est peu *que le devoir de* ne point haïr, etc.

Il ne laisse pas *que* d'*être* assez instruit,

Il ne laisse pas d'*être assez* instruit, sont tous les deux reçus. Ce sont des gallicismes.

Quoiqu'il me dise des vérités dures,

je ne laisse pas de l'aimer ou *que de l'aimer.*

Ne manquez pas *de* me faire savoir,
N'oubliez pas *de* vous informer,
Ne négligez pas *de* m'écrire,
Ne différez pas *de* partir,

sont autant d'ellipses, où l'on suppose confusément un mot sous-entendu, le *moment*, le *soin*, l'*occasion de*, etc.

Après un nom régi par le verbe être, exprimé ou sous-entendu, on peut devant un infinitif supprimer *que*, même avec élégance : C'est une erreur *de* croire. Ce sera pour moi un chagrin *de* m'éloigner de vous.

Quel plaisir *de* penser et *de* dire en soi-même,
Partout, dans ce moment, on me bénit, on m'aime.
(RACINE).

Si le nom est accompagné d'un adjectif, le *que* devient indispensable. C'est un plaisir divin *que de* sauver la vie à un homme, c'est un devoir cruel, *que de* le condamner.

Mais, après un adjectif sans substan-

tif, *que* n'a lieu qu'au comparatif. On dira donc : Entre deux amis rien de plus doux *que de* se confier ses plaisirs et ses peines. Mais on dira : Il est bien doux *de se* confier, etc.

> Que j'étais insensé *de* croire
> *Qu'*un vain songe donné par la victoire
> De tous les biens fut le plus précieux. (QUIN.).

Notez que, si la phrase est gouvernée par l'impersonnel, *c'est*, *ce fut*, *ce seroit*, il faut absolument mettre *que* avant *de* : *Ce fut* une faute *que de*. *Ce seroit* un crime *que de*. *C'est être* sage *que de* se défier de la bonne fortune. *C'est* risquer d'être injuste *que de* juger sur la foi d'autrui. Dans ces phrases le *que* a un caractère définitif.

En général, lorsqu'on veut donner à l'expression de l'énergie, quoiqu'on soit libre de joindre *que* à *de*, ou de le supprimer, on fait bien de l'y joindre : N'est-ce pas être insensé *que de* croire ! Quelle démence *que de* compter sur le néant après la vie ! Quelle lâcheté ! Quelle bassesse ! *que d'*insulter les malheureux !

C'est pourquoi dans l'assertion, je dirai : C'est un devoir *que de.* C'est un crime *que de ;* et au contraire, dans le doute, ou à la négative. Je dirai : Est-ce un devoir *de?* Ce n'est pas *un crime de.*

De avec l'infinitif est souvent mis au lieu de *que* avec le subjonctif. Afin *de*, pour, afin *que.* Il me tarde *de*, pour, il me tarde *que :* Dites-lui *de* m'attendre. La loi ordonne ou défend *de.* Dans les locutions suivantes, le verbe veut exclusivement *de* après lui, et *que* y seroit mal placé : Je ne finis point *de* dire. Je ne crains pas *d'*avouer. Il se défend *de.* Je m'abstiens *de.* Je ne saurois m'empêcher *de.* Il ne sauroit se tenir *de*, s'abstenir *de.* On dit par ellipse : Il ne se peut *que* vous n'ayez su. Il est inoui *qu'*on s'expose. Je ne puis *que* je ne convienne ; ceci est un latinisme ; *que ne* répond à *quin.*

Que gouverne après lui, tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif ; l'indicatif quand la phrase présente un sens positif, absolu : Je crois *qu'il est* prudent. Je pense *qu'il est* juste. Je vois *qu'il est*

possible. Elle sait *que je l'aime.* J'espère *qu'il réussira.* Il n'y a aucun doute *que* la terre *se meut* autour du soleil.

Mais si le *que* revient après ces mots *prudent, juste, possible*, le verbe suivant se met au subjonctif : Je crois qu'il est *prudent* que vous *attendiez* ; qu'il est *juste* qu'on vous *permette* ; qu'il est *possible* qu'on vous *défende.*

Que gouverne le subjonctif, lorsque la phrase est négative ou interrogative. Je ne crois pas *qu'il soit* possible. Croyez-vous *qu'il soit* juste ? Mais si l'interrogation avec *ne* et *pas* indique l'affirmation, *que* demande l'indicatif : *Ne* croyez-vous *pas* qu'*il est* juste ? *Ne* sais-je *pas* qu'*il est* prudent ? *Ne* diroit-on *pas* que ce fourbe *est* un homme de bien ? C'est dans ce sens affirmatif que Racine fait dire à Hermione, en parlant de Pirrhus ;

Est-ce [illegible] pas que je l'*ai* condamné ?

Que, après les verbes de doute, et après les verbes qui expriment consentement, défense, crainte, dénégation,

commandement, etc., gouverne le subjonctif : Je doute que vous *soyez*. Je doute que vous n'*ayez* pas. Je consens qu'il *revienne*. Je défends qu'il me *suive*. Je crains qu'il ne me *trahisse*. Je nie que cela *soit*. Commandez qu'on le *prenne*. Permettez qu'on l'*entende*. Voulez-vous qu'il *périsse* ? Ordonnez-vous qu'il *meure* ?

L'usage et un peu d'attention vous feront observer ces règles dont la raison métaphysique vous échapperoit aisément.

Comme je ne veux pas vous fatiguer l'esprit de subtilités inutiles, je ne vous dirai pas non plus pourquoi après *si* le *que* qui suit les verbes *croire*, *dire*, *supposer*, *s'imaginer*, etc., veut tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif : Si vous croyez que l'âme *est* immortelle, ou que l'âme *soit* immortelle. Si vous dites que le monde *est* l'ouvrage du hasard ou *soit* l'ouvrage du hasard. Si l'on suppose que la matière *puisse* penser ou *peut* penser. Si l'homme

s'imagine,

s'imagine, se persuade que le mouvement seul *ait tout arrangé* ou *a tout arrangé*. L'une et l'autre façon de parler est reçue, mais à sa place, et avec une différence de sens, que vous sentirez mieux que je ne vous l'exprimerai, et cette différence est dans l'opinion de celui qui parle.

Rien moins ou *rien de moins*, précédés de *ne* et suivis de *que*, présentent dans leurs acceptions une différence plus marquée; car ce sont deux sens opposés; et cependant on s'y est mépris.

Il *n'*est *rien moins que* sage, signifie précisément, *il est toute autre chose plutôt que sage; la qualité qu'il possède le moins, c'est la sagesse.* Il *n'*est *rien moins que* mon ami; *il s'en faut bien qu'il soit mon ami.* Il *n'*aspire *à rien moins qu'*à obtenir cette place; *ce à quoi il aspire le moins, c'est à obtenir cette place.* Ainsi lorsqu'en disant, il *ne* désire *rien moins;* il *ne* se propose *rien moins;* il *ne* prétend *rien moins*, on entend qu'en effet il *désire*, il *prétend*,

il *se propose* ce dont on parle, on fait un contre-sens.

Au contraire il *n'est rien de moins*, signifie, *il est cela* et *rien de moins*. Vous méprisez ce caillou noir et brut, *ce n'est rien de moins qu'un* diamant. Vous trouvez ce latin mauvais; *ce n'est rien de moins que* du Cicéron. Ecoutez bien cet homme-là, *ce n'est rien de moins qu'un* vrai sage. La Phèdre de Racine, que l'on dénigroit tant, *n'étoit rien de moins qu'un* chef-d'œuvre. Sa maladie, qu'on négligeoit d'abord, *n'est rien de moins qu'une* fièvre maligne. Voilà les deux sens de *rien moins* et de *rien de moins* assez nettement distingués pour ne jamais vous y méprendre.

Après le *si* suppositif, on met *que* avec élégance, à la place de *si* répété : *Si* vous *croyez* que cela soit possible, et *que* vous *vouliez* l'entreprendre. *Si* ce vaisseau *fait* le tour du monde et *qu'il ait trouvé* un passage pour revenir par les mers du nord. Après *si* c'est à l'indicatif, et après *que* c'est au subjonctif que se met le verbe suivant.

au commencement d'une phrase, *que* est exclamatif, impératif, ou suppositif :

Que les temps sont changés! ah! *qu'*il va m'en coûter!
Que de regrets! *que* d'ennuis! *que* de larmes!

*Qu'*il faut faire de choses pour ne pas mourir d'ennui, quand la seule qu'on aimoit ici bas nous manque! (LASSAY).

Que tarde-t-il? *que* ne vient-il?

Ah! *qu'*ils s'aiment, Phénix, j'y consens. *Qu'*elle parte. *Que*, charmés l'un de l'autre, ils retournent à Sparte. (RACINE).

Que si l'on me répond. *Que* si l'on met en doute. *Que* si vous m'opposez.

Que je me perde ou non, je songe à me venger. (RACINE).
Non *que* si jusque-là j'avois pu vous complaire. (*Idem*).
Que si je ne suis né pour de si grands projets. (LA FONT.).

Beauzée observe avec raison qu'il y a ellipse dans ces phrases : *Que* je meure si. *Qu'*on se taise. *Qu'*il y consente ou non. *Que* s'il arrive que. Venez *que* je vous parle. Veillez sur lui *qu'*il ne s'échappe.

On feroit tout pour lui *qu'*il se plaindroit encore. Il y a long-temps *que.* Il ne fut pas arrivé *qu'*il partit. Tout cela est reçu; et nos plus grands écrivains en ont fait usage :

*Qu'*avez-vous donc, *que* vous ne mangez point ?
(BOILEAU).

Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux,
Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe,
Je ne coure des dieux divulguer la menace. (RAC.).
Que fais-tu Jupiter, *que* du haut de la nue
Tu n'en perdes la race..... (LA FONT., *en parlant de la puce*).

Nous reviendrons encore sur ces sortes d'ellipses. Quant à présent vous voyez combien la conjonctive *que* est officieuse dans notre langue, et à combien d'usages elle s'y emploie, selon les sens divers dont elle est susceptible. Mais plus les retours en sont fréquens et les acceptions nombreuses, plus il faut employer de soin et d'industrie à éviter, autant qu'il est possible, soit en parlant, soit en écrivant, l'équivoque et la confusion qui résulteroit du mélange de ces *que* pris en divers sens.

Après avoir examiné avec vous, mes

enfans, comme je vous l'avois promis, toutes les parties du discours, jusques aux moindres particules, il ne me reste plus que peu de choses à dire sur l'interjection. Il y en a de deux sortes; la *naturelle* et l'*artificielle*.

L'interjection naturelle n'est point un mot, mais un son, un accent donné à l'homme par la nature, pour exprimer les affections de l'âme, les sentimens de joie, de douleur, de surprise, d'étonnement, d'effroi, de répugnance, de dégoût dont on est saisi. Ces signes spontanés ont été le premier langage de l'homme. Ils ne sont point changés. Ils sont presque les mêmes chez tous les peuples du monde, et dans toutes les langues, comme dans celle des sauvages. *Oh! ah! eh! aie! hum! pouha!* etc.

Les interjections artificielles sont propres à chacune des langues, comme *heu!* à celle des Latins; comme *hélas!* à la nôtre. Il y en a même qui sont des mots et qui ajoutent quelqu'idée à l'expression du sentiment, comme *Dieu! ô Dieu!*

ciel! quoi! bon! dans notre langue. *Pol! hercle! evoe!* en latin.

La seule règle à l'égard de ces signes des mouvemens de l'âme, c'est de les placer à propos. C'est ce que la nature enseigne aux enfans, aux animaux eux-mêmes dans leurs cris de douleur, de joie, etc.; et cependant c'est ce qu'en parlant, et plus encore en écrivant, l'homme *artialisé* observe souvent assez mal.

Vous voilà suffisamment instruits de la formation et du mécanisme des langues. Nous n'avons plus, à l'égard de la nôtre, qu'un coup d'œil à jeter sur ses ressources particulières, et sur les facilités qu'elle s'est données, soit d'après l'exemple des autres langues, soit d'après son propre génie, qui n'est cependant, à vrai dire, que le résultat d'un usage fortuitement établi, quelquefois par besoin, plus souvent par caprice, mais quelquefois aussi avec beaucoup d'intelligence et de raison.

LEÇON HUITIÈME.

Si le mécanisme des langues se réduisoit aux simples combinaisons des mots dont nous avons parlé, vous auriez, mes enfans, à me demander en quoi donc consisteroit la différence de leur génie, la supériorité des unes sur les autres, et, dans la même, cette diversité de style qui distingue les écrivains.

Mais, d'une langue à une autre langue, il y a dans le vocabulaire, dans la construction, dans les tours, des différences inappréciables; et dans la même langue, non-seulement l'emploi des mots et leurs acceptions diverses, mais les formes de la pensée et de l'expression qui en est l'image, sont variables à l'infini. Peu de mots sont parfaitement équivalens les uns des autres, peu de phrases sont synonymes; et c'est dans le degré de force,

de finesse, de vivacité, d'énergie, d'élégance, de précision, que consiste leur différence et le discernement de qui sait les choisir et les employer à propos.

Je ne vous parle point encore des figures, des hardiesses, des gradations de style, des tons plus ou moins élevés depuis l'humble jusqu'au sublime, par où, non seulement les genres, mais les écrivains dans le même genre diffèrent l'un de l'autre. Il ne s'agit ici que des variétés dont l'expression est susceptible dans l'usage grammatical, et dans l'office habituel des mots que nous venons d'analiser; par exemple :

Il aime l'étude; il se fait un plaisir de l'étude; l'étude est pour lui un plaisir. *Il se conduit sagement;* il se conduit avec sagesse; il règle sa conduite sur les conseils de la sagesse; la sagesse est le guide qui le conduit.

Cette diversité de tours, dont vous voyez qu'est susceptible la phrase la plus simple, se fait bien mieux sentir dans la phrase complexe, et infiniment plus

d'une langue à une autre langue, par l'inégalité respective de leurs moyens.

En vous disant que la phrase incidente est un adjectif développé, je vous ai fait entendre qu'une langue où l'on auroit en abondance, et à son choix, des adjectifs, des participes, des adverbes, pour dire en un seul mot ce que les autres langues n'exprimeroient que par des périphrases ou par des incidentes, auroit sur elles un avantage prodigieux, soit pour la briéveté et la vivacité, soit pour la force, l'énergie ou la grâce. Vous avez dû vous en appercevoir en traduisant du latin en français. Combien de fois dans Virgile, Horace, Tacite et Cicéron lui-même, une épithète, un participe, vous à forcés d'avoir recours à une incidente allongée! Combien de fois deux mots, artistement liés, vous ont demandé pour les rendre une circonlocution! Encore, avez-vous pu exprimer longuement le cours pénible et laborieux du ruisseau d'Horace?

Et obliquo laberat
Lympha fugax trepidare rivo.

Avez-vous pu rendre l'image des serpens de Laocoon ? Et ce vers de Racine, tout beau qu'il est,

Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

rend-il,

Pars cætera pontum
Ponè legit, sinuatque immensa volumine terga ?

il n'y a pourtant là que des verbes, des noms, des adjectifs mis à leur place.

Et en traduisant les plaintes d'Euridice:

Feror, ingenti circumdata nocte.
Invalidasque tibi tendens, heu ! non tua, *palmas ?*

Delille a-t-il pu faire entendre ce *non tua* désespérant ?

Tacite, avec deux mots, a peint le deuil de Rome, le jour des funérailles de Germanicus:

Dies modò per silentium vastus, modò ploratibus inquies.

Mais ni *vastus per silentium*, ni *inquies ploratibus* n'ont d'analogues dans notre langue. Il en est de même du *labo-*

rat trepidare d'Horace, et du *sinuat volumine terga* de Virgile.

Encore moins sera-t-il possible de rendre ce dernier trait de la peinture des deux serpens :

Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.

dont le verbe, le participe et l'adjectif manquent également à notre langue poétique.

Un seul adjectif *arduus*, vingt fois répété dans Virgile, est presque partout le désespoir du traducteur ; soit qu'il dessine la taille énorme de Polyphème, ou de Thyphée :

Ipse arduus, altaque pulsat
Sidera.

Non terruit ipse Typhœus
Arduus arma tenens.

soit qu'il exprime l'attitude du vieil Entelle brisant la tête d'un taureau :

Adversi contrà stetit ora juvenci,
Qui donum adstabat pugnæ ; durosque reductâ
Libravit dextrâ media inter cornua cestus,
Arduus, effractoque illisit in ossa cerebro.

soit qu'il peigne un coursier se dres-

sant de douleur de la blessure qu'il a reçue :

Quo sonipes ictu furit arduus, altaque jactat,
Vulneris impatiens, arrecto corpore crura.

soit enfin qu'il présente l'image d'un serpent, écrasé sous la roue d'un char, et dont la moitié vivante se dresse encore; ou d'un serpent, fier d'avoir quitté sa dépouille, et de se sentir ranimé aux rayons du soleil :

Nequicquàm longos fugiens dat corpore tortus.
Pars ferox, ardensque oculis, et sibila colla
Arduus attollens. Pars vulnere clauda retentat
Nexantem nodos, seque in sua membra plicantem....

Cum positis novus exuviis, nitidusque juventâ
Lubrica convolvit, sublato pectore, terga,
Arduus ad solem, et linguis micat ore trisulcis.

Je ne finirois pas, si je voulois nombrer les avantages que le génie de la langue latine et ses richesses lui donnent sur la nôtre. Mais celle-ci ne laisse pas d'avoir ses propriétés, ses finesses, ses élégances, quelquefois même ses tours de force; et, si je l'ose dire, Racine, la Fontaine, Bossuet, Pascal, la Bruyère, ne

seroient guère moins difficiles à traduire pour les Latins, que le sont pour nous Virgile, Horace et Tacite. Et cependant c'est presque toujours dans l'usage, et, pour ainsi dire, dans le trésor public de la langue usuelle qu'ils ont pris leurs expressions. Mais ils les ont si bien choisies, si curieusement ajustées au caractère de la pensée, du sentiment ou de l'image qu'ils vouloient rendre, qu'ils ont pu défier des langues plus riches même que la leur.

Lorsque, dans Racine, le visir Acomat dit du frère de Bajazet :

L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.
Indigne également de vivre et de mourir,
On l'abandonne aux mains qui le daignent nourrir.

lorsque Burrhus dit à l'ambitieuse Agrippine :

Ah! quittez d'un censeur la triste diligence;
D'une mère facile affectez l'indulgence :
Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater,
Et n'avertissez pas la cour de vous quitter.

lorsque le même dit à Néron :

Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.

lorsque dans la peinture de la vie d'un chanoine, Boileau dit :

Dans le réduit obscur d'une alcove enfoncée,
S'élève un lit de plume à grand frais amassée.
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.
C'est-là que le prélat, muni d'un déjeuner,
Dormant d'un léger somme, attendoit le dîner;
La jeunesse en sa fleur brille sur son visage;
Son menton sur son sein descend à double étage;
Et son corps ramassé dans sa courte grosseur
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur!

enfin, lorsque la Fontaine, en décrivant le combat du moucheron contre le lion, s'exprime ainsi :

Le quadrupède écume et son œil étincelle.
Il rugit. On se cache, on tremble à l'environ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron.
Un avorton de mouche en cent lieux le harcelle,

Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau;
Tantôt entre au fond du naseau.
Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs;
Bat les gens qui n'en peut mais; et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat. Le voilà sur les dents.

vous ne voyez dans tous ces beaux vers qu'un assemblage de mots trés-usités; et la tissure en est admirable.

Ainsi, par leurs diverses combinaisons, les mêmes élémens qui dans une langue forment le plus souvent des ouvrages médiocres, en produisent de merveilleux. L'art consiste à les employer.

On s'est efforcé de traduire en latin les fables de la Fontaine. On n'y a point réussi. On n'y réussira jamais. Phèdre y auroit échoué lui-même. Et dans quelle langue faire passer cette naïveté, cette originalité de génie et de style? Lisez, mes enfans, parmi ces fables, celle des Animaux malades de la peste, celle du Chêne et du Roseau, celle de l'Homme et de la Couleuvre, la Laitière, le Souriceau, le Coche et la Mouche, la Mouche et la Fourmi, le Rat qui s'est retiré du monde,

le Chat, la Belette et le petit Lapin, le Savetier et le Financier, la Mort et le Mourant, les deux Amis, le Faucon et le Chapon, le Vieillard et les trois jeunes Hommes, le Berger et le Roi, les deux Pigeons, le Loup et les Bergers, le Jardinier et son Seigneur, la jeune Veuve, le Paysan du Danube, et bien d'autres, car je me lasse de citer, vous sentirez vous-même que le naturel en est inaccessible à l'imitation. De tous les hommes qui ont écrit, la Fontaine est peut-être celui dont les beautés tiennent le plus au génie de sa langue, et au sien.

Mais, sans compter nos poëtes, il y a, même parmi nos écrivains en prose, des caractères infiniment difficiles à copier; soit pour le naturel d'un style négligé avec grâce, comme M^me^. de Sévigné; soit pour la précision, la justesse et la vigueur du trait, comme Pascal; soit pour l'originalité piquante et la variété des tours, comme la Bruyère; soit pour les nuances d'une expression tantôt délicate et sensible, tantôt méditée et pro-

fonde, comme l'intéressant, l'éloquent Vauvenargues.

Le secret de ces écrivains est dans le choix exquis des mots qu'ils assortissent. De là ces définitions si précises et ces nuances si fines et si justes dans le trait de l'expression.

L'ennui vient du sentiment de notre vide; la paresse, de notre impuissance; la langueur, de notre foiblesse; la tristesse, de notre misère. (VAUV.).

Le regret consiste dans le sentiment de quelque perte; le repentir, dans celui d'une faute; le remords, dans celui d'un crime et la crainte du châtiment. (*Id.*).

La timidité peut être la crainte du blâme; la honte en est la conviction. (*Idem*).

Rien de plus satisfaisant pour l'esprit que de voir ainsi les mots distinctement définis l'un par l'autre; et les exemples en seront pour vous une intéressante leçon.

L'équité peut se définir par l'amour de l'égalité; l'intégrité, une équité sans tache; et la justice, une équité pratique. (VAUV.).

La noblesse est la préférence de l'honneur à l'intérêt; la bassesse, la préférence de l'intérêt à l'honneur.

L'intérêt est la fin (l'objet) de l'amour-propre; la générosité en est le sacrifice. (VAUV.).

La méchanceté suppose un goût à faire le mal; la malignité, une méchanceté cachée; la noirceur, une méchanceté criminelle. (*Idem*).

L'insensibilité, à la vue des misères, peut s'appeler dureté; s'il y entre du plaisir, c'est cruauté. (*Idem*).

La sincerité me paroît l'expression de la vérité; la franchise, une sincérité sans voile; la candeur, une sincérité douce; l'ingénuité, une sincérité innocente; l'innocence, une pureté sans tache. (*Id.*).

L'imposture est le masque de la vérité; la fausseté, une imposture naturelle; la dissimulation, une imposture réfléchie; la fourberie, une imposture qui veut nuire; la duplicité, une imposture à deux faces. (*Id.*).

(J'ajouterois : L'hypocrisie, une imposture sacrilége).

La simplicité nous présente l'image de la vérité et de la liberté. (*Id.*).

L'affectation est le dehors de la contrainte

et du mensonge. La modération est l'état d'une âme qui se possède. La tempérance est une modération sur les plaisirs. (VAUV.).

L'austérité est une haine des plaisirs; et la sévérité, des vices. (*Id.*).

Même justesse dans le choix des adjectifs pour qualifier les choses; et des épithètes pour qualifier les hommes. J'en vais puiser encore les exemples à la même source.

Le sérieux d'un esprit tranquille porte un air doux et serein.

Le sérieux des passions ardentes est sauvage, sombre, allumé.

Le sérieux d'une âme abattue donne un air languissant.

Le sérieux d'un homme stérile paroît froid, lâche et oisif.

Le sérieux d'un homme timide n'a presque jamais de maintien.

Ces portraits, quoique bien légèrement esquissés, trouveront rarement sur la palette du copiste des couleurs qui répondent exactement à la touche du peintre; et encore moins ceux qu'à finis la

Bruyère avec tant de soin, peuvent-ils être copiés ?

Bossuet a parlé français, mais un français exquis et rare, lorsqu'il a dit, d'Henriette d'Angleterre :

Elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté : *Vive à les sentir, facile à les pardonner.*

Vous avez déjà vu cette même particule *à* se multiplier ainsi que la particule *de*, pour exprimer les divers rapports de l'action ou de l'existence. Les voici encore employées à exprimer la qualité d'un objet à l'égard d'un autre ; et, par ce moyen simple, nous disons comme les Latins, *impatient du joug*, *docile au frein*, *sourd à la voix*, *rebelle aux avis.*

Complaisant à vos désirs. (RACINE).
Intrépide aux menaces. Impuissant à trahir. (*Id.*).

Exorable à la prière. (MONTESQUIEU).

Bon aux méchans. (LA FONT.).
Tendre à la tentation. (MOL.).

Inflexible à la plainte, mobile au gré du vent, avide de louange, insatiable

de gloire, curieux de nouveautés, inquiet des événemens. Sûr du succès, etc. Jusque-là que Racine a fait dire à Calchas:

Les dieux depuis un temps *me sont cruels et sourds.*

Non moins fréquemment et bien commodément encore, quelques autres prépositions nous ont servi au même usage: Stable *en* ses promesses, ferme *dans* ses résolutions, délicat *sur* les bienséances, irrésolu *entre* l'espérance et la crainte, libertin *par* système, jaloux *par* vanité.

Parmi ces particules conjonctives, il en est dont on auroit peine à compter les acceptions. Par exemple, en combien de sens *pour* ne se joint-il pas au verbe, au nom, à presque toutes les parties de l'oraison?

Au verbe: Etudier *pour* s'instruire. Etre repris *pour* avoir manqué. Il est trop lâche *pour* être à craindre.

Ah! je l'ai trop aimé *pour* ne le point haïr.

Au nom: Mourir *pour* la patrie. Quit-

ter l'amusement *pour* l'étude. Avoir du goût *pour* le travail. Chercher le péril *pour* la gloire. Prendre l'illusion *pour* la réalité. Prendre la sagesse *pour* guide. Se déclarer *pour* la bonne cause. N'avoir que ses bras *pour* tout bien, que la terre, *pour* lit, que de l'eau *pour* boisson. Changer du fer *pour* de l'or. Rendre le bien *pour* le mal. Etre assez instruit *pour* son âge, *pour* son temps, *pour* un homme de son état.

Pour un qui s'en louera, dix mille s'en plaindront.

(LA FONTAINE).

A un adverbe : *Pour peu* que l'on me presse. *Pour mieux* me faire entendre. *Pour plus* de sûreté. *Pour moins* de frais. *Pour tant* de peines.

A un pronom : *Pour* moi, *pour* lui, *pour* nous, dans les divers sens de *quant à*, d'*en faveur de*, ou d'*au lieu de*.

A un adjectif : *Pour* difficile que soit l'entreprise. *Pour* grand que soit le danger.

C'est une imperfection qu'il faut éviter, *pour* petite qu'elle soit. (VAUGELAS).

Cette façon de parler a vieilli.

Rappelons-nous ici en peu de mots ce que je vous ai dit de nos verbes. Nous en avons qui, n'ayant point de régime (comme le neutre absolu des Latins), expriment une situation ou une action sans objet : *Vivre*, *rêver*, *dormir*. Nous en avons qui ont un régime particulé, dont les uns veulent *à*, les autres *de*, quelques-uns l'une ou l'autre particule, selon le sens, ou au gré de l'oreille : Travailler *à*. Inviter *à*. S'exercer *à*. Se résoudre, s'engager *à*. Achever *de*. Cesser *de*. Conseiller *de*. Empêcher *de*. Commencer *à* ou *de*. S'empresser *à* ou *de*. S'occuper *de* ou *à*. Continuer *de* ou *à*. Tarder *à*. Tarder *de*. S'ennuyer *à* ou *de*. Achever *de* ou *à*. A l'égard de ceux-ci, je vous ai indiqué le sens qui demandoit ou l'une ou l'autre particule.

Enfin, nous avons des verbes à régime direct et simple, ou à double régime,

l'un simple et l'autre particulé. Mais, par l'extrême simplicité de nos deux particules, la phrase est liante et facile; et un avantage que nous avons sur les Latins eux-mêmes, c'est que, plus fréquemment dans notre langue que dans la leur, un verbe a, pour régime simple et direct, l'infinitif d'un autre verbe : *Faire savoir. Envoyer dire. Croire obtenir. Voir arriver. Entendre publier. Faire accroire*, etc.

On a mis en question, si, dans cette apposition de verbes, il étoit permis d'enchaîner plusieurs infinitifs, comme complémens l'un de l'autre. Vous en trouverez rarement trois de suite dans les bons écrivains. Je crois possible cependant que, sans confusion pour l'esprit, sans déplaisance pour l'oreille, quatre infinitifs se succèdent; comme si je dis par exemple : *N'allez pas croire savoir faire jouer tous les ressorts de l'éloquence;* et il sera malaisé de traduire cette petite phrase en aussi peu de mots. Celle où l'infinitif sert de régime particulé

culé n'est guère moins expéditive: *Craindre de déplaire. Espérer de jouir. Aimer à s'instruire. S'appliquer à connoître.*

Au moyen du *que* conjonctif, nous passons aussi assez vite d'un verbe à l'autre: *Je crois qu'il est parti. Je doute qu'il revienne. Je crains qu'il n'ait péri.* Le *que*, lorsqu'il s'élide, même ne fait pas nombre, et n'est qu'une facile et douce articulation.

Nous nous sommes fait, vous ai-je dit, trois pronoms neutres, indéclinables, *on*, *il* et *ce*, au moyen desquels notre langue répond aux impersonnels des Latins: *On* croit, *on* dit, *on* espère, *on* se flatte, *on* murmure, *on* s'assemble, *il* pleut, *il* gêle, *il* convient, *il* est juste, *il* est possible que, *il* m'ennuie, *il* me semble, *il* me plaît, *il* me déplaît, *il* me tarde, *il* me souvient, *c'est* à lui, *c'est* à moi. Mais *ce* est employé à bien d'autres usages, dont nous allons parler.

Presque tous nos adverbes de quantité peuvent être pris en guise de noms, et

reçoivent, les uns, l'article *le plus*, *le moins*, *le trop* ; les autres, seulement les particules déclinatives, *d'autant plus*, *d'aussi loin*, *à moins de frais*, *au plus*, *de plus*.

J'abuse, cher ami, de ton *trop* d'amitié. (RAC.).

Plus, *moins*, *autant* se servent de comparatifs à eux-mêmes, comme en latin :

Plus j'observe ces lieux, et *plus* je les admire.

Plus on lit les bons livres, et *plus* on en sent les beautés.

Moins on travaille, *moins* on veut travailler.

Autant j'estime l'homme sincère, *autant* je méprise l'homme double et dissimulé.

Ce, également employé pour nominatif, pour régime, pour les deux genres, pour les deux nombres et pour les personnes, comme pour les choses, est peut-être le mot de la langue le plus fréquemment mis en œuvre, et sous le plus

grand nombre de rapports. Je vous en ai tracé ci-devant la syntaxe; mais j'aurois beau vouloir, par l'analise, en raisonner les usages divers, cette particule est si mobile, si variable dans ses rapports, soit avec elle-même, soit avec tous les autres élémens du discours; le vague indéfini qu'elle y laisse rend quelquefois si fugitif ou si confus le sens qu'elle donne à entendre; l'ellipse en est souvent si difficile à expliquer et à remplir, que l'on ne sait à quelle construction régulière la réduire et l'accommoder.

Cependant l'habitude nous l'a rendue si familière, qu'à tous propos nous l'employons sans nous en appercevoir, et en effet rien de plus commode, pour s'épargner la peine d'énoncer nettement ce qu'on veut faire entendre, qu'un petit mot qui le donne à penser. La finesse même et la délicatesse y trouvent souvent un moyen de ne s'exprimer qu'à demi. *Ce*, si je l'ose dire, est moins un mot qu'un signe: Je ne sais *ce* que j'ai. Je ne sais *ce* qui m'inquiète. *Ce* n'est point là

ce qui m'afflige. Qu'est-*ce* que vous voulez ? Si est-*ce* que. *Ce* n'est pas que.

Que venez-vous chercher? *Ce* que je cherche, ah, dieux!
Tout *ce* que j'ai perdu, Madame, est en ces lieux.
(RACINE).

Est-*ce* que vous doutez ? *Ce* n'est pas que je doute. *Ce* qui me console, *c'est* que. *Ce* dont je m'occupe, *c'est* de. *Ce* à quoi vous devez penser. *Ce* que je crains. *Ce* que j'espère. *Ce* que je souhaite, *c'est* que. Comme il est régime des verbes, il l'est de même des prépositions : Dans *ce* qui m'intéresse. Sur *ce* qui touche mes amis. Pour *ce* qui vous regarde. De *ce* que. A *ce* que, etc.

Il y a loin de *ce* qu'il pense à *ce* qu'il dit.

Lorsqu'entre deux mots corrélatifs, dont le verbe *être* est le lien, nous voulons marquer le rapport, *ce* est le trait qui le fait sentir :

Le vrai moyen d'être trompé, *c'est de se croire* plus fin que les autres. (LA ROCHEF.).

Il pouvoit dire *est de se croire ;* mais

l'expression eût été plus foible, et *c'est* l'appuie davantage.

Dans la fable de l'Homme et de la Couleuvre, celle-ci pouvoit dire à l'Homme :

Ta justice
Est ton utilité, ton plaisir, ton caprice.

Mais l'assertion est plus forte et plus vive avec *c'est* ton utilité.

Vous trouverez à chaque instant *ce*, nominatif du verbe *être*, en relation avec des adverbes ou avec des prépositions : *C'est pour. C'est dans. C'est comme. C'est alors que. C'est ainsi que. C'est en vain que.* La phrase en est, je l'avoue, un peu allongée ; mais ceux qui regardent cela comme un vice de notre langue, n'ont peut-être pas assez réfléchi au mécanisme de la phrase française. Ces petits mots me semblent plus souvent favorables qu'incommodes à l'écrivain. Ils fixent l'attention de l'esprit ; ils marquent le nombre à l'oreille, et une syllabe de plus, comme une syl-

labe de moins, fait souvent qu'une période est harmonieuse, ou qu'elle ne l'est pas.

Nous avons pris des langues savantes l'apposition des substantifs : *Rome, reine* du monde ; et celle aussi des adjectifs, lorsqu'en avant du nom ou du pronom, ils en déterminent l'idée :

Jeune, on conserve pour la vieillesse ; *vieux*, on épargne pour la mort. (LA BRUYÈRE).

Inaccessible à la misère, l'homme riche est communément peu touché des besoins du pauvre.

ou lorsqu'introduits dans la phrase, ils y tiennent lieu d'incidente, pour caractériser la personne ou l'action :

De Caumont, *jeune enfant*, l'étonnante aventure
Ira de bouche en bouche à la race future. (VOLT.)

Non, non, ce temps n'est plus, que Néron, *jeune encore*,
Me renvoyoit les vœux d'une cour qui l'adore.
(RACINE).

Quoique, pendant tout l'an, *libéral*, il nous donne
Ou des fleurs au printemps, ou du fruit en automne,
L'ombre l'été, l'hiver les plaisirs du foyer.
(LA FONTAINE).

Vous avez vu tomber les plus superbes têtes;
Et vous pouvez encore, *insensés que vous êtes*,
Ignorer le tribut que l'on doit à la mort.
(J. B. ROUSSEAU).

Nous nous sommes aussi donné, ce que dans les écoles, on appelle l'*ablatif absolu*, phrase isolée et sans aucun rapport grammatical avec ce qui précède, ni avec ce qui suit:

Des lapins qui, sur la bruyère
(L'œil éveillé, l'oreille au guet),
S'égayoient, et de thim parfumoient leur banquet.
(LA FONTAINE).

L'âne vint à son tour, et dit: J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant
(La faim, l'occasion, l'herbe tendre et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant),
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue. (*Id.*).

On se permet de même d'isoler dans la phrase, le nom auquel le pronom possessif appartient, comme dans cet exemple:

C'est ainsi qu'*occupé de mon nouvel amour*,
Mes yeux, sans se fermer, ont attendu le jour.
(RACINE).

Une autre façon de parler que nous nous sommes appropriée, en l'imitant

des langues anciennes, c'est l'*ellipse*. L'ellipse est de toutes les langues. C'est, je vous l'ai dit, la suppression d'un mot, ou de quelques mots, qu'on donne à sous-entendre et dont la réticence laisse un vide dans la pensée.

Si ce vide est facile à remplir, c'est-à-dire, si le mot, ou les mots retranchés se présentent naturellement à l'esprit, et si on les supplée sans altérer la construction, l'ellipse est parfaite; et non-seulement elle est permise, mais elle est souvent nécessaire pour alléger l'expression, qui sans cela seroit lourde et pénible.

Les bons auteurs sont pleins de ces ellipses régulières.

L'avarice produit quelquefois la prodigalité; et la prodigalité, l'avarice. (LA ROCHEF.).

L'on se repent rarement de parler peu; très-souvent, de trop parler. (LA BRUY.).

Montesquieu en parlant d'un prince:

Le peuple jouit de ses refus, et le courtisan, de ses grâces.

La paix rend les peuples plus heureux, et les hommes, plus foibles. (VAUVEN.).

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent. (LA ROCHEF.).

Il faut gouverner la fortune comme la santé; en jouir quand elle est bonne; prendre patience quand elle est mauvaise; ne faire jamais de grands remèdes sans une extrême nécessité. (*Idem*).

Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera point; si, une joueuse, elle pourra s'enrichir; si, une savante, elle saura m'instruire; si, une prude, elle ne sera point emportée; si, une emportée, elle exercera ma patience; si, une coquette, elle voudra me plaire; si, une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer; si, une dévote, répondez, que dois-je attendre de celle qui veut tromper Dieu, et qui se trompe elle-même. (LA BRUY.).

Il y a une fausse modestie, qui est vanité; une fausse gloire, qui est légèreté; une fausse grandeur, qui est petitesse; une fausse vertu, qui est hypocrisie; une fausse sagesse, qui est prude-rie. (*Idem*).

Delille, en parlant du sol des Jardins, dit de même:

Est-il nu? que les bois parent sa nudité:

Couvert? portez la hache en ses forêts profondes:
Humide? en lacs pompeux ou rivières fécondes,
Changez cette onde impure, et par d'heureux travaux,
Corrigez à la fois l'air, la terre et les eaux.

Vous voyez dans tous ces exemples, que le verbe régissant, une fois énoncé, se représente à l'esprit devant chacun de ses régimes. La Fontaine est celui de tous nos écrivains qui a le plus fréquemment usé de cette ellipse naturelle:

Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher....

L'aigle avoit ses petits au haut d'un arbre creux;
La laie, au pied; la chate, entre les deux....

Le cheval approchant lui donne un coup de pied;
Le loup, un coup de dent; le bœuf, un coup de corne...

Chacun étoit plongé dans un profond sommeil,
Le maître du logis, le valet, le chien même.

L'aube du jour arrive; et d'amis, point du tout.

Je mets au nombre de ces ellipses ce vers d'une construction si belle, à mon gré, et si poétique:

Albe le veut, et Rome; il y faut consentir.
(CORNEILLE).

Mais dans l'ellipse le mot sous-entendu n'est pas toujours le même que le mot

énoncé, et souvent, pour être suppléé, il faut qu'il change, ou de nombre, ou de genre, ou qu'au lieu de l'actif, le passif soit sous-entendu. Alors l'ellipse n'est plus si régulière, et ne laisse pas quelquefois d'être permise par l'usage.

Lorsque le sujet de la proposition est complexe, quelque nombreuse que soit la collection des mots qui le composent, si le verbe est au pluriel, il les embrasse tous; la phrase n'est même pas elliptique. Exemple:

L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tous ses engagemens, le mépris des devoirs de citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses foiblesses, et plus que tout cela, le ridicule perpétuel jeté sur la vertu, sont le caractère de la plupart des courtisans.

Vous ne voyez-là que l'accord du verbe *être* avec son nominatif, et avec son régime.

Mais si le verbe est au singulier, il faut que chacun de ses nominatifs soit au singulier comme lui; car alors, au lieu de les embrasser tous, il répond à chacun en particulier, comme s'il étoit répété; et, s'il y en a quelqu'un qui soit au pluriel, entre le verbe et celui-là, il n'y a plus de concordance; l'ellipse est irrégulière:

Le cœur est pour Pyrrhus, et les vœux pour Oreste.
(RACINE).

Si Montesquieu a dit d'un prince comme je le trouve imprimé:

Le peuple jouit de ses refus et les courtisans de ses grâces.

Montesquieu s'est donné la même licence que Racine.

Il y a cependant une exception à cette règle de concordance: C'est lorsque le mot *tout*, collectif, ou son équivalent *chacun*, réunit, comme en un seul point, toute l'énumération. Alors c'est à un singulier que toutes les idées aboutissent. La

phrase est régulière, et il n'y a point d'ellipse :

Femme, moines, vieillards, *tout* étoit descendu.
(LA FONTAINE).

Chacun se réveille à ce son,
Les brebis, les chiens, le garçon. (*Id.*).

Environ dans le temps
Que *tout* aime, et que *tout* pullule dans le monde,
Monstres marins au fond de l'onde,
Tigres dans les forêts, alouettes aux champs. (*Id.*).

Tout est mystère dans l'amour,
Ses flèches, son carquois, son flambeau, son enfance.
(*Idem*).

A moins de réunir ainsi tous les nominatifs, l'ellipse est soumise à la règle, et ce n'est point parler correctement que de dire comme Voltaire :

Vous régnez. Londre *est* libre et *vos lois triomphantes.*

ou comme Vauvenargue :

Que la loi *soit* sévère et *les hommes indulgens.*

Mais les grands écrivains ont leurs prérogatives. Une licence plus grande encore dans l'ellipse, c'est de supposer

la répétition du verbe, lorsque le temps en est changé :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.
(VOLTAIRE).

car le verbe sous-entendu devant *musulmane*, est *je suis*, et non pas *j'eusse été.*

Un autre défaut dans l'ellipse, c'est la différence du passif à l'actif. Comme si l'on dit : *En aimant* on veut l'*être.* J'*aimois*, je me flattois de l'*être.* Qui ne sait point *aimer* n'est pas digne de l'*être.*

On se permettoit cette ellipse du temps de Vaugelas ; et récemment encore quelques bons écrivains se la sont permise.

On ne trompe pas long-temps les hommes sur leurs intérêts ; et ils ne haïssent rien tant que de l'*être.* (VAUVEN.).

Mais, quoique cela s'entende, l'expression ne répond pas au sens. Elle présente un faux régime.

Si cependant le participe actif et le

participe passif sont le même à l'oreille, et qu'ils soient tous les deux au même genre et au même nombre, l'ellipse me semble passable : Il m'a *trompé ;* je ne croyois pas l'*être*.

Quand même le nombre est différent, si l'adjectif est le même aux deux nombres, je crois l'ellipse encore permise : Vous vous moquez des *jaloux*, vous *le* serez un jour.

Il en est de même entre deux adjectifs de divers genres, tous deux au même nombre, si la désinence est la même pour les deux. Comme si un homme dit à une femme : Vous êtes *sensible*, je *le* suis plus que vous. Vous avez été *malade*, et moi aussi. Vous êtes *jeune* et je ne *le* suis plus. Mais il ne dira point : Je ne puis être *heureux* si vous ne l'*êtes* pas. Le mot sous-entendu n'est plus le même que le mot énoncé.

Il y a donc une légère faute dans ces vers de Voltaire :

L'homme est jaloux dès qu'il peut s'enflammer,
La femme l'est même avant que d'aimer.

Et dans cette ellipse de la Bruyère:

La foiblesse est plus opposé à la vertu, que le vice.

Mais, pour ces phrases comparatives, l'usage est assez indulgent. Il l'est aussi pour l'ellipse entre deux pronoms: *Vous pensez ainsi, non pas moi. Vous êtes content, non pas nous.* Il l'est même pour la différence du nombre entre le verbe et les nominatifs accidentels qui viennent à sa suite, pourvu que le verbe s'accorde avec le nom qui le précède:

Tout le bien du monde est à nous,
Tous les honneurs, toutes les femmes.

(LA FONTAINE).

De même pour la suppression de la particule régissante, aux infinitifs qui succèdent à celui qu'elle a précédé.

Résolu de jouir,
Plus n'entasser, plus n'enfouir.

Notez que la Fontaine auroit pu dire:

de ne plus entasser, de ne plus enfouir. Mais cela eût été moins vif.

Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la fortune. (*Id.*).

Il y a des ellipses absolument irrégulières que l'on passe en faveur de la vivacité qu'elles donnent à l'expression :

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait, fidèle ?
(RACINE).

Peuple, roi que je sers,
Commandez à César, *César à* l'Univers. (VOLT.).

Mais ces hardiesses ne sont permises qu'aux poëtes et qu'aux grands poëtes.

Il y a une foule de locutions elliptiques dont la plupart ne sont susceptibles d'aucune construction analitique, mais que l'usage autorise, et qui, reçues dans le langage, ne sont plus soumises à aucun examen. De ce nombre il en est qui ont été prises dans les langues savantes; les autres sont des gallicismes, c'est-à-dire, des façons de parler, qui, hors des règles générales de la syntaxe, n'appartiennent qu'à notre langue.

Je crois vous avoir fait observer qu'au

commencement d'une phrase, le *que* interrogatif, exclamatif, impératif, suppositif, est une particule elliptique. *Que* ne vient-il? *Que* n'allez-vous? *Qu'il* vienne! *Que* je l'accuse moi! *Que* si vous demandez. *Que* s'il arrivoit *que*.

Ah! Seigneur, *que* le ciel, j'ose ici l'attester,
De cette loi commune a voulu m'excepter. (RAC.).
Non *que* si jusque-là j'avois pu vous complaire.
(*Id.*).
Mais *que* ma cruauté survive à ma colère,
Que, malgré la pitié dont je me sens saisir,
Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir!
Non..... (*Idem*).

Cependant, quel mot sous-entendre, qui, devant cette particule, forme avec elle un sens net et précis.

Que est aussi elliptique dans ces locutions: Il ne fait *que* jouer. Il ne fait *que* de sortir. Vous n'avez *qu'*à vouloir. Il ne laisse pas *que* de se flatter. Il n'a *que* faire de venir. Ce n'est pas *que* je veuille. Est-ce *que* vous croyez? Si est-ce *qu'*il me semble. Non *que* je vous refuse. Non *que* je ne convienne. Il est inoui *que* l'on ose. Il ne se peut *que* vous n'ayez appris.

Sans *que* je n'aime point à. Sans *que* je veux savoir si. (SÉVIGNÉ).

Parmi ces locutions, il y en a quelques-unes où le mot retranché se fait aisément sous-entendre; mais, dans la plupart, on ne sait quels sont les mots sous-entendus, ni comment on les construiroit selon les règles de la syntaxe, et ce sont de purs gallicismes.

Nous disons : Il est incroyable *combien* cet homme-là est changé depuis qu'il est en place.

Nous disons : *Il n'est que de* se bien entendre.

Nous disons familièrement : Si j'étois *que de* vous.

Nous disons : ne *tient-il qu'à* oser ? Il ne tient qu'*à vouloir*.

Nous disons comme a dit Racine :

J'admirois *si* Mathan, dépouillant l'artifice,
Avoit pu de son cœur surmonter l'injustice.

Nous disons à l'impersonnel : *Il y a* des hommes. *Il est* des temps. *Il arrive* des accidens. *Il se fait*, *il se dit*, *il se*

passe des choses. Comment résoudre analitiquement ces impersonnels en une construction régulière. Et lorsqu'on dit: Ce coquin *de* valet, un fripon *d'*enfant, un bon homme *de* père, un saint homme *de* chat, dans le style de la Fontaine; et dans celui de Montagne: Ce maraud *de* Caligula; que peut-on sous-entendre qui rende raison de ce *de*, si singulièrement introduit dans la phrase? et de ce *vous* qui s'est glissé dans ces autres phrases familières? Qu'il vienne, je *vous* l'arrangerai. Que je l'entende me raisonner, je *vous* lui apprendrai son devoir.

On lui lia les pieds, on *vous* le suspendit. (LA FONT.).
Le renard sort du puits, laisse son compagnon,
Et *vous* lui fait un beau sermon. (*Id.*).

Ce sont pourtant là des finesses, et quelquefois des grâces dans le style naïf; on les sent, mais qui les explique?

La Fontaine est de tous les écrivains français, celui qui a le plus hardiment et le mieux employé l'ellipse.

Vous en avez vu des exemples, en voici quelques-uns encore :

Le bruit cesse, on se retire.
Rats en campagne aussitôt...
Ainsi parla le loup. Et flatteurs d'applaudir...
Je vous laisse à penser si le gîte étoit sûr.
Mais où mieux ?.....
C'est mon trésor que l'on m'a pris. —
Votre trésor ! où pris ?....
Chat et vieux, pardonner ! cela n'arrive guère....
Femme et mère ; il suffit pour juger de ses cris...
Plus de chant. Il perdit la voix....
Plus d'amour. Partant plus de joie...
Puis ses traits choquer et déplaire.
Puis cent sortes de fard...
L'ours l'accepte. Et d'aller...
Serviteur au portier, dit-il, et de courir...
Nicolas au rebours....
Et lui sage, etc., etc...

Remarquez que de ces ellipses il n'y en a presque pas une où l'on ne supplée sans aucune peine le mot sous-entendu. Il en est de même de celles-ci :

Il y va de ma gloire. (RAC.).
Gardez de la désabuser. (*Id.*).
Elle sait son pouvoir ; vous savez son courage. (*Id.*).
Il n'est que trop instruit de mon cœur et du vôtre. (*Id.*).
N'étoit que de son cœur le trop juste reproche. (*Id.*).

Et la Bruyère :

Le bon esprit nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire ; et s'il y a du péril, *avec péril.*

Tour d'expression aussi net qu'il est vif.

Il faut avouer cependant que, pour l'ellipse, les langues savantes ont de l'avantage sur la nôtre. Mais je ne trouve pas, comme Vaugelas, que la nôtre ne veuille rien sous-entendre ; je vois seulement qu'elle veut que ce qu'on ne dit pas, soit aisément sous-entendu.

Il est vrai que, dans la langue usuelle, le besoin que l'on a communément de dire vite plutôt que de bien dire, a introduit infiniment plus de ces abréviations, que dans la langue soigneusement écrite ; et c'est pour cela que le style familier en admet dans toutes les langues beaucoup plus que le style noble. Combien moins de tours elliptiques dans Virgile que dans Térence. Combien moins dans Racine et dans Fénélon que dans Molière, la Fontaine et Mme de Sévigné.

Mais en revanche la langue noble, surtout la langue poétique a bien d'autres licences et d'autres hardiesses. Racine, le modèle dans l'art d'écrire la tragédie, Racine, le plus pur, le plus élégant de nos poëtes, s'est permis souvent ce qu'on ne passeroit aujourd'hui à aucun nouvel écrivain.

Ce n'est pas que je tombe d'accord avec d'Olivet, de toutes les critiques grammaticales qu'il en a faites. Je pense qu'au défaut de l'usage, l'analogie a autorisé Racine à dire : *L'effroi de ses armes*, comme on dit, *la terreur de son nom* : Qu'il a pu dire : *Il prend l'humble sous sa défense*, comme on dit, *sous sa garde, sous sa protection*, puisque l'un comme les deux autres présente l'image d'un bouclier : Qu'il a pu dire : *Persécuter le père sur le fils ;* comme on diroit : *Se venger du père sur le fils*, puisque l'action est oppressive, et que *sur* la peint mieux que *dans* : Qu'il a pu dire : *Mon âme inquiétée d'une crainte*, et dans le même sens,

La Grèce en ma faveur est trop *inquiétée*,

puisque ce participe *inquiétée* est plus expressif qu'*inquiète;* qu'il signifie *troublée, agitée,* ce qu'*inquiète* ne diroit pas; on ne dit pas, être *inquiet* en faveur de quelqu'un. En pareil cas, Mme. de Sévigné dit toujours : Je suis *inquiétée. Inquiète* lui auroit paru foible. *Inquiété* suppose une cause étrangère, j'en conviens avec d'Olivet; mais *agité* la suppose de même. L'on n'en dit pas moins *agité*, sans dire, *par quoi*, ni *de quoi.*

Je ne pense pas non plus qu'il n'ait pas été permis à Racine de dire, en *votre main*, au lieu d'en *vos mains:*

Savez-vous si demain
Sa liberté, ses jours seront en *votre main ?*

Ici la critique de d'Olivet me semble d'autant plus minutieuse, qu'en image, et familièrement parlant, dans *ma main* est plus vif, plus fort, que *dans mes mains:* Je tiens cette affaire *dans ma main.* Je tiens sa fortune dans *ma main.*

Je crois aussi que dans ces vers:

Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre;

Et les dieux contre moi dès long-temps indignés
A mon oreille encor les avoient épargnés.

Je crois, dis-je, que, dans le sens de *jusqu'ici*, *encore* est très-clair et très-juste. Ne dit-on pas ? Il s'étoit *encore* préservé, garanti. Il me refuse *encore* de s'expliquer. J'en doutois *encore*, mais enfin je le crois.

Confiés en ses mains me semble très-bien dire, *déposés* en ses mains, *et déposés avec confiance.*

J'aurois encore à noter plusieurs des remarques de d'Olivet ; mais d'autres hardiesses de Racine ont échappé à la censure de ce grammairien :

Armer contre une ville et le *fer* et la *faim*,

me semble au moins une licence.

Consolez-moi de quelque heure de paix, pour dire, *accordez-moi quelque heure de paix*, qui me soulage, qui me console, n'est pas à imiter, non plus que ces autres exemples :

Quelque *ombre d'amertume*.....

Que le ciel à son gré de *ma perte dispose*....
De ce titre odieux mes droits *me soient garans*,

pour dire, *m'exemptent*, *me garantissent.*

Les dieux de ce haut rang le vouloient *interdire*,

pour *lui interdire* ce haut rang, *l'en exclure.*

Et vos cœurs *rougiroient* des foiblesses du mien.

Vous préfère, pour dire, *préfère à vous.*

A-t-il de votre Grèce *inondé* les frontières ?

Un cœur *douteux*, pour, *incertain*, *mal assuré. Pousser* des vœux. *Appuyer* des soupirs.

Le mettoient *à l'abri de leurs corps* expirans,

pour dire, *le couvroient*, lui *faisoient un rempart de leurs corps.*

De Troie en ce pays *réveillons* les misères,

pour, *renouvelons*, ou *reproduisons* les misères.

Résolvons-nous *de*, pour *à.*

Et qui *de ce dessein* vous inspire *l'envie*?...
Moi dont *l'ardeur* extrême *n'aime* en lui que lui-même.

Charger le ciel de vœux.

Ce chagrin qui vient de m'alarmer,
N'est qu'un léger *soupçon* facile *à désarmer.*
Un peuple *injurieux*....
Et sans *sortir du joug* où leur loi les condamne....
Qui déjà votre amour *des obstacles vaincu*....
Il t'engage en ces lieux d'abandonner ta proie...
Moins vous l'aimez, et plus tâchez de lui complaire.
Expier le sang de mon amant,

pour *expier la mort.*

Réparer tout *l'ennui* que je vous ai causé...
Ne *souviendroit-il plus à mes sens égarés ?*...
Cependant *un bruit* sourd *veut* que le roi respire...
Mais à me tourmenter ma crainte est trop *subtile*...
Du sceptre dans mes mains pour *soulager le poids.*

Il n'y a rien dans tout cela qu'un jeune poëte osât, ni dût oser se permettre aujourd'hui.

Je dois même observer qu'à mesure que Racine s'exerçoit dans l'art d'écrire, il se rendoit plus sévère à lui-même, et plus fidèle aux règles de la langue. Les plus belles de ses tragédies sont celles où il s'est donné le moins de ces licences: réponse à faire à ceux qui nous allèguent que, sans les licences, la belle poésie ne sauroit subsister, et que ce seroit l'éteindre que de l'assujettir aux lois de la syntaxe et de l'analogie.

Mais c'est aussi trop exiger des écrivains de génie, que de vouloir qu'ils y soient rigoureusement asservis. L'harmonie, la précision, le tour vif et rapide, et, à l'égard des poëtes, la mesure et la rime, sollicitent quelque indulgence. C'est-là tout ce qu'il faut induire de nos remarques sur Racine, qui d'ailleurs fait passer, dans la riche abondance d'un style continuellement élégant et harmonieux, ses légères incorrections.

A l'égard des écrivains en prose, on a droit d'être plus sévère; et toute incorrection qui ne contribue pas à donner au discours plus de force ou de grâce, est une tache dans le style. Par exemple, la singularité des tours qui est souvent si heureuse et si piquante dans la Bruyère, ne laisse pas d'y être quelquefois incorrecte et pénible sans aucun fruit.

Quelle plus grande honte y a-t-il *d'être* refusé d'un *poste* qu'on mérite? ou d'*y être* placé sans le mériter?

Quelle plus grande honte y a-t-il, est

un tour de phrase comparative, et non pas disjonctive ; et de plus, *être refusé d'un poste* n'est pas français. On dira bien : *Quel est le plus humiliant de telle chose ou de telle autre ?* Mais il faut dire : *Quelle plus grande honte y a-t-il* à telle chose *qu'*à telle autre.

La plus brillante fortune ne mérite *point*, *ni* le tourment que je me donne, *ni* les petitesses où je me surprends. (LA BRUY.).

Que fait là *point* avec deux *ni ?*

Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit *son* domaine. (*Id.*

Pourquoi *son* qui n'est relatif à rien, au lieu de *notre* dont le rapport seroit sensible ? *Son*, même indéfini, veut un antécédent.

Se consoler du grand, de l'excellent par le médiocre. (*Id.*)

C'est-là du laconisme, mais il est vague, il est obscur. Un mot de plus, se conso-

ler de la *privation*, n'auroit pas surchargé la phrase.

Les gens de bien, qui, *avec* les vices cachés, fuient encore l'orgueil et l'injustice. (LA BRUY.).

Pourquoi *avec* qui fait là un sens louche? dit-on fuir une chose *avec* une autre, pour dire *autant* ou *aussi-bien* qu'une autre? C'étoit-là le cas d'être un peu plus long, pour être plus simple et plus clair.

Je ne sais s'il y a rien au monde qui coûte plus à approuver et à louer que ce qui est *plus digne* d'approbation et de louange. (*Id.*).

Par quelle affectation a-t-il retranché *le* de *plus digne*, superlatif, et n'a-t-il pas dit, *le* plus digne, lorsque la règle et le sens vouloient qu'il le dît?

Vos esclaves me disent que vous ne pouvez m'écouter *que d'une heure entière*. (*Id.*).

Pourquoi n'avoir pas dit *que dans une heure!* ou *que d'une heure entière vous ne pouvez m'écouter. M'écouter que d'une heure* est un tour forcé, une locution mal construite.

Ces incorrections m'étonnent d'autant plus qu'elles sont d'un homme qui travailloit son style, et qui savoit très-bien choisir ce qu'il y avoit de mieux, pour le rendre clair et vif en même temps; mais Vaugelas lui-même, en traçant les règles de la langue, n'a-t-il pas fait des fautes contre les règles de la langue.

Au lieu de dire, *il en est de cela comme*; il dit:

Il est de cela comme.

Il dit:

Ceux que vous consultez s'éclairciront du doute que vous leur *demandez*.

On ne demande point un doute, on le propose.

Il faut, *dit-il*, que les gérondifs soient toujours placés après le nom substantif qui les régit, et non pas devant, *comme fait d'*ordinaire un de nos plus célèbres écrivains.

Comme fait après *soient placés*, est bien ce que Vaugelas appelle un *solécisme*; et c'est lui qui le fait.

Il dit :

Les meilleurs auteurs n'ont *point* eu occasion d'écrire ni l'un ni l'autre.

Il devoit bien savoir que *ni* excluoit *point*, et n'admettoit avant lui que la demi-négative *ne*. C'est la même faute que nous venons de remarquer dans la Bruyère.

Après avoir dit la *censure et la louange*, il ajoute :

Quoiqu'il soit également juste de donner et de recevoir *l'un* et *l'autre*, quand ils sont bien *fondés*.

C'est encore là un solécisme ; il falloit dire *l'une* et *l'autre*, quand *elles* sont *fondées*.

Je vous ai déjà fait remarquer cette phrase si mal construite :

Pour l'ordinaire la langue française ne supprime rien : ce qui est toutefois une grande élégance parmi les Grecs et les Latins, qui engendre néanmoins bien souvent de l'obscurité et des équivoques.

Il est difficile d'écrire d'un style plus

embarrassé et plus confus. Assurément, en donnant le précepte de la netteté du langage, il n'en a pas donné l'exemple. Il n'est pas non plus un modèle de précision et d'élégance. On diroit, au contraire, qu'il affecte d'appesantir et d'allonger son expression. Vous y trouvez à tout moment ces tournures traînantes: *Pour ce qui est de parler, pour ce qui est d'écrire, bien que, si est-ce que.*

Bien qu'il soit vrai qu'il n'y a rien de si bizarre que l'usage, si est-ce qu'il ne laisse pas de faire bien des choses avec raison.

Ainsi, personne n'est infaillible dans son art.

LEÇON NEUVIÈME.

IL ne me reste plus, mes enfans, qu'à vous entretenir des qualités qui contribuent à la perfection du langage et du style.

Les unes sont indispensables, soit qu'on parle, soit qu'on écrive; et, sans distinction, sans restriction aucune, c'est mal parler sa langue que de les négliger. Celles-là sont la *pureté*, la *netteté*, la *propriété*, ou, pour mieux dire, la *convenance*.

Les autres sont d'une nécessité moins étroites, moins rigoureuses. Ce sont l'*élégance*, la *grâce*, la *précision*, la *force*, la *richesse*, le *charme* d'un beau *naturel*. C'est par celles-ci que, dans les divers genres, naïf, familier, sublime, les grands écrivains se distinguent.

Occupons-nous d'abord de celles que tout langage doit avoir.

La pureté consiste à n'employer que les mots et les locutions que la règle, ou du moins que l'usage autorise.

Il fut un temps où l'usage, à l'égard des mots, étoit encore indécis ou mal assuré. Le besoin ou la fantaisie en faisoit tous les jours produire de nouveaux, les uns pris du latin, les autres retirés de notre vieux langage; et souvent sans autre raison qu'un goût capricieux, c'étoit à qui les feroit passer, ou leur interdiroit l'entrée.

Vaugelas met au nombre des barbarismes, non-seulement les mots qui n'étoient pas français, mais ceux qu'on vouloit rajeunir, et ceux qui n'étoient pas encore pleinement reçus par l'usage: moyen de faire une langue morte d'une langue à peine formée, et de lui interdire, dès son étroit berceau, toute espèce d'accroissement.

Heureusement, ni Vaugelas, ni son prosélyte Bouhours, n'en imposèrent à

leur siècle; et nombre de mots qu'ils vouloient proscrire, n'ont pas laissé d'être adoptés.

Ménage, aussi savant grammairien que l'étoit peu le régent Bouhours et Vaugelas lui-même; Ménage, secondé de Thomas Corneille, homme d'un sens exquis, contribua beaucoup à détruire ce système de proscription? Il est vrai que Ménage auroit été trop indulgent; mais l'usage, après lui, fut beaucoup trop sévère, en rejetant une foule de mots qui sont dignes de nos regrets.

Parmi ceux qui échappèrent aux inquisiteurs de l'usage, je compte, *urbanité*, *sagacité*, *sublimité*, *sécurité*, *impassibilité*, *intrépidité*, *vénusté*, *adulateur*, *adulation*, *indévotion*, *intolérance*, *inattention*, *inapplication*, *infécond*, *désireux*, *loisible*, *intrépide*, *offenseur*, *invaincu*, *enivrement*, *inespéré*, *impolitesse*, *aménité*, *suavité*, *suave*, *inaliable*, *inextinguible*, *inexprimable*, *infaisable*, *insoluble*, *insi-*

dieux, *inaction*, *improbation*, *délecter*, *délectation*, *délectable*, *incommunicable*, *infrangible*, *impardonnable*, *inexpugnable*, *dominatrice*, *dispensatrice*, *dénûment*, *ambitionner*, etc.

J'ai dit ailleurs combien d'autres mots l'usage a délaissés, dont nous sentons le besoin et le prix; *exorable*, *fallacieux*, etc.

« C'est aussi, dit Vaugelas, un barbarisme de phrase que d'user de celles » qui ont été en usage autrefois, mais » qui ne le sont plus, comme on en peut » voir un grand nombre dans Amiot; et » encore d'user de celles qui ne font presque » que de naître ». *Elever ses mains vers le ciel*, au lieu de *lever les mains au ciel*, étoit pour lui un barbarisme. A ce compte, Racine lui auroit paru un écrivain barbare.

Pour l'usage des particules, si l'on disoit, *les pères et mères*, au lieu de dire, *les pères et les mères*; si l'on disoit: *Ses père et mère*, au lieu de, *son père*

et sa mère ; si l'on disoit : Il est *si riche et libéral*, au lieu de dire, *et si libéral ; se venger sur l'un et l'autre*, au lieu de, *sur l'un et sur l'autre ; supplier avec des larmes*, au lieu de, *supplier avec larmes ; avant de mourir*, pour, *avant que de mourir ; il est plus juste et facile*, pour, *et plus facile ; par avarice et orgueil*, pour, *et par orgueil ; hors la ville, hors la route*, pour, *hors de la ville, hors de la route ; peindre après nature, après Raphaël, dessiner après l'antique*, au lieu de, *d'après nature*, etc.; *tel mérite qu'on ait*, pour, *quelque mérite qu'on ait ;* c'étoient encore des barbarismes au jugement de Vaugelas.

Il y a dans quelques-unes de ces locutions, de l'inexactitude; mais c'est bien peu de chose, et il me semble que le barbarisme est quelque chose de plus grave.

Toute incorrection n'est pas un barbarisme.

Corneille est incorrect, mais il n'est point barbare en disant :

Tu ne succomberas, *ni vaincras* que par moi...
Ils ne l'auront *point vue obéir qu'à* son prince.

Boileau ne l'est point en disant :

Moi qui ne *compte rien*, ni le vin ni la chère....
C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler.

ni la Bruyère, lorsqu'il dit, *il me coûte*, pour, *il m'en coûte;* ni Bouhours le puriste, en disant :

Une des choses qui *contribue* davantage.

et en disant de la prose et de la poésie :

Il y a autant de différence entre elles qu'*il y a* entre deux personnes qui, etc.

Tout cela cependant ne laisse pas d'être contraire à la pureté du langage.

Sur l'article du solécisme, Vaugelas n'est sévère qu'avec plus de raison. C'est faire un solécisme que de dire : *Je recueillis*, pour, *je recueille*. Pensez-vous que *je voulus*, au lieu de, que *je voulusse*. C'en est un que de dire : C'est un ouvrage *à qui* l'on donne de grandes

louanges. Je n'ai point *de l'argent*, pour, je n'ai point *d'argent*, etc. Mais, en disant que le participe *ayants* au pluriel ne convient point aux femmes, il donne à entendre qu'il convient aux hommes; et les hommes *ayants* n'est pas moins un solécisme, que les femmes *ayants*. *Ayant* n'est jamais déclinable.

Du reste, tout ce qu'on appelle des gallicismes, sont autant de solécismes qu'a faits le peuple, et que l'usage a ratifiés. Ceux-là ne nuisent point à la pureté de la langue aux yeux d'un grammairien français; mais, aux yeux d'un étranger instruit de la logique générale des langues, ce sont des taches dans la nôtre; et un écrivain qui affecte de s'en servir, comme il y en a quelques-uns, passera difficilement pour un écrivain pur.

Ainsi, quoique je convienne avec Vaugelas, que les gallicismes ne sont point des phrases vicieuses, et avec d'Olivet, que plusieurs de ces irrégularités peuvent avoir place en toute sorte de style,

j'oserai nier *qu'elles aient d'autant plus de grâce qu'elles sont particulières à notre langue*, et qu'elles soient *un des principaux charmes d'une diction vive, aisée et naturelle.* Sans doute dans le style familier, et singulièrement dans le style épistolaire, les gallicismes peuvent souvent être employés avec grâce; parce que l'une des grâces de ce style est un air de négligence et d'abandon. Rien de plus piquant que d'entendre Mme. de Sévigné dire, en parlant de l'austérité de la morale que Bourdaloue prêchoit devant Louis XIV :

Il frappe comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère. Sauve qui peut; il va toujours son chemin.

Mais dans ce style même l'usage trop fréquent de ces phrases proverbiales, seroit le plus choquant des vices, *une affectation de trivialité*; et je crois qu'il en est ainsi de l'*idiotisme* en général, c'est-à-dire, des façons de parler

irrégulières et mal construites, qui sont propres à chaque langue.

D'Olivet appelle les *gallicismes*, *des tours vraiment français*; il falloit dire, *populaires*. *On sauroit gré*, dit-il, *à un savant, citoyen de Rome et d'Athènes, de vouloir bien quelquefois n'être que français.*

On pouvoit lui répondre que Racine ne parloit ni grec ni latin, que Racine parloit français; et que, dans Racine, rien n'étoit plus rare que les gallicismes, puisque lui-même, d'Olivet, n'y en avoit remarqué que deux.

La netteté consiste dans l'arrangement des mots. Les vices contraires à cette qualité du langage, sont l'embarras dans la construction, l'inversion forcée, l'équivoque, l'ambiguité, le sens louche. Quintilien appelle le style pur, *emendata oratio*, et le style net, *dilucida oratio*. Vaugelas les distingue de même.

L'embarras dans la construction vient du déplacement des mots, de la mauvaise structure des phrases, de leur en-

tassement, de la confusion, de l'ambiguité des régimes et des rapports. Ces défauts tiennent l'un à l'autre.

Par exemple : *Il se persuada qu'il répareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la ville par plusieurs endroits.* Avoit-il fait la perte, en attaquant la ville? ou bien, en attaquant la ville, espéroit-il réparer la perte? Ce dernier sens est le véritable; mais, pour le rendre net, il falloit dire : *Il se persuada qu'en attaquant la ville*, etc., *il répareroit*, etc.

Même déplacement de mots dans cette phrase : *Il y a un air de vanité et d'affectation dans Pline le jeune, qui gâte ses lettres.* Quel est l'antécédent de qui? Est-ce Pline? est-ce l'air d'affectation? Cela est équivoque. Mais qu'on eût dit : *Il y a dans les lettres de Pline le jeune, un air d'affectation et de vanité qui les gâte;* les mots étoient tous à leur place, et l'on s'expliquoit nettement.

L'adverbe bien ou mal placé, peut

faire que l'expression soit nette, ou obscure et confuse.

Je n'espère pas aisément obtenir ce que je désire. Si c'est à *obtenir* qu'*aisément* se rapporte dans ma pensée, je dois dire *obtenir aisément.* Si j'entends : Que je ne conçois pas *aisément* l'espérance de réussir, il m'est aisé de lever l'équivoque en disant, je n'espère pas *aisément de* réussir dans ce que je désire, *d'*obtenir ce que je désire.

Il veut absolument terminer cette affaire avant de partir. Même équivoque. Est-ce *terminer absolument ?* Il faut le dire ainsi. Est-ce à *vouloir* que se rapporte *absolument ;* il faut le détacher du second verbe, et dire, *avant de partir, il veut absolument* terminer cette affaire; ou mieux encore, *que cette affaire se termine avant son départ.*

Le déplacement de l'adverbe peut mettre de l'embarras dans la phrase sans équivoque ; et alors l'expression n'est pas obscure, elle est pénible ; vous l'allez

voir dans cette exemple, cité par Vaugelas :

Si vous réservez l'honneur de vos bonnes grâces à celui qui les désire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait un qui, plus que lui, se doive justement promettre la gloire d'y parvenir.

Cette période, déjà si lourde et si traînante, est encore enchevetrée par la transposition de l'adverbe, *qui plus que lui se doive justement ;* au moins falloit-il dire *qui doive plus justement que lui.*

Moins les rapports sont familiers, moins l'oreille y est habituée, plus il faut les rendre sensibles. Voilà pourquoi dans cette phrase : Le jour approche *qui* doit décider, Vaugelas défend de rien interposer entre le relatif et son antécédent.

Mais Vaugelas est trop sévère, lorsque dans cette autre phrase :

En cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir,

il trouve que l'adverbe nuit à la netteté; je ne vois point cela.

Il me semble, dit Thomas Corneille,

que ce n'est pas écrire nettement que de dire :

Pour réussir il employoit l'artifice, et l'adresse qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de, etc.

Vaugelas trouve le même défaut dans cette phrase de Malherbe :

Comme nous refusons de l'eau à un malade, un couteau à un désespéré, et à un amoureux tout ce que le déréglement de sa passion lui fait désirer à son préjudice.....

Critique minutieuse. Il est vrai que, dans une langue sans ponctuation, il y auroit dans ces phrases ambiguité de rapport; mais, lorsqu'il suffit d'une virgule pour ôter l'équivoque, ce n'est guère la peine de s'en inquiéter.

L'inversion forcée, ou maladroite, nuit à la netteté du style. Mais de toutes celles que d'Olivet a remarquées dans Racine, quelques hardies qu'elles soient, il n'y en a presque pas une qui obscurcisse l'expression :

Sur qui sera d'abord *sa vengeance exercée ?...*
Quand sera *le voile arraché...*
Qui sur tout l'Univers jette une nuit si sombre,

La reine permettra que j'ose demander
Un gage *à votre amour* qu'il me doit accorder.
Phénix même en répond, *qui* l'a conduit exprès
Dans un fort, etc.

On accuse en secret cette jeune Eriphile
Que lui-même, *captive*, amena de Lesbos.
Ou lassés ou soumis
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis.
Laissez, *de vos femmes suivies*,
A cet hymen, sans vous, marcher Iphigénie.
Hé! pourrai-je empêcher, *malgré ma diligence*,
Que Roxane, d'un coup, n'assure sa vengeance?

Pour la netteté de la construction, dit d'Olivet, il falloit: Pourrai-je empêcher que, *malgré ma diligence*, Roxane, etc. d'Olivet se trompe. Malgré ma diligence signifie: Quelle que soit ma diligence; et cette incidente est très-naturellement placée après, *hé! pourrai-je empêcher!*

La même incidente ne va pas aussi directement au sens dans ces vers:

Mais, comme vous savez, malgré ma diligence,
Un long chemin sépare et le camp et Byzance.

Cependant personne ne soupçonnera Osmin d'avoir voulu dire que sa dili-

gence n'a pas empêché que Bysance fût loin de Babylone; et bien évidemment ces mots répondent à l'idée de l'impossibilité où il est de savoir ce qui peut être arrivé au camp d'Amurat, depuis qu'il en est parti.

Avec plus de raison d'Olivet a noté quelques vers du même poëte, où le rapport des termes n'est peut-être pas assez net :

Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
Achille préférât une fille sans nom,
Qui, de tout son destin, *ce qu'elle a pu comprendre*,
C'est qu'elle sort d'un sang qu'il brûle de répandre.

Ce *qui* relatif, sans relation, est à la vérité, une espèce de gallicisme fort en usage; mais il ne laisse pas d'inquiéter l'esprit lorsqu'on en cherche le rapport :

Qu'ai-je fait, pour venir accabler en ces lieux
Un héros ?

Après *qu'ai-je fait*, c'est de la personne qui parle que doit s'entendre *pour venir*, et il doit vouloir dire, *pour que je vienne*. Or, ici *pour venir* veut dire, *pour que vous*

vous veniez. Le sens seroit moins louche, si Axiane disoit à Alexandre: *Que vous ai-je fait pour venir*, etc.

Sans espoir de pardon, m'avez-vous condamnée?

Sans espoir regarde Andromaque, et semble regarder Pyrrhus.

Du fruit de tant de soins, *à peine jouissant*,
En avez-vous paru six mois reconnoissant?

Selon la construction, le sens seroit *jouissant à peine*, et selon la pensée le sens est, *à peine six mois*.

En voyant de son bras voler partout l'effroi,
L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi.

En voyant, qui paroît se rapporter à l'Inde, se rapporte à *moi*, Alexandre.

Par un indigne obstacle il n'est point retenu,
Et, *fixant* de ses vœux l'inconstance fatale,
Phèdre depuis long-temps ne craint plus de rivale.

Fixant, qui d'abord semble relatif à Thésée, se trouve ensuite appartenir à Phèdre.

Cruel, pouvez-vous croire
Que je sois *moins que vous* jalouse de ma gloire?

Ici c'est l'équivoque à laquelle nos pronoms personnels sont tous si fréquemment sujets. Atalide veut dire, *que je sois moins jalouse de ma gloire que vous, Bajazet, n'êtes jaloux de la vôtre.* Mais, à la lettre, le vers dit, *que vous n'en êtes jaloux pour moi.*

Il l'aime : mais enfin cette veuve inhumaine
N'a payé jusqu'ici son amour que de haine;
Et chaque jour encore on *lui* voit tout tenter
Pour....

Lui jusque-là est équivoque; et le rapport n'en est décidé que par ce complément de phrase,

Pour fléchir sa captive, ou pour l'épouvanter.

Vous me haïssez *plus que tous les Grecs ensemble*,

dit Pyrrhus à Andromaque. Est-ce *que tous les Grecs ne me haïssent*, ou *que vous ne les haïssez?* On peut entendre l'un ou l'autre.

C'est ainsi que la plupart des équivoques et des ambiguités de sens viennent de la diversité de rapport, dont les pronoms sont susceptibles, comme dans cet

exemple encore : *Qui trouverez-vous qui, de soi-même, ait borné sa domination, et ait perdu la vie sans quelque dessein de l'étendre plus avant?* Est-ce *étendre sa domination*, ou *étendre la vie?* On sent bien quel est le vrai rapport; mais le pronom peut avoir aussi l'autre.

Il a imité Démosthène dans tout ce qu'il a de beau. Est-ce dans tout ce que l'imitateur a de beau; ou dans tout ce qu'a de beau Démosthène?

Il lui a été fidèle dans son adversité. Dans l'adversité duquel des deux? Cela est équivoque.

Les monumens de Rome, dont la grandeur fait l'étonnement de la terre. Est-ce la grandeur des monumens, ou de Rome elle-même?

Lisez l'histoire de la Grèce, au temps de Périclès, qui fut si favorable aux arts. Est-ce Périclès ou son temps qui leur fut favorable?

C'est cette ambiguité de rapport qu'il faut éviter, si l'on veut écrire nettement.

Sans qu'il y ait équivoque, le style manque de clarté, si dans des phrases entrelacées les rapports s'interrompent, ou sont trop éloignés.

Ce dut être le défaut du temps où l'on travailloit une lettre comme une harangue, et où l'on cherchoit laborieusement à donner à la prose française le nombre, l'harmonie et l'ampleur de la période latine.

Nos anciens poëtes, ou, pour mieux dire, nos mauvais poëtes se croyoient permise toute sorte d'inversion. C'est l'une des barbaries du style de Chapelain; la *Pucelle* est herissée de vers faits comme celui-ci:

Ses dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante.

On lit dans l'Esther de Rotrou:

Ah Dieu! si tu permets régner telle injustice,
On verra triompher de la vertu le vice.

L'un des plus heureux changemens qui se soient faits dans notre langue, a été d'y réduire l'inversion à ce qu'elle pouvoit

avoir de facile, de naturel et d'harmonieux à l'oreille.

Le défaut de clarté vient aussi de l'affluence des idées trop précipitamment répandues. De là un amas d'incidentes qui se pressent et qui s'entassent. On a comparé les esprits qui veulent tout dire à la fois, à des bouteilles dont le goulot est trop étroit. Ne leur ressemblez pas. Commencez par bien concevoir ce que vous voulez dire. Si vos idées sont troubles, laissez-les reposer; ensuite donnez-leur le temps de se répandre, sans tumulte et sans confusion.

C'est bien souvent à la brièveté qu'on sacrifie la netteté du style. Dans ce tour de phrase repris par Vaugelas : *Selon le sentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*, il est arrivé ce qu'à dit Horace, et après lui Boileau :

J'évite d'être long et je deviens obscur.

Il falloit dire tout à son aise : *Selon le sentiment de celui des Grecs qui étoit le plus capable d'en juger.*

Sur cette phrase reprise avec raison

par Vaugelas: *La naïveté est une des premières perfections, et des plus grands charmes de l'éloquence.* Je sais, dit Thomas Corneille, que la répétition d'*un* blesseroit, et qu'il seroit mal de dire, *un des plus grands charmes.*

Et pourquoi seroit-ce mal dire? c'est ainsi que l'on parle, et c'est ainsi qu'on doit parler.

Je vous ai fait voir, comment dans un style pressé l'on pouvoit être clair, par la justesse des rapports. Mais ceux mêmes de nos écrivains qui sont les modèles d'un style précis, vif et clair à la fois, n'ont pas toujours assez fait d'attention à observer dans les rapports cette exacte justesse.

La Rochefoucault dit:

La civilité est un désir d'*en* recevoir.

De recevoir, de quoi? De la civilité? cela n'est pas français.

La Bruyère a dit:

L'esprit de la conversation consiste moins à *en* montrer beaucoup qu'à *en* faire trouver aux autres.

Selon le sens, *en* signifie simplement *de l'esprit*, et selon la syntaxe *en* signifie *de cet esprit*, car il est relatif à l'antécédent énoncé. La Bruyère a donc dit :

L'esprit de la conversation consiste moins à montrer de l'esprit de la conversation.

Et ce n'est point là sa pensée.

Le même en parlant des femmes :

Elles ont un enchaînement de discours inimitable, *qui* se suit naturellement et *qui* n'est lié que par le sens.

Selon la grammaire, les deux *qui* se rapportent à *un* enchaînement.

La Bruyère a donc dit :

Un enchaînement qui se suit et qui n'est lié que par le sens.

Est-ce là ce qu'il vouloit dire?

Dans cet exemple cité par Bouhours :

Il n'y a peut-être point de conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que celui de Venise.

Qu'est ce qu'il en coûtoit de lever l'équi-

voque, en disant que *dans* celui de Venise?

Vous ne sauriez croire combien de fois la mince épargne d'un monosyllabe a donné lieu à ce vice de construction.

On l'évite à l'égard du pronom relatif, en employant *lequel*, *laquelle* au lieu de *qui*, quand la clarté l'exige. Pour le pronom *il*, *elle*, *ils*, ce ne peut guère être que le sens même qui en détermine le rapport; mais, lorsque par le sens le rapport est bien décidé, il n'y a plus d'équivoque, et c'est une critique minutieuse et de mauvaise foi, que de trouver un double sens dans une phrase aussi nette que celle-ci : *Scipion doit être en cela leur modèle comme en tout le reste. Tite-Live a remarqué que, lorsqu'*il *alla assiéger Carthage.....*, qui peut douter en effet que cet *il* ne se rapporte à Scipion? Et qui peut seulement penser à Tite-Live, en parlant d'aller assiéger Carthage.

Il n'en est pas de même de ce passage, que Bouhours a noté comme le précé-

dent : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et* il *lui fut si agréable, qu'*il *lança au même moment de grands tonnères contre les Philistins.* Voilà deux *il* dont le premier est absolument équivoque, et rend le second louche, à cause des deux sens, et du double rapport.

Mais Bouhours, en voulant corriger cette faute, en a fait une puérile. Il vouloit qu'on eût dit : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et cet holocauste lui fut si agréable, que Dieu,* etc.

Après ces mots *lui fut,* en parlant de Dieu, il seroit ridicule d'ajouter *que Dieu.*

Il étoit bien aisé de simplifier le rapport, en disant : *Samuel offrit son holocauste; et cette offrande fut si agréable à Dieu, qu'il lança,* etc.

A l'égard du pronom possessif *son, sa, ses,* je ne sais de remède à l'ambiguité de rapport, que d'éviter les tours de phrase où elle se rencontre. Mais ici, comme ailleurs, il n'y a d'équivoque réelle

que l'équivoque de bonne foi. Lorsqu'on a dit en parlant d'Alexandre: *Germanicus a égalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eu de pareil;* il est bien évident qu'on n'a pas entendu, a égalé sa vertu et son bonheur; ni que *son* bonheur fût celui de Germanicus.

Ne comptez pourtant pas sur l'attention et sur la réflexion de celui qui vous lit ou qui vous écoute. Rien ne le rebute si vite qu'un langage obscurément construit.

Souvent, pour s'épargner la répétition d'un article ou d'un pronom, ou d'une particule déclinative, on rend indécis, équivoque, le rapport des mots et leur sens. Ne refusez jamais à la clarté, à la netteté du discours, rien de ce qu'elle exige pour ne laisser dans la pensée aucun nuage. Mais souvenez-vous que la prolixité nuit plus à la clarté que la concision. Ce sont les phrases compliquées qui sont le plus sujettes à brouiller les rapports des articles et des pronoms.

L'inversion peut être une cause d'obscurité. Ne l'employez jamais, surtout en

prose, que lorsqu'elle n'a rien d'embarrassant ni pour l'esprit, ni pour l'oreille. Elle consiste le plus souvent dans la transposition du régime du verbe ou du nominatif. En voici les règles prescrites par l'usage.

Ne transposez le nominatif que lorsque le verbe est précédé du *que* relatif ou de quelqu'autre mot qui suspende l'attention : *L'avis que lui ont donné ses amis. Les chagrins que lui a suscités l'envie. Le lieu où repose sa cendre. Ainsi mourut ce grand capitaine.*

Ne transposez jamais le régime direct, hormis les cas où je vous ai fait voir qu'il précède son verbe; il doit toujours le suivre.

Le génitif et l'ablatif, c'est-à-dire, le régime indirect, marqué de la particule *de*, se transpose en poésie et souvent même en prose : *De tous les animaux, le plus féroce c'est le tigre. De ces principes résulte cette conséquence. De ce nombre sont exceptés. De la culture de mon jardin, je tire des fruits, des légumes.*

De la conduite de mes enfans dépendra le bonheur ou le malheur de ma vieillesse.

Le datif ou le régime indirect, marqué de la particule *à*, se transpose de même: *A vos objections je réponds. A la tempête succéda le calme. A un ami sage et discret, on peut tout confier sans crainte. Aux vertus d'un héros, Epaminondas joignoit celles d'un sage.*

Ces inversions, lorsqu'elles sont faciles et naturelles, ont de la grâce, de l'élégance et de plus l'avantage de contribuer à l'harmonie et à la clarté du discours. Je dis à la clarté, parce qu'elles rapprochent le mot régissant de tous les mots incidens qu'il gouverne, et le placent, pour ainsi dire, au centre de son action, au milieu de ses relations.

A propos de l'inversion, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque règle certaine, pour placer l'adjectif avant ou après le substantif.

C'est une question sur laquelle les grammairiens ont déféré au jugement de l'o-

reille; et en effet le plus souvent l'oreille en est le seul arbitre.

Je crois cependant vous avoir dit qu'il y a une sorte d'adjectifs, dont la place est fixée après leur substantif; ce sont les participes. On dira toujours: *L'abîme ouvert, l'arbre abattu, les murs élevés, le chemin applani, les vagues irritées.*

A l'égard du simple adjectif (et j'appelle simple celui qui qualifie la personne ou la chose), s'il est composé de plusieurs syllabes, il seroit mal placé devant un nom monosyllabique. Vous ne direz donc point: *Les orageux vents, les inconstans flots, les fortunés bords, l'impétueux cours, les abondans fruits, un ténébreux bois, un serein jour, de mélodieux chants, le fécond Nil*, etc.; et quand même le substantif seroit un mot de deux syllabes, si l'adjectif en a un plus grand nombre, et qu'il ait pour finale une syllabe sonore, il sera mieux placé après qu'avant le substantif, à moins que celui-ci n'ait quelque liaison subséquente; car alors il faut le laisser le plus proche qu'il est possible

du mot auquel il se rapporte. On dira donc : *Ce sont-là des conseils dangereux à suivre ;* mais on dira : *Ce sont de dangereux conseils à donner ;* car le danger n'est pas pour celui qui les donne, et *dangereux à donner* feroit une espèce de contre-sens.

Vaugelas a fait une règle de ne mettre jamais le substantif entre deux adjectifs, et en conséquence il réprouve, *en cette belle solitude et si propre à la contemplation.* Il vouloit que l'on dît, *en cette solitude si belle et si propre à la contemplation.* Sur quoi Patru fait cette note : *En cette belle solitude et si propre*, etc., cela est très-bien dit; et, *s'il n'est grammatical, il est oratoire. On peut de même*, ajoute-t-il, *mettre un substantif entre deux verbes ;* par exemple : *Environné de tout ce qui peut séduire l'âme et l'amollir.* Et Patru a toute raison.

Du reste, ni les mots composés, ni les phrases faites ne souffrent de déplacement : *Bonne tête, bonne plume, bonne*

épée, *fin renard*, *fine mouche*, *fine lame*, au personnel, sont des mots faits, auxquels il ne faut rien changer. Il en est de même d'*honnête homme*, de *galant homme*, d'*honnête femme*, de *faux air*, de *faux jour*, de *vert galant*, de *sage-femme*, lesquels auroient tout un autre sens, si les deux mots étoient renversés.

Il n'est pas plus permis de déranger les phrases faites, lorsque la position des mots leur donne un sens particulier: Achille, dans sa colère, *mit la main à l'épée.* Minerve l'empêcha *de mettre l'épée à la main.* Voltaire s'animoit en *mettant la main à la plume.* L'impatience et le dépit lui *mirent* souvent *la plume à la main.* On dit: Ecrire dans *le haut style*, dans *le style sublime*, et non pas, dans *le style haut*, ni dans *le sublime style.* On dit: *C'est bien parler*, et on ne dit pas, *c'est parler bien.* On dit: *Bien mériter de sa patrie*, et on ne dit pas, *mériter bien.* On dit: *Bien faire*, à l'absolu, et l'on ne dit pas dans le même sens, *faire bien.* On dit: Des-

cendre en ligne *directe* de tel homme, et l'on ne dit pas, aller à son but en ligne *directe*. On dit : Tracer une ligne *droite*, et non pas une *droite* ligne. On dit la flèche va au but en *droite ligne*, et non pas, en *ligne droite*. On dit : *Trouver bon que, trouver mauvais que quelqu'un prenne la liberté ;* et l'on ne dit : Ni *trouver bon*, ni *trouver bonne*, ni *trouver mauvais*, ni *trouver mauvaise* la liberté que l'on a prise. On dit : Etre élu d'*une commune voix*, d'*une voix unanime*, et non pas, d'*une voix commune*, ni d'*une unanime voix*. On dit : *Quand méme* au suppositif, et *méme quand* au positif avec le mode qui leur convient.

Ceci nous mène à la troisième qualité du bon style ; savoir à la *propriété* ou *convenance* de l'expression.

J'explique ici *propriété* par *convenance*, pour éviter une équivoque. Par le mot *propre*, on entend quelquefois le contraire de *figuré*, ou le contraire de *commun*. Ici j'entends le contraire d'*impropre*, le synonyme de *convenable au*

sens que l'on veut exprimer; et je ne conçois pas comment, parmi les qualités nécessaires à la correction du langage, Vaugelas n'a pas fait mention de celle-ci.

Les poëtes, il est vrai, n'ont pas été bien scrupuleux sur cet article. Voltaire, dans son examen des tragédies de Corneille, y remarque une foule d'expressions impropres. J'en trouve même dans Racine un grand nombre qui ont échappé à l'œil de d'Olivet; j'en ai déjà noté quelques-unes; en voici d'autres.

Racine, en parlant des deux fils d'Œdipe, fait dire par Jocaste:

Allons leur faire voir ce qu'ils ont *de plus tendre*.

Elle entend *leur mère et leur sœur*.

Mais d'un soin si commun votre âme est peu *blessée*...
Qu'une chute si belle *élève* la vertu....
Oui, l'axile, mon cœur *douteux* en apparence....
Ne laissez point languir l'ardeur qui vous *travaille*...
Ses yeux s'*opposeront entre* son père et vous....
Troubler le pouvoir de vos charmes....
Fais-lui valoir l'hymen où je me suis *rangée*....
Par mes ambassadeurs mon cœur vous fut promis,
Loin de les *révoquer*, je voulus y *souscrire*.
Tout l'empire n'est plus la *dépouille* d'un maître....

Dans tout cela, le mot impropre se fait appercevoir sans peine. Ce qui nous aime, ou ce que nous aimons le plus tendrement, n'est pas ce que nous avons *de plus tendre.* Une âme n'est point *blessée* d'un soin. Une *chute* peut honorer la vertu, mais ne l'*élève* pas. Un cœur incertain, irrésolu n'est pas un cœur *douteux.* L'ardeur ne *travaille* point; elle agite, elle entraîne. Des yeux ne s'*opposent* pas *entre.* On ne *trouble* point un pouvoir. Andromaque s'est résolue, s'est réduite à un hymen forcé, mais elle ne s'y est point *rangée. La dépouille d'un maître* est ce dont on l'a dépouillé; c'est le contraire de *sa proie.*

Ce ne sont point là de ces heureuses hardiesses que nous admirons dans Racine, lorsqu'il fait dire à Agamemnon:

Ce nom de rois des rois et de chef de la Grèce
Chatouilloit de mon cœur l'*orgueilleuse foiblesse.*

Ou lorsqu'il fait dire à Joad:

Et de David *éteint rallumons le flambeau.*

Ce sont les négligences d'un poëte d'ail-

leurs inimitable, et qu'en cela personne n'a le droit d'imiter.

Nos meilleurs écrivains en prose ne se sont pas toujours piqués de cette justesse d'expression, qui exige le choix du mot propre. Par exemple : Ce qui nous trompe sous l'apparence de la vertu, de l'amitié, de l'innocence, etc., n'est pas le *mensonge* de la vertu, de l'amitié, de l'innocence; car en cela ni l'innocence, ni l'amitié, ni la vertu ne ment.

Montesquieu n'a donc pas employé le mot propre, lorsqu'il a dit :

Le désir général de plaire produit la galanterie, qui n'est point l'amour, mais le délicat, mais le léger, mais le perpétuel mensonge de l'amour.

L'air de bienveillance est le *mensonge* de la politesse.

L'air de dévouement au bien public est le *mensonge* de l'ambition.

Un moyen sûr et indispensable de donner à son style la propriété dont je parle,

c'est de bien connoître la valeur des termes, et tous les sens dont ils sont susceptibles dans leurs acceptions diverses; mais surtout les nuances qui distinguent les mots, et les locutions synonymes. Sans cette connoissance que le temps, l'usage et la lecture peuvent seuls nous donner, on ne sait jamais bien sa langue, et l'on n'est jamais en état de la parler correctement.

Je ne m'étendrai point sur ce sujet immense. Il me suffit de vous donner quelques notions des différences à observer soit d'un mot pris dans telle ou dans telle acception, soit de deux mots qui semblent synonymes, ou de deux façons de parler que l'on croiroit pouvoir substituer l'une à l'autre.

Sembler et *ressembler* disent, l'un avoir *l'apparence*, et l'autre avoir la *ressemblance*. L'un se construit directement avec un verbe ou avec un adjectif: Il *semble* craindre, il *semble* confus, étonné; l'autre a pour régime un nom substantif avec la particule *à*: Il *ressemble* à son père.

Boileau n'a pas laissé de mettre l'un pour l'autre en disant :

Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

Bertaut avoit pris une autre licence, en donnant un régime simple à *ressembler*, dans ces jolis vers :

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
Ne fit l'amour dans mon âme renaître ;
Et que mon cœur, autrefois son captif,
Ne ressemblât l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son maître.

Se ressouvenir est plus éloigné que *se souvenir*.

Se réveiller est plus vif et plus prompt que *s'éveiller*.

Et entre *éveiller* et *réveiller* quelqu'un, il y a la même nuance.

Rester, continuité relative : J'ai *resté* une heure à l'attendre.

Demeurer, continuité absolue : Il *demeure* à la campagne. Je suis *resté* un moment interdit. Il a *demeuré* confondu.

Demeurer, faire sa demeure, se construit avec le verbe *avoir*.

Demeurer, être stable, se construit avec le verbe *être*.

Etre allé, voyage. *Avoir été*, séjour: *J'ai été* à Rome deux ans. En telle année, *je suis allé* à Rome. Notez qu'ayant pour auxiliaire le verbe *être*, le participe d'*aller* se décline: Ils sont *allés*, elle est *allée*.

Oublier, mettre en oubli.

Oublier de, omettre par oubli.

Oublier à, perdre une facilité acquise.

S'oublier, ne pas penser à soi; et, dans un autre sens, manquer aux bienséances, *oublier* ce qui convient à son état, ce que l'on doit aux autres.

Il me souvient est vague;

Je me souviens est plus précis.

J'ai souvenance, marque un temps éloigné.

Entendre est fortuit.

Ecouter est volontaire.

Ouïr est momentané.

Garder, avec un régime simple, conserver, observer, avoir ou prendre sous sa garde: *Garder* les usages de son pays.

Garder son champ, ses troupeaux. *Garder* son innocence.

Garder de, se préserver de, éviter, craindre de : *Gardez* de l'offenser.

Garder le lit, *garder* sa chambre, sa maison, *garder* le coin du feu, y rester, s'y tenir.

Prendre garde, optatif ou dérogatif: *Prendre garde* d'éviter les écueils. *Prendre garde* de s'y briser. Il répond à l'*ut* et au *ne* latin.

Prendre garde à soi, à ses enfans; veiller sur soi, veiller sur eux.

N'avoir garde de, se bien défendre, se préserver, s'abstenir de.

Estimer une chose, l'apprécier. *Estimer* quelqu'un. Avoir bonne opinion de lui, de son mérite, en faire cas.

Depouiller quelqu'un de ses vêtemens, de son bien. *Dépouiller* un arbre, *le dépouiller* de son écorce. *Se dépouiller. Dépouiller*, quitter, déposer. *Dépouiller* son orgueil. *Dépouiller* l'artifice.

Le temps passe, le temps s'écoule.

Le temps se passe, le temps s'emploie, se consume.

Ressentir une injure. *Se ressentir* d'un mal qu'on a eu, d'une perte, d'une blessure.

Croître, grandir. *Accroître*, augmenter une chose. *Croître* fut autrefois actif :

Je ne prends point plaisir à *croître* ma misère.
(RACINE).

On ne le dit plus ; mais on dira très-bien :

Je vois mes honneurs *croître*, et tomber mon crédit,
(*Idem*).

quoique d'Olivet n'approuve pas cette inversion de régime.

Suppléer quelqu'un, le remplacer, en remplir les fonctions.

Suppléer à une chose, mettre à la place une autre chose, ou y ajouter ce qui manque : Le courage *supplée* au nombre. Le levier *supplée* à la force du bras. Le télescope *supplée* à la foiblesse de la vue.

Survivre à quelque chose. *Survivre* à quelqu'un,

quelqu'un, ou, quelqu'un. *Survivre* à sa disgrâce. *Survivre* à ses amis. *Survivre* ses enfans. *Se survivre* à soi-même.

Aller du lieu où est celui qui parle au lieu où il n'est pas. *Venir* du lieu où il n'est pas au lieu où il est, au lieu où il se propose d'être.

Trouver à dire, trouver qu'il manque. *Trouver à redire*, trouver à reprendre, à blâmer. *Jaillir* en droite ligne. *Rejaillir* en tout sens. *Douter*, être en doute. *Se douter*, être en soupçon.

Ainsi de mille autres de nos verbes dont le dictionnaire de l'Académie française et plusieurs traités des synonymes vous apprendront à démêler, jusque dans leurs nuances, les diverses acceptions.

Vous y apprendrez de même à n'employer les noms que dans le sens qui leur est propre, comme par exemple : L'*idée* et la *pensée*; la *honte* et la *pudeur*; la *haine*, l'*aversion*, l'*antipathie* et la *répugnance*; la *naïveté*, l'*ingénuité*, la *sincérité*, la *franchise*; la *finesse*,

l'adresse, la *ruse*, l'*artifice*; l'*entendement*, l'*intelligence*, la *raison*, le *bon sens*, l'*esprit* et le *génie*.

Et de même, le juste et véritable sens des adjectifs et des adverbes : Comme d'*abstrait* et de *distrait*; de *savant*, de *docte* et d'*habile*; de *sévère* et d'*austère*; de *capricieux* et de *fantasque*; de *clairvoyant* et d'*éclairé*; d'*aisé* et de *facile*; de *fatal* et de *funeste*; d'*oisif* et d'*oiseux*; de *gai* et d'*enjoué*; d'*illustre*, de *fameux*, de *renommé* et de *célèbre*; de *fou* et d'*insensé*; de *fainéant*, de *paresseux*, d'*indolent* et de *nonchalant*; de *fade* et d'*insipide*; de *léger*, de *volage* et d'*inconstant*; de *méchant*, de *malin* et de *malicieux*; d'*obstiné*, d'*entêté*, de *têtu* et d'*opiniâtre*; de *vrai*, de *véritable* et de *sincère*.

Et entre les adverbes à peu près synonymes, les différences de *sûrement*, *certainement*, *assurément*; de *vainement*, d'*en vain* et d'*inutilement*; d'*avant* et de *devant*; de *fréquemment* et de *souvent*, etc.

Le petit livre de Girard, que j'ai sous les yeux dans ce moment, est un modèle de cette sorte d'analise; et je vous invite à le lire attentivement, et plus d'une fois.

La grâce, l'élégance, la noblesse, la force, le naturel et toutes ces beautés de langage et de style qui appartiennent au sentiment, sont au-dessus des règles: le goût en est l'arbitre; et il vous sera plus aisé de les sentir à la lecture de nos grands écrivains, qu'il ne me seroit aisé de vous les définir, ou de vous les décrire. Je crois d'ailleurs en avoir dit assez dans ces *Elémens de Littérature*, qui, à ce que j'espère, feront partie de vos études.

Je me borne sur cet article à une observation; c'est que l'art d'écrire excellemment dans tous les genres, consiste d'abord à bien prendre le ton de son sujet; à savoir ensuite choisir l'expression la plus analogue à la pensée, au sentiment, à l'image que l'on veut rendre, en évitant d'être commun, sans cesser d'être naturel; à ne donner à chaque

phrase qu'un tour simple et facile, mais à diversifier les formes, les couleurs, les tours, les mouvemens du style, se souvenant sans cesse de ce précepte que Montesquieu a tracé en parlant des ouvrages de goût:

> Les choses que nous voyons successivement doivent avoir de la variété; celles que nous appercevons d'un coup d'œil doivent avoir de la symétrie.

Je ne conseillerai à personne de créer des mots : Mais, lorsqu'avec discrétion, et seulement pour le besoin, l'on ne fera que renouveler un vieux mot oublié, négligé sans raison, clair à l'esprit, doux à l'oreille, n'ayant rien de vil et de bas, et restituant à la langue une nuance, un trait d'expression qu'elle aura perdu par le caprice ou l'insouciance de l'usage; lorsqu'à un verbe, ou à un nom d'origine étrangère, ou d'ancienne extraction, l'on ajoutera l'adjectif ou l'adverbe tiré de la même lignée, déjà rendu intelligible et familier par son affinité avec

ces mots connus, et, si j'ose le dire, par son air de famille ; je pense qu'on sera louable, au lieu d'être répréhensible. Vous trouverez mon opinion développée et motivée dans un *Essai sur l'autorité de l'usage* (1). Ce fut dans une séance publique de l'Académie française, en 1785, que je lus cet essai, et il obtint l'assentiment et le suffrage du public.

Je n'étends pas cette liberté jusqu'à des constructions nouvelles. Mais, pour les nouvelles alliances de mots, je les crois permises, toutes les fois qu'elles sont justes et heureusement assorties. C'est surtout par là qu'une langue est vivante et féconde. C'est par là que se caractérise et se signale le génie d'un écrivain.

Cette critique triviale et pédantesque, *cela ne se dit point*, est un reproche, lorsque les mots nouvellement alliés s'accordent mal ensemble ; mais elle est un éloge, lorsque de leur union résulte une

(1) Voyez le mot *usage*, dans les *Elémens de Littérature* de l'auteur.

beauté nouvelle de pensée et d'expression.

On dit de deux mots discordans qu'ils sont étonnés de se trouver ensemble ; si j'osois me servir de la même figure, je dirois que deux mots heureusement unis pour la première fois se rencontrent avec plaisir, et qu'ils sont agréablement étonnés de leur sympathie.

Certes, il est rare d'entendre dire, *aspirer à descendre*, et c'est une hardiesse d'expression que Racine envioit à Corneille. *Tâter* ne s'étoit jamais trouvé dans le style héroïque, et comme il y est heureusement employé dans ce vers de Sertorius à Pompée !

Aux périls de Sylla vous tâtez leur courage.
(CORNEILLE).

Il est rare d'entendre dire, que *la conscience calomnie ;* et rien de plus juste et de plus expressif que ces mots de Vauvenargues :

La conscience des mourans calomnie leur vie.

Il est rare d'entendre dire : *oser être mo-*

deste ; et rien de plus piquant dans la Bruyère que cette singularité d'expression :

Certains hommes contens d'eux-mêmes, de quelqu'action, de quelqu'ouvrage qui ne leur a pas mal réussi, et ayant ouï dire que la modestie sied bien aux grands hommes, osent *être modestes.*

Oser semble encore plus étrange, lorsqu'on dit du hasard qu'il *ose ;* et ce vers de Corneille n'en est que plus beau dans la bouche d'Emilie, en parlant d'Auguste :

J'attendrai du hasard qu'il *ose* le détruire !

L'univers *alloit s'enfonçant* dans les ténèbres de l'idolâtrie, est une expression bien étrange, et bien belle dans la bouche de Bossuet !

Les *magnifiques* témoignages de notre *néant*, sont encore un rare assemblage.

Dicter un silence ne s'étoit jamais dit : Il n'en est pas moins bien dans ce vers de Racine :

Sa réponse est dictée et *même son silence.*

Un geste confident a de même trouvé

sa place, et, tout inoui qu'il étoit, il n'a point trouvé de censeurs.

Prêt à faire sur vous éclater la vengeance
D'*un geste confident* de notre intelligence.

Rien de plus inoui que, *imputer à cornes*, et que *mourir au pieā levé*; et avec quel bonheur cela est dit dans la Fontaine!

Il ne s'agit que de concilier la nouveauté de l'expression avec la clarté, la justesse; et si elle rend la pensée ou l'image, d'une manière convenable à l'objet, et dans le style que le sujet demande, plus elle est inouie et plus elle est heureuse. C'est ce que Quintilien appeloit dans Horace, *curiosa verborum felicitas.*

Je vous en dirai davantage, lorsque nous parlerons des tours et des figures de l'expression dans nos leçons de rhétorique.

Mais, pour ne rien négliger de ce qui peut contribuer à votre instruction sur la grammaire, je vais finir par ramas-

ser ce qui a pu m'échapper d'utile dans les remarques de Vaugelas.

Remarques.

1. Dans *héros*, *l'h* est aspirée. Elle ne l'est point dans *héroïsme*, *héroïque*, *héroïne*, *héroïquement*. Elle l'est dans *halleter*. *Hennir*. *Hérissé*. *Hâche*. *Harpie*.

2. *Période*, révolution, est féminin. *Période*, terme, est masculin.

7. *Personne*, pour *nemo*, masculin: *Personne* n'est *venu*. *Personne* n'est plus *heureux* que vous. *Personne*, au pluriel, est féminin; mais susceptible d'un relatif masculin: J'ai consulté bien des *personnes*. *Ils* pensent *tous*. Mais il faut dire, *qui* pensent *toutes*. Les *personnes* les plus *sensibles* ne sont pas toujours les plus *prudentes*.

Personne, pour, *qui que ce soit*: C'est un secret trop important pour le confier à *personne*.

26. Je *vais*, ou *je va*, au gré de l'oreille.

46. *Le plus grand nombre* reçoit le pluriel, mais ne l'exige pas. *La plupart*

l'exige. *Une infinité*, de même. *Une foule* de monde est accourue. *Une foule* de citoyens se sont assemblés.

71. Au lieu de répéter *si*, ou *quand*, ou *comme*, il est élégant de mettre *que* au second membre : *S'il* fait beau et *que*. *Quand* je songe au passé et *que*. *Comme* il est très-habile et *que* son opinion est d'un grand poids. Vaugelas veut aussi qu'on dise :

La raison *pourquoi* l'un s'afflige et *que* l'autre se réjouit, *c'est que*.

Je ne le dirois pas.

72. *Si* dirai-je, *si* est-ce que, n'est plus que du langage familier.

77. *Je peux* ou *je puis*, au gré de l'oreille.

83. *Température* ne se dit que de l'air.

84. *Terroir*, pour une qualité particulière du *terrain*. *Territoire*, possession considérable en terre. *Terrain* est le mot générique.

86. *T'asser* du blé dans un sac. *Entasser* du blé dans un grenier.

87. *Onze* et *onzième* sont aspirés. Du *onze*, le *onzième*.

89. Deux verbes qui n'ont pas le même régime, ne doivent point être accolés, comme, ayant *reçu*, *et donné l'asile à ce vieillard*.

93. Il avoit les yeux et la bouche *ouverts*. Ou bien, par ellipse, et la bouche *ouverte*. Mais avec le verbe être, il faut dire, ses yeux et sa bouche étoient *ouverts*.

96. Patru croyoit qu'il falloit dire:

C'est moi qui a *fait* cela. C'est toi qui a *fait* cela.

Racine a fait de *moi* une tierce personne dans ces vers:

Britannicus est seul. Quelqu'ennui qui le presse
Il ne voit dans son sort que *moi qui s'intéresse*.

et c'est ainsi qu'il faut parler en pareil cas.

Lorsqu'il parloit de cette femme, il ne savoit pas que ce *fût* moi qui l'eût ou qui l'eusse épousée. Thomas Corneille est pour qui l'*eût*. En effet, moi n'est là qu'une tierce personne. On diroit ce-

pendant que ce fût nous qui l'*eussions*. mariée, que ce fût vous qui l'*eussiez* épousée.

115. On dit : *Soyons*, au subjonctif, parce qu'à l'indicatif on dit, *nous sommes*. On dit *voyions* au subjonctif, parce qu'à l'indicatif on dit nous *voyons*. Cet *i* distinctif n'a lieu que pour les verbes où cette syllabe *yons* est diphtongue, comme dans *croyons*, *ployons*, *noyons*, *ennuyons*, *essayons*, *essuyons*. Quant aux verbes en *ier*, l'*i* ne s'y redouble jamais.

140. *Arrivé qu'il fut*, *accablé qu'il étoit*, gallicismes peu usités. *Le malheureux qu'il est ! L'insensé qu'il étoit !* se disent très-bien, et ils ont de la force. *Malheureux que je suis ! Malheureux que nous sommes ! Insensé que tu es ! Insensés que vous êtes !*

142. *L'un et l'autre* avec un pluriel ou un singulier, à volonté.

144. N'en pouvoir *mais*, n'en pouvoir *plus*, sont du langage familier.

147. *Il y tient*, *il y peut tenir tant de liqueur*, gallicismes.

148. Après vingt et un, le pluriel est le mieux. Vingt et un *chevaux.*

173. Familièrement et par contraction, l'usage a supprimé l'*e* de grande devant quelques mots : *Grand'peine. Grand'peur. Grand'pitié Grand'chère. Grand'mère. Grand'chose. Grand'église.*

175. *Tout mon monde*, peut signifier *tous mes amis*, *tous mes convives;* il est honnête, ainsi que *tous les miens. Tous mes gens* ne l'est pas, si ce n'est en terme de guerre.

178. *Jamais plus*, ne se dit plus guère, et tant pis.

181. Il y eut *cent soldats blessés*, ou *de blessés.* Le *de*, partitif, signifie *sur le nombre;* et je préfère, *de blessés.*

199. *Exhausser* un bâtiment. *Exaucer* des prières.

210. Ai-je fait *quelque chose* que vous n'ayez pas *fait?* quoiqu'on pût dire aussi que vous n'ayez pas *faite.*

214. *Aller à la rencontre*, est familier; *au-devant*, est respectueux. *A la*

rencontre de son ami; au-devant de son père.

223. *En*, lors même qu'il n'est pas relatif, entre avec grâce dans le discours, dit Thomas Corneille. Exemple : Vous n'*en* êtes pas où vous pensez. J'*en* sais plus que vous sur cette matière. C'est un homme qui *en* donne à garder à tout le monde. Il ne sait où il *en* est. Ils *en* vinrent aux grosses paroles. Le même critique admet *en* user mal, et rejète *en* agir mal, que je crois bon. Au surplus, dans tous ces exemples, *en* est relatif. Son antécédent est sous-entendu.

251. *Faire croire*, persuader. *Faire accroire*, en imposer.

253. *Cesser*, neutre et actif. *Cessez* vos plaintes. *Cessez* de.

254. *Guère* ou *guères :* Il ne s'en faut *guère*. Il ne s'en manque *guère*. Il n'en manque *guère*. Il n'est *guère* plus grand. Il ne me passe de *guère*. Il n'y a *guère* de monde. Il ne tardera *guère*. *Guère* moins. *Guère* plus.

260. *Ce qu'il* y a de plus déplorable,

ce que je vois, *ce que* je veux, *ce que* je sais bien, *c'est que*, et non pas, *est que*. Familièrement après *ce* on supprime l'article : *C'*est chose facile. *Ce* sont qualités rares. *Ce* sont jeux, ou *c'*est jeu d'enfant. Le plus cher objet de mes soins, *ce* sont mes enfans ; et non as, *sont*.

261. Ce *furent* les Phéniciens qui inventèrent l'écriture.

265. *C'est pourquoi* répond à tous les temps, ainsi que *c'est pour cela que : C'est* pourquoi l'on *fit* une loi. *C'est* pourquoi vous *ferez* bien de. *C'est pour cela*, et *c'est pour cela qu'*il *faut* se défier de soi-même, *que* je suis venu, *que* j'irai.

267. *Faillir*, pour manquer, ne s'emploie guère que dans ces phrases : Ils *ont failli périr*. Il *a failli tomber*. J'*ai failli me casser la tête*.

Je crois pourtant que l'on peut dire : La mémoire *lui a failli*. Le cœur *va me faillir*. Les forces *me faillirent*. Mais *manquer* est plus en usage.

278. *Faire injure* est du style noble : *Faire envie, faire querelle, faire pitié, faire dépit, faire affront* sont du bon usage, sur le ton familier. *Faire pièce* est du langage populaire.

285. *Ceux-là se trompent qui pensent...*

292. Sa cave est pleine d'*excellens vins* ou de *vins excellens*, à l'indéfini; mais, sa cave est pleine *des vins, des excellens vins, des vins excellens qu'il a recueillis cette année.* J'ai reçu de lui une lettre *pleine de marques d'amitié;* mais *pleine des marques de son amitié*, ou *pleine des marques d'une amitié sincère.*

297. *Comme quoi* est familier. *Comment* est seul interrogatif, quoique Moliere ait dit :

Comme est ce qu'on se porte?

mais on dit communément, *voici comme.*

298. *Naguère*, ou *naguères*, est encore en usage.

303. *Il est* et *il y a* sont synonymes

pour la simple existence, mais pour le nombre, la durée, la mesure, on dit: *Il y a*; non, *il est.*

323. Votre ami comme *je le suis.* Instruit comme *vous l'êtes*, ou comme *vous êtes.* Jeune et belle comme *elle est.*

328. On dit: *Demi-heure* et une *heure et demie. Demi-douzaine* et une *douzaine et demie.*

362. Personne ne peut dire que je *l'aie*, ou que je *l'ai* trompé. Que je *l'ai*, plus affirmatif.

373. *Cent* a un pluriel. *Mille* n'en a point. On dit: *cent et un*, *vingt et un*, mais *cent deux*, *vingt-deux*, *quatre-vingt-un.*

376. *Afin de et de*; non, *afin de et que.*

389. Devant les mots qui affoiblissent la négation, l'on met *pas* et jamais *point:* Il n'a *pas été peu surpris. Il n'est pas plus sage qu'un autre. Il n'y a pas beaucoup de mérite à. Il n'a pas autant de bien que vous croyez. Il n'est*

pas assez sot pour. Il n'est pas si vain que de.

394. Le vent du *midi*, du *nord;* mais *un vent de midi*, *un vent de nord* et *un vent du levant*, *du couchant;* mais *un vent d'est*, *un vent d'ouest*. *Le* est précis. *Un* a plus de latitude.

398. *Point* est plus négatif, plus absolu que *pas*. Ni l'un ni l'autre ne se met avec *ni*, avec *jamais*, avec *que* exceptif, avec *ne plus*, avec *aucun*, avec *nul*, avec *rien*. Ces mots sont eux-mêmes le complément de la négation. Il en est de même des mots qui déterminent la négative à l'égard du temps : Je *ne* le verrai *plus*. Je *n'y* reviendrai *de ma vie*. *Il y a long-temps que je ne l'ai vu*.

Il y a une manière de nier foiblement, où le *ne* suffit, et où l'usage a supprimé *pas* et *point :* Je *ne* sais. Je *ne* saurois, je *n'*ose. Je *ne* puis.

Quand on veut donner de la force au *que* exceptif, on le fait précéder de *point* ou de *pas;* et le verbe suivant se met au subjonctif : Je ne le verrai point qu'il

n'*ait* changé de mœurs. Je ne vous quitte pas que vous ne m'*ayez* accordé ma demande; c'est une ellipse.

Je ne sais n'exprime que le doute. Il s'emploie elliptiquement, comme, *que sais-je?* Je *ne sais pas*, exprime l'ignorance et l'affirme.

406. On dit jusqu'à *demain matin* et jusqu'à *demain au soir.*

436. *Gens* veut un féminin avant lui, un masculin après.

445. On ne dit *florissant* qu'au figuré: Un empire *florissant;* et du verbe *florir*, il ne reste que l'imparfait: Dans ce temps-là *florissoit* Platon. On dit, *une santé florissante* ou *fleurissante.* De même, *une jeunesse.*

477. On ne dit ni quelque chose qui soit *bon*, ni quelque chose qui soit *bonne.* On dit, *quelque chose de bon. De* en fait comme un neutre. Si le rapport s'éloigne, on dit, il y a dans ce livre quelque chose qui mérite *d'*être lu.

504. *Autrui* ne reçoit que l'article indéfini *à* ou *de.*

523. On dit, *se fier à*. On ne dit plus, *se fier en*, ni guère *se fier sur*.

541. *Mon estime* n'a plus que le sens actif, c'est le cas que je fais des autres.

542. On dit, je vous prends tous *à témoin*. Mais on dit, *pour témoins*.

Nouvelles remarques.

32. Vaugelas croit voir une syncope dans *vraisemblance*. Il n'y en a point. C'est ressemblance du vrai, ce n'est pas *vraie-ressemblance*.

38. Les *nuées* sont plus légères que les *nues*. C'est la *nue* qui fait l'orage; c'est de la *nue*, et non pas des *nuées*, que tombe la pluie et que part la foudre. C'est tout le contraire de ce qu'a dit Vaugelas.

40. *An* et *année* ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. *An* est transitif dans le langage. *Année* est plus marquant. On dit, un *an*, deux *ans*, mille *ans*, pour marquer simplement l'époque ou la durée. Mais, lorsqu'il s'agit de marquer ou l'ordre des événemens, ou quelque circonstance importante, on dit,

année : La première, la seconde *année* de telle olympiade. Des *années* de sécheresse, d'abondance. On dira bien, cinq *ans* de guerre; mais cinq *années* de guerre appuiera davantage sur la circonstance du temps.

Voilà, mes enfans, ce que j'ai recueilli pour vous de mes études sur la langue. Comme votre temps est précieux, et que les connoissances que vous avez à acquérir me pressent, j'abrége le plus qu'il m'est possible, en évitant d'être obscur ou superficiel. Et, si je me permets de multiplier les exemples, c'est, lorsqu'en passant, je rencontre l'occasion de vous enseigner plus que de la grammaire, et de jeter dans vos esprits les germes d'un autre genre d'instruction.

FIN.

TABLE

ANALITIQUE.

PREMIÈRE LEÇON. Pages 1—47.

Introduction.

AUTEURS classiques, grammairiens, critiques. Généralisation des idées. La proposition, le sujet et l'attribut. Noms substantifs et adjectifs. Noms abstraits et concrets; c'est l'abstrait qui dérive du concret.

Le verbe *être;* sa fonction essentielle. Verbes actifs, passifs, neutres, réfléchis, réciproques, impersonnels. Verbes auxiliaires.

Participes déclinables ou non déclinables. Gérondifs.

L'ellipse.

SECONDE LEÇON. Pages 48—81.

L'article.

Notre langue n'en a point d'autre que *le, la, les.*

La fonction de l'article est de circonscrire l'idée de l'espèce, de l'individualiser.

Les noms qui reçoivent l'article sont : les noms génériques; les adjectifs qui sont pris substantivement, ou qui représentent un substantif sous-entendu par ellipse; les pronoms pris comme des substantifs spécifiques; les infinitifs faisant office de nom....

Les substantifs perdent l'article, quand ils sont employés adjectivement, ou considérés comme noms propres, ou pris dans un sens indéfini...

L'article ne précède ordinairement ni le vocatif, ni *plus* comparatif; mais *plus* superlatif le demande.

Lorsqu'il y a plusieurs noms régissans ou régis ensemble, chacun devant être spécifié, chacun doit porter son article.

En quels cas le nominatif du verbe, le régime du verbe, le régime de la préposition peuvent ou ne peuvent pas se passer d'article.

Equivalens par lesquels l'article est remplacé.

Un nom sans article et sans équivalent exprimé ou sous-entendu, ne peut être suivi d'un pronom qui lui soit relatif. — Exceptions à cette règle.

Autres cas où l'article est sous-entendu.

Quand faut-il dire, *je* LA *suis*, ou *je* LE *suis*, etc.

TROISIÈME LEÇON. Pages 82—129.

L'adverbe.

Il équivaut à une préposition suivie de son complément. Il ajoute une particularité au caractère de l'action ou au mode de l'existence.

L'adverbe n'a point de régime; mais un même mot peut s'employer tantôt comme adverbe, tantôt comme préposition.

Un même mot aussi peut s'employer comme adverbe et comme adjectif.

Comment *quelque*, *même*, *tout*...., adverbes, diffèrent de *quelque*, *même*, *tout*, adjectifs.

Adverbes de temps, de lieu, d'ordre, de quantité, de qualité, de cause, de manière....

Quand faut-il décliner l'article au superlatif.

QUATRIÈME LEÇON. Pages 130—174.

La préposition.

Quarante-neuf prépositions dans notre langue; quarante ayant le régime simple, sept que suit *de*, deux que suit *à*.

A. De. Dans. En. Sur. Entre. Sous. Avant. Devant. Parmi. Contre. Joignant. Touchant. Voici. Voilà. Vers. Envers. Par. A travers (Au travers de). Outre. Par delà. (Au delà de). Durant. Pendant. Suivant. Après. Selon. Chez. Pour. Avec. Sans. Sauf. Hors. Hormis. Excepté. Vu. (Pourvu que). Attendu. Malgré. Moyennant. Nonobstant. Dès. Depuis. Près. (*Près de* diffère de *prêt de*, de *prêt à*). Proche. Autour. Loin. En deçà, Au delà. Quant. Jusques ou jusque.

Verbes susceptibles de l'une et de l'autre préposition *à* et *de*; mais non indifféremment.

Verbes

Verbes qui se construisent tantôt avec un régime simple, tantôt avec *à* ou *de*.

Lorsque plusieurs verbes se suivent et que le régime n'est qu'après le dernier, il faut qu'il leur convienne à tous.

Lorsque la préposition régit plusieurs noms, faut-il la répéter? Oui, si la phrase est négative, disjonctive, adversative....., ou si l'on a dessein de distribuer les objets qu'on rassemble....

Participes employés comme prépositions. — Prépositions elliptiques. — Prépositions opposées qui prennent quelquefois le même sens.

Quand faut-il dire *en*, ou *dans*, ou *à*?

Une préposition ne doit pas être répétée en divers sens dans une même phrase.

Jamais une préposition n'en régit une autre.

CINQUIÈME LEÇON. Pages 175—233.

Le pronom.

Phrases incidentes.... incises.

Pronom personnel, — possessif, — indicatif ou démonstratif, — relatif ou conjonctif.

Trois personnes (ou rôles). Je, moi, me, nous. — Tu, toi, te, vous. — Il, lui, le, elle, la, ils, elles, les, eux, leur (indéclinable), on, y, en, se, soi.

Possessifs; mon, mien, notre. — Ton, tien, votre. — Son, leur, leurs, etc.

Démonstratifs ; celui, celle, ceux, celles.... (*Ce, cette*, sont des adjectifs indicatifs, et non des pronoms).

Relatifs ; qui, que, lequel, laquelle, dont, etc.

Adjectifs employés comme pronoms par ellipse ; l'un, l'autre, tous, aucun, etc.

Tout changement de construction ou de régime oblige à répéter le pronom.

Il, neutre, exprime quelque chose d'indéfini dans la pensée, et sert de nominatif à des verbes impersonnels. *Il faut...*

En rappelle les choses ; il peut s'appliquer aussi aux personnes. *Y* peut se rapporter aux personnes, si elles sont prises pour des choses. *Lui* ne convient aux choses que lorsqu'elles sont prises pour des personnes. Dites, *lui*, *lui-même*, quand le sujet est déterminé ; *soi*, quand il ne l'est pas ; *Vivre pour* SOI, etc.

On, pronom indéfini, ne se dit que des personnes. Il est masculin, quoiqu'on puisse dire familièrement ; *On se croit jolie*, *on est folle*, etc.

Son, *sa*, *ses*, convient toujours aux personnes, rarement aux choses.

C'est, *ce sont* : *Ce n'est pas les Troyens*, est une licence dans Racine.

A qui, *de qui* ne s'appliquent aux choses que dans un style figuré.

Employer *où* comme pronom relatif, pour *à*

qui, *en qui*, est une licence qu'il vaut mieux ne pas prendre.

Dites *quel qu'il soit*, et non *tel qu'il soit*...

SIXIÈME LEÇON. Pages 234—259.

Participes déclinables ou indéclinables.

Le participe actif passé est indéclinable, lorsqu'il précède son régime, il se décline toutes les fois que son régime le précède; ce qui arrive, 1°. par inversion; 2°. dans l'interrogation, l'exclamation; 3°. quand le verbe est réfléchi ou réciproque; 4°. Quand le régime est l'un des pronoms, *me*, *te*, *le*, *nous*, *vous*, *que*, etc.

En, partitif, rend le participe indéclinable.

Se, régime direct du verbe réciproque ou réfléchi, fait décliner le participe; mais quand *se* est régime indirect, le participe ne se décline pas.

Si le participe est suivi d'un infinitif dont le pronom soit le régime, le participe est indéclinable: *Elle s'est* LAISSÉ *conduire*. Mais si l'infinitif exprime l'action ou la situation de la personne même, *se* devient le régime direct du participe et l'oblige à se décliner: *Elle s'est* LAISSÉE *tomber*.

Quand le nominatif ne vient qu'après le verbe, le participe devient-il, par cela seul, indécli-

nable? Non; dites : *La lettre que m'a* ÉCRITE *mon ami*, aussi-bien que *la lettre que mon ami m'a* ÉCRITE.

Les années qu'il a vécu et non VÉCUES, parce qu'il y a ici ellipse; les années *durant lesquelles* il a vécu...

SEPTIÈME LEÇON. Pages 260—310.

Conjonctions.

Copulatives : *Et, ni.*

Disjonctives : *Ou, soit.*

Adversatives : *Mais, cependant, quoique, au lieu que* ou *de, loin de* ou *que....*

Explicatives : *Car, savoir, c'est-à-dire.*

Circonstancielles ; *Comme, lorsque, depuis que, dès que, tant que, tandis que, avant que, avant de.*

Comparatives : *Comme, aussi, ainsi que, plutôt que, autant*, etc.

Extensives : *De plus, d'ailleurs, surtout, encore*, etc.

Exceptives : *A moins que, cependant, toutefois, pourtant, néanmoins, sauf*, etc.

Conditionnelles et suppositives : *Si, pourvu que, sinon.....*

Causatives : *Par conséquent, afin que, afin de, parce que, puisque, de peur que....*

Transitives et inductives : *Or, donc, au reste, du reste, partant, d'ailleurs, si bien que, de sorte que.....*

Déterminatives : *Pourquoi*, *comment*, *combien*, etc.

La conjonction *que* remplit diverses fonctions; elle est comparative, restrictive, subséquente... Quand doit-elle être suivie de *ne*, ou *de* ? Quand gouverne-t-elle le subjonctif ?

Rien moins que, *rien de moins que*. La première de ces expressions s'emploie pour nier, la seconde pour affirmer.

Interjections naturelles et artificielles.

HUITIÈME LEÇON. Pages 319—369.

Caractères des langues et des styles.

Génie, richesses de la langue latine; ses avantages sur la nôtre.

Génie de la langue française; mots communs et usités dont la tissure devient admirable dans nos grands écrivains : leur secret est dans le choix exquis des mots qu'ils assortissent.

Emplois divers des prépositions, *à*, *de*, *par*, *pour*...., de la conjonction *que*..., des impersonnels *on*, *il*...., des mots *ce*, *ces*, etc..... ellipses.

L'un des plus grands défauts dans l'ellipse, est la différence du passif à l'actif; comme, *en aimant on veut l'être*.

Gallicismes ou ellipses particulières à la langue française.

Critique de quelques vers de Racine, apologie de quelques autres.... Fautes dans la Bruyère... dans Vaugelas.

NEUVIÈME LEÇON. Pages 370—429.

Qualités qui contribuent à la perfection du langage et du style.

Les unes indispensables, comme la pureté, la netteté, la propriété ou la convenance.

Les autres toujours utiles, comme l'élégance, la grâce, la précision, la force, la richesse, le charme d'un beau naturel.

La pureté consiste à n'employer que les mots et les locutions que la règle ou du moins que l'usage autorise. — Vaugelas et Bouhours proscrivoient trop légèrement les mots nouveaux de leur temps. — Toute incorrection n'est pas un barbarisme. — Les gallicismes sont des solécismes qu'a faits le peuple, et que l'usage a ratifiés.

La netteté dépend de l'arrangement des mots. Elle exclut les constructions embarrassées, les inversions forcées, l'équivoque, l'ambiguité, le sens louche. — La plupart des équivoques et des ambiguités viennent de la diversité de rapport, dont les pronoms sont susceptibles. — C'est bien souvent à la brièveté qu'on sacrifie

la netteté du style. — Règles ou usages à suivre pour placer l'adjectif avant ou après le substantif.

Par mot *propre*, on entend quelquefois le contraire du mot *figuré ;* nous entendons ici le contraire d'*impropre.* — Expressions impropres dans Voltaire, dans Racine, dans Montesquieu. — Différence entre *sembler* et *ressembler.... Demeurer* construit avec *avoir*, et *demeurer* construit avec *être.... Suppléer à* et *suppléer* avec un régime direct..., etc..... Synonymes de Girard....

La grâce, l'élégance, la noblesse, la force, le naturel, etc., sont au-dessus des règles ; le goût en est l'arbitre. — Bien prendre le ton de son sujet. — Diversifier les formes, les tours, les mouvemens. — *Cela ne se dit point*, n'est souvent qu'une critique triviale et pédantesque.....

Remarques extraites de Vaugelas.

TABLE

DES AUTEURS FRANÇAIS

CITÉS, LOUÉS OU CRITIQUÉS.

Ablancourt (Perrot d'), page 3.
Amiot, p. 3. 63.
Balzac, p. 3.
Beauzée, p. 179. 296. 315.
Belleau (Remi), p. 3.
Bertaud, p. 3. 405.
Boileau Despréaux, p. 2. 3. 5. 28. 29. 31. 32. 56. 65. 79. 93. 102. 129. 136. 143. 172. 204. 221. 316. 326. 375. 389. 405.
Bossuet, p. 2. 3. 144. 332. 415.
Bouhours, p. 3. 32. 168. 171. 172. 371. 372. 375. 391. 392. 393.
Bourdaloue, p. 2. 3.
Buffon, p. 2.
Chapelain, p. 3. 388.
Coeffeteau, p. 3.
Corneille (Pierre), p. 3. 5. 28. 37. 42. 46. 60. 63. 64. 77. 87. 88. 91. 98. 134. 135. 138. 141. 142. 143. 146. 157. 188. 204, 206. 214. 242.

223. 236. 249. 264. 265. 268. 271. 274. 280. 346. 375. 414. 415.

Corneille (Thomas), p. 3. 5. 248. 249. 372. 381. 382. 390. 419. 422.

Dalembert, p. 2. 121.

Delille, p. 2. 30. 32. 38. 60. 153. 268. 213. 273. 282. 344.

Deshoulières (Madame), p. 80.

Desportes, p. 3.

Du Bellay, p. 3.

Duclos, p. 2.

Dumarsais, p. 5.

Duperron, p. 3.

Fénélon, p. 2. 43. 358.

Fléchier, p. 2.

Girard, p. 5. 296. 411.

Gombaud, p. 3. 87.

Gresset, p. 232.

Grignan (Madame de), p. 100.

La Bruyère, p. 2. 5. 64. 65. 132. 139. 141. 147. 153. 177. 199. 203. 221. 261. 274. 275. 276. 277. 279. 281. 283. 285. 286. 289. 292. 293. 328. 342. 344. 345. 352. 358. 364. 365. 366. 375. 390. 391. 415.

La Fontaine, p. 2. 5. 25. 31. 37. 53. 54. 55. 56. 58. 61. 65. 73. 88. 101. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 141. 142. 145. 152. 153. 155. 197. 202. 213. 221. 236. 261. 262. 263. 272. 273. 274 275. 280. 283. 284. 285. 289. 290. 291.

292. 293. 294. 295. 297. 315. 316. 326. 327. 328. 332. 334. 341. 342. 343. 346. 349. 352. 353. 356. 357. 416.

Lancelot, p. 67. 68.

Lassay, p. 315.

Malherbe, p. 3. 61. 87.

Marot (Clément), p. 3.

Massillon, p. 2. 83. 87. 133. 141. 153. 177. 202. 260. 285. 290.

Ménage, p. 3. 84. 172. 248. 372.

Molière, p. 2. 5. 56. 143. 211. 332. 358. 424.

Montaigne, p. 87. 98. 142. 286.

Montesquieu, p. 2. 132. 139. 143. 177. 269. 273. 280. 332. 344. 348. 403. 412.

Olivet (Thoullier d'), p. 5. 55. 67. 68. 91. 114. 182. 359. 360. 361. 362. 363. 378. 382. 383. 384. 401. 408.

Pascal, p. 2. 60. 65. 83. 84. 90. 108. 115. 132. 135. 139. 147. 174. 203. 204. 258. 260. 269. 270. 273. 279. 285. 287. 328.

Patru, p. 3. 4. 5. 398. 419.

Pellisson, p. 2. 3.

Quinault, p. 2. 5. 115. 210. 280. 286. 294. 309.

Racine, p. 2. 5. 29. 31. 37. 39. 42. 45. 46. 57. 60. 73. 74. 76. 90. 91. 94. 98. 100. 101. 115. 126. 133. 135. 138. 140. 141. 142. 143. 153. 155. 156. 168. 169. 170. 175. 176. 181. 183. 191. 204. 207. 210. 211. 218. 225. 228. 231. 232. 244. 263. 264. 265. 269. 271. 277. 280.

283. 287. 288. 292. 293. 294. 295. 297. 301. 302. 306. 308. 311. 315. 316. 322. 325. 326. 332. 333. 338. 340. 342. 343. 348. 353. 354. 355. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 378. 382. 383. 384. 385. 386. 401. 402. 408. 414. 415. 416. 419.

Rochefoucault (la), p. 2. 56. 82. 100. 101. 105. 106. 107. 120. 133. 139. 142. 143. 173. 176. 178. 197. 260. 261. 266. 273. 275. 277. 278. 279. 280. 282. 283. 286. 287. 289. 294. 340. 344. 345. 390.

Rollin, p. 2.

Ronsard, p. 3.

Rotrou, p. 388.

Rousseau (J.-B.), p. 268. 343.

Rousseau (J.-J.), p. 2.

Saint-Lambert, p. 2.

Sévigné (Madame de), p 2. 128. 166. 226. 328. 355. 358. 360. 377.

Thomas, p. 2.

Tourreil, p. 36.

Vaugelas, p. 3. 4. 5. 67. 71. 74. 140. 158. 193. 223. 224. 227. 247. 248. 259. 335. 358. 367. 368. 369. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 378. 381. 382. 389. 390. 398. 401. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428.

Vauvenargues, p. 2. 58. 132. 142. 145. 153. 221. 275. 278. 279. 283. 284. 285. 286. 289. 291. 294. 329. 330. 331. 345. 349. 350. 414.

Voiture, p. 3. 99. 168. 170.
Voltaire, p. 2. 5. 37. 64. 88. 92. 133. 139. 140. 143. 146. 152. 157. 178. 208. 210. 250. 272. 342. 349. 350. 351.

Fin de la Table.

ERRATA.

Page 2, *ligne* 23, délicieux., *lisez*, délicieux?

Page 12, *ligne* 12, conçus, comme, *lisez*, conçus comme.

Page 68, *ligne* 24, l'Ancelot, *lisez*, Lancelot.

Page 137, *ligne* 4, c o mutatif, *lisez*, commutatif.

Page 370, *ligne* 13, les autres sont d'une nécessité moins étroites, moins rigoureuses, *lisez*, étroite, rigoureuse.

Page 377, *ligne* 19, mais dans ce style, même l'usage, *lisez*, mais dans ce style même, l'usage.

Page 383, *ligne* 9, suivies, *lisez*, suivie.

De l'Imprimerie de XHROUET, rue des Moineaux n°. 16.

00101961

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015